Revue africaine : journal des travaux de la Société historique algérienne

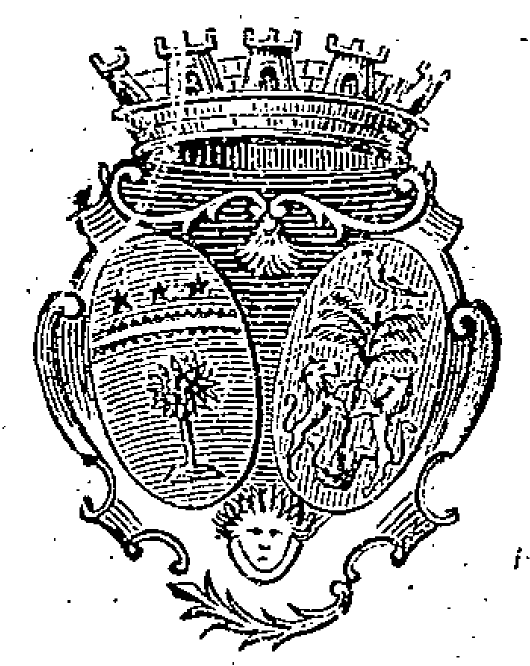


REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE

NUMÉROS **244-245.** — 1er et 2e TRIMESTRES 1902

SOMMAIRE:

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1902

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés, qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-six volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE

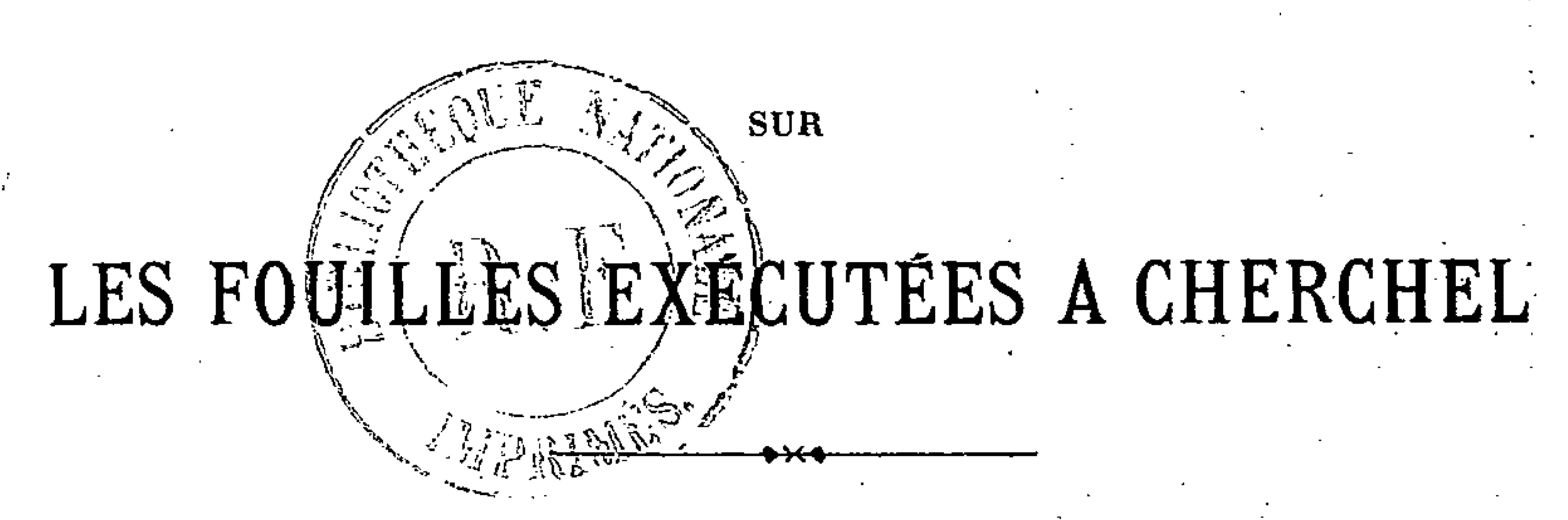
ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE
4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1902

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES EXÉCUTÉES A CHERCHEL



MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des fouilles effectuées à Cherchel (octobre 1901-janvier 1902) sous les auspices du Gouvernement général, à l'aide de subsides fournis par le service des Monuments historiques dont M. Albert Ballu est l'architecte en chef.

Elles ont porté sur trois points : 1° propriété Marcadal, entre l'hippodrome antique et la route de Ténès ; 2° propriété Grégory, entre la route de Ténès et la mer ; 3° terrain des fortifications (deuxième zone), à la hauteur de la propriété Marcadal.

Le plan des constructions que nous avons rencontrées dans le sol est annexé à la reproduction ci-jointe en photogravure des principaux objets (statues, sarcophages, mosaïques, etc.) récemment déposés par nous au musée local.

Il a été dressé (à l'échelle de $0^{m}1$) par un jeune architecte (Planche VIII), ancien élève de l'École des Beaux-Arts d'Alger, M. Bévia, dont le zèle se propose de relever tout

le plan de l'ancienne ville, et d'essayer une reconstitution des grands Thermes : entreprise de longue haleine, et qui pourra lui faire honneur.

Maintenant que Cherchel est couvert de maisons, de jardins, de vignes, de cultures maraîchères, les fouilles d'ensemble, qu'on a oublié de faire en 1840, ne sont plus possibles. Il n'y a plus guère place que pour des fouilles partielles. L'intérêt des recherches n'est donc pas, comme à Timgad, de déblayer une série de rues et de monuments. Il réside presque tout entier dans la découverte d'inscriptions utiles à l'histoire de ce pays qui est à présent, comme l'observe Duruy « une page de notre histoire nationale » et dans la découverte de belles œuvres d'art.

Cherchel, qui occupe une partie de l'emplacement de *Cæsarea*, capitale de la Maurétanie, présente cette particularité, c'est que les plus élégants morceaux de sculpture jusqu'à présent exhumés en Algérie ont été trouvés là, sur ce coin privilégié de la côte, qui fut jadis illuminé d'un rayon du soleil hellénique, comme autrefois Cyrène ou Pergame. Là résidaient les gouverneurs de la province, et les noms de plusieurs d'entre eux nous ont été révélés par les inscriptions que nous avons découvertes. Avant les gouverneurs, régnèrent là deux rois vivement épris des choses de l'art, Juba II, protégé d'Auguste, qui épousa une grecque d'Alexandrie, et son fils Ptolémée, qui fit édifier dans Athènes un gymnase, où se dressait sa statue de bronze, en témoignage des bonnes relations existant entre lui et les Hellènes.

C'est à des artistes grecs que Juba II et Ptolémée eurent recours pour orner leur capitale. A mesure que le Musée de Cherchel est mieux connu, on s'aperçoit que les plus glorieuses écoles de la sculpture grecque y sont représentées A l'époque déjà lointaine où j'ai commencé ces fouilles (il y aura bientôt vingt ans), je rappelais une phrase de Beulé : « Non seulement on trouvera à Cherchel, disait-il, les répétitions des anti-

ques que possèdent nos musées... mais il est permis d'espérer *(et c'est là un espoir merveilleux)* des copies d'antiques que nous avons perdus ». Et cet espoir s'est réalisé. En dehors des travaux de nos nationaux, qui ont successivement déterminé l'Apollon de Calamis, des torses de Polyclète et de Lysippe, l'Esculape et le Neptune de Scopas, le Bacchus et les satyres de Praxitèle, etc., je vois de doctes étrangers, comme Kekule et Sauer, consacrer d'importants travaux à telle statue de Cherchel, où ils reconnaissent une réplique de Phidias, à telle autre qui reproduit l'*Athena* d'Alcamène. La collection de Cherchel était déjà de beaucoup la plus importante et la plus riche des collections algériennes, en fait de sculpture antique. Elle a bénéficié cette fois encore des recherches entreprises.

Voici la liste des objets nouveaux que nous venons d'y déposer, et dont j'ai cru devoir adresser à M. Belle, maire de la ville, la nomenclature explicative, pour qu'il reste une trace aux archives de la mairie de ces entrées (car faute d'avoir noté autrefois sur un registre les accroissements successifs, pour beaucoup de pièces du musée, on ne sait déjà plus à quelle époque elles ont été découvertes, ni leur provenance, les anciens du pays, qui pouvaient nous renseigner, commençant à disparaître) (1) :

---

(1) *La Dépêche algérienne*, dans ses numéros du 12 novembre, du 10 décembre et du 27 décembre 1901, et du 17 janvier 1902, a publié les quatre lettres adressées par M. Waille à M. Belle, maire de Cherchel, qui contiennent le premier compte rendu provisoire des fouilles, composé au fur et à mesure que les objets sortaient de terre et entraient au Musée. D'autre part, *La Dépêche algérienne* du 17 février 1902 a reproduit le texte d'une délibération du Conseil municipal de Cherchel, qui a bien voulu, à l'occasion de ces entrées, voter à l'unanimité et au nom de la population, des remerciements à M. Waille.

I. — Sculpture

1° Un portrait d'impératrice du premier siècle (trouvé isolé dans des décombres, près de la mer, à gauche de la route d'Alger, dans la propriété de M. Constantin Saïd qui nous l'a cédé pour le Musée).

Cette tête de marbre, plus grande que nature, est dans un remarquable état de conservation (sauf une meurtrissure à la lèvre inférieure et à l'extrémité du nez). Elle est encadrée d'un voile; la chevelure se répand au-dessus du front en petites boucles forées de trous destinés à recevoir des perles ou des ornements de métal; les oreilles sont percées comme celles de la Vénus de Milo, qui portait des pendants en or.

Le nez arqué et le menton accentué donnent de l'individualité à ce visage aristocratique empreint d'une gravité presque religieuse. Ce sont les traits d'Agrippine la jeune, sœur de Caligula et seconde femme de Claude. Elle avait succédé à Messaline, et à la mort de son mari le Sénat lui décerna le titre de *prêtresse de Claude*, dont elle semble ici porter le costume.

Elle a dans le front, dans le dessin de l'arcade sourcilière, un trait d'atavisme caractéristique, qui se rencontre également dans les portraits de Germanicus son père, et dans ceux de son fils Néron [1]. Tacite parle de son humeur impérieuse, de son air sévère et hautain, de sa virilité à tenir les rênes du pouvoir. Ce beau portrait reflète tous les carractères attribués à cette descendante des Livie, des Agrippa, des Germanicus, à cette patricienne qui, dans *Britannicus* rappelle, d'un ton si altier, les héros dont elle était issue :

---

(1) Cette singularité m'a été signalée par mon collègue M. Gsell (Voir *Le Catalogue du Musée de Cherchel* (avec préface de René Cagnat), par M. Wierzejski, n° 72).

... Moi, qui sur le trône ai suivi mes ancêtres,
Moi, fille, femme, sœur, et mère de vos maîtres !

Ainsi le portrait de l'épouse de Claude — sous qui *Cæsarea* fut érigé en colonie — s'ajoute, au Musée de Cherchel, à celui de Livie (que nous avons découvert il y a quelques années), femme d'Auguste, le grand protecteur du roi et fondateur de Cherchel Juba II (notre planche I montre cette Agrippine vue de profil et de trois quarts).

2° Dans nos fouilles de la propriété Marcadal, nous avons rencontré une tête d'homme (marbre blanc), ceint d'un bandeau royal noué derrière la tête, avec des boucles d'une courte chevelure descendant sur le front, et la figure encadrée d'un collier de barbe légère (hauteur : $0^{m}20$). — (Planche II).

Quoique cette tête diadémée ait subi le contact injurieux du marteau, soit au cours d'une insurrection, soit lors de la démolition officielle des temples païens, il est aisé de saisir la ressemblance qu'elle offre avec les traits de Ptolémée, dernier roi de Maurétanie, qui nous sont connus par les monnaies et par les marbres.

Il existe, à la salle algérienne du Louvre, deux beaux portraits de ce prince (1), provenant tous les deux de Cherchel. Ils y sont comme un témoignage, utile à la réputation de Cherchel même, des choses élégantes qu'on y découvre.

L'un de ces bustes, de petites dimensions, et qui fut longtemps en la possession de M. Arlès-Dufour d'Hammam-Rirha, représente Ptolémée adolescent. Il est conservé sous verre. L'autre, assez analogue au nôtre par la facture, fut offert au Louvre, en 1844, par le capitaine d'Agon de la Contrie, et montre ce roi indigène, avec des joues ombragées d'une barbe frisée, à la différence des empereurs romains du premier siècle, ses suzerains, qui portaient le visage glabre.

(1) Ils ont été déterminés et publiés par M. Héron de Villefosse.

Ce Ptolémée avait dans les veines, par son père Juba II, du sang lybien, et par sa mère Cléopâtre-Seléné, de la dynastie des Ptolémées d'Égypte, que son nom rappelle, du sang grec. Bien qu'en lui le type africain prédomine, il restait fier de sa parenté avec les Hellènes.

Au début de son règne, il reçut de Tibère, pour avoir participé à la répression de l'insurrection de Tacfarinas, les insignes triomphaux : couronne d'or, bâton d'ivoire, etc. (figurés au revers de quelques-unes de ses monnaies).

Mais ensuite, au cours d'un voyage à Rome, il fut étranglé par son cousin Caligula, jaloux, disent quelques historiens, du succès que lui valait auprès de la foule son manteau de pourpre.

Il est plus probable que Ptolémée avait indisposé les Romains par des velléités d'indépendance. On a recueilli deux monnaies d'or, rarissimes, à l'effigie de Ptolémée, qui furent cédées à M. Babelon, conservateur du Cabinet des médailles, par deux anciens habitants de Cherchel, et qui ont paru tout à fait insolites, étant donné que le droit de frapper de la monnaie d'or, appartenait en propre, comme un privilège exclusif, comme une marque expresse de souveraineté, au peuple romain. En se permettant cette frappe, Ptolémée trahissait de secrètes aspirations à s'affranchir de la tutelle de Rome, et cette fantaisie arrogante a pu fournir quelque prétexte à sa perte.

Un soulèvement, pour le venger, éclata en Maurétanie. Ptolémée n'y était pas seulement populaire. On sait que les rois de Maurétanie, honorés comme les bons génies de la région, avaient leur image sacrée dans des temples tout comme les empereurs. Un marbre du Musée de Cherchel est dédié « au génie du roi Ptolémée. »

Une fois ce prince disparu, son royaume fut transformé en province romaine, et Césarée ou Cherchel,

qu'habitèrent deux rois, devint la résidence des gouverneurs et comme l'Alger de ce temps-là.

Après la mort de Ptolémée, survenue en 39 après Jésus-Christ, commence une ère nouvelle que plusieurs textes gravés du Musée de Cherchel appellent l'ère de la province.

3° Outre la tête de Ptolémée, nous avons retiré du même champ de fouilles, le 29 novembre dernier, une tête de chef africain (?) peu large et très longue. (Marbre, hauteur : 0m37, cassure au nez) (Planche II) (1). Plate par derrière, elle était destinée à être appliquée contre un mur. Elle est caractérisée par des lèvres épaisses, par une barbe aux boucles parallèles. comme celles des statues assyriennes, par une chevelure abondante et calamistrée. Des grappes de frisures pendent sur le sommet du front et sur les tempes et les encadrent comme un turban. En arrière de ces boucles, une natte ou cordelette ceint la tête, à la façon d'un diadème. Derrière cette cordelette, une cavité rectangulaire (0m13 × 0m08) et peu profonde devait recevoir quelque ornement, peut être un *modius*. Silius Italicus compare cette chevelure somptueuse des guerriers numides à une perruque et Strabon note que ceux qui la portaient évitaient de se toucher à la promenade de peur d'en déranger la belle ordonnance. On retrouve cette luxuriante disposition de nattes (usitée encore aujourd'hui chez quelques Marocains), sur divers monuments (cavaliers *maures* de la colonne Trajane, déesse *maure* du Musée d'Oran, etc.), comme un accessoire caractéristique du type libyen.

Quant à la tête en question, reproduction d'un type individuel et énergique, elle rappelle, par l'arrangement

(1) Le Catalogue du Musée de Cherchel de M. Wierzejski, qui vient de paraître, mentionne cette tête comme un *Bacchus indien* (?) parfois traité en hermès.

compliqué et fastueux de la coiffure, une tête d'une exécution moins sommaire et plus distinguée, aujourd'hui au Louvre, que nous avons découverte il y a quelques années, non loin de là, et dans laquelle j'ai cru voir un portrait de Juba I, roi de Numidie, père de Juba II et grand-père de Ptolémée. Ce Juba I, qui se suicida d'une façon romanesque, après la bataille de Thapsus (en 46 avant Jésus-Christ), est représenté sur les monnaies, élégamment frisé (*bene capillatus*, dit de lui Cicéron) à la mode maurétanienne.

Maintenant, à quoi attribuer cette profusion de têtes royales dans les mêmes parages ? Sans doute à la religion locale à laquelle je faisais tout à l'heure allusion, et qui subsistait encore au temps de Tertullien. Cet apologiste, raillant la diversité des cultes propres à chaque province et même à chaque ville, constate que l'Afrique carthaginoise adore *Cœlestis*, et la Maurétanie ses principicules divinisés : « *Unicuique etiam provinciœ et civitati suus deus est.... ut Africœ Cœlestis, ut Mauretaniœ reguli sui.* »

Je ne serais pas éloigné de croire que nous sommes tombé sur l'ancien temple des rois de Maurétanie qui fut démoli et brûlé et sur l'emplacement duquel s'éleva plus tard la maison à piscines et citerne que nous avons retrouvée. Les murs étaient peints en rouge, et le parquet décoré d'une mosaïque de cubes de verre, dont nous avons recueilli une masse, agglomérée par l'incendie. Ces pauvres idoles royales, marbres déterrés

> Offrant un grand désastre à la pitié des yeux,
> Peuple autrefois sacré de héros et de dieux (1).

vont se trouver de nouveau réunies.

4° Presque en même temps, collée contre une colonne gisante, parmi dix bases de colonnes disséminées dont

(1) Sully-Prudhomme.

aucune n'était en place, nous avons recueilli une tête de femme, d'une facture plus délicate (marbre blanc, hauteur $0^{m}22$).

Les cheveux, séparés par une raie médiane, sont ondulés simplement et ramassés à l'arrière dans un chignon d'aspect rectangulaire, avec dessous plat. Le nez droit continue le front, à la grecque. Un tenon est placé à la partie droite de la chevelure, comme si la déesse avait été associée à quelque Eros, ou ramenait la main droite vers la tête. Si dans ce tenon indistinct, on peut reconnaître un fragment de poignet et la naissance de la main, ce serait le geste éploré d'une des filles de Niobé, quand Apollon et Diane les percent de flèches (Planche IV).

5° Comme annexe à ce pâté de constructions que nous avons fouillé, dont le sous-sol ravagé et surchargé de remaniements permet de reconnaître toutefois quelques lignes d'un plan primitif, sont distribuées presque sur une même ligne, une salle pourvue de piliers de briques régulièrement espacés (hypocauste ou salle de chauffe), une petite piscine semi-circulaire, avec gradin à l'intérieur ($1^{m}90$ de large sur $0^{m}90$ de profondeur), et une citerne composée d'un puits rectangulaire, d'un couloir et d'une chambre cintrée ($2^{m}60$ de haut sur 4^{m} de longueur).

Dans le voisinage de la piscine nous avons découvert un mascaron, à bouche forée, comme pour laisser passer le conduit d'une fontaine (Planche IV). Il existe au musée un masque décoratif analogue de Satyre, aux oreilles pointues (provenant du théâtre), mais plus petit et moins comiquement hagard. Celui-ci — sorte de Croquemitaine, ou de Pan (qui par ses apparitions soudaines semait partout l'effroi) — a $0^{m}47$ de haut. Le front s'élève, presque sans largeur, et deux cornes s'en échappent, se perdant dans la chevelure relevée en coup de vent. Les cheveux se mêlent à la barbe de fleuve. Le froncement des sourcils se traduit par une plaisante

accumulation des chairs surplombant le nez. De plus le personnage a la bouche déviée, les pommettes trop saillantes, les yeux forés et qui fixent. De toutes les têtes antiques du musée, ces deux seuls masques ont la pupille creusée selon le procédé de certains sculpteurs modernes qui essayent d'étendre au marbre froid et immobile l'illusion de la vie et du regard.

6° Le 27 décembre, nous avons recueilli un torse de femme nue (marbre blanc), avec une draperie nouée à la ceinture (1) (Planche III). L'attitude est analogue à celle de la Vénus de Milo, sauf que celle-ci avait le bras gauche levé, le bras droit abaissé, tandis que la nôtre a le bras droit levé, le bras gauche descendant le long du corps. Au lieu d'avoir une double boucle sur la nuque, la nôtre a une mèche de cheveux en arrière de l'épaule droite, et une autre sur l'épaule gauche. L'avant bras gauche est relevé, comme si la déesse avait tenu de chaque main une tresse de sa chevelure : geste attribué, dans certaines statues antiques, à la Vénus anadyomène (Cf. Clarac de poche de S. Reinach, pl. 610, n° 1356), « fille de l'onde amère », qui « fécondait le monde en tordant ses cheveux » (Musset).

Les statues de Vénus trouvées jusqu'à présent à Cherchel la représentent tantôt accompagnée du dauphin, tantôt seule, tantôt drapée, tantôt sans voile, tantôt à demi nue, comme celle-ci. Il est naturel qu'elle ait eu des images nombreuses dans un port, comme Cæsarea, puisqu'elle était la divinité protectrice des matelots, et au chef-lieu de la province qu'habitait le représentant de l'empereur, puisqu'elle rappelait l'origine divine de la famille de César.

7° Une statue de belle allure (hauteur, 1m 57), sans tête

(1) Une de nos planches reproduit ce torse surmonté de la tête décrite plus haut : simple essai de juxtaposition, car les cassures ne s'adaptent pas exactement.

(marbre blanc). Le personnage est debout, vêtu de la cuirasse, qu'orne une tête de méduse ailée et cravatée de serpents, la partie antérieure des jambes protégée par une pièce d'armure, les pieds chaussés d'une sandale à courroies laissant les doigts à découvert (Planche III). Il tient la lance dans la main droite et semble s'appuyer de la gauche sur un bouclier. Le dos est plat. Les plis d'un manteau s'enroulent sur la partie haute du bras droit et sur l'avant-bras gauche. Sur le socle, où pose la partie inférieure, triangulaire et acérée de la lance, se remarque aussi une cuirasse terminée par des lames de cuir, à peine ébauchée. Est-ce un empereur en costume militaire ? Le Trajan cuirassé du Louvre (Clarac de poche, pl. 338, nº 2314), portant la tunique courte, le manteau enroulé autour du poignet gauche, le bras droit levé, le bras gauche abaissé, rappelle assez, pas son attitude, notre statue. Toutefois, elle a plus d'analogie encore avec le *Mars ultor*, barbu, cuirassé et casqué du Musée d'Alger (1), copie de celui qui se voyait à Rome, dans le temple bâti par Auguste, après qu'il eût puni les meurtriers de César, et dans lequel il faisait jurer aux princes barbares de rester fidèles à leurs devoirs envers Rome.

8º Outre ces images de Mars et de Vénus, aïeux des Romains, nous avons rapporté des mêmes parages (où a été découvert une dédicace à Bellone) plusieurs fragments intéressants. D'abord un énorme bras de marbre blanc. Si nous avions retrouvé la statue (Bellone ou déesse Roma) à laquelle appartenait ce bras, elle aurait été de dimensions plus considérables que celles de l'Hercule colossal qui est au Musée, que nous avons recueilli dans les Thermes, et qui mesure 2m 40 de haut.

Ensuite, un fragment de marbre légèrement cintré avec tenon à la partie concave, laissant voir une main de femme abaissée qui tient un bouclier orné du *gorgo-*

(1) Publié par S. Gsell dans la *Revue archéologique*.

neion (hauteur du fragment, 0m 22). Enfin, le bas d'une statue d'Apollon (hauteur, 0m 55). Il ne reste que la jambe droite du dieu, et, à sa droite, un corbeau, oiseau fatidique, qui guida Battos autrefois vers Cyrène, et qui put inspirer Juba II, comme les autres fondateurs de colonies, dans le choix qu'il fit de ce point de la côte pour y établir Cæsarea sa capitale. L'oiseau a la tête levée vers une guirlande. Plusieurs rangs de feuilles d'acanthe décorent la partie postérieure de la statue.

9° Une statue, de marbre grec et de travail grec, avec socle mouluré (hauteur, 1m 18), reproduction presque identique du célèbre *Faune flûteur* de Praxitèle, sauf que le dos, élégamment cambré, ne porte pas trace d'*hippouris*. (Notre planche V montre ce berger vu de face et vu de dos). La tête manque, ainsi que les avant-bras. L'adolescent, debout, les jambes gracieusement croisées, est nu. Sur le haut du torse juvénile, et sur une partie du bras gauche, est légèrement jetée, comme une étroite écharpe, une peau de panthère. Cette pardalide est nouée par les pattes sur l'épaule droite, et le muffle chiffonné du fauve pend à la gauche du personnage, sur le tronc d'arbre auquel il est accoudé. A ce tronc sont suspendus un bâton de berger noueux, l'extrémité recourbée placée en bas, et une flûte de Pan à treize tuyaux inégaux reliés par deux traverses. Ces accessoires sont traités avec autant de soin, d'une façon aussi brillante que le reste de l'ouvrage. Le Musée possédait déjà plusieurs chevriers, dans la même pose. J'ai moi-même donné au Musée d'Alger, autrefois, deux statues reproduisant la même attitude. Mais ce motif praxitélien l'emporte sur les autres par le grain transparent du marbre et la distinction de la facture.

10° Une tête d'homme imberbe, regardant à droite, avec les boucles d'une courte chevelure descendant très bas sur le front (hauteur, 0m 26). Le nez et les lèvres ont

passablement souffert (provenant, comme la statue précédente, de la propriété de M. Grégory, donateur, auquel on doit, en outre, diverses figurines de bronze qui sont au Musée, ainsi que la petite Diane d'onyx, qui fut trouvée intacte dans un puits, où quelque dévot païen l'avait sans doute dissimulée au temps des persécutions).

Voici quelques menus morceaux sculptés qui s'ajoutent à ceux-là et que nous avons exhumés des décombres :

Une tête de femme archaïsante, vue de profil, regardant à gauche, dont la chevelure est enfermée dans une étoffe allongée, serrée aux tempes par un double cordon (fragment de bas-relief trouvé chez M. Marcadal).

Un fragment de plaquette funéraire (hauteur, 0m 16), montrant un enfant qui tient un oiseau ; une pomme de pin, marbre (hauteur, 0m 15) trouvée chez M. Grégory, ainsi qu'un torse de femme très mutilé, dont il ne reste qu'un sein et une boucle de la chevelure descendant sur la poitrine.

La partie inférieure d'une statue drapée, qui gisait au delà de la porte de Miliana, près de la source de l'ormeau, et que j'ai fait porter au Musée après qu'elle m'eût été signalée par M. Constantin Saïd (hauteur, 0m50).

En outre, Mme Varesco m'a cédé, pour le Musée, une stèle funéraire, celle d'un soldat (hauteur, 0m 71 ; largeur, 0m 34 ; épaisseur, 0m 08). Nous avions déjà les stèles des cavaliers Daza et Lycaus, dalmates. Cette fois il s'agit d'un fantassin. Malheureusement, le haut de la stèle étant mutilé, le nom du personnage manque, ainsi que la mention de sa légion et de ses années de services. Mais dans une niche rectangulaire est représenté le fantassin debout, vêtu de la tunique courte, la lance dans la main droite, le bouclier oblong dans la gauche. Cette stèle, d'un travail médiocre, présente cette particularité qu'elle a été taillée dans un de ces élégants piliers quadrangulaires de marbre, si fréquents à Cher-

chel, dont les quatre faces sont décorées de rinceaux, de vases et d'oiseaux becquetant des fruits, de sorte que le portrait du défunt a comme un cadre de fleurs.

II. — **Sarcophages chrétiens**

Ce qui est rare au musée, et même à Cherchel, ce sont les objets chétiens. Les fenêtres, ornées du chrisme, proviennent de Tipaza. Les inscriptions mentionnant l'évêque Evelpius et le prêtre Victor ont été transportées à Alger (1). La mosaïque chrétienne d'*Orphée charmant les animaux* (symbole du Christ attirant à soi toutes les âmes), a été vendue à un Parisien, par un regrettable oubli de la loi qui réserve à l'État la propriété des objets antiques trouvés dans les terrains de concession. A peine si quelque plaquette funéraire (celle d'*Amanda*), où figurent l'ancre et la colombe, y rappelle l'époque chrétienne qui ne fut pas, du reste, celle de la splendeur de Césarée. Aussi, m'a-t-il paru intéressant de faire entrer au musée (bien que le transport en ait été laborieux), deux sarcophages chrétiens provenant des hypogées situés à 2 kil. 500 de Cherchel (sur la route d'Alger) (Planche VI, d'après le dessin de M. Bévia). Après avoir successivement appartenu au concessionnaire Noël, puis à Piétrini, ces sarcophages ont passé aux mains de M. le docteur Durand, qui me les a cédés. L'un d'eux, énorme cuve rectangulaire en marbre du Chenoua, posé sur deux pieds, a $1^{m}10$ de large et $2^{m}36$ de long. Sur la face principale, une moulure rectangulaire encadre un motif d'ornementation strigilé (en forme d'S).

En faisant tomber le ciment dont ce tombeau, transformé en fouloir, fut recouvert, j'ai fait réapparaître la fin d'une épitaphe qu'encadrait une couronne d'olivier :

---

(1) V. *L'histoire littéraire de l'Afrique chrétienne,* par Paul Monceaux, tome II, p. 125.

NISIIPSIVS

Le reste de l'inscription, publiée en 1844 par Ravoisié (album de dessins, sans texte), puis par Renier (nº 4031) parlait du temps que le défunt avait vécu dans le siècle, à partir de son baptême. Il a disparu.

Sur la face latérale droite, symbole du Christ sauveur d'âmes, est représenté un bon pasteur, debout, vêtu de la tunique courte, tenant par les pattes la brebis posée sur ses épaules (la tête, qui existait encore en 1844, a également disparu). Le personnage est placé entre deux moutons mystiques, placés sous sa garde. L'un d'eux est lisse, l'autre strié (pour indiquer les flocons de laine), marchant à gauche, la tête tournée vers lui. A droite et à gauche, un arbre figure avec simplicité le paysage champêtre. Ce bas-relief, d'un travail rudimentaire, n'est guère qu'une signature chrétienne. Mais il a de la valeur comme souvenir historique, comme relique naïve du temps où le christianisme fit à Cherchel son apparition.

Dans la chambre sépulcrale d'où provient le sarcophage qui rappelle Endymion ou l'Hermès, porteur de bélier, se voyait, il y a quelques années, la mosaïque bysantine d'*Orphée*, autre sujet symbolique emprunté par les premiers chrétiens au paganisme (car l'immortalité s'enseignait dans les rites orphiques).

L'autre sarcophage, mesure 2^m 22 de long sur 0^m 94 de large. Nous l'avons retiré de la grotte de tuf, où il était encore. Il porte sur la face latérale une ancre, en forme de croix, emblème du repos final et du salut, qui attend les croyants après les bourrasques de l'existence. Au-dessus de cet emblème chrétien (troisième siècle), sur la tranche horizontale du récipient (épaisseur de la paroi 0^m 16), est gravée l'inscription suivante :

N DOMINO M *(in domino mortuus ?)*

Ces vestiges de l'époque des martyrs me font songer au couvercle d'un autre sarcophage chrétien qui fut trouvé sur la route de Ténès, dans la propriété Kaddour, et qui représente symétriquement les trois mages avec leurs chameaux, guidés par l'étoile, et les trois hébreux chantant des cantiques dans la fournaise. Cette bande de marbre sculptée fut abandonnée à M. le curé Papelier, qui avait eu l'intention heureuse d'en décorer le maître-autel de la nouvelle église, ce bas-relief, sans aucune valeur d'art, n'ayant d'intérêt qu'à Cherchel, comme un souvenir touchant du temps où St-Augustin y vint prêcher. Il est fâcheux que la mort ait empèché M. le curé Papelier de tenir une promesse qu'il avait faite à maintes reprises et dont l'exécution eût honoré sa mémoire.

III. — **Mosaïque**

Il est étonnant que dans une ville comme Cherchel, où tant de mosaïques furent mises à jour, pas une (sauf de menus fragments) ne soit encore entrée au Musée (1). Cette lacune va être comblée, M. Louis Félicien ayant bien voulu me céder sa mosaïque des trois grâces. Elle a 2^{m}39 de haut, sur 2^{m}70 de large, y compris l'encadrement, fait de volutes et de feuilles, dont on n'a du reste qu'un côté, et encore incomplet. Le tableau, comme il arrive pour toutes les mosaïques qui ne sont pas enlevées ou protégées spécialement, et qui se détruisent d'elles-mêmes dans un délai assez court, se ressentait

---

(1) L'Amphitrite précédée d'un Triton se voit chez M. le commandant Archambeau, le cheval de course *(Muccosus)* a été transporté à l'hôtel St-Georges à Mustapha, le pugiliste des Thermes est au musée d'Alger, l'Orphée charmant les animaux appartient à un parisien, le vase aux paons effrontés et les poissons que nous avons trouvés dans la propriété Delkiche décorent le parquet de la nouvelle église de Cherchel, faite presque en entier de matériaux antiques.

déjà de quelques légères dégradations. Elles ont pu être réparées par M. Tossut, mosaïste d'Alger, à l'aide d'un croquis fait autrefois par mon ami et compagnon d'excursion, Georges Landelle.

Cette mosaïque représente trois femmes nues, debout, enlacées. Celle du centre montre son visage de profil, tourné à gauche, et son dos de face. Les deux autres sont vues de trois quarts, faisant face au spectateur. Comme dans le groupe de Sienne, elles posent la main sur l'épaule l'une de l'autre, les mains libres, aux extrémités, tenant d'une part un collier de roses, de l'autre une guirlande de fruits. Les hautes chevelures sont coquettement disposées, différentes de formes et de teintes, celle de gauche étant blonde, celle du milieu châtain, celle de droite complètement brune (Planche VII).

Cette mosaïque, aux tons éclatants, trouvée près d'une piscine, décorait une salle de bain. Elle avait l'avantage d'évoquer quelque gracieuse et célèbre composition (1). Il n'était pas besoin que la reproduction, sur laquelle on marchait, eût la finesse et les délicatesses de dessin de l'original. L'ancienne propriété Nicolas, d'où elle provient (et d'où provient un portrait de Juba II que j'ai acquis et qui est à la salle algérienne du Louvre), renferme les ruines d'une villa élégante, riche en statues et en mosaïques (il en reste plusieurs autres, notamment un chasseur à cheval blessant de ses javelots un lion et un cerf, une centauresse galopant à droite, des figures ailées, etc.).

---

(1) Dans son petit guide sur *Cherchel*, *Tipaza* et le *Tombeau de la Chrétienne*, M. Gsell, p. 54, consacre à ce groupe des Trois Grâces les lignes suivantes :

« Le groupe des Trois Grâces, nues, souriantes et étroitement enlacées, copie d'un célèbre tableau grec, du quatrième siècle avant notre ère, qui, à l'époque romaine, fut très populaire et imité partout, en peinture, en statuaire, en bas-relief, sur des monnaies, des lampes et des pierres gravées. »

IV. — Bijoux et monnaies

Du champ de fouilles Marcadal proviennent aussi deux bijoux intéressants. Le premier est un chaton ovale, en pâte de verre bleu, gravé en creux (longueur, 0m021 ; largeur, 0m017). Cette intaille, où survit le rêve caressé par un artiste grec d'il y a deux mille ans, donne comme empreinte un centaure marin, barbu, au torse vigoureusement modelé. Il a la main gauche sur la hanche gauche, et tient dans la droite un trident. Sur sa croupe est gracieusement posée une Néréide nue, le miroir dans une main, une tresse de cheveux dans l'autre. Derrière elle est assis un petit Amour qui lui tend les bras. La croupe du monstre se relève et se termine en queue de dauphin, comme pour encadrer cette jolie composition, qui fait songer aux scènes maritimes si fréquemment figurées sur les mosaïques de l'Afrique du Nord.

L'autre bijou est rectangulaire (longuenr, 0m024 ; largeur, 0m010). Il est en pâte de verre opaline imitant l'ivoire, et montre, inséré sur chacune de ses deux faces, un hippocampe d'émail, brillant comme l'émeraude. En bordure, quelques traits qu'on serait tenté de prendre pour des lettres, mais qui ne sont que des craquelures.

J'ai déposé ces deux menus objets au Musée central d'Alger, ainsi qu'un style (à écrire) de bronze doré (longueur, 0m11), une fibule également de bronze doré, une poignée de lampe en bronze (forme de croissant), une petite anse en bronze, un petit bracelet en plomb, quatre épingles et une cuiller en os, quelques débris de tasses et de fioles en verre, une lampe à deux becs de terre cuite (fabrication africaine), un petit vase de terre grise strié horizontalement (hauteur, 0m12) et un certain nombre de monnaies parmi lesquelles un médaillon de

Juba II (avec le buste de l'Afrique au droit et l'aigle aux ailes déployées au revers), deux autres monnaies du même prince (avec le nom de Cléopâtre et le symbole d'Isis), et deux monnaies maurétaniennes (avec les épis et la tête de Perséphone). J'y ai joint une trentaine de monnaies romaines (qui ont été déterminées par M. le colonel Moinier), et qui, à l'exception d'un Hadrien, sont presque toutes du troisième ou du quatrième siècle.

Voici la liste de ces monnaies romaines de bronze :

Monnaie avec griffon et au revers un trépied SC (interrègne entre Néron et Galba, 68 après J.-C.).

Hadrien (117-138) COS III . SC .

Galien (260-268, au revers, Pégase, SOLI CONS AVG.

Id. id. VICTORIA AVG.

Claude II le Gothique (268-270), revers, CON(*secratio*).

Id. id. CONSECRATIO.

Tetricus, au revers, PAX AVG.

Constance Chlore (292-306), au revers, VOT X FK.

Constantin I (306-337), au revers, Constantin dans un quadrige.

Constantin I (306-337), au revers, DN CONSTANTINI MAX AVG.

Constant I (337-350), au revers, VICTORIAE AVGG.

Id. id. GLORIA EXERCITVS.

Julien II l'Apostat (360-363), au revers, FEL TEMP REPARATIO.

Gratien (335-383), au revers, VOT XX MVLT XXX.

Théodose I (339-395), VOT X MVLT XX.

Buste de Constantinople, au revers, Victoire debout.

Constance II, au revers, GLORIA EXERCITVS.

Id. id. id.

Id. id. id.

Id. id. id.

Id. id. FEL TEMP REPARATIO.

Id. id. id.

Id. id. id. (autre module).

Constance II, au revers, SPES REIPVBLICAE.

Id. id. VOT XX MULT XXX.

Monnaie arabe, sultan Mahmoud Khan az necero (1828-1830).

Plus une vingtaine de monnaies indécises.

Parmi les monnaies recueillies et que j'ai mises au musée de Cherchel, malgré l'insuffisance du médailler qui s'y trouve, il y en a trois qui sont africaines :

1° Une monnaie de bronze à l'effigie de Juba II (REX IVBA), le fondateur de Cherchel, et le plus cultivé des princes de l'antiquité (ayant régné de 25 avant J.-C. à 23 après J.-C.). Il a la massue d'Hercule (dont il prétendait descendre) derrière l'épaule. Au revers, est mentionné, en lettres grecques (lui-même avait écrit en grec ses nombreux ouvrages), le nom de sa femme Cléopâtre-Séléné) fille de la fameuse Cléopâtre) :

BASILISSA
KLEOPATRA

Au-dessus de l'inscription, entre deux cornes de vache, le symbole d'Isis (vase flanqué de deux épis et surmonté d'un croissant);

2° Une monnaie d'argent de son fils et successeur Ptolémée (23-39 après J.-C.), datée de la cinquième année de son règne. En exergue, autour de l'image:

REX PTOLEMAEVS

Au revers, un caducée dans une couronne, et les lettres R·A·V (*regni anno V)*;

3° Une autre monnaie frappée en Maurétanie montre au droit une tête de Perséphone, et au revers trois épis.

Les autres monnaies, sont romaines :

1° Un *divus Augustus* (au revers S C.);

2° Un *Marc-Aurèle*, avec l'Équité au revers, tenant une balance dans une main et la corne d'abondance dans l'autre ;

3° Un *Gordien le Pieux*, avec l'inscription FORTVNA REDVX au revers ;

4° Une *Paulina*, femme de l'empereur Maximin (mort en 238), assez rare ;

5° Trois Constantin le Grand (au revers, deux enseignes entre deux guerriers, GLORIA EXERCITVS) ;

6° Une monnaie représentant Rome casquée, VRBS ROMA (avec la louve allaitant Romulus et Rémus au revers) ;

7° Cinq Constance II (317-361) avec un soldat terrassant un ennemi au revers ;

8° Un Constance II avec l'empereur debout appuyé sur une haste au revers.

V. — **Cadran solaire**

Le musée possédait déjà deux petits cadrans solaires hémisphériques.

Nous venons d'en découvrir un troisième, beaucoup plus grand et plus beau (marbre), avec socle orné d'un croissant et de deux rosaces. Il mesure 0m57 de haut sur 0m57 de large. Il présente, sur la face antérieure, une partie concave graduée. La tranche du sommet porte encore la trace du plomb où était scellée la broche (ou style) qui promenait l'ombre sur les divisions. La partie postérieure offre, en son milieu, une grande cuvette et quatre petites aux angles, où s'emboîtaient peut-être des boules de métal. Vitruve, dans un chapitre de son *Traité d'architecture* (liv. IX) donne des règles un peu vagues pour la construction de ce genre de *gnomons* qu'il appelle *scaphen* (cadran creux), ou *hemisphærium*, et dont il attribue l'invention à Aristarque de Samos.

Le très distingué et très obligeant directeur de l'observatoire d'Alger, M. Trépied, à qui j'ai soumis un spécimen de ces cadrans hémisphériques a bien voulu l'étudier. Après s'être rendu compte de la façon ingénieuse dont il était construit, il a été amené à faire, à ce sujet, quelques remarques intéressantes que voici :

« Mon cher Collègue,

» Vous m'avez fait l'honneur de me confier l'examen d'un fragment de cadran solaire découvert à Cherchel. Vous désiriez savoir quel était le degré d'exactitude de ce cadran, si ce curieux objet n'était que la copie servile d'un type connu à Rome ou dans Athènes, ou bien s'il présentait les caractères certains, scientifiques, d'une adaptation spéciale à la région maurétanienne. J'ai le plaisir de pouvoir vous répondre affirmativement et pour l'exactitude et pour l'adaptation.

» Les lignes horaires du cadran sont tracées sur une surface sphérique; elles le sont d'une manière très correcte et n'ont pu l'être que par la main ou sous la direction d'une personne très versée dans l'astronomie et la géométrie. On y trouve indiquées les courbes décrites par l'extrémité de l'ombre du style aux équinoxes et au solstice d'hiver, mais la courbe relative au solstice d'été fait défaut. Le cadran est coupé net un peu au-dessous de la ligne équinoxiale par un plan parallèle à l'équateur céleste.

» Ce que je puis assurer, c'est que la construction a bien été faite spécialement pour la latitude de Cæsarea. D'après les mesures prises sur le cadran, j'ai pu retrouver à un demi-degré près la latitude de Cherchel. Cette latitude diffère peu de celle d'Alger, et vous

pourrez constater vous-même, à l'Observatoire de Bouzaréa, qu'ayant reçu l'orientation convenable, le cadran permet d'obtenir l'heure exacte, à moins d'une minute près, à la condition de tenir compte, comme on doit le faire pour toute horloge de ce genre, de la différence entre le temps solaire et le temps moyen.

» Avec les méthodes générales que nous possédons aujourd'hui, c'est un jeu pour nous de tracer un cadran solaire sur une surface de forme quelconque. C'était un problème difficile il y a dix-huit cents ans. Les cadrans sphériques ou hémisphériques, comme celui que vous m'avez donné à étudier, jouissent de propriétés géométriques très élégantes. Ce n'est pas le lieu de les développer ici; mais il eût été intéressant d'avoir au moins une indication des procédés que les anciens appliquaient à la résolution d'un tel problème. J'avais espéré trouver quelque lumière sur ce point dans Vitruve, au chapitre intitulé : « *De la manière de faire les cadrans au soleil* » *et des ombres des gnomons au temps des équinoxes à* » *Rome et en d'autres lieux.* » Mon attente a été déçue. Dans ce chapitre de l'Architecture, il n'y a guère que des définitions assez confuses, mais rien qui ressemble à une règle de construction soit des lignes horaires, soit des courbes de déclinaison. Vitruve paraît l'avoir senti lui-même, car il termine son chapitre par ces lignes assez amusantes :

« Si je ne suis pas entré, pour cette méthode, dans plus de détails, c'est moins pour n'en avoir pas voulu prendre la peine, que dans la crainte d'être long et ennuyeux, et à cause du désir que j'ai de dire par qui a été inventé chaque espèce de cadran. Je ne suis point capable d'en inventer de nouveaux, et il ne serait pas convenable que je m'attribuasse les inventions d'autrui. » Et dans le chapitre suivant, il se borne à dire que c'est Aristarque de Samos qui passe pour être l'inventeur des cadrans hémisphériques. »

Comme un de ces cadrans hémisphériques porte

l'inscription : *Iolitana pro salute Flori* (ex-voto au Soleil offert par une dame romaine du nom de *Iolitana*, reconnaissante de la guérison de son cher Florus), cette pensée de gratitude suggère à M. Trépied les réflexions suivantes, qui terminent sa lettre :

« Est-ce que l'accomplissement, la formation même d'un vœu tel que celui de Iolitana, n'indique pas des habitudes d'esprit très élevées? Sans vouloir médire du temps présent, combien y a-t-il de femmes chez nous, même parmi les plus instruites, à qui viendrait l'idée de célébrer de cette originale façon le retour à la santé d'un être cher?

» Sur cette terre d'Algérie, tout près d'ici, vivait donc, il y a dix-huit siècles, une société que n'absorbaient entièrement ni les préoccupations très légitimes de la lutte pour l'existence, ni le souci très noble d'orner ses places publiques, ses jardins, ses maisons. Qu'il y ait eu dans cette colonie romaine une civilisation brillante, nous le savions, et vous avez largement contribué à nous le prouver; mais ne voilà-t il pas que des figures de géométrie tracées d'une si exacte et savante manière sur un fragment de marbre nous la révèlent comme éprise de science pure non moins que d'art et de beauté? Si c'est une illusion, convenez qu'elle est peu dangereuse, et laissez-moi vous remercier de m'avoir fourni l'occasion d'arrêter un instant mon esprit sur cette agréable pensée.

» Croyez bien, mon cher collègue, à mes sentiments affectueux et dévoués,

» Ch. TRÉPIED ».

VI. — Inscriptions

En même temps que les monuments figurés ci-dessus décrits, viennent d'entrer au musée, au cours de la

mission dont j'ai été chargé, quelques inscriptions nouvelles. Voici le texte et le sens de ces documents épigraphiques :

1° Une plaque de marbre blanc (haute de 0^m40 et large de 0^m77), trouvée chez M. Marcadal. Elle porte une inscription en caractères soignés nous apprenant que *Scantia Peregrina,* prêtresse, a édifié à ses frais, à partir des fondations, et sur un terrain concédé par le Conseil municipal, un sanctuaire à Bellone.

DEAE - BELLONAE -
SCANTIA - C - F - PEREGRINA - SA
CERDOS - EX - DECRETO - ORDINIS - AREA - AD
SIGNATA - AEDEM - A - FVNDAMENTIS -
D - S - P - F -

(deæ Bellonæ, Scantia, C(*aii*) f(*ilia*) Peregrina, sacerdos, ex decreto ordinis areâ adsignatâ, ædem a fundamentis d(*e*) s(*uâ*) p(*ecuniâ*) f(*ecit*).

C'est la neuvième dédicace à Bellone trouvée en Algérie, et la première (celle de Philippeville donne le nom d'un père et de ses fils, tous prêtres de la déesse, et restaurateurs d'une chapelle) où il soit fait mention d'une des *prêtresses* qui desservaient ses temples.

2° Parmi les plaquettes de marbre que nous avons exhumées de notre champ de fouilles, situé entre l'hippodrome et la route de Ténès, se trouve une stèle votive.

La dédicante est *Clodia*, fille de *Clodius Baricbal*. Ce nom, à désinence punique, rappelle celui de *Fadianus Bubbal,* médecin indigène dont l'épitaphe est encastrée dans le cabinet du chirurgien de l'hôpital militaire. La divinité à qui va l'offrande, n'est pas mentionnée, mais la plaque de marbre étant presque identique à celle d'un ex-voto à *Saturne*, que nous avons trouvée dans le

voisinage (chez M. Delkiche), et aux cinq ou six autres qui sont au musée, ce ne peut être que Saturne, la grande divinité africaine, qui avait pris la place de Baal-Hammon, de même qu'Hercule, autre dieu fort en honneur à Caesarea, s'était subtitué à Melkart.

Plaque de marbre mutilée (largeur 0m20, hauteur 0m15). En haut, croissant dans un fronton. Sous l'inscription se dessine l'arcade d'une niche, où se dressait probablement l'image d'un enfant guéri par l'intervention du dieu.

CLODIA-CLODI
BARICBALIS - F(*ilia*)
V(*otum*) S(*olvit*) L(*ibens*) A(*nimo*)

(Elle s'est acquittée d'un vœu très volontiers).

3° L'épitaphe d'un esclave. Il n'a qu'un nom (le luxe d'avoir un prénom, un nom et un surnom étant réservé aux personnes de condition libre), et ce nom paraît grec *Attæus* ou *Attaios*. Sa besogne était de tenir la comptabilité des revenus et des dépenses de son maître *Primitivus*. Sa femme *Malia*, qui a élevé le monument, a tenu à rappeler sa qualité de *dispensator* ou de comptable, car l'esclave, ainsi associé à la gestion des affaires du maître, occupait dans la hiérarchie des domestiques un des premiers rangs. (Plaquette rectangulaire, 0m26 × 0m18).

D(*is*) M(*anibus*) ATTAEO·PRI
MITIVI·DISP(*ensatori*) SER(*vo*) FEC(*it*)
MALIA CONIVGI
BENE MERENTI
VIX(*it*)·AN(*nis*) XX (cassure)
H(*ic*) S(*itus*) E(*st*)

Des inscriptions funéraires, précédemment rencontrées à Cherchel, nomment des légionnaires, des cava-

liers, des commandants de navire ; mentionnent un athlète, un gladiateur, un joueur de flûte, évoquent le métier de ciseleur sur airain (*ærarius*), de constructeur de grilles (*claustrarius*), de professeur de grammaire (*grammaticus*), d'éleveur de volailles (*fartor*), de spécialiste pour les maladies d'yeux (*medicus ocularius*), etc.

Cette épitaphe d'un calculateur (*dispensator*) compléte la série des professions diverses révélées par les inscriptions et qui furent exercées dans l'opulente *Caesarea*.

4° Un fragment d'inscription sur marbre, et de même provenance (hauteur 0m11, longueur 0m16) donne un nom d'origine également grecque, *Ancestius Auxeticus*.

D M S
ANCESTIVS AVX(*eti*)
CVS VIXIT *annis* LVI

5° Nous avons rencontré dans cette même région, qui semble avoir été la région des temples, un fragment d'inscription gigantesque (hauteur des lettres, 0 m 25), qui devait s'appliquer sur l'architrave d'un édifice, et qui se rapporte peut-être à la dédicace du temple qu'on sait, par les monnaies, avoir été érigé par Juba II à Auguste, son bienfaiteur (*di* vo *augusto sacrum* ?).

6° Trois pierres écrites gisaient dans un chantier. Elles me furent signalées par M. le docteur Lamotte. L'entrepreneur, M. Bossi, à qui appartenait le dépôt de pierres de taille, voulut bien nous les laisser transporter au musée, et nous indiquer le point probable d'où elles avaient été retirées récemment, rue du Centre, lors d'une excavation faite pour loger une conduite d'égoût ; (les trois morceaux se rapportent à une même inscription, dont il manque tout le haut et la bande longitudinale droite (environ cinq ou six lettres par ligne).

J'ai fait pratiquer à nouveau à cet endroit une tranchée pour tâcher de retrouver les autres fragments. On a ramené quelques plaques de marbre, des pierres moulurées, mais rien qui s'adapte à notre inscription et la complète. Cette inscription, qui paraît être du deuxième siècle, mentionne un patron de la province de Maurétanie Césarienne, *Albinus* ; (la province, comme la cité, avait ses avocats dont la voix défendait à Rome les intérêts de la région).

Elle mentionne en outre, et je crois, pour la première fois, « l'assemblée de la province de Maurétanie Césarienne ».

Hauteur de la pierre : 0m62.

Largeur : 0m88.

Hauteur des lettres : 0m04.

Points séparatifs de forme triangulaire.

LI - ALBINI - PATRONI - PR(*ovin*)
CIAE-MAVRETANIAE - CA(*esarien*)
SIS - FIL - VAL - FESTI - ET - L - F
ge ? MELLI - LATRONIANI - C - P -
DECRETO - CONCILI - PROV(*inciæ*)
MAURETANIAE - CAESAR(*iensis*)
H - R - I - R -

Il s'agit d'une décision de l'assemblée de la province, en vertu de laquelle furent conférés des honneurs (érection d'une statue ou banquet public). Le bénéficiaire en a pris du reste à sa charge tous les frais, se contentant de l'honneur h(*onore*). r(*ecepto*) i(*mpensam*) r(*emisit*). Le fragment ne dit pas pour quels services exceptionnels rendus à la colonie, les députés des villes ont voté cette récompense.

7o M. Agnelly, demeurant route d'Alger, a attiré mon attention sur une inscription (épitaphe d'esclave) qu'il a déposée récemment au musée, et que je suppose inédite

(elle ne figure pas dans le catalogue très complet que vient de publier la *Revue Africaine*).

Plaque de marbre (largeur : 0^m27, hauteur : 0^m62).

En haut, croissant dans un fronton. Sous l'inscription, dans une niche cintrée, une femme drapée tenant une grappe de raisin dans la main droite allongée, et une grenade dans la main gauche, contre la poitrine.

SATVRNINA · TI · CLAVDI
PLACIDI · SER*(va)* HIC · S*(ita)* · E*(st)* VIXIT AN*(s)*
XXX · TERTIVS · CONTVBERNA
LIS · POSVI*(t)*

« Saturnina, esclave de Tiberius Claudius Placidus. Ici elle est placée. Elle a vécu trente ans. Tertius, son compagnon de chambre, lui a élevé ce monument ».

8° De notre champ de fouilles de la propriété Grégory (entre la route de Ténes et la mer) proviennent deux fragments d'inscriptions, très mutilés.

1er Fragment (marbre, hauteur : 0^m18, largeur : 0^m17):

DINVM
IODIC
*(v)*IXIT AN *(nis)*
XIIII . M (cassure)

2e Fragment (marbre, hauteur : 0^m17, largeur : 0^m09) :

OS CR
I
d VLCI (cassure)

Nous avons rencontré, là, les restes d'une habitation modeste : un four de briques, un caniveau recouvert d'un dallage et qui descend jusqu'à la mer, et un puits taillé dans le roc. Nous y avons recueilli deux monnaies (à l'effigie de Juba II et de Ptolémée), un poids rectangulaire en bronze ($0^m05 \times 0^m04$, avec 0^m008 d'épaisseur), et un fer de lance très bien conservé, avec douille

pour l'emmanchement du fût (hauteur 0m16); (le tout déposé au musée).

10° M. le Curé de Cherchel m'a remis, pour le musée, deux fragments d'inscriptions, dont une en vers, commençant par *bis denos* et finissant par *fientes dixère* su*(premum)*, vante la loyauté du défunt (*fidus hic fuit*, etc.).

11° J'ai reçu aussi de M. le capitaine Julliot un fragment d'inscription, trouvé à trois kilomètres de la ville, sur la route de Ténès, et trop incomplet pour qu'on puisse en établir la signification. Il paraît se rattacher à l'époque de Trajan. Les lettres sont hautes et gravées sur une épaisse plaque de marbre :

GERMA
TEMP
VALER

12° M. Pisani Salvador vient de donner au musée un piédestal auparavant encastré dans le mur d'une maison lui appartenant (près des Thermes) qui porte l'inscription suivante.

(Hauteur de cette base honorifique : 1m05. largeur : 0m50) :

IVLIAE AVG
matri
Augusti
nostri
IVLIVS
TVRRANICVS
OB
HONOREM
AEDILITATIS (*t* et *i* lettres liées)
ANNO PROV
CLXXII

A Julia Augusta, Julius Turranicus, à l'occasion de son élévation aux honneurs de l'édilité, l'an de la province 172 — qui correspond (172 + 39 = 211) à l'an 211 de l'ère chrétienne.

La dédicace de ce magistrat municipal à Julia Domna (il en existe deux autres à Cherchel, l'une au musée, l'autre insérée dans le mur de l'hôpital) nous reporte à l'époque de l'empereur africain Septime Sévère, qui fut celle des grands travaux d'utilité publique entrepris dans ce pays.

13° Une inscription a été trouvée récemment près du rempart antique, à gauche de la route d'Alger, dans sa propriété, par M. le capitaine Chaudron, qui a eu l'obligeance de m'en donner communication, et qui la destine au musée.

Piédestal de pierre (hauteur 1m30, largeur 0m60). Encadrement rectangulaire constitué par une double moulure.

AELIAE FLAVINAE
CONIVGI
CLASSICI - PROC - AVG -
SANCTISSIMAE
FEMINAE
CANINIA SALSA
OB MERITA -

A Ælia Flavina, épouse de *Classicus* procurateur d'Auguste, très sainte femme, Caninia Salsa a élevé ce monument, par reconnaissance.

Cette inscription paraît donner le nom d'un gouverneur nouveau, *Classicus*, qui ne figure pas sur la liste des gouverneurs de Maurétanie, dressée par M. Pallu de Lessert ?

La dédicante, *Salsa*, porte le même nom (très rare) que la sainte de Tipaza, dont la légende et la basilique

ont été retrouvées il n'y a pas bien longtemps, et dont la famille était peut-être originaire de Césarée, c'est-à-dire de Cherchel.

14° M. Riffard, dont la propriété est en face des hypogées chrétiens mentionnés plus haut, a bien voulu me remettre, pour le musée, trois inscriptions funéraires qu'il a découvertes, il y a un certain nombre d'années, en construisant une cave.

L'une (plaque de marbre rectangulaire, hauteur 0m 28, largeur 0m 67), débute par une formule chrétienne substituée au *dis manibus*.

BONE MEMORIAE·SATVRINIVS·
ICC F QQVET HIN PACE FECIT MEM
ORIA (*m*) SVNA QVM FILIS SVIS·
VIXIT ANOS SEXSAGINTA·

A la bonne mémoire. Saturinius repose ici heureusement en paix. Suna, assistée de ses fils, a élevé ce souvenir. Il a vécu soixante ans. »

15° L'autre mentionne un Marcus Julius Victoritas, qui a vécu quatre ans et six mois :

DMS
M IVL VICTO
RITAS VIX (*it*)
AN (*nos*) IIII M (*enses*) VI

16° La troisième plaquette (hauteur 0m 34, largeur 0m 17) dont le bas est inséré dans du plomb, contient l'épitaphe d'un certain Ti (*bérius*) *Lauge* (?).

TILAV
GEHI (C)
QVIE
SCIT

VII. — Poteries

Outre ces inscriptions sur marbre, nous en avons quelques autres gravées sur des poteries dont les unes sont de fabrication locale, les autres, plus fines, à vernis rouge, d'importation italienne, ce qui fait que quelques estampilles de céramistes trouvées à Cherchel se rencontrent également à Pompeii.

Ainsi, nous avons recueilli quatre lampes romaines, dont une, ornée de deux palmes verticales, porte, en dessous, le nom du potier ALEXAN *(der)*. Une autre, découverte chez M. Grégory, montre un cheval ailé (Pégase), allant à droite. Elle est signée AGRI (c'est-à-dire « de l'atelier d'Agrius ou Agrios », car la plupart de ces potiers portent des noms grecs). Un fragment de plat rouge, trouvé dans nos fouilles du terrain des fortifications, présente, dans un cartouche rectangulaire, la signature HERIO (H et E lettres liées, ainsi que R et I), c'est-à-dire « de l'officine d'*Herius.* »

Un autre fragment de plat donne, en cursive, la signature OMN (l'*n* est barré d'un *i* transversal, de l'officine de *Manius* (?)

Un fragment d'amphore, à paroi très épaisse, avec un décor strié à la partie supérieure, porte, sur la panse une inscription incomplète, indiquant peut-être la capacité du récipient, qu'on calculait en *urnes, conges* et *sextarii :*

(casssure à gauche) XXXIIII S XXXVI

Parmi les fragments de poterie décorée rencontrés dans nos fouilles, plusieurs rappellent le premier âge du christianisme. Un fragment de plat rouge (largeur : $0^{m}16$), à pied, montre gravé au trait, au milieu de deux cercles concentriques, un poisson allant à droite. On sait (c'est du moins une des raisons alléguées pour expliquer ce symbolisme, et peut-être y en a-t-il d'autres, plus sérieuses) que le nom grec du poisson (*Ichthus*) com-

prend une série de lettres, où l'on voyait une abréviation de I(*esus*) ch(*ristos*) th(*eou*) u(*ios*) s(*oter*), c'est-à-dire Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur, ce qui avait fait du mot un mot de passe des initiés pour entrer dans les catacombes, et de la chose un emblème chrétien (et l'auteur de *Quo Vadis?* a tiré un heureux effet de cette banalité archéologique en montrant une jeune fille chrétienne qui signifie sa foi à un inconnu, rien qu'en dessinant sur le sable cet emblème). Sur deux autres fragments est une croix latine gemmée. Un autre est décoré de palmes disposées circulairement et séparées par de petites rosaces. Un cinquième fragment représente la tête d'une de ces madones bysantines nimbées, comme le Musée en possède déjà une, d'un travail rudimentaire.

VIII. — **Matériaux et fragments d'architecture**

Quant aux matériaux et fragments d'architecture que nous venons de déposer au musée, en voici la nomenclature :

Onze bases de colonnes ;

Un chapiteau corinthien (hauteur 0^m45), avec palmette;

Un chapiteau ionique avec fût cylindrique adhérent, et tailloir rectangulaire ($0^m34 \times 0^m26$) ;

Trois chapiteaux qui couronnaient des piliers quadrangulaires et qui sont décorés sur chacune de leurs quatre faces d'un vase à double anse et à pied, posé sur l'extrémité recourbée d'une feuille d'acanthe (l'un d'eux est reproduit dans une de nos planches, où il sert de support à une tête) ;

Une colonnette de marbre cannelée (support de vasque ?) s'élançant, comme une tige, d'un calice formé par les deux feuilles d'acanthe qui l'enveloppent à sa base (hauteur du fragment 0^m41) ;

Un fragment de frise décorée (plâtre), et une console de marbre bleuâtre, ornée d'une feuille d'acanthe minutieusement reproduite avec ses nervures ;

Une pierre de taille sur laquelle est dessinée une rosace à rayons curvilignes (diamètre 0^m32) ;

Deux lourds mortiers de marbre (0^m45 de diamètre), pourvus de deux becs ;

Un piédestal en forme d'autel (avec l'aiguière et la patère sur les faces latérales) ;

Vingt-sept petites bouteilles de terre cuite (employées pour l'allègement des voûtes) ;

Neuf briques de recouvrement, pourvues d'un double rebord, et striées sur une face par les doigts du potier (hauteur 0^m49 ; largeur 0^m36) ;

Quinze cônes en terre cuite qui accompagnaient ces briques et entraient peut-être dans l'ornementation de la toiture (l'un mesure 0^m30 de haut et se termine par un disque plat de 0^m11 de diamètre ; tel autre a 0^m20 de haut et 0^m07 d'assiette) ; (tous ces objets, comme quelques-unes des sculptures décrites ci-dessus, proviennent de chez M. Marcadal, donateur) ;

Une corniche de pilastre ornée de feuilles (marbre, largeur 0^m 42) ;

Une pomme de pin (marbre, hauteur 0^m 15) ;

Un chapiteau de pierre orné de deux spirales, imitation grossière des volutes ioniques (ces trois objets ont été trouvés chez M. Grégory) ;

Une plaque de marbre ayant fait partie d'un portail, et un beau linteau de marbre sculpté (provenant de chez M. Fonti François) ;

Enfin 2^m 70 de tuyau de plomb (0^m 07 de diamètre) non soudé, mais cylindré au marteau, et 1^m 80 de tuyau en terre cuite, constitué par de longues bouteilles de 0^m 44 de long et de 0^m 10 de diamètre, s'emboîtant les unes dans les autres.

Ces tuyaux, intéressants pour l'étude du réseau hydraulique de l'ancienne cité, nous les avons extraits de notre champ de fouilles du terrain des fortifications où nous avons pratiqué plusieurs tranchées. L'une a fait découvrir trois caniveaux parallèles (dont un de

bonne époque, régulièrement construit) venant de la direction des casernes, où sont les citernes antiques, et qui devaient alimenter le quartier de l'hippodrome. Dans la seconde, nous avons rencontré deux bases de colonnes, cimentées sur un mur, plusieurs colonnes, un chapiteau dorique, hauteur totale des trois membres de la colonne, base, fût et chapiteau, environ 3m 80 (restes d'un édifice dont il serait intéressant de poursuivre le déblaiement). Dans la troisième, nous avons recueilli quelques monnaies de Juba et des traces de peinture murale (le pied d'un personnage).

Tel est, Monsieur le Gouverneur, le bilan d'une campagne qui n'a guère duré que deux mois et nous a permis de faire entrer au musée de Cherchel six têtes antiques dont deux portraits intéressants, plusieurs statues, dont un dieu Mars et un berger praxitélien d'une exécution peu commune, deux sarcophages chrétiens, une mosaïque à figures, sans compter les inscriptions et les monnaies.

Elle a donné des résultats, surtout grâce au bienveillant concours que j'ai rencontré auprès de l'autorité militaire qui a libéralement mis à ma disposition une partie de l'outillage (prêté par le service du génie) et une partie de la main-d'œuvre (détenus du pénitencier de Douéra sous la direction de MM. Allard et Oudin, sergents), ainsi qu'auprès de l'Administration des domaines et de la Municipalité (1).

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'hommage de mon respectueux dévouement.

VICTOR WAILLE,
Professeur à l'École des Lettres.

---

(1) M. Munkel, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, Conseiller municipal de Cherchel et viticulteur, nous a, notamment pour la reconstitution ingénieuse et patiente de quelques statues en morceaux et pour la photographie des objets découverts, rendu très obligeamment les plus grands services.








BIBLIOTH
NATIONALE

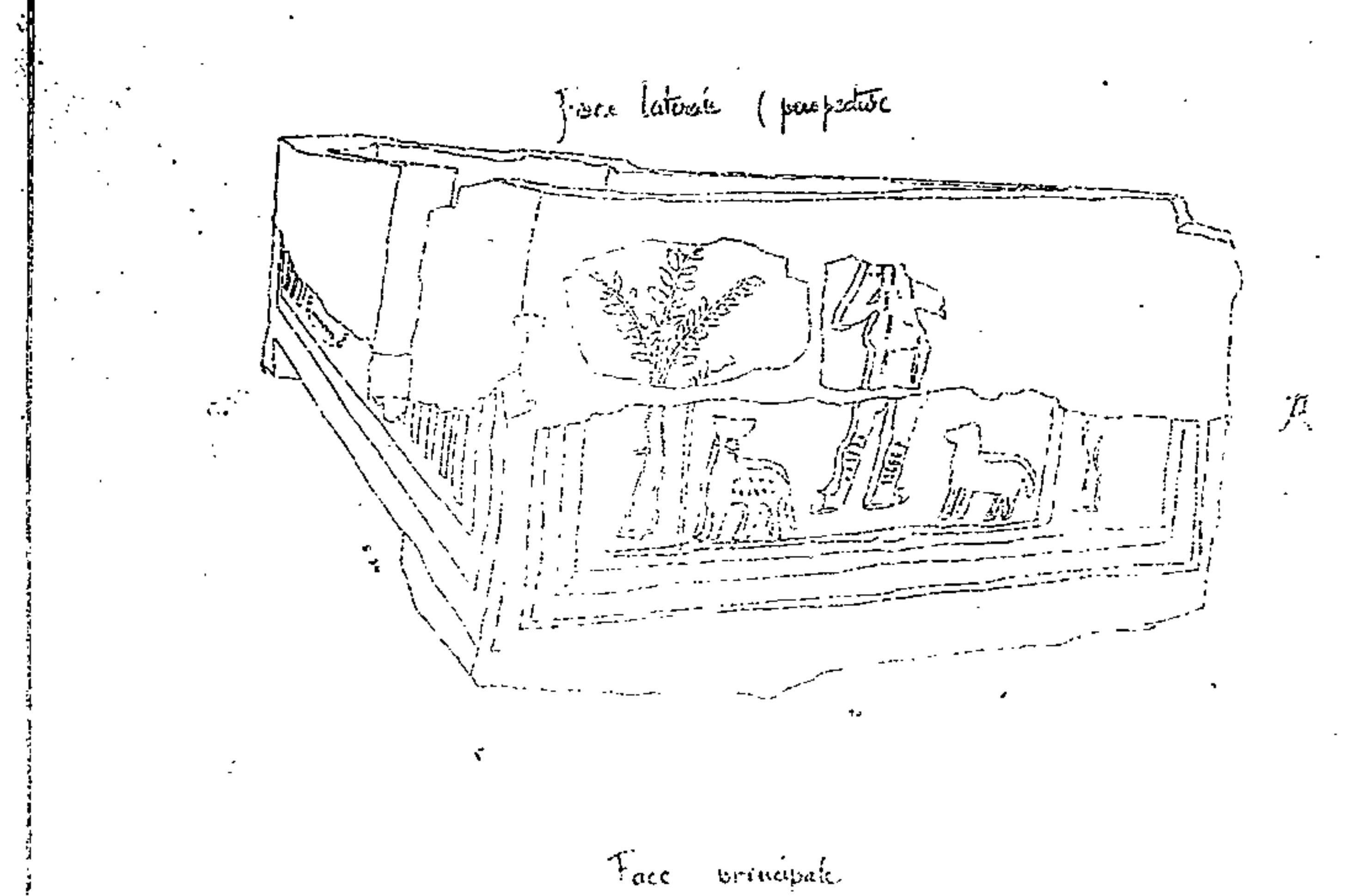


Mission archéologique de P. D. Waille en décembre 190[illegible]

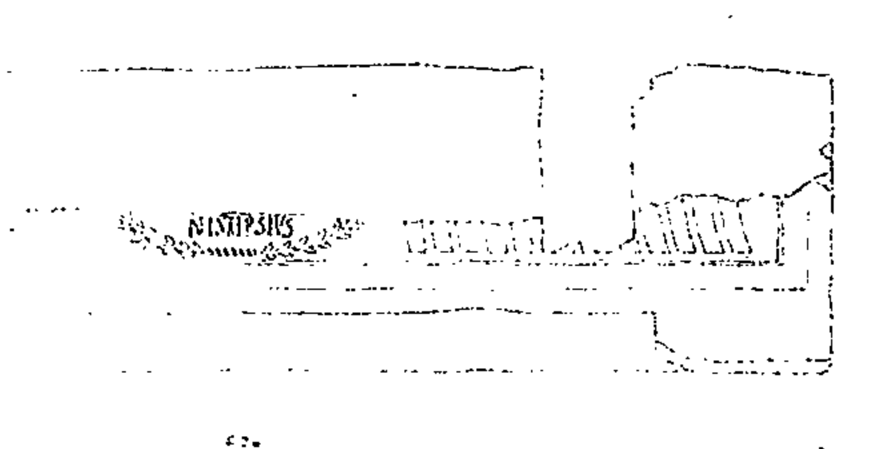
2.

CHERCHEL

Face latérale (perspective)



Face principale du sarcophage A ci-dessus.



Face latérale (perspective).

B.

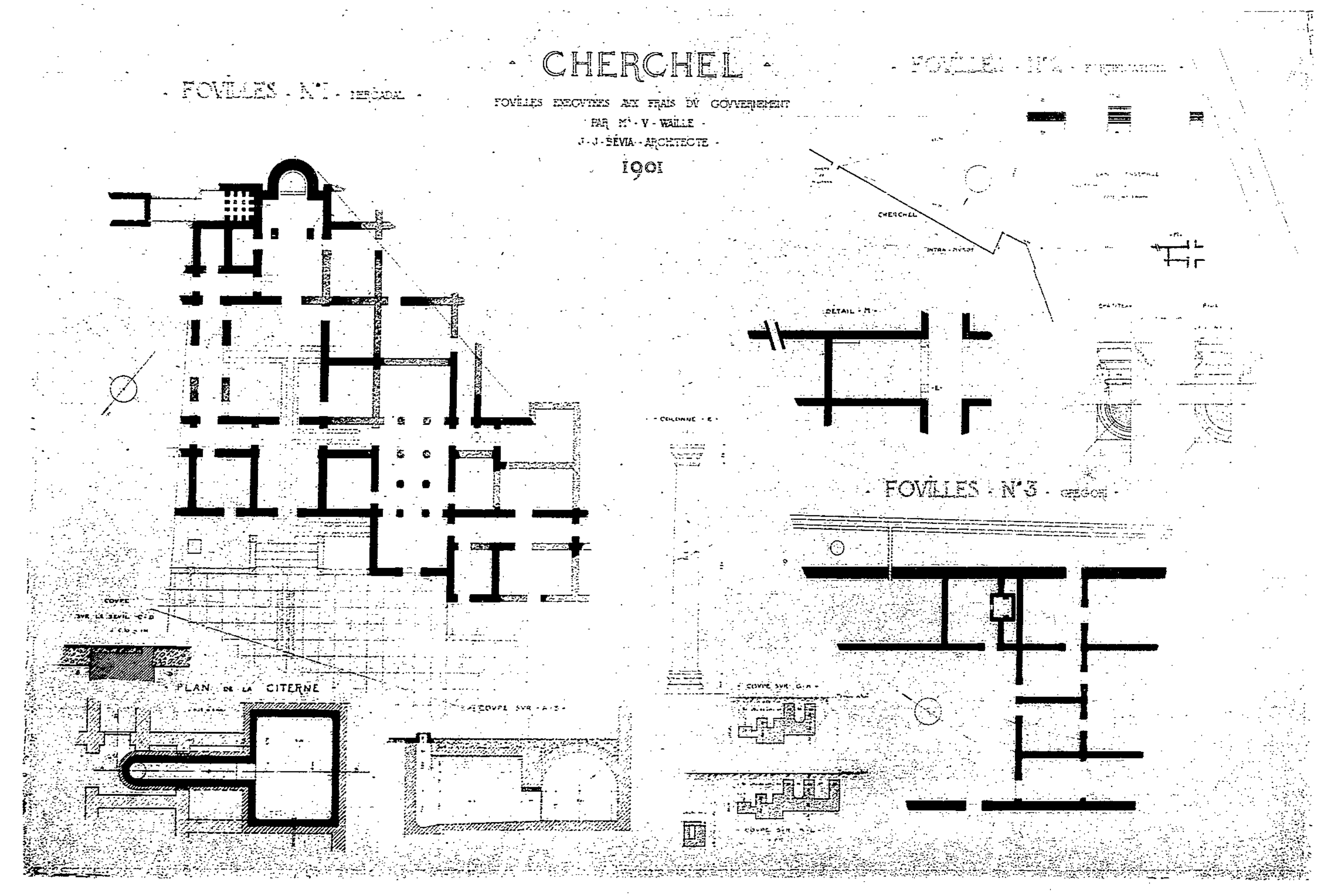
A et B — 2 sarcophages chrétiens provenant des fouilles de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Pl. VI

Cliché de Leroux. A. Leroux, Photograveur, Alger.



Cliché de Leroux. **Pl. VII** A. Leroux, Photograveur, Alger.



Cliché de Leroux.

Pl. VIII

A. Leroux, Photograveur, Alger.

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA GRANDE KABYLIE DE 1838 A 1851

Objet de cette étude. — Traité de la Tafna. — Note sur Ben-Salem. — Organisation donnée par Abd-el-Kader à la Grande Kabylie. — Camps retranchés du Fondouk et de Kara-Moustafa, poste du Boudouaou. — Abd-el-Kader parcourt la Kabylie pour se faire reconnaître comme sultan. — Sac des Ahl-el-Ksar par Ben-Salem en 1839. — Rupture du traité de la Tafna, dévastation de la Mitidja. — Le maréchal Valée dissipe les rassemblements kabyles du Bou-Zegza. — Les Kabyles attaquent la Rassauta et s'avancent jusque près d'Alger. — Engagement à la Maison-Carrée. — Évacuation du camp de Kara-Moustafa. — Ben-Salem attaque le blockhaus resté occupé, surprise de son camp par le général Changarnier et combat du Boudouaou le 19 septembre 1840. — Abandon du camp du Fondouk. — Échec de Ben-Salem à la Rassauta le 12 avril 1841. — Les hostilités reprennent entre les Oulad-ou-Kassi et les Oulad Mahi-ed-Din. — Razzia de Ben-Salem sur les Beni-Slyim. — Guerre entre les Maatka et les Flissat-oum-el-Lil. — Ben-Salem rétablit la paix entre les tribus. — Affaire des Beni-Méred le 11 avril 1842. — Ben-Salem se porte sur Bou-Saâda. — Soumission de l'agha Si Mohamed-ben-Mahi ed-Din. — Convocation de contingents dans les Nezlioua.

Cette étude fait suite à celle qui a été publiée dans la *Revue africaine* de 1876 sous le titre : « Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1830 à 1838 ». Elle formera, avec les autres notices que nous avons déjà publiées

dans cette revue à diverses époques (1), un ensemble qui donnera l'histoire complète de la Kabylie du Djurdjura depuis l'époque de la prise d'Alger, jusqu'à la soumission définitive de cette région, en 1857.

Dans le travail publié par la *Revue africaine* en 1876, nous avons raconté la participation de la Grande Kabylie à la défense d'Alger en 1830, les efforts faits par El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum, des Flissat-oum-el-Lil, pour combattre nos établissements dans la Mitidja, les luttes soutenues par les Oulad-ou-Kassi de Tamda contre les Oulad-Mahi-ed-Din de Taourga pour s'assurer la suprématie dans la vallée du Sébaou, la première apparition de nos troupes dans la plaine de l'Isser en 1837, enfin l'arrivée aux abords de la Kabylie de l'Émir El-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Mahi-ed-Din et l'organisation qu'il a donnée au pays avec Si Ahmed-Taïeb-ben-Salem comme Khalifa, El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum comme Agha des Flissa et Bel-Kassem-ou-Kassi comme Agha du Sébaou.

Pour bien comprendre l'importance de l'apparition d'Abd-el-Kader en Kabylie, il est nécessaire de nous reporter au traité de la Tafna qui a réglé nos relations avec lui.

Ce traité, daté du 30 mai 1837, établissait une sorte de protectorat : Abd-el-Kader reconnaissait la souveraineté de la France en Afrique, et nous laissions sous son autorité absolue les provinces d'Oran, de Titeri et d'Alger en nous réservant, dans ces deux dernières provinces, des territoires dont les limites étaient indiquées. La province de Constantine était laissée en dehors et l'émir n'avait rien à y prétendre.

---

(1) Voici, dans l'ordre de leur publication, les articles auxquels nous faisons allusion : 1870, *Histoire d'un chérif de la Grande Kabylie.* — 1874, *les Imessebelen.* — 1875, *les Oulad-ben-Zamoum.* — 1881 à 1884, *Histoire du chérif Bou Bar'la.* — 1885, *Expédition du général Blangini en Kabylie.* — 1898, *Soumission des Beni-Yala.* — 1898 à 1902, *Notes et documents sur l'insurrection de la Grande Kabylie de 1856-1857.*

Abd-el-Kader s'engageait à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque sans l'autorisation de la France. Nous lui fournissions la poudre, le soufre et les armes dont il aurait besoin, et il nous payait un tribut annuel en bœufs et en grains.

Le territoire que nous lui abandonnions était beaucoup plus vaste que celui sur lequel il avait jamais étendu son autorité, mais, avec les idées d'occupation restreinte qui étaient à l'ordre du jour à cette époque, nous avions voulu le faire puissant pour nous décharger sur lui du soin de maintenir l'ordre dans les tribus et de les empêcher de faire des incursions de pillage sur le territoire réservé. Il devait, en quelque sorte, entourer nos possessions d'une zone protectrice.

La rédaction défectueuse des articles 2 et 3 de ce traité, fixant les limites du territoire réservé à la France, donna lieu tout de suite à des difficultés. Voici des extraits de ces articles :

« Art. 2. — La France se réserve :

. . . .

Dans la province d'Alger :

Alger, le Sahel, la plaine de la Mitidja, bornée à l'est jusqu'à l'oued Khedera *et au-delà ;* au sud, par la première arête de la première chaîne du petit Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blida et son territoire ; à l'ouest, par la Chiffa jusqu'au coude du Mazafran, et de là, par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Coléa et son territoire ; de manière à ce que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français.

Art. 3. — L'Émir administrera la province d'Oran, celle de Titeri et la partie de celle d'Alger qui n'est pas comprise à l'ouest dans la limite indiquée par l'art 2. Il ne pourra pénétrer dans aucune autre partie de la Régence ».

Abd-el-Kader prétendait que notre limite à l'est était

l'oued Khedera et que les mots *et au-delà* étaient une superfétation et ne signifiaient rien, tandis que nous soutenions que ces mots signifiaient que nous avions le territoire au-delà sans aucune limite. Il est certain que la délimitation manquait absolument de clarté; les apparences étaient plutôt en faveur de l'interprétation de l'Émir.

Quoi qu'il en soit, l'apparition de l'Émir en Kabylie en décembre 1837 devait être regardée par nous comme une violation du traité de la Tafna. Il est vrai que ce n'était pas la première fois que le fait se produisait, puisqu'au mois d'octobre précédent Abd-el-Kader avait jeté les bases de sa domination dans la province de Constantine en prenant comme Khalifa de la Medjana Abd-es-Slam-el-Mokrani dit et Toubal (le boiteux).

Abd-el-Kader, après avoir soumis à son autorité la ville de Bou-Saâda (1), était arrivé à Chellala le 16 décembre 1837 et s'était ensuite porté à Hammam-Ksenna dans l'Ouennour'a. C'est là que Si Ahmed-Taïeb-ben-Salem, qui va désormais jouer un rôle important dans l'histoire de la Grande Kabylie, était allé au devant de lui pour lui offrir ses services; Abd el Kader le nomma Khalifa du Sébaou. C'est sous ce titre que le désigne Léon Roches, qui se trouvait au camp de l'Emir, dans une lettre datée du camp de Ouennour'a 19 décembre 1837.

C'est le même jour qu'arriva au camp M. Garavini, consul d'Amérique à Alger, qu'Abd el Kader avait mandé près de lui pour affaires commerciales (2). D'après un article figurant au *Moniteur* du 9 janvier 1838, M. Garavini a trouvé à ce camp 450 tentes, 1,800 fantassins, 600 cavaliers et 4 canons formant l'armée régulière. Avec les irréguliers il y avait en tout 5,000 hommes.

Le nouveau Khalifa, Si Ahmed-Taïeb-ben-Mohamed-ben Salem, que nous appellerons simplement Ben Salem,

(1) *Annales algériennes* de Pelissier de Raynaud, p. 251.

(2) Abd-el-Kader avait voulu le prendre comme son consul à Alger, mais le gouvernement lui avait refusé l'exequatur.

appartenait à une famille de Cheurfa dont le berceau était au Sous Marocain. Cette famille, ayant alors pour chef Si Salem-ben-Makhelouf, était venue s'établir en Kabylie au commencement du XVIe siècle, quelque temps avant l'occupation d'Alger par les Turcs. Si Salem-ben-Makhelouf avait fondé dans les Beni-Djad, confédération kabyle qui comptait 21 petites tribus (1), une zaouïa qui prit le nom de Sidi Salem, nom qui passa à la tribu dans laquelle elle avait été construite. Les nouveau-venus ne tardèrent pas à prendre une grande influence, et la famille devint l'objet d'une grande vénération de la part des Kabyles.

Le gouvernement turc, qui eut souvent besoin de recourir à l'influence des chefs de la zaouïa, leur accorda divers privilèges ; ils furent même autorisés à commander sans contrôle les deux fractions des Zoui et des Beni Chafa qui composaient la tribu des Oulad-Sidi-Salem et une partie de celle des Metennan, et à y percevoir les impôts à leur profit.

Au moment de notre conquête d'Alger, le chef de la famille était Si Mohamed-ben-Salem ; ce marabout fut blessé mortellement dans les guerres intestines qui eurent lieu dans la période d'anarchie qui suivit la chute du gouvernement Turc, et son fils aîné Si Ahmed-Taïeb, dont nous nous occupons, prit en main les affaires de la zaouïa. Grâce à son caractère énergique et à l'ascendant religieux qu'il exerçait sur les Kabyles, il réussit bientôt à mettre fin aux désordres et à rétablir la paix entre les tribus.

C'était un homme intelligent, instruit, ne manquant pas de droiture et de sagesse et qui cherchait à entraîner plutôt par la persuasion que par la violence. Sans être précisément un homme de guerre il était très actif et savait bien tenir sa place à la tête d'un goum. C'était un

(1) Par suite de groupements qui ont été faits plus tard, il ne restait plus dans les Béni-Djad que huit tribus au moment de leur passage en territoire civil.

musulman intransigeant qui regardait comme un devoir de religion de combattre le chrétien sans trève ni merci.

Voici le portrait qu'a fait de lui le Général Daumas (*La Grande Kabylie*, p. 143) : « C'est un homme de taille moyenne ; il a la barbe et les yeux noirs, la peau blanche, les dents belles ; son âge doit être aujourd'hui (en 1847) quarante à quarante-cinq ans. On le dit sage et très bon musulman ; il a prouvé longtemps par des sacrifices de tout genre son attachement à ses principes religieux. Les tolbas le citent comme un homme instruit, laborieux et plein de dignité dans ses manières ; les guerriers vantent sa prudence au conseil, sa bravoure dans le combat, et les Arabes mêmes son habileté à manier un cheval ».

Abd-el-Kader alla camper à Bordj-Bouïra, puis il porta ses troupes en territoire contesté, à Bou-Derbala, dans la tribu de Koulour'lis des Zouatna, qui nous était soumise, mais qui, incapable de résister, s'était mise à sa discrétion. Comme pour ses projets ultérieurs l'Emir croyait utile de faire un exemple retentissant, il choisit à cet effet cette tribu, composée de descendants de Turcs, qui n'avait aucune attache dans le pays. Il la frappa d'une énorme contribution et, sans lui donner le temps de la réunir, il lança sur les villages ses cavaliers qui les mirent à sac de la manière la plus complète ; 52 Zouatna, 10 femmes et 2 enfants y périrent et les malheureux habitants se virent tout enlever, même leurs vêtements.

On lira dans l'ouvrage du général Daumas déjà cité (p. 169) le récit de ce sanglant épisode et de la mise à mort du caïd Birem, qui avait reçu l'investiture du maréchal Clauzel. C'était une véritable bravade. Le maréchal Valée (1) envoya immédiatement des troupes au Fondouck, et l'Emir, ne voulant pas en arriver encore à

(1) Le maréchal Valée avait été nommé gouverneur général en remplacement du général Damrémont, tué au siège de Constantine le 12 octobre 1837.

une rupture complète, se décida à reprendre, le 26 décembre, la route de Médéa (1). La razzia des Zouatna avait eu lieu le 24 décembre 1837.

Pendant le court séjour qu'il fit à Bou-Derbala, Abd-el-Kader donna un commencement d'organisation à la Kabylie; il présenta aux notables rassemblés le khalifa qu'il leur avait donné en remplacement du piteux Si El Hadj-Ali-ben-Sidi-Saadi et fit choix comme agha d'El Hadj-Mohamed-ben-Zamoum pour les Flissa et de Bel Kassem-ou-Kaci comme agha du Sebaou.

Nous avons raconté longuement dans la *Revue africaine* de 1876 les antécédents de ces deux hommes qui étaient on ne peut mieux choisis pour ces hauts commandements (2).

El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum devait avoir sous son autorité, en outre des tribus des Flissat-oum-el-Lil, les Guechtoula, Abid, Harchaoua, Nezlioua, Beni-Khalfoun, Zouatna, Ammal et Khachna. Bel-Kassem-ou-Kassi avait les Ameraoua et toutes les tribus de la vallée principale du Sébaou où il réussirait à se faire obéir. On avait aussi fait entrer dans son aghalik les tribus des Issers, mais par suite de guerres intestines qui ne tardèrent pas à éclater, il ne put jamais y asseoir son autorité.

Quant à l'ancien rival de Bel-Kassem-ou-Kassi, El-Hadj-Aomar-ou-Mahi-ed-Din, il ne reçut d'abord aucun commandement, Abd-el-Kader ayant été avisé des relations qu'il avait entretenues avec les Français; mais, un peu plus tard, il fut nommé agha pour les Ameraoua-

(1) Voir dans les *Annales algériennes* de Pelissier de Raynaud, p. 257, 2e vol., les motifs du brusque départ d'Abd el Kader.

(2) Il y avait un homme qui aurait pu aspirer au commandement du Sébaou, c'était Ali-Mançour, des Oulad-bou-Khalfa, guerrier renommé qui avait une grande influence sur les tribus kabyles de son voisinage, mais il avait été tenu à l'écart. Il mourut subitement en 1839 lorsque l'Emir alla visiter les Issers, et le bruit courut que Bel-Kassem, redoutant sa rivalité, l'avait fait empoisonner ; mais rien n'autorise à y croire.

Tahta, les Beni-Ouaguennoun et les tribus des environs de Dellys.

Le khalifa Ben-Salem s'était réservé le commandement direct des Beni-Djad et des tribus du haut de la vallée de l'Oued-Sahel. Les Beni-Sliman relevaient du khalifa de Titeri, Mohamed-ben-Aïssa el-Berkani ; leur agha était Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din, chef de la zaouïa de Bou-Mali. Ce marabout n'ayant pu s'entendre avec El-Berkani, Abd-el-Kader le fit passer peu après dans le commandement du khalifa Ben-Salem.

La venue d'Abd-el-Kader avait désorganisé le commandement indigène que nous avions établi dans les tribus limitrophes de la Mitidja, et les maraudeurs kabyles avaient repris une nouvelle audace. Leurs déprédations devinrent si intolérables que le maréchal Valée se décida à faire établir deux camps retranchés, l'un auprès du Fondouk, l'autre à sept kilomètres plus loin, à Kara-Moustafa. A l'Oued-Boudouaou il existait déjà une redoute : on la fit compléter par un blokhaus servant de réduit et on confia la garde de ce poste à des Koulour'lis des Zouatna, qui avaient quitté leur pays à la suite de la razzia d'Abd-el-Kader. Les camps retranchés furent occupés le 25 mars 1838.

Dans les premiers temps de son commandement, Ben-Salem habita Bordj-Sebaou apres avoir fait restaurer à son usage, par les Ameraoua, l'ancien bordj turc qui était resté abandonné depuis 1830. Il y demeura environ un an, mais il n'y amena jamais sa famille qui était demeurée dans les Beni-Djad.

Afin de lui donner les forces nécessaires pour se faire obéir, Abd-el-Kader lui constitua un bataillon de réguliers ; il lui envoya un agha des troupes, six siafs et un matériel de 122 tentes, 600 habillements complets avec armement et équipement, et Ben-Salem n'eut plus qu'à recruter les hommes, ce qui était une tâche facile en Kabylie.

Ben-Salem commença par faire payer aux tribus des

Issers l'achour et le zekkat et il leur donna des caïds. Moustafa-ben-Aomar, à qui nous avions donné le commandement de tous les Issers en 1837 (voir la *Revue africaine* de 1876, p. 209) fut obligé d'aller se réfugier à Alger. On l'y accueillit très bien et on lui promit de le rétablir bientôt dans son commandement; mais, ne voyant rien venir et se trouvant à bout de ressources, il finit par se résigner à faire sa soumission à Ben-Salem.

Le khalifa alla aussi à Dellys et il y nomma comme caïd el mersa (caïd du port), Mouloud-ben-el-Hadj-Allal, qui occupait déjà cet emploi (1). La famille de cet indigène était adonnée depuis longtemps au commerce et elle y avait acquis une fortune considérable; lui-même avait quelques barques de cabotage pour son trafic avec Alger et avec les tribus kabyles du littoral. C'était un homme d'un caractère bon et généreux, très aimé de tous ceux qui avaient affaire à lui et qui jouissait d'une grande influence locale. Il avait éte emmené en ôtage, en mai 1837, lorsqu'un vapeur et une gabare avaient été envoyés à Dellys pour exiger la soumission de la ville et le payement d'une amende infligée par le gouverneur général, en punition d'une razzia exécutée par les Kabyles, le 9 de ce mois, sur la Reghaïa.

Le khalifa avait fait payer assez facilement les impôts aux tribus de la plaine, mais à l'égard de celles de la montagne il ne pouvait guère compter que sur leur bon vouloir; or, comme les Kabyles sont, de leur nature, peu généreux, ce bon vouloir rapportait peu. Comme il lui fallait faire vivre ses réguliers et les gens du makhezen, il dut faire argent de tout et il se mit à vendre les emplois de caïd. Ces ventes se renouvelèrent si souvent que,

---

(1) Sa lettre de nomination, datée d'oual doul haïdja 1253 (26 février 1838) portait ceci : Si Ahmed-Taïeb-ben-Mohamed-Salem, khalifa du sultan, nomme capitaine el mersa de Dellys Mouloud-ben-el-Hadj-Allal.

Le cachet portait : Mohamed-ben-Salem 1237 (1821-1822).

dans les Isser-Drœu par exemple, il n'y eut pas moins de neuf caïds nommés dans l'espace de cinq ans. Ces pratiques déconsidéraient son autorité. Ses agents, qui n'avaient pas de solde bien régulière, commettaient des exactions qui indisposaient les populations ; d'un autre côté, les Ameraoua se plaignaient amèrement de la préférence aveugle qu'il montrait en faveur des gens de son pays qui l'avaient suivi et à qui il donnait tous les emplois. Pour faire cesser ces plaintes il confia aux Ameraoua la perception de la maouna (subside pour la guerre sainte), sachant bien qu'ils sauraient se faire leur part. Cet impôt produisit 45.000 francs.

Ben-Salem alla porter à l'émir tout l'argent qu'il avait pu recueillir, en février 1839 ; il le trouva à son camp de Bou-Khorchefa près de Miliana, où il était venu à son retour de son expédition d'Aïn-Madi (1). Ben-Salem s'était fait accompagner par l'agha El-Hadj-Aomar-ben-Mahieddine de Taourga ; comme ils n'avaient apporté que 60.000 francs, ils furent assez mal accueillis par l'émir, et l'agha reçut une remontrance à cause de la richesse de ses vêtements et de ses armes qui contrastait avec la pauvreté du don.

Abd-el-Kader sentait bien que le traité de la Tafna ne pourrait avoir une longue durée ; aussi, pour se préparer aux éventualités, provoqua-t-il une réunion de tous les khalifas, aghas, caïds et notables pour y débattre cette question. La réunion eut lieu à Miliana le jour de l'Aïd-el-Kebir (24 février 1839) ; la guerre sainte y fut proclamée en principe, sauf à attendre pour l'entreprendre une occasion favorable.

Dans le même ordre d'idées, Abd-el-Kader entreprit, dans le courant de l'été 1839, une tournée dans la Grande Kabylie pour s'y faire reconnaître comme sultan, étudier les ressources de ce pays qui approvisionnait les mar-

(1) Abd-el-Kader mit le siège devant le Ksar d'Aïn-Madi le 5 juin 1838 et l'occupa le 12 janvier 1839.

chés d'Alger et juger du parti qu'il pourrait tirer de ses populations nombreuses et guerrières.

Il arriva subitement à Bordj-Bouïra, suivi seulement d'une centaine de cavaliers de l'ouest. Il y fut reçu par son khalifa Ben-Salem, qui le conduisit à son habitation de Bordj-bel-Kherroub et de là à Bordj-Bor'ni. La présence d'un tel homme dans leurs montagnes produisit une vive impression sur les Kabyles, qui accoururent en foule pour le visiter.

A Bor'ni, il installa comme caïd des Guechtoula, sous les ordres d'El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum, Si Ahmed-ou-bel-Kassem des Mzala (Flissat-oum-el-Lil) chef de la zaouïa de Sidi Ali-ben-Yahia au village de Taka et parent par alliance de Ben-Salem. Il lui assigna comme résidence l'ancien bordj turc et lui fit donner une garde de 10 askars par le khalifa. Si Ahmed-ou-bel-Kassem ne sut pas asseoir son autorité sur les Guechtoula, et au bout de quelques mois il rentra dans sa tribu (1).

Abd-el-Kader parcourut dans tous les sens la partie la plus facilement accessible de la grande Kabylie ; ses principales stations (2) furent : le Khemis des Maatka, la zaouïa des Ouled-Sidi-Ali-ou-Moussa, Tizi-Ouzou, Dellys, la zaouïa de Sidi-Amar-Chérif près du Bou-Berak dans les Isser, Haouch-Nkhal dans les Isser-ouled-Smir, la zaouïa de Bou-Merdès, les Beni Aïcha, le Timzrit point culminant des Flissat-oum-el-Lil, Tiguenatin, village habité par El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum, Sidi-Namen et Tamda dans les Ameraoua.

Se faisant alors accompagner par les chefs des Flissa et des Ameraoua, il se rendit à Akbou dans l'oued Sahel, chez les Beni R'obri, les Beni Ourlis, à Toudja, à

(1) Les Kabyles lui avaient donné le nom de caïd El-Barouag parce qu'il s'était fait apporter par corvées, pour servir de litière, des charges de feuilles d'asphodèle.

(2) Voir dans la *Grande Kabylie* du général Daumas (p. 191) l'itinéraire suivi par Abd-el-Kader et les incidents de son voyage.

Tamzalt, patrie de la famille des Ouled-ou-Rabah et chez les Aït-bou-Messaoud près de Bougie. Là il reçut un message du commandant supérieur de cette place, qui était le lieutenant-colonel Bedeau, et les Kabyles toujours soupçonneux, se figurèrent qu'il entretenait des correspondances avec les Français dans le but de les trahir. Des menaces violentes éclatèrent, et l'émir dut se sauver précipitamment en remontant l'oued Sahel. Près de l'oued Amazir, le cheikh Ben-Daoud voulut lui barrer le passage avec des forces considérables, et il ne dut son salut qu'à l'intervention d'El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum et principalement du cheikh Amzian-Oulid-ou-Rabah. Ben-Salem et les aghas rentrèrent alors chez eux et Abd-el-Kader continua à remonter l'oued Sahel.

Dans cette tournée, sauf dans la dernière partie de son voyage, Abd-el-Kader avait reçu un très bon accueil des populations kabyles et elles n'avaient fait aucune difficulté pour le reconnaître comme sultan, mais à la condition qu'elles conserveraient toute leur indépendance. Quand il leur avait parlé d'achour et de zekkat, il s'était heurté à un refus absolu; les Kabyles voulaient bien concourir à la guerre sainte par des dons volontaires, mais ils ne voulaient pas être imposés arbitrairement. Pour ce qui concernait la guerre contre les chrétiens, ils s'étaient dits prêts à défendre énergiquement leur territoire s'il était attaqué, mais ils avaient montré peu d'empressement à le suivre en dehors de leur pays.

Dans son trajet de retour, Abd-el-Kader campa à Tibahirine, en face des Beni-Mançour. Les Mecheddala, les Cheurfa et les Beni-Mançour lui apportèrent la diffa, et Si El-Djoudi, marabout des Beni-bou-Drar, personnage très influent dans les tribus du Djurdjura, arriva à sa rencontre avec des contingents de Zouaoua qui saluèrent le sultan par des décharges de leurs armes.

Le lendemain Abd-el-Kader alla camper à El-Gaa dans les Beni-Aïssi, et cette petite tribu reçut l'ordre de fournir la diffa; elle apporta simplement un kouskous

de farine d'orge avec une sauce de fèves cuites à l'eau pour l'arroser; les Beni Aïssi n'avaient pas jugé à propos de tuer des moutons pour fêter le passage du sultan. On n'osa pas présenter une pareille diffa à Abd-el-Kader, qui se passa de souper; les Zouaoua la mangèrent seuls. L'émir fit des observations à Si El-Djoudi sur la manière dont il avait été traité par une tribu qu'il avait dit tenir à sa discrétion, et le marabout kabyle, quand Abd-el-Kader l'invita à continuer à l'accompagner, eut peine à s'y décider, car il craignait que ce dernier ne fît éclater son ressentiment lorsqu'il aurait autour de lui les goums des Hamza. Il se décida néanmoins à le suivre et, quand on arriva à Bouïra, Abd-el-Kader lui donna l'investiture comme agha du Djurdjura, en mettant sous ses ordres toutes les populations de la montagne à partir des Beni Meddour vers Bougie, aussi loin qu'il pourrait étendre son autorité.

A partir de Bouïra, l'émir reprit le chemin de l'ouest. Le nouvel agha Si El-Djoudi frappa les Beni-Aïssi d'une amende de 1,500 boudjoux.

Au mois d'octobre 1839, Ben-Salem mit à sac la petite tribu des Ahl-el-Ksar, dans la vallée de l'oued Sahel. Cette tribu, qui comptait une population de 2.000 âmes, habite trois villages : Oulad-Rached, Oulad-Abd-Allah et Zeriba, groupés en tête d'un petit affluent de l'oued Zaïane appelé Ir'zer-bou-Roumi, qui limite à l'ouest une vaste étendue boisée et sauvage connue sous le nom de blad Hanif (1) ; le village des Sebkha comptant 750 habitants, situé à 8 kilomètres à l'est, obéissait au même chef, qui était Abd-Allah-ben-Hammal. Les Ahl-el-Ksar

(1) La forêt de Hanif, repaire de bêtes féroces, autrefois repaire de brigands, s'étend parallèlement à l'oued Sahel sur une longueur de 25 kilomètres, de l'oued Marir' à l'Irzer-bou-Roumi, qui prend dans sa partie inférieure le nom d'oued Becheloul, et sur une largeur moyenne de 6 kilomètres. C'est un pays d'un aspect morne et désolé qui est complètement inhabité. Le sol schisteux, dépourvu de terre végétale, n'est pas propre à la culture, sauf sur quelques points un peu plus favorisés ; on n'y trouve que des pins d'Alep

appartenaient à l'Ouennour'a du sof de Biad-Oudenou et faisaient partie du commandement du khalifa d'Abd-el-el-Kader, Si Ahmed-ben-Amar. Ce personnage, qui était

---

et de maigres broussailles, le pays est presque complètement dépourvu d'eau.

Si l'on en croit la tradition, Hanif était autrefois très peuplé; on y comptait 40 villages dont les ruines existent encore et dont les noms ont été presque tous conservés. On a pu nous citer 22 de ces villages dont les principaux étaient Bordj-Taksebt, résidence du chef du pays, et Tar'rout-Gouizoulan qui était un lieu de refuge pour les gens de la région quand ils étaient menacés d'un danger. Chacun des 40 villages avait à sa tête un chef qu'on appelait Djouad, et au-dessus d'eux tous, était un chef unique qu'on appelait Azenkat (c'était peut-être un nom de famille). Le pays dépendait du sultan d'El-Kelaa des Beni-Abbès.

Comment toute cette population pouvait-elle vivre dans un pays dépourvu d'eau? On ne peut se l'expliquer, mais les ruines qui sont là témoignent de l'exactitude du fait.

Toujours d'après la tradition, l'Azenkat quitta son bordj de Taksebt 7 ans avant la construction d'Alger, c'est-à-dire au X[e] siècle de notre ère, pour aller s'établir sur l'emplacement d'Imellahen, où est aujourd'hui le village des Sebkha, afin d'y exploiter les sources salées qui avaient été découvertes par un berger et dont il voulait garder pour lui seul le produit. On ajoute que l'Azenkat, afin de s'assurer sans contestation la propriété de ces sources, égorgea le berger qui lui en avait révélé l'existence.

A cette époque trois frères descendant d'Hassen de Séguiat-el-Hamra (Maroc) vinrent s'établir dans le pays ; l'un d'eux, nommé Zid se fixa auprès de l'Azenkat dont il épousa la fille ; le second, Bouzid, s'établit aux Oulad-Trif de Bordj-bou-Arréridj et le troisième, Ranem, alla habiter à Mokenin dans les Oulad-Salem d'Aumale. La famille de l'Azenkat et celle de Zid furent l'origine des Sebkha, dont une fraction porte encore le nom d'Izenkaten, Les terres de cette petite tribu sont encore partagées en deux grandes portions, dont l'une appartient collectivement aux descendants de l'Azenkat et l'autre aux descendants de Zid : les portions cultivées sont devenues des propriétés individuelles. Les salines ont été partagées primitivement de la même manière : leur production annuelle peut être évaluée à 7.000 quintaux métriques de sel.

Pour expliquer le dépeuplement de Hanif, les indigènes disent qu'à une époque qu'ils ne peuvent préciser, le pays a été dévasté par des nuées d'oiseaux qui mangeaient les récoltes et, qu'après plusieurs années de disette, la famine avait forcé les habitants à émigrer pour aller chercher ailleurs des moyens d'existence ; il n'était resté que les gens vivant du produit des salines.

un simple marabout de la tribu des Oulad-Sidi-Aïssa, avait été investi par l'émir du commandement de tout le pays qui s'étend d'Aumale à Bou-Saâda, en même temps que Si Hassen-ben-Azzouz, marabout de Tolga, l'avait été pour la région de Biskra et Si Mohamed-ben-Ahmed-ben-Abd-es-Slam El-Mokrani dit Toubal (boîteux) l'avait été pour la Medjana, c'est-à-dire en octobre 1837 (1).

Abd-el-Kader n'avait pas assigné à ses khalifas des limites territoriales bien définies, chacun d'eux étendait son autorité aussi loin qu'il pouvait; or Si-Ahmed-Taïeb-ben Salem n'avait pas pu admettre que les Ahl-el-Ksar, qui étaient à portée de sa main, à 25 kilomètres de Bouïra, un des centres de son commandement, ne fussent pas sous sa dépendance.

Ben-Salem leur écrivit successivement trois lettres pour leur réclamer l'achour et le zekkat, en ajoutant qu'ils seraient astreints à fournir des hommes pour le service militaire : l'achour et le zekkat, les Ahl-el-Ksar les auraient bien payés, mais c'était le service militaire qu'ils ne pouvaient se décider à accepter. Ils refusèrent donc de se soumettre, bien qu'ils n'eussent à opposer à Ben-Salem que 300 fantassins et une soixantaine de cavaliers.

Le Khalifa, trouvant l'occasion bonne pour faire un exemple retentissant qui contribuerait à asseoir son autorité, marcha contre les Ahl-el-Ksar avec ses réguliers renforcés par 600 hommes que lui avait envoyés son collègue Ben Allal et avec les goums de la région. Il s'arrêta deux jours sur l'Oued Zaïane d'où il leur envoya encore, sans plus de succès, des émissaires pour

(1) Le commandement du khalifa Si Ahmed-ben-Amar comprenait tout l'Ouennour'a, les Oulad-Aïssa, Oulad-Ali-ben-Daoud, Oulad-Abd-Allah, Oulad-Sidi-Hadjerès, Sellamat, Oulad-Sidi-Brahim, Ahl-ben-Saâda, Oulad-Madi, Oulad-si-Hamla, Souama et Hodna. Si Ahmed-ben-Amar a fait sa soumission peu après la reddition de l'émir et il a été d'abord interné à Médéa ; nous le retrouverons plus tard.

les amener à se soumettre. Il alla alors établir son camp à Bou-Menazel (la carte au 50,000e porte Mechta-bou-M'nazem), et il incendia les azibs que la tribu possédait de ce côté, ainsi que les meules de paille. Le lendemain, qui était le 10 octobre 1839, de grand matin, il marcha sur les villages rebelles qui n'étaient plus qu'à 9 kilomètres.

Les Ahl-el-Ksar, et les Sebkha qui étaient venus les rejoindre, s'étaient rassemblés en armes, mais ils n'avaient fait aucun préparatif de défense comme barricades ou tranchées (1) ; ils n'avaient rien fait pour empêcher le passage du ravin profond à berges escarpées couvrant deux de leurs villages, ceux des Oulad-Rached et des Oulad-Abd-Allah. Ils n'avaient pas même songé à mettre en sûreté leurs femmes et leurs troupeaux, comme les indigènes ne manquent pas de le faire en pareille circonstance.

Le chikh Abd-Allah-ben-Hammal s'était porté avec tout son monde, cavaliers et fantassins à la rencontre des assaillants. Ben-Salem, avant d'attaquer, voulut essayer une dernière fois l'emploi de la persuasion, et il envoya en avant un parlementaire nommé Kouider-ben-Abbès des Beni-Amar avec quelques cavaliers. Celui-ci n'eut pas le loisir de remplir sa mission, car un nommé Mhamed-ben-Ali-ben-Hammich, sans tenir compte de l'anaïa qui couvre les parlementaires, fit feu sur le groupe et atteignit dans ses vêtements Salah ben Sahnoun des Metennan, chaouch des Ben-Salem. Les Ahl-el-Ksar voulaient faire un mauvais parti à l'homme qui venait de commettre cette violation du droit des gens, mais il était trop tard pour éviter les conséquences de cette action irréfléchie. Kouïder-ben-Abbès avait fait demi-tour avec ses cavaliers et était parti au galop pour

(1) Les villages des Ahl-el-Ksar, bâtis en pierre à la manière kabyle, n'ont en rien l'aspect de villes ; ils n'avaient ni ksar ni redoutes pour les protéger, comme l'a dit le général Daumas (*La Grande Kabylie*, p. 209).

rejoindre le khalifa poursuivis par les rebelles qui continuèrent à s'avancer vers Bou-Menazel.

Bientôt on aperçut les troupes de Ben-Salem qui marchaient aux sons de leur musique, les réguliers sur le chemin de Zeriba et les cavaliers sur celui conduisant aux Oulad-Rached. Les Ahl-el-Ksar voyant leurs principaux villages menacés par les goums, se débandèrent aussitôt et coururent à la défense de ceux-ci. Les femmes et les enfants fuyaient déjà en désordre vers les bois ; les cavaliers de Ben-Salem, contournant les villages, coururent leur couper la retraite et les rabattirent vers les Oulad-Abd-Allah en faisant beaucoup de prisonniers ; l'infanterie après avoir enlevé Zeriba rejoignit les goums au village des Oulad-Abd-Allah. Dans cette affaire, vingt hommes et une femme des Ahl-el-Ksar trouvèrent la mort, les uns tués dans le combat, les autres décapités après avoir été faits prisonniers. Le chikh Abd-Allah-ben-Hammal était parmi les morts. Les cadavres que Ben-Salem ne voulut pas laisser enlever, restèrent sans sépulture livrés à la dent des chacals.

Le combat terminé, le Khalifa fit installer son camp près de la fontaine des Oulad-Rached ; une soixantaine de femmes qui avaient été faites prisonnières y furent amenées et elles y demeurèrent trois jours ; elles ne furent mises en liberté que lorsque les Ahl-el-Ksar eurent fait leur soumission, promettant de payer une contribution de guerre.

Pendant 19 jours, Ben-Salem resta campé aux Oulad-Rached vidant les silos et livrant tout au pillage et à l'incendie ; il exigea des Ahl-el-Ksar une amende de 2,000 douros et des Sebkha une amende de 1,050 douros ; ces sommes furent payées.

Le dix-neuvième jour du sac des Ahl-el-Ksar, Ben-Salem apprit le passage aux Portes de fer de la colonne conduite par le maréchal Valée et le Duc d'Orléans (28 octobre 1839), et il se mit précipitamment en retraite. Les Ahl-el-Ksar s'étaient réfugiés dans les tribus envi-

ronnantes, laissant des éclaireurs dans les bois entourant leurs villages pour observer les mouvements de Ben-Salem ; en voyant la retraite précipitée des envahisseurs, les éclaireurs appelèrent les gens de leurs tribus qui s'attachèrent à l'arrière-garde du Khalifa, cherchant à reprendre le plus qu'ils pourraient du butin emmené ; ils y réussirent en partie.

La tribu envoya, le 29, une députation au camp français qui était établi aux Beni-Mançour pour demander du secours contre Ben-Salem, mais les députés ne trouvèrent pas d'interprète pour se faire comprendre, et voyant les officiers causer avec animation et faire des gestes dont ils ne discernaient pas la signification, ils eurent peur et ils s'éclipsérent en tapinois ; dès qu'ils furent hors de vue ils se sauvèrent à toute vitesse.

Ben-Salem en se retirant avait emmené avec lui une vingtaine de prisonniers ; plusieurs s'enfuirent en chemin, les autres furent conduits au bordj de Bel-Kherroub et ils ne furent mis en liberté qu'en payant rançon.

Le maréchal Valée ne fit qu'une grand'halte aux Beni-Mançour ; les gens de cette tribu et les Cheurfa lui portèrent, moyennant payement, l'orge nécessaire aux besoins de la colonne ; le bivouac fut établi à Kaf-Radjela, où les Beni-Aïssi fournirent également de l'orge.

Le 30 octobre, la colonne française occupa l'ancien fort turc de Bouïra, qui ne fut pas défendu ; sur le rempart gisaient 15 canons sans affûts. Le 31, nos troupes campèrent au pont de Beni-Hini sur l'Isser, le 1er novembre au Fondouk et, le 2, elles firent leur entrée à Alger ; elles n'avaient eu à essuyer que quelques coups de fusil à l'arrière-garde en passant à hauteur des Beni-Djad.

Si El-Djoudi, le nouvel agha des Zouaoua, montra une grande colère aux tribus qui avaient fourni des denrées aux Français ; il mit en prison et à l'amende les notables des Beni-Mançour et des Cheurfa ; quant aux Beni-Aïssi, contre lesquels il avait déjà eu à sévir, comme nous

l'avons vu, après le passage de l'Emir, il leur réserva un châtiment exemplaire. Il convoqua les contingents des tribus des deux versants du Djurdjura et il les porta à l'attaque des coupables. Les Beni-Aïssi, qui ne comptaient qu'une population de 650 âmes, ne pouvaient songer à défendre les cinq villages qu'ils possédaient, et ils concentrèrent tous leurs moyens de défense dans celui d'Ir'il-Tizerouïn, le mieux en état de résister. Les Zouaoua et les Mecheddala attaquèrent ce village par l'est et les Beni-Yala par l'ouest ; les Beni-Ouassif (tribu des Zouaoua) construisirent une sorte de blockhaus en madriers sur un gros olivier situé au-dessous du village assiégé et, de cette position, ils empêchaient les Beni-Aïssi de sortir de chez eux ; les Beni-Yala établirent également, de leur côté, une sorte d'affût sur un olivier fermant l'autre issue.

Les Beni-Aïssi, comprenant qu'ils ne pourraient résister à leurs adversaires, négocièrent secrètement avec les Beni-Yala qui les firent sortir par l'issue qu'ils gardaient et les emmenèrent à leur grand village d'Açameur dans le Djurdjura ; leurs maisons restées sans défenseurs furent livrées au pillage et à l'incendie. Les Zouaoua avaient été très mécontents de voir leur proie leur échapper, aussi y eut-il entre les tribus des deux versants du Djurdjura, des guerres qui durèrent plusieurs années et pendant lesquelles les Beni-Aïssi durent continuer à habiter au milieu des Beni-Yala.

Abd-el-Kader, qui n'attendait qu'un prétexte pour rompre avec nous, le trouva dans cette marche par les Portes-de-Fer, qu'il considéra comme une violation du territoire qui lui appartenait ; il adressa des protestations au Gouvernement, des négociations eurent lieu et, finalement, il envoya le 18 novembre au maréchal Valée une déclaration de guerre. L'Emir, qui se montrait si chatouilleux pour un simple passage de troupes à travers le territoire contesté, ne s'était d'ailleurs pas fait

faute de violer lui-même le traité de la Tafna en s'emparant de la partie sud-ouest de la province de Constan tine, province sur laquelle l'article 3 du traité énonçait formellement qu'il n'avait rien à prétendre.

Les trois Khalifas d'Abd-el-Kader, Ben Allal à Miliana, Berkani à Médéa et Ben-Salem en Kabylie, avaient l'ordre de commencer en même temps leur mouvement agressif sur la Mitidja et de ne pas agir isolément. Ben-Salem avait rassemblé tous ses contingents dans le Bou-Zegza, en tête de l'Oued-Khedera, attendant le signal, et le 20 novembre (1), quand il distingua dans l'ouest la fumée des incendies allumés par ses collègues, il lâcha la bride aux bandes kabyles qui attendaient avec impatience l'heure de la curée et qui se précipitèrent comme un torrent, au nombre de plus de 2000 cavaliers et fantassins, sur la Mitidja, en passant entre les postes français sans s'en occuper. Toutes les fermes européennes furent saccagées par le fer et le feu, de même que les haouchs occupés par les indigènes ; les colons qui purent échapper au massacre durent se réfugier précipitamment sur Alger, et les Arabes, dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, n'eurent d'autre parti à prendre que de passer à l'ennemi. La riche plaine de la Mitidja fut transformée en un désert.

Nos troupes, disséminées dans une foule de postes, avaient été dans l'impossibilité de s'opposer à cette invasion et elles avaient même éprouvé des échecs. Ainsi, le 20 novembre, les Hadjoutes s'étaient emparés d'un petit convoi se rendant de Boufarik à l'Oued-el-Aleug et avaient massacré en entier l'escorte composée d'une trentaine d'hommes ; le 21, 1 500 cavaliers débouchant

(1) Il y avait déjà eu auparavant des actes d'hostilité, mais ils avaient été isolés ; ainsi, le 10 novembre, le commandant Raphel avait été attiré dans une embuscade par les Hadjoutes et il avait été tué avec le lieutenant Wittenstein ; le 15 et le 16, les tribus des environs de Blida avaient tiraillé sur le camp sans aucun résultat.

de la Chiffa avaient attaqué un détachement près de l'Oued-el-Aleug et avaient tué 106 hommes et 2 officiers.

L'Émir Abd-el-Kader songeait à aller attaquer Alger, et il comptait beaucoup pour une opération de cette importance sur les nombreux guerriers de la Kabylie qui avaient une grande réputation de bravoure ; il arriva subitement au camp de Ben-Salem et il lui prescrivit de convoquer immédiatement pour la guerre sainte le ban et l'arrière-ban de toutes les tribus qu'il avait placées sous son autorité. Les Kabyles accoururent en masse à cet appel et ils formèrent un rassemblement de fusils véritablement remarquable, dont le campement fut établi sur le Boudouaou. Abd-el-Kader, dans une harangue chaleureuse, leur proposa de marcher sans hésiter sur Alger pour en chasser les chrétiens; mais, contre son attente, il éprouva un refus formel; les Kabyles ne demandaient pas mieux que de piller nos établissements, mais ils ne voulaient pas s'engager dans une entreprise aussi lointaine qui les retiendrait longtemps hors de chez eux. Il les conduisit alors à l'attaque de la redoute du Boudouaou, espérant que le succès dont il se croyait certain les encouragerait à aller plus loin, mais cette épreuve n'aboutit qu'à une déception, par suite de l'héroïque résistance de la petite garnison qui occupait ce poste. Après une journée entière de combat, les montagnards n'ayant pu entamer nos lignes sur aucun point furent pris de découragement et, le soir même, ils se dispersèrent, ne laissant au camp que les chefs qui les avaient amenés.

L'Émir, atterré au spectacle de cette désertion, comprit qu'il ne pourrait rien tirer des Kabyles hors de leurs montagnes et renonça à ses espérances ; il quitta le camp de Ben-Salem en lui enlevant toute son infanterie régulière, qu'il employa à renforcer les troupes des beyliks de Médéa et de Miliana.

Avec les contingents dont il disposait, Ben-Salem se borna, jusqu'à nouvel ordre, à empêcher les relations

commerciales qui s'étaient établies entre Alger et la Kabylie.

Au mois d'avril 1840, le Khalifa avait formé de nouveau des rassemblements considérables vers le Bou-Zegza. Le maréchal Valée, qui préparait en ce moment son expédition sur Médéa, ne voulut pas laisser derrière lui ces forces menaçant nos établissements de la Mitidja, et il organisa, au camp du Fondouck, une colonne de 4.000 hommes dont il alla prendre le commandement. Il partit de cette position le 19 avril au matin et marcha sur le camp de Ben-Salem ; celui-ci ne crut pas devoir accepter le combat, et il se retira dans la direction du Hamza en s'arrêtant avec ordre de mamelon en mamelon. Le Maréchal le poursuivit ainsi sur un trajet de 20 kilomètres jusqu'à l'oued Zitoun, où il établit son bivouac; l'ennemi s'établit en face de lui.

Le lendemain, au jour, quand le maréchal voulut reprendre sa poursuite, les Kabyles avaient disparu, et il n'eut plus qu'à reprendre le chemin du Fondouk.

Le 25 avril, deux à trois cents cavaliers de Ben-Salem attaquaient, à la Rassauta, un groupe d'Arabes qui nous étaient restés fidèles et ils leur tuèrent quelques hommes.

Le Maréchal ayant franchi la Chiffa, le 27 avril, pour marcher sur Médéa, Ben Salem profita du départ de nos troupes pour faire de nouvelles incursions jusqu'aux portes d'Alger. Le 28 avril, il s'avança jusqu'à Birkadem. Le 15 mai, les maraudeurs kabyles arrivèrent jusqu'au café des Platanes, à 3 kilomètres d'Alger, ravageant quelques habitations et tuant quelques hommes. Un cavalier arabe avait même enlevé une jeune femme d'une grande beauté, l'avait jetée sur le devant de sa selle et fuyait avec sa proie, lorsque le mari, qui était un maraîcher, lui tira un coup de fusil au risque d'atteindre sa femme ; le ravisseur tomba mort et la femme fut sauvée.

Le même jour, ces maraudeurs eurent encore un engagement avec la garnison du fort de la Maison-Carrée dans lequel un des fils d'El-Hadj Mohamed-ben-Zamoum,

nommé Hamdan, fut tué d'un coup de canon ; une dizaine de Kabyles avaient également trouvé la mort dans cette affaire.

Dans le courant de septembre 1840, le Maréchal fit évacuer le camp retranché de Kara-Mustapha, sur la rive gauche du Boudouaou, à 1.500 mètres de cette rivière ; mais, pour garder la ligne de l'oued Khedera, il y fit conserver une petite garnison dans un blockhaus en pierre construit avec soin, qui servait de réduit. Dès que Ben-Salem eut appris la rentrée au Fondouk des troupes de Kara-Mustapha, il se porta sur ce point avec quelques contingents et soumit à un blocus étroit la garnison du blockhaus, qui, ne pouvant plus sortir pour aller à l'eau, se trouva bientôt dans une position critique ; le Khalifa appela en même temps des contingents considérables pour s'opposer aux efforts que nous pourrions tenter pour dégager la garnison. Les troupes du Fondouk étant trop peu nombreuses pour risquer une sortie à 7 kilomètres de distance, il fallut en faire marcher d'Alger.

Une colonne mobile de 1.200 hommes d'infanterie et 400 chasseurs à cheval fut formée à la Maison-Carrée sous les ordres du général Changarnier. Le général mit ses troupes en marche le 17 septembre, à 8 heures du soir, et, après un trajet de 28 kilomètres, il tombait le lendemain à la pointe du jour sur le camp de Ben-Salem, qui s'attendait si peu à cette brusque agression qu'il ne s'était pas gardé. La surprise fut complète, le Khalifa, à peine vêtu et abandonnant tout, n'eut que le temps de sauter sur un cheval non sellé et non bridé et qui n'était pas même désentravé. Les Kabyles, rejetés en désordre sur la rive droite du Boudouaou, cherchèrent à prendre position sur le plateau où se trouve la koubba de Sidi-Salem, mais le général Changarnier, qui les suivait l'épée dans les reins, ne leur donna pas le temps de se reformer et il les fit attaquer de front et par la gauche. L'infanterie du Khalifa fut mise en pleine déroute ; ses goums, qui avaient accepté le combat, furent abordés par les

chasseurs d'Afrique avec une telle vigueur qu'ils furent bientôt dispersés. Le lieutenant-colonel Tartas, du 1er Chasseurs d'Afrique, dont c'était le début en Algérie, tua d'un coup de sabre l'ancien caïd des Issers, Mustafa-ben-Omar qui, abandonné par nous, avait été obligé, comme nous l'avons vu, de faire sa soumission à Ben-Salem. « C'était un fort honnête homme, dit Pelissier de Reynaud dans les *Annales Algériennes* (t. II, p. 105) et un vaillant guerrier; il mourut bravement de la main d'un brave ennemi au moment où il cherchait à rallier ses cavaliers. Tous les Français qui l'ont connu, le général Changarnier entre autres, l'estimaient et le regrettèrent. »

Dans cette affaire, 129 cadavres sont restés sur le terrain; 17 prisonniers, 40 chevaux, 200 fusils, quelques mulets sont tombés entre les mains de nos soldats; un tambour de la nouba de Ben-Salem, le tapis, les éperons et le cachet même de ce chef furent les trophées de la victoire. Nos pertes n'ont été que de 1 tué et 6 blessés.

Cette rude leçon découragea complètement Ben-Salem qui fut longtemps à reparaître dans la Mitidja.

Au mois de mars 1841 le camp du Fondouk ayant été abandonné à son tour par ordre du général Bugeaud, qui était arrivé à Alger comme gouverneur général le 22 février, le Khalifa y fit prendre des matériaux abandonnés, pour les travaux de son bordj de Bel-Kharroub, qu'il faisait fortifier. Les Kabyles avaient presque cessé leurs courses de pillage dans la Mitidja; pourtant, un parti de maraudeur fut encore taillé en pièces, dans ce même mois de mars, sur l'Harrach, par la gendarmerie de Kouba et on lisait dans un ordre général du 12 avril 1841 le fait suivant : « Aujourd'hui, 400 chevaux de l'est commandés par Ben-Salem sont venus attaquer des indigènes amis établis à la Rassauta. M. le lieutenant Pellé est parti de la Maison-Carrée avec 300 tirailleurs indigènes, a marché sur les Arabes, les a mis en fuite, en a tué plusieurs et les a poussés jusqu'à Sidi-Khaled;

il a eu 7 hommes blessés. Cet officier montre en toutes circonstances beaucoup de résolution..... »

Ce fut la dernière incursion (1) de Ben-Salem dans la Mitidja, où il n'y avait d'ailleurs plus rien à prendre. Les Kabyles songeaient à rétablir leurs relations commerciales avec Alger, qui leur étaient aussi profitables qu'à nous ; à cet effet, El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum et les Flissat-oum-el-Lil autorisèrent par écrit les tribus des Isser à faire leur soumission aux Français afin qu'ils pussent servir d'intermédiaires pour le commerce. Les démarches de soumission qui s'ensuivirent ayant été acceptées, on donna pour caïd aux Isser le nommé Saïd-ben-Guennan, d'El-Guenanna, tribu des Isser-Drœu, mais l'autorité de ce chef indigène fut encore, pendant longtemps, plutôt nominale que réelle.

La guerre contre les chrétiens n'avait pas absorbé les Kabyles au point d'amener les sofs à faire trève à leurs rivalités ; ainsi, pendant que les contingents de Ben-Salem étaient rassemblés au Bou-Zegza, Bel-Kassem-ou-Kassi et (El-hadj) Aomar-ben-Mahi-ed-Din ne manquaient pas une occasion de continuer leurs anciennes querelles. Ben-Salem, appelé par sa situation à mettre l'accord entre les deux rivaux, donnait le plus souvent tort à (El-hadj) Aomar-ben-Mahi-ed-Din, qu'il n'appréciait pas au même degré que son rival. El-hadj Aomar, mécontent de cette préférence, avait, par ressentiment, chargé son frère Mhamed-ben-Mahi-ed-Din, qui était resté à Taourga, de travailler à détacher des Oulad-ou-Kassi les Zmoul des Ameraoua-fouaga. Mohamed-ou-Kassi, frère de Bel-Kassem, qui était resté de son côté à Tamda, eut connaissance des intrigues qui avaient lieu à ce sujet dans les Abid-Chémlal ; il tomba un jour sur cette zmala et lui infligea une razzia complète. Mhamed-ben-Mahi-ed-Din, aidé par Allal-ben-Mohamed Sr'ir de Dra-ben Khedda et par Ali ou Dachen de Bordj-Sebaou, riposta

(1) Nous parlons d'incursions qu'il ait dirigées en personne.

en traitant de même la fraction des Oulad-ben-Saïd de Dra-ben-Khedda qui tenait pour les Oulad-ou-Kassi. La querelle s'étendit aux tribus voisines, les Beni-Zmenzer tenant pour les Oulad-Mahi-ed-Din et les Beni-Khalifa, Beni-Aïssi et Beni-Ouaguennoun ayant un sof en faveur de chacun des adversaires.

Le bruit de ces dissensions arriva au camp de Bou-Zegza : les deux rivaux se querellèrent devant Ben-Salem, chacun d'eux rejetant sur l'autre la provocation, (El-hadj) Aomar s'esquiva du camp pour regagner sa tribu et Bel-Kassem en fit autant. Ce dernier se trouvait en de mauvais termes avec les Isser, et il dut traverser le territoire des Flissat-oum-el-Lil avec l'aide d'El-hadj-Mohamed-ben-Zamoum, qui le conduisit jusqu'au tnin des Betrouna. Une première rencontre eu lieu à Sebt-el-Kedim, et les hostilités durèrent environ deux ans ; mais ce ne fut qu'une guerre d'escarmouches et de razzias avec des périodes de paix ; Bel-Kassem-ou-Kassi n'y eut pas le dessus, il ne pouvait plus dépasser les Oulad-bou-Khalfa.

Au printemps de 1841, Ben-Salem exécuta une razzia sur les Beni-Slyim qui refusaient de payer l'impôt ; il avait à cette époque, son camp à Cherak-Teboul dans les Beni-Mekla (Flissat-oum-el-Lil) entre l'Oued-Djemaa et son affluent de droite l'Oued-Cheraga. Il avait avec lui les cavaliers des Beni-Djad, des Khachna et des Isser ; Bel-Kassem-ou-Kassi et (El-hadj) Aomar-ben-Mahi-ed-Din prirent part à cette opération, mais chacun d'eux n'amena que quelques cavaliers. Les Beni-Slyim n'essayèrent même pas de se défendre, on leur prit leurs troupeaux et on leur fit payer une forte amende.

C'est dans ces circonstances que les notables de Taourga et des Ameraoua s'entendirent pour porter plainte à Ben-Salem, un jour qu'il assistait au marché du tnin de Bar'lia, contre Bel-Kassem et contre (El-hadj) Aomar, qui, pour satisfaire leur ambition, leur faisaient supporter les maux de la guerre ; ils lui déclarèrent

qu'ils ne voulaient plus ni de l'un ni de l'autre et lui demandèrent de leur retirer leurs commandements. Le Khalifa, qui appréciait la valeur de ces deux hommes, ne voulut pas y consentir, mais il s'employa à amener ceux-ci à faire la paix ; il n'y réussit qu'un peu plus tard, au moment de commencer les labours de l'hiver. Cette paix durait à peine depuis un mois lorsque les Maatka en vinrent aux prises avec les Flissa.

Ce n'était pas la première fois que ces tribus étaient en guerre : en 1835, pendant que les Flissa se battaient contre les Isser (1), ils s'étaient encore trouvés engagés dans de sanglants démêlés où avaient pris parti, non seulement les Maatka (2), mais encore toutes les tribus des Beni-Sedka et des Guechtoula et toutes celles comprises entre l'Oued-Aïssi et le Timezrit.

Le nouveau différend dont nous nous occupons avait pris naissance dans les Beni-Arif, fraction des Flissa enclavée entre les Beni-Khalifa et les Maatka. Les Maatka, poussés par Bel-Kassem-ou-Kassi qui leur avait promis son appui, voulaient s'annexer cette fraction qu'ils croyaient devoir leur revenir, d'après la topographie du pays, l'Oued-el-Kseub paraissant devoir être la limite naturelle entre eux et les Flissa. Ils avaient mis dans leurs intérêts deux hommes influents des Beni-Arif, qui leur avaient créé un sof assez important particulièrement dans le village d'El-Menacera. Une nuit, les gens de ce sof introduisirent secrètement dans ce village une troupe nombreuse de Maatka ; puis, tous ensemble, ils attaquèrent les gens de l'autre sof dans les villages d'Iberkanen et d'Izanouten des Beni-Arif qui tenaient pour les Flissa ; ils les chassèrent devant eux et les poursuivirent jusque dans les oliviers qui sont au bas des pentes vers l'Oued-el-Kseub. Les gens des

(1) Voir la *Revue Africaine* de 1876, p. 201.

(2) Le *Moniteur* du 18 septembre 1835 porte ce fait divers : « Les Maatka et les Beni-Issa (probablement Beni-Aïssi) sont en guerre avec Ben Zamoum », qui fixe la date de ces évènements.

Oulad-Yahia-Moussa, grande fraction des Flissat-oum-el-Lil, qui habite en face des Beni-Arif, de l'autre côté de la rivière, entendant la fusillade, se portèrent la nuit même au secours des expulsés ; ceux des fractions voisines accoururent également, un violent combat eut lieu et les Maatka finirent par être chassés des Beni-Arif ; leur entreprise avait échoué.

Les Flissa firent la paix avec le sof dissident des Beni-Arif, et, pour éviter toute nouvelle tentative de rupture, ils se firent livrer comme otages Ali-ou-Chaban et Amar-ou-Bouzzou, et ils les confièrent à la garde de Si Ahmed-Agoujil des Haïdouça ; de plus ils démolirent leurs maisons et mirent dans les villages des Beni-Arif, une garde de 50 hommes de la fraction des Oultaïa et de 50 hommes de celle des Oulad-Yahia-Moussa ; ces hommes s'installèrent dans les propriétés des expulsés qu'ils furent autorisés à cultiver à leur profit. Les choses restèrent en l'état pendant un certain temps.

La fin de 1841 et le commencement de 1842 furent signalés par de petite coups de main opérés sur les tribus limitrophes de la Mitidja.

Dans les premiers jours de décembre le lieutenant Pellé avec 150 gendarmes maures fit une razzia de 200 bœufs et 800 moutons et chèvres, près de l'Oued-Corso, contre les Beni-Mestina (fraction des Khachna) qui avaient commis des actes répréhensibles.

Le 29 janvier 1842, dans une reconnaissance faite dans les montagnes au-delà des Beni-Zerouala, et Beni-Saada, sur la route du Hamza, une dizaine d'indigènes, parmi lesquels était le caïd Aomar, des Beni-Guemidi, furent tués et une razzia de 300 bœufs, chèvres et moutons fut opérée.

Au printemps de 1842, la guerre s'alluma de nouveau dans la vallée de l'Oued-Bor'ni, voici dans quelles circonstances. Les Mechtras étaient divisés en deux sofs, ayant pour chefs, l'un Salem-Ir'ersaten, l'autre Sliman-naït-Sliman, qui se disputaient la supréma-

tie ; Salem avait mis dans ses intérêts les Maatka, les Beni-Khalifa, les Betrouna, les Beni-Douala, les Beni-Aïssi, les Aït-Abd-el-Moumen, les Ouadia, les Beni-Koufi et les Beni-bou-R'erdane, tandis que Sliman avait pour lui les Beni-Zmenzer, les Beni-Mahmoud, les Beni-Mendès, les Beni-Smaïl, les Abid d'Aïn-Zaouïa et de Bor'ni et les Flissat-Oum-el-Lil.

Chacun des deux sofs avait convoqué ses partisans dans les tribus alliées dans le but de leur faire occuper les villages où il avait la majorité afin d'en chasser l'autre sof ou de le réduire à merci ; les Maatka et les tribus marchant avec eux se réunirent au-dessous des Aït-Imr'our dans l'Oued-Mechtras, tandis que les Flissa et les tribus du même sof se rassemblaient dans la plaine des Mechtras du côté d'Aïn-Soultane ; la bataille devait s'engager le lendemain.

Dans la nuit, les deux chefs de sofs des Mechtras réfléchissant à ce qui allait arriver se dirent que s'ils introduisaient des étrangers chez eux, ils seraient mangés sûrement par les deux partis ; ils firent donc la paix et ils firent connaître à leurs alliés qu'ils n'avaient plus besoin d'eux et qu'ils n'avaient qu'à rentrer dans leurs tribus.

Pour ne s'être pas dérangés inutilement, les Flissa proposèrent à leurs alliés de profiter de leur réunion pour vider une querelle qu'ils avaient avec les Maatka. Ces derniers cultivaient au quartier de Tizi-Tmeur, entre l'Oued-Bor'ni et l'Oued-el-Hammam, des terrains qu'ils avaient conquis sur la forêt de Bou-Mahni par des défrichements successifs en employant l'incendie comme auxiliaire ; les Flissa, retournant contre eux l'argument que l'Oued-Bor'ni (qui prend plus en aval le nom d'Oued-el-Kseub, puis d'Oued-Bougdoura) était la limite entre leurs territoires respectifs, prétendaient que ces terrains devaient être à eux.

Le vieil El-hadj-Mohamed-ben-Zamoum était depuis quelque temps gravement malade et il était hors d'état

de s'occuper des affaires de la confédération ; il se faisait remplacer par son khalifa Mohamed-Amzian-ou-Khelif des Beni-Mekla. Ce dernier commandait donc les contingents, et il avait avec lui le petit-fils du vieux chef, Ali-ou-el-Haoussine-ben-Zamoum (1), alors âgé de 16 ans qui faisait sous ses ordres ses premières armes. Mohamed-Amzian conseilla aux contingents alliés d'aller dévaster les récoltes en herbe des Maatka à Tizi-Ameur et brûler les azibs qu'ils y avaient construits. Cette invitation ayant été acceptée, on se mit en route par le chemin qui passe près du bordj turc de Bor'ni.

Les assaillants montèrent à l'attaque par trois routes : les Beni-Mendès et Beni-Smaïl prirent celle d'Azib-Chikh, les Abid, qui étaient à cheval, suivirent le meilleur chemin allant d'Aïne-Zaouïa à Bou-Korraï (la carte porte Tir'ilt Natebach) et les Flissa passèrent par la route d'Ir'arbien et par celle d'El-Khaloua qui conduisent à Bou-Aokal (la carte porte Bel-Kharroub).

Les Maatka, qui avaient vent de ce projet, s'était portés avec leurs alliés sur les terrains en litige par un chemin beaucoup plus court ; les Aït-Zaïm et Aït-Ahmed (fraction des Maatka), avec Taguemount-ou-Kerrouch, les Aït-Mesbah, les Aït-Abd el-Moumen et les Beni-Douala se postèrent à Bou-Korraï ; tous les autres contingents firent face aux Flissa à Bou-Aokal.

Les Beni-Mendès et les Beni-Smaïl, en faisant leur ascension, eurent trois hommes tués ; ils n'en demandèrent pas davantage et reprirent le chemin de leurs montagnes. Les Abid étaient conduits par Driouch, cavalier fameux d'un courage éprouvé qui avait juré de faire boire son cheval à Tizi Ameur ; Driouch fut tout d'abord tué et les Abid, le voyant tomber, s'enfuirent dans la plaine. Les Flissa de leur côté avaient commencé vigou-

(1) Ce jeune homme est devenu un peu plus tard notre agha des Flissa. Son père El-Haoussine-ben-Zamoum, fils aîné d'El-hadj-Mohamed, avait été tué aux Oulad-Moussa en 1835 (voir la *Revue Africaine* de 1876, p. 203).

reusement leur attaque et ils faisaient des progrès ; mais lorsque les défenseurs de Bou-Korraï se trouvèrent libres, ils arrivèrent à la rescousse, et les Flissa durent céder après avoir subi des pertes considérables. Ils avaient eu 72 tués et blessés et avaient laissé huit des leurs entre les mains des Maatka, qui leur coupèrent la tète avec des faucilles. Le combat avait duré depuis environ 2 heures après-midi jusqu'à la nuit. Le parti des Maatka n'avait qu'une dizaine de tués et il avait fait un butin considérable en fusils et en burnous.

Quand le combat fut terminé, les vainqueurs se réunirent à Tizi-Ameur, Mohamed-ou-Kassi chef des Beni-Khalifa (1) fit un discours retraçant les succès de la journée et on fit le miiz avec un tel entrain qu'on mit le feu aux brousailles.

Les Maatka enivrés par ce succès voulurent avoir leur revanche de leur échec de l'hiver précédent dans les Beni-Arif. Ils s'arrangèrent pour faire évader Ali-ou-Chaban et Amar-ou-Bouzzou, qui étaient comme otages chez les Flissa, et quand ils furent au milieu d'eux ils envahirent de nouveau les villages des Beni-Arif. Les Flissa, traversant l'Oued-el-Kseub, montèrent encore une fois à l'assaut et réussirent à chasser les Maatka grâce à l'aide d'un sof des Beni-Khalifa ayant à sa tête El-Haoussin-ou-Ali (c'était le sof opposé à celui de Mohamed-ou-Kassi, qui intervint tout-à-coup au moment où on ne s'y attendait pas et décida la victoire des Flissa. Les Maatka eurent 14 tués.

On se battit encore pendant plusieurs jours. Les Flissa voulant reconnaitre l'aide que leur avait prêté le sof d'El-Haoussine ou-Ali, ne pouvaient pas moins faire que de l'aider à écraser celui de Mohamed-ou-Kassi ; à cet effet ils réunirent leurs contingents à Tadjouïmat au

(1) Cet indigène, qui était très habile et très influent, a été plus tard caïd, puis amin el Oumena de sa tribu ; en 1871, malgré son grand âge, il a montré un acharnement très grand à nous combattre.

pied des villages des Beni-Khalifa. Ils attaquèrent le village de Taddert-Tamokrant, mais les Maatka étaient venus au secours de Mohamed-ou-Kassi, ils furent repoussés et poursuivis jusqu'à l'Oued-el-Kseub.

La guerre prit alors une nouvelle extension, les Ameraoua se mirent de la partie, Bel-Kassem-ou-Kassi avec les Oulad-Aïssa-Mimoun et les Hassenaoua tenant pour les Maatka et (El-Hadj) Aomar-ben-Mahi-ed-Din avec les Ameraoua tahta pour les Flissa. Bel-Kassem-ou-Kassi, avec son goum et les contingents à pied, alla attaquer Aïn-Faci dans les Flissa, sur la rive gauche de l'Oued-Bougdoura, et le combat s'étendit de ce point jusqu'à Aïne-el-Had sur la rive droite du Sebaou.

Bel-Kassem-ou-Kassi échoua dans son attaque et fut rejeté au delà de Dra-ben-Khedda. Ali-ou-Saïd, chef de la fraction des Taourga dans ce dernier village, fut tué dans le combat ; Si-Amar-ou-Hamitouch, beau-fils de Bel-Kassem et El-Hadj-Ahmed-Nali-Hammou de Tamda (1) y perdirent leurs montures.

Peu après, au commencement de l'été de 1842, Bel-Kassem revenait encore à Dra-ben-Khedda pour détruire les récoltes de cette zmala. En définitive, après s'être beaucoup battu pendant deux ans, chacun gardait ses positions et personne n'avait obtenu un avantage durable.

Dans le courant de l'été mourut le vénérable chef des Flissa El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum.

Laissons maintenant tous ces conflits entre tribus et revenons aux faits qui intéressent plus directement l'histoire de la conquête.

Par suite des luttes intérieures qui avaient occupé les tribus kabyles, la guerre sainte avait été fort négligée et la Mitidja avait joui d'une certaine tranquillité ; pourtant, le 11 avril 1842, le khalifa Ben-Salem put y faire opérer une rapide incursion par un parti de 300 cavaliers. Ce parti attaqua, chez les Beni-Mred, un petit détache-

(1) Cet homme a été, en janvier 1856, un des promoteurs de l'insurrection des Ameraoua.

ment de 22 hommes du 26e de ligne qui faisait la correspondance entre Boufarik et Blida et le massacra en entier, sauf 5 hommes qu'on put secourir à temps. Cette affaire est restée célèbre par l'héroïque défense du sergent Blandan qui commandait le détachement.

Dans les premiers jours de mai 1842, le colonel Comman, du 33e de ligne, remplaçait à Médéa, comme commandant supérieur, le général Mocquerey ; il se trouva que c'était précisément l'homme qui convenait à la province de Titery (1). Par sa fermeté, son caractère conciliant, sa justice et l'empressement qu'il mettait à protéger les tribus soumises, il sut attirer à lui les populations de la province, qui étaient d'ailleurs extrêmement foulées par le khalifa El-Berkani et qui aspiraient à se soulager des charges qui leur étaient imposées, en se rattachant à nous. La manière d'agir du colonel Comman leur ayant inspiré confiance, les tribus se liguèrent contre le khalifa d'Abd-el-Kader, le chassèrent de leur territoire en lui enlevant ses bagages et le contraignirent à s'enfoncer dans le Sahara. Vingt tribus firent leur soumission au colonel Comman dans une réunion générale qui eut lieu à Berrouaguia le 23 juin ; les chefs de ces tribus furent envoyés à Alger, où ils furent reçus le 2 juillet avec beaucoup de solennité. On forma des tribus soumises du Titery, trois grands commandements qui furent donnés : l'aghalik du sud à Mohamed-ben-Lakhedar, l'aghalik de l'est à Lakhedar-bel-Hadj et le bach-aghalik du sud-ouest à Ahmed-Moul-el-Oued.

Le khalifa El-Berkani n'avait pu réussir à entraîner dans sa fuite ses fantassins réguliers ; ceux-ci, avec l'assentiment de l'émir, rejoignirent Ben-Salem et lui fournirent un solide noyau pour ses opérations futures. L'ancien agha de l'est du Titery sous Abd-el-Kader, si Mohamed-bou-Chareub, qui était l'ancien khodja d'El-Berkani, vint aussi s'attacher à la fortune de Ben-Salem,

---

(1) *Annales Algériennes* de Pellissier de Reynaud, t. III, p. 38.

et il lui apporta l'ascendant qu'il avait conservé sur les tribus de son ancien commandement.

C'est avec ces nouvelles forces et avec les cavaliers du Titery restés fidèles à Bou-Chareub, que Ben-Salem put, au mois d'août suivant, entreprendre une pointe heureuse du côté de Bou-Saâda dans les circonstances que nous allons raconter.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'émir Abd-el-Kader avait pris pour khalifa dans le Hodna et l'Ouennour'a un marabout des Oulad-Sidi-Aïssa, Si-Ahmed-ben-Amar, qui avait en sa possession Msila et Bou-Saâda. Au mois de mai 1841, le général Négrier, commandant la division de Constantine, s'était avancé dans le Hodna, forçant à la retraite Si-Ahmed-ben-Amar et le frère de l'émir, Si-El-Hadj-Moustafa, qui s'était joint à lui, et ils avaient dû gagner les montagnes d'Ed-Dis. Le général avait installé à Msila le khalifa Mokrani en lui donnant le commandement du territoire. Plus tard, au mois de septembre de la même année, Bou-Diaf, encore insoumis mais qui était sur le point de se rallier à nous, favorisé par une marche du général Guesviller, commandant la subdivision de Sétif, qui s'était avancé par l'Ouennour'a jusque près de Msila, marcha contre les troupes de Si-Ahmed-ben-Amar, les chassa de la région et occupa Bou-Saâda. Les choses en étaient restées là jusqu'au mois d'août 1842, où Si-Ahmed-ben-Amar, ayant trouvé une occasion favorable pour reconquérir son ancien commandement, appela à son aide son collègue Ben-Salem.

Celui-ci se mit en campagne avec les réguliers d'El-Berkani, les goums de son commandement et ceux qu Bouchareb put réunir en appelant à lui les cavaliers de son ancien aghalik qui lui étaient restés fidèles. Il marcha sur Bou-Saâda et en chassa Bou-Diaf, mais il ne put le forcer dans les montagnes difficiles où il s'était réfugié. « Une retraite simulée, dit le général Daumas dans son ouvrage *La Grande Kabylie*, p. 226, décida l'im-

prudent Bou-Diaf à en sortir et le combat fut engagé. Ben-Salem vainqueur ne perdit que deux officiers et douze cavaliers; il enleva toute la zmala de son ennemi, ses richesses, son matériel, ses tentes, ses chiens de chasse, ses faucons, ses chameaux, ses troupeaux et quatre lions magnifiques qu'il élevait dans son douar; enfin, il profita de l'effet moral produit par sa victoire pour lever une forte contribution sur les gens de Msila et de Bou-Saâda. »

Le khalifa Si Ahmed-ben-Amar ne profita pas longtemps de ce retour de fortune; s'étant vu, quelque temps après, dans l'impossibilité de se maintenir dans son commandement, il envoya les réguliers qui lui restaient à Ben-Salem, et il alla rejoindre l'émir Abd-el-Kader dans l'ouest.

Pendant l'absence du khalifa, l'édifice qu'avait élevé l'émir Abd-el-Kader avait reçu une nouvelle atteinte. Déjà, à la fin de juillet, les Khachna avaient été porter leur soumission à Alger (1) et avaient reçu de nos mains des chefs indigènes; cette fois c'était l'agha des Beni-Sliman, Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din qui avait fait défection pour faire sa soumission à la France.

On lit dans une lettre du gouverneur général au ministre, datée du 3 septembre 1842 : « La colonne de Médéa que j'avais envoyée dans l'est du Titery sous les ordres du colonel Comman est rentrée ramenant seulement trente malades. Elle a pénétré sur le territoire des Beni-Sliman dont une partie seulement s'était soumise peu de temps après que nous fûmes en possession de la province du Titery. Ben-Salem, avec 13 compagnies d'infanterie régulière très réduites, restes de celle des Ber-

(1) On lit dans le *Moniteur* du 5 août 1842 : « La grande tribu des Khachna s'est soumise depuis quelques jours; les chefs sont venus à Alger amener des chevaux de gala et recevoir l'investiture. Déjà le commerce se rétablit, les gens de l'Isser et au delà viennent sur nos marchés. »

kani et de la sienne, menaçait les tribus soumises. Il avait en outre 150 cavaliers réguliers.

« A l'approche de la colonne du colonel Comman, il s'est enfui vers le désert(1); alors Mahi-ed-Din, son agha nommé par Abd el Kader, homme très influent, est venu faire sa soumission à la tète de 600 cavaliers des Beni Sliman, qui en fournissaient, avant la guerre, de 11 à 1,200 à l'émir. Mahi-ed-Dine a prêté serment de fidélité, il a envoyé ses enfants en otage à Médéa et s'est engagé à porter dans cette place, sous huit jours, les grains de 42 silos d'Abd el Kader, qui produiront au delà de 2,009 quintaux..... »

Si Mohamed ben Mahi ed Din, était comme nous l'avons dit, le chef de la zaouïa de Bou-Mali, plus connue sous le nom de zaouïa Mahi-ed Din, qui a été fondée au XIVe siècle par Si Ali-ben-Mahmed. La zaouïa de Bou-Mali était en rivalité d'influence avec sa voisine des Beni-Djad, la zaouïa des Oulad-Sidi-Salem.

Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din était doué d'une intelligence supérieure et il jouissait dans toute la région d'une influence très grande, c'était pour nous une recrue d'une importance considérable. Il s'était trouvé humilié d'avoir été placé par l'émir dans une situation d'infériorité par rapport à son rival Ben-Salem, et c'est, au fond, ce qui l'a décidé à venir à nous.

Ben-Salem, pour punir cette défection, fit une razzia dans les Beni-Sliman dans la nuit du 10 au 11 septembre. Le colonel Comman en ayant été informé se mit en marche le 14 septembre avec une petite colonne de 600 hommes d'infanterie et de spahis, à laquelle s'étaient joints les goums des Beni-Sliman, pour se porter au secours de nos tribus. Ben-Salem avait disparu.

Pour occuper sa cavalerie, le colonel Comman l'envoya le 19 septembre faire une razzia sur les Beni-Djad, pays de Ben-Salem. Ce coup de main réussit et l'agha Si Allal,

(1) Il était sans doute allé faire son expédition de Bou-Saâda.

le cadi et les principaux notables apportèrent leur soumission et des chevaux de gada.

Ayant organisé les tribus des Beni-Sliman, le colonel convoqua tous les caïds, le 20 septembre, à son camp des Beni-Atman sur l'Isser, et il leur fit reconnaître pour agha provisoire Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din, qui devait devenir un de nos chefs indigènes les plus éminents.

Tous les lieutenants d'Abd-el-Kader étaient successivement tombés, il ne restait plus que Ben-Salem; le général Bugeaud avait reconnu la nécessité de le réduire à son tour, ne fût-ce que pour assurer la sécurité de la Mitidja troublée par les incursions de ses cavaliers et des maraudeurs kabyles, et il se préparait à diriger une expédition sur la Kabylie.

Ce projet avait transpiré, et il jetait un grand émoi dans les tribus qui se sentaient menacées. Ben-Salem avait commencé par envoyer dans le plus grand mystère ses richesses dans les Mkira, chez son parent par alliance Si-Ahmed-ou-bel-Kassem, dont l'émir avait fait sans succès, en 1839, un caïd de Bor'ni. Cette mesure de précaution ne tarda pas à être ébruitée, et de nombreuses défections en résultèrent; son makhezen, son porte-drapeau et jusqu'à ses musiciens, tout disparut. Alors, n'ayant plus à dissimuler, il envoya sa famille entière rejoindre ses bagages et il conseilla aux Beni-Djad et aux Aribs d'émigrer pareillement dans la montagne.

Un de ses premiers soins fut de s'occuper de rétablir la paix entre les tribus kabyles que nous avons vues en lutte perpétuelle. Il convoqua des marabouts vénérés, comme Chikh El-Mobarek des Beni-Mahmoud, Chikh El-Mahdi des Beni-Raten; une réunion à laquelle il amena Bou-Chareub eut lieu à la djama de Sidi-Amar près de Dra-ben-Khedda et une réconciliation générale eut lieu entre tous les anciens adversaires qui jurèrent l'oubli de leurs griefs réciproques.

Ben Salem convoqua alors tous les contingents kabyles, leur demandant d'accourir à la défense du pays ;

mais son appel n'eut pas grand écho dans la montagne, et c'est à peine si quelques milliers de fusils vinrent se joindre à lui. Il se mit en observation sur le territoire des Nezlioua prêt à se porter du côté d'où viendrait le danger.

Colonel ROBIN.

(A suivre).

DIVISION ET RÉPARTITION

DE

LA POPULATION BERBÈRE AU MAROC

Par M. Quedenfeldt

AVANT-PROPOS

L'ouvrage dont nous donnons la traduction a été écrit il y a déjà plusieurs années ; il a paru en 1888 et 1889 dans la revue *Zeitschrift für ethnologie*, de Berlin ; cependant il est toujours d'actualité. L'élément berbère représente la portion la plus importante de la population marocaine et aucun écrivain français ou étranger n'en a fait, jusqu'à ce jour, une étude approfondie. Les matériaux d'un pareil travail se trouvent dispersés chez un grand nombre d'auteurs. Quedenfeldt est le seul, à notre connaissance, qui ait donné une monographie des Berbères marocains.

Le texte de l'écrivain allemand présente quelques opinions qui nous ont paru susceptibles d'être discutées ; mais nous n'avons pas voulu entrer dans cette voie qui eût pu nous conduire loin ; d'autre part le domaine actuel de nos connaissances géographiques nous aurait permis de compléter divers renseignements donnés par l'auteur, notamment en ce qui concerne la région touatienne (que Quedenfeldt rattache au Maroc) ; mais nous avons simplement voulu faire œuvre de traducteur et non de critique, et nous avons évité d'alourdir ce travail en le chargeant de notes qui auraient constitué un nouveau texte à côté de l'original.

Nous avons cherché, comme l'auteur, à reproduire, chaque fois que la chose était possible, la prononciation des mots arabes et berbères ; cependant nous n'avons fait aucune distinction entre le *h* doux ه et le *h* dur ح, ni entre le *kef* ك et le *kâf* ق ; nous avons

adopté le système de notation le plus usuel pour le خ et pour le غ que nous avons représentés respectivement par *kh* et *gh*.

***

M. Quedenfeldt, ancien officier de l'armée allemande, a étudié spécialement l'Afrique du Nord, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie; mais c'est le Maroc surtout qui a fait l'objet de ses investigations. Nous donnons ci-après la liste de ses ouvrages, dont plusieurs, comme on le verra, sont de simples communications aux sociétés savantes. Il avait projeté d'en publier d'autres et, dans ses écrits, il annonce souvent qu'il complètera dans un travail ultérieur les renseignements qu'il donne sur certaines questions; mais il n'a pas pu mener à bonne fin l'œuvre qu'il avait entreprise : il est mort à Berlin, en 1891, des suites d'une fièvre qu'il avait contractée sur la terre d'Afrique.

Un autre illustre voyageur allemand, Gerhard Rohlfs, a consacré à Quedenfeldt un article nécrologique dans la *Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik*, Jahrg. XIV, 3, p. 140-142.

***

Publications de M. Quedenfeldt

Nahrungs, — Reiz — und Kosmetische Mittel bei den Marokkanern (*Verhandlungen der Berliner anthropologischen Gesellschaft*, mars 1887).

Pfeifsprache auf der Insel Gomera (Idem, décembre 1887).

Mittheilungen aus Marokko und dem nordwestlichen Saharagebiete (*Jahresbericht der geographischen Gesellschaft zu Greifswald*, 1888).

Eintheilung und Verbreitung der Berberbevœlkerung in Marokko (*Zeitschrift für Ethnologie*, Berlin, 1888 et 1889).

Die Corporationen der Ulèd Sîdi Hammed-u-Mûssa und der Ormâ im südlichen Marokko (*Verh. der Berl. anthrop. Gesellsch.*, juillet 1889).

Verstandigung durch Zeichen und das Gebardenspiel bei den Marokkanern (Idem, mai 1890).

Die Bevœlkerungselemente der Stadte Tunis und Tripoli (*Ausland*, 1890, nos 16-19, 25-27, 29).

Braüche der Marokkanern bei hausliche Festen and Trauesfallen (*Ausland*, 1890, nos 36 et 37).

Wie die Udaïa Mohammedanen wurden (*Ausland*, 1890, n° 41).

Das türkische Schattenspiel in Magrib (*Ausland*, 1890, n°s 46 et 47).

Krankheiten, Volkmedizin und aberglaubische Kuren in Marokko (*Auslaud*, 1891, n°s 4, 5 et 7).

Aberglaube und halbreligiose Bruderschaften bei den Marokkanern (*Verh. der Berl. anthr. Ges.*)

Beitrage zur Kenntniss der Staphylinidenfaune von Südspanien, Portugal and Marokko,

---

On sait que la population du sultanat du Maroc se compose actuellement de deux grandes parties essentielles, les Berbères et les Arabes. Les habitants appartenant à la race berbère ou libyque, qui autrefois possédaient seuls le territoire énorme qui va de la Mer Rouge jusqu'aux îles Fortunées des anciens, les Canaries d'aujourd'hui, sont habituellement désignés comme les « aborigènes » de ces contrées. Cependant, les monuments mégalithiques et monolithiques (dolmen, menhir, galgal, cromlech, etc.) qu'on a trouvés en plus ou moins grand nombre dans diverses parties de l'Afrique du Nord et au Maroc, permettent de conclure qu'il existait peut-être une population autochthone encore plus ancienne.

On ne trouve plus de descendants des envahisseurs phéniciens, carthaginois, grecs, romains et vandales, bien que leurs invasions aient laissé des traces qui persistent encore. Seules les irruptions répétées des Arabes, qui commencèrent au milieu du VIIe siècle, eurent des résultats si durables qu'elles firent accepter la foi mahométane par toute la population berbère de l'Afrique du Nord et amenèrent les deux races à vivre l'une auprès de l'autre et même à se fusionner, dans certains cas. Un assujettissement proprement dit ou une absorption des

Berbères par l'élément arabe n'a pas eu lieu, au Maroc du moins, jusqu'à nos jours.

Il ne convient pas d'introduire dans le cadre du présent travail des réflexions en vue de déterminer à laquelle des grandes familles ethniques il faut rattacher la race berbère.

Les recherches anthropologiques et linguistiques qui ont pu être entreprises jusqu'à présent dans ce sens par des hommes compétents n'ont conduit à aucun résultat. Tout au plus pouvait-on observer et examiner de près les Berbères algériens de la Grande et de la Petite Kabylie, du Djurdjura (1) et de l'Aurès depuis la conquête de ce pays. Naturellement ce sont, à côté de quelques étrangers, les archéologues, ethnologues et linguistes français en première ligne qui se sont occupés théoriquement et pratiquement de ces questions. C'est dans les écrits de Barth, Carette, Daumas, Duveyrier, Judas, Faidherbe, Stanhope-Freeman, Hanoteau et Letourneux, E. Renan, de Rochemonteix, de Slane, M. Tissot, Topinard (2) et autres, que celui qui veut s'instruire en détail sur l'origine des Berbères, leurs dialectes, leur histoire, etc., trouvera de riches matériaux. Plusieurs de ces publications sont éditées dans des revues d'anthropologie et autres périodiques scientifiques français ; je parlerai encore de quelques-unes d'entre elles. Ainsi que je l'ai dit, on n'a pas encore établi si les Berbères appartiennent au groupe indo-européens ou au groupe sémite. Dans la *Revue de l'Orient* (1857), le Dr Judas essaie de montrer que les langues berbères doivent être rattachées à un groupe qu'E. Renan propose d'appeler « langues chamitiques » et qui doit englober le kopte et les langues non sémitiques de Nubie et d'Abyssinie. Déjà Ibn Khaldoun et d'autres historiographes mahométans

(1) Les indigènes prononcent *Djerdjera*, avec l'accent tonique sur la première syllabe et l'*e* muet dans les deux.

(2) La plus grande partie des œuvres de ces auteurs se trouve dans la Bibliothèque royale de Berlin.

se prononcent contre un rattachement des langues berbères aux sémitiques.

Quand on parle des « Berbères » en général, il faut l'entendre, à peu près comme l'appellation de « Germains » ou de « Romains », dans son sens le plus large. Il existe, par exemple, entre un Berbère de l'oasis de Siouah et un Berbère marocain du Rif des différences aussi grandes, sinon plus, dans la manière d'être, la langue, les us et coutumes, qu'entre un Allemand et un Norwégien, ou entre un Portugais et un Roumain.

Même parmi les Berbères du sultanat de Maroc, qui habitent relativement si près les uns des autres, il existe, comme j'essaierai de le montrer dans la suite, des différences si considérables qu'ils semblent être répartis en trois groupes principaux qu'il faut bien différencier.

Il appert de là combien peu autorisés sont certains auteurs qui revendiquent des caractères particuliers pour les Berbères en général, par exemple qu'ils sont plus susceptibles de culture que les Arabes, moins fanatiques qu'eux, et ainsi de suite. Cela a pu se vérifier par les expériences des Français chez les Kabyles d'Algérie ; mais je doute fort que ces phrases puissent s'appliquer aussi aux Touareg, aux Brêber (Berâbir) du centre du Maroc et à d'autres peuplades berbères. Lesquelles de ces peuplades connaissons-nous suffisamment pour avoir le droit d'émettre à leur sujet un jugement qui puisse être basé sur l'étude approfondie d'un peuple à tous les points de vue ?

Il paraît nécessaire de faire ressortir spécialement ce point, parce que c'est une erreur très générale, de jeter dans un seul moule tous ces éléments infiniment variés de la race berbère et de leur opposer la collectivité arabe.

Avant que je ne passe à une observation plus particulière de la population berbère actuelle du sultanat de Maroc, il importe de placer préalablement une courte

communication au sujet des habitants de la province romaine appelée Maurétanie tingitane (1). C'est d'eux que vient l'étymologie de beaucoup de noms qui existent encore, bien que la forme en ait été modifiée. Je suivrai ici M. Tissot (2), le savant archéologue français qui, pendant un séjour de plusieurs années dans un poste diplomatique, comme représentant de la France au Maroc, eut l'occasion de faire de très précieuses et très savantes recherches dans ce pays.

Les plus anciens textes grecs donnent à tous les peuples de Maurétanie de race blanche — par opposition aux Ethiopiens — le nom de Libyens Λίβυες. Ce nom a été remplacé plus tard par : Maurousiens ou Maures, désignations que nous trouvons chez Strabon (3) et Pline (4). Nous savons par le premier de ces deux auteurs que le nom de « Maures » était employé par les indigènes eux-mêmes ; on y retrouve vraisemblablement le mot sémitique « Ma'ourim » dont la traduction exacte est le mot arabe « el-gharbaoua » — gens de l'Ouest — nom que se donnent à eux-mêmes aujourd'hui les Marocains. Pline ajoute que les tribus maures, décimées par la guerre, ne comptaient que quelques familles et que la nation dominante était celle des Gétules, qui se partageait elle-

(1) Il faut naturellement s'abstenir ici d'une peinture complète de l'histoire de l'État du Maroc. On consultera à cet sujet : Hœst, Graberg de Hemsoe, A. L. Schlozer, ainsi que beaucoup d'autres écrits anciens et modernes et ouvrages historiques sur le Maroc.

(2) Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres première série, IX, Paris, 1878 : *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie tingitane*, p. 309. — Tissot avait, avant les professeurs Mannert, Movers, C. Muller et autres qui se sont occupés du même objet, la connaissance de l'arabe du Maghrib ; son long séjour dans le pays lui avait fourni l'occasion de faire, sur place, des études pratiques.

(3) XVII, III ; *Οἰκοῦσι δ' ἐνταῦθα Μαυρούσιοι μὲν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων λεγόμενοι, Μαῦροι δ' ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων καὶ τῶν ἐπιχωρίων, λιβυκὸν ἔθνος μέγα καὶ εὔδαιμον.*

(4) V, II : *Gentes in ea, quondam præcipua Maurorum, unde nomen, quos plerique Maurusios dixerunt.*

même en Banioures et Autololes ; une fraction de ces derniers, les Vesuns, s'enfuit dans le sud, chez les Ethiopiens, et y forma un peuple particulier (1).

Ptolémée nous donne une énumération complète des diverses tribus maurétaniennes et de leurs résidences. La côte du détroit de Gibraltar, formant aujourd'hui les districts d' « Andjèra » et de « Haouz » était habitée par les Μεταγωνῖται ; celle de la mer ibérique, le Rif, par les Σωκόσσιοι ; plus au sud se trouvaient les Οὐερουεῖς. Encore aujourd'hui, il y a sur le versant sud du Rif un district d'Ouarga.

En allant du nord au sud, à partir du pays des Metagonites, on rencontre les Μάσικες, les Οὐέρβικαι ou Οὐέρβεικες, les Σαλίνσαι, les Καῦνοι, les Cauni de Fl. Cresconius Corippus, puis les Βακουᾶται et les Μακανῖται que nous retrouvons dans l'Itinéraire d'Antonin sous les noms de Baccavates et Macenites Barbari (2).

Au sud des Μακανῖται se trouvent une autre fraction de Οὐερουεῖς et les Οὐολουβιλίανοι, qui habitent le mont Zerhon. Puis viennent les Ἰαγγαυκανοί ou Ἀγκαυκανοί et les Νεκτίβηρες séparés par le Πυῤῥὸν μεδίον des Ζεγρήνσιοι et des Βανιοῦβαι, Baniurœ de Pline ; et enfin les Οὐακουᾶται, qui ne sont visiblement qu'une fraction des Βακουᾶται cités plus haut.

La partie orientale de la Tingitane est entièrement habitée par les Μαυρήνσιοι, et une fraction des Ἐρπεδιτανοί, dont la capitale Herpis se trouvait dans la Phocra.

Aethicus donne aux Autololes de Pline le nom d' » Autoles » et nous dit que de son temps on les appelait « Galaudae » (3).

---

(1) v, II : *Attenuata bellis, ad paucas recidit familias... Gætulæ nunc tenent gentes, Baniuræ, multoque validissimi Autololes ; et horum pars quondam Vesuni, qui avulsi his propriam fecere gentem, versi ad Æthiopas.*

(2) *A Tingi Mauritania, id est ubi Baccavates et Macenites Barbari morantur.*

(3) *Tingi Mauritania ultima est totius... ab occidente habet Atlantem montem ; a meridie gentes Autolum quas nunc Galaudas vocant, usque ad Oceanum Hesperium contingentes.*

Isidore de Séville, en reproduisant les données géographiques d'Aethicus, ne mentionne pas cette identité des Autololes et des Galaudae qu'il appelle Gaulales (1).

Quelque pénible que paraisse, au premier abord, une aussi longue énumération de noms, elle n'en offre pas moins un grand intérêt au point de vue ethnologique.

Beaucoup de noms de ces peuplades mauritaniennes se retrouvent dans les listes des tribus berbères que nous ont laissées les géographes et les historiens arabes du moyen-âge, ou existent encore aujourd'hui. Les Bacuatœ, Macenites, Autololes sont certainement les Berguâta, Miknâssa, Aït-Hilâla du Maroc actuel et le nom de Mazices doit de même être identifié avec « Mazîgh ».

Ce mot (sing. Amazîgh, plur. Imazîghen) avec ses diverses variantes (2) est la désignation que se donnent à eux-mêmes comme nom de peuple les Berbères du nord-ouest africain. Graberg de Hemsœ (3) soutient que ce nom signifie dans leur langue : noble, distingué, illustre, libre, indépendant, et équivaut au germain ou à l'allemand « frank » et au moscovite « slav ». D'après Sabatier (*Soc. d'Anthrop.*, 1881) ce mot devait signifier « agriculteur » (?) (4). En modifiant ce mot par l'addition d'un *t* au commencement et à la fin, selon la règle de formation des féminins berbères, on obtient « tamazight » qui désigne aussi bien la langue des Imazighen qu'une femme de cette race.

La dénomination de « Berber » que les Arabes du

(1) Orig. IVX, V : *Mauritania Tingitana... a meridie Gaulalum gentes usque ad Oceanum Hesperium pererrantes.*

(2) Cf. Hanoteau, *Introduction à la grammaire Kabyle*, ainsi que les intéressantes déductions de G. Wettstein dans l'année 1887 des actes de la Soc. d'Anthrop. de Berlin, p. 37 et 38.

(3) *Das Sultanat Moghrib-ul-Aksa*, etc., traduction du manuscrit italien par A. Reumont, Stuttgart et Tübingen, 1833, p. 47.

(4) E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, Paris, 1886, t. XI, p. 442.

Maghrib emploient au pluriel sous la forme « Brêber » (Berabir), sing. « Berberi » présente plusieurs étymologies. La plus connue est celle qui la fait dériver du latin barbari (Βάρβαροι), expression par laquelle les Romains désignaient les sauvages et cruels habitants de l'Afrique du Nord, dépourvus de toute culture. Cependant les historiens arabes du moyen-âge, Ibn Khaldoun et autres, ne nous laissent aucune communication de laquelle il résulte qu'ils aient connu cette étymologie. Les origines arabes de cette expression semblent burinées sur des jeux de mots. Ibn Khaldoun, traduit par de Slane (1), donne la suivante : « Leur langage est un idiome étranger, différent de tout autre, circonstance qui leur a valu le nom de Berbères. Voici comment on raconte la chose : Ifrîcos, fils de Caïs-ibn-Saïfi, l'un des rois du Yémen appelés Tobba, envahit le Maghreb et l'Ifrikia et y bâtit des bourgs et des villes après en avoir tué le roi El-Djerdjis. Ce fut même d'après lui, à ce que l'on prétend, que ce pays fut nommé l'Ifrikia. Lorsqu'il eut vu ce peuple de race étrangère et qu'il eut entendu parler un langage dont les variétés et les dialectes frappèrent son attention, il céda à l'étonnement et s'écria : « Quelle berbera est la vôtre ! » On les nomma Berbères pour cette raison ; le mot « berbera » signifie en arabe « un mélange de cris inintelligibles »; de là on dit, en parlant du lion, qu'il berbère, quand il pousse des rugissements confus. »

Léon l'Africain (2) dit, p. 8 : Les Blancs qui demeurent là maintenant sont appelés Elbarbar, et ce nom doit provenir, selon quelques-uns, de Barbara qui signifie en arabe gronder, parce que la langue des Africains produit

(1) *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, par Ibn Khaldoun. traduite de l'arabe par M. le baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique. Alger, 1852, t. I, p. 168.

(2) *Description de l'Afrique*, par Jean Léon l'Africain, traduit de l'Italien, etc, par G. W. Lorsbach, t. I, Herborn 1805.

aux Arabes le même effet que les cris inarticulés des animaux.

Selon d'autres, Barbar est formé du redoublement du mot arabe Bar, le désert. Lorsque le roi Afrikos (racontent-ils) fut battu par les Assyriens ou par les Ethiopiens, et voulut fuir vers l'Egypte, les ennemis le poursuivirent partout ; impuissant à se défendre, il demanda à ses gens ce qu'ils lui conseillaient de faire pour leur salut. Pour toute réponse ils lui crièrent « El Barbar » c'est-à-dire au désert ! au désert ! pour indiquer qu'ils ne connaissaient pas d'autre moyen de salut que la fuite au delà du Nil, dans les déserts de l'Afrique.

Graberg de Hemsœ enfin, donne encore, d'après les auteurs arabes, une troisième origine du mot, lorsqu'il dit, page 48 : « Il paraît néanmoins que le nom de Berber, qui signifierait en arabe terre ou pays de Berr, vient d'un homme de ce nom, fils, selon les généalogistes arabes, de Kis et petit-fils d'Aïlam, un des rois pasteurs d'Égypte qui, obligé de se réfugier dans l'Afrique du Nord, donna son nom au pays ».

Quelque douteuse que soit, comme on l'a dit, la valeur de ces étymologies, leur existence semble cependant prouver que déjà avant l'arrivée des Grecs ou des Romains, la dénomination de « Berber » (sous cette forme ou sous une variante) était usitée dans l'Afrique septentrionale. Cela est en outre rendu vraisemblable par ce fait que, aujourd'hui encore, dans le Maroc méridional, une grande et puissante confédération berbère se donne à elle-même le nom de « Berâbir » ou « Bréber ». Serait-ce le cas si cette dénomination avait été employée tout d'abord par des étrangers, comme une injure ou une raillerie ?

Les Berbères marocains se partagent actuellement en trois grands groupes dont les pays sont indiqués par des couleurs différentes sur la carte ci-jointe. La division correspond exactement à celle que les Berbères et les Arabes font eux-mêmes dans le pays, et elle a pour

base des différences tranchées dans la langue, le type, les mœurs et les usages. On distingue : 1° le groupe du Nord, c'est-à-dire les Berbères de la côte méditerranéenne, dont la contrée est indiquée par la couleur verte ; 2° le groupe médian, les Berbères qui habitent au centre du pays, qui possèdent la région entourée de couleur rouge ; 3° le groupe du sud, les Berbères qui habitent la partie occidentale du grand Atlas, le pays au nord de cette chaîne jusqu'à Mogador et Marrakech et la contrée sise entre l'Atlas et l'Oued-Draa. Cette région est désignée par la couleur bleue ; dans ses parties les plus méridionales, on trouve à côté des éléments berbères de la population, de nombreuses tribus arabes nomades. En dehors de ces trois groupes principaux, dans lesquels certaines tribus se distinguent par de légères différences de dialectes, on peut encore montrer un quatrième groupe important qui engloberait essentiellement les habitants du Draa supérieur, ainsi que ceux du Tafilelt et du Touat.

Ici il s'est produit un mélange si profond des populations berbères arabisées, avec des éléments nigritiens, que ceux-ci ont conféré à l'ensemble de la population blanche de ce pays un caractère tout spécial (1). Le

(1) Ces métis sont appelés « Harâtin », sing. « Hartâni », (au nord de l'Atlas on emploie le pluriel « Hartânîn »). Sur le Drâa supérieur et moyen, ils portent le nom de Draoua (sing. Draoui). L'appellation « Bel Draoui » équivaut, dans la partie du Maroc situé au nord de l'Atlas, à une grosse injure, mais elle ne se rapporte plus à un mélange avec du sang nègre ; elle signifie plutôt : homme complètement informe et incivilisé. Par « Hartâni » on entend proprement, dans le Maroc septentrional, un nègre affranchi ou un mulâtre ; un nègre en général (indifféremment esclave ou affranchi) s'appelle Gnaoui (ou Guenaoui), pl. Gnaoua. « Bel Gnaoui » et « Bel Hartâni » sont de vilaines injures concernant l'origine. Bel est une contraction de Ben el, fils de. Une injure qu'on affectionne pour les nègres est aussi : Kimet-el-Milh (pron. Gimt el Milh) ; littéralement : prix ou équivalent du sel, parcequ'au Soudan les marchands d'esclaves troquent des nègres pour du sel. « Bel Atrouss » ou « Bel 'Ansiss », fils de bouc, insulte qu'on

même phénomène est répandu dans tout le bassin du Drâa, et personne ne doute plus que nous ne devions voir dans cette race métisse les Mélano-Gétules des anciens. Le nom de « Guezoula » le rappelle, nom que porte encore actuellement une puissante confédération berbère dans la partie occidentale du Maroc au sud de l'Atlas, ainsi qu'une Kabîla spéciale.

Au Touat et au Tidikelt(1), des éléments touareg viennent encore s'y ajouter. Je ne pourrais cependant pas assigner une place distincte au groupe formé par ce mélange. Au Tafilelt, les Berbères du 2e groupe dominent, représentés par la puissante fraction des Aït-Atta (Brêber proprement dits), tandis que les habitants du Drâa se rapprochent davantage de ceux du 3e groupe.

Quelque simple que paraisse ce partage en trois tronçons des Imazighen marocains, — partage ayant pour base, je le déclare encore, la distinction absolue faite par les indigènes mêmes, — il n'a encore été exposé, à ma connaissance, dans aucune publication sur ce pays. La plupart des voyageurs écrivent seulement sur les Berbères en général en les désignant bien comme des Chleuh (2) (avec une orthographe correspondant plus ou moins à la prononciation correcte) ; un petit nombre seulement, comme Grey Jackson, Washington, Graberg de Hemsœ, etc. font une distinction entre Brêber, ou Amazirghen (Imazighen) et Chleuh. Jackson donne un petit tableau de mots ayant la même signification dans ces deux langues, pour en montrer la différence. Mais ces auteurs ne mentionnent pas les Berbères du Rîf (groupe 1) comme un groupe particulier.

Tout récemment ont paru deux très remarquables publications de deux officiers français, MM. J. Erck-

entend aussi donner fréquemment aux nègres, vient de l'odeur dont ils sont imprégnés.

(1) Mot berbère, signifiant en chilha : la paume de la main.

(2) Cf. sur l'étymologie de ce mot : Wetzstein, *loc. cit.*, p. 34 et 35

mann (1) et le vicomte Ch. de Foucauld (2) ; l'œuvre de M. de Foulcauld, tout particulièrement, a une haute valeur géographique. Je reviendrai encore sur ces ouvrages. Au sujet de la division des Berbères marocains, question d'ailleurs à peine effleurée dans les deux ouvrages, les vues des auteurs français s'écartent essentiellement des miennes et aussi l'une de l'autre.

Erckmann tient aussi pour Berbères les habitants des plaines marocaines qui auraient seulement adopté dans le cours des siècles la langue et les mœurs des envahisseurs arabes, avec qui ils se seraient en quelque sorte fondus (3). La réalité est cependant toute différente. Les nomades des grandes plaines de l'ouest, dans les provinces de Abda, Doukkala, Ech-Chaouiya, dans la partie occidentale du Gharb, comme aussi à l'est, sur les frontières algériennes, les Oulêd-el-Hadj, Hallaf, Beni-Oukîl, etc., sont encore aujourd'hui les mêmes Arabes purs qu'au temps des invasions. Ils ne se sont pas mélangés aux Berbères, mais ont expulsé ces derniers de leurs résidences primitives et les ont refoulés dans les montagnes. Sur le groupement des Berbères marocains, Erckmann s'exprime très brièvement ainsi :

« On partage généralement les Berbères du Maroc en quatre groupes :

» 1er Ceux du Rif ;

» 2e Ceux du centre, entre Fez et Maroc ;

» 3e Ceux du Sous qu'on appelle Chleuh (ce nom s'applique quelquefois aussi aux autres Berbères) ;

» 4e Ceux de Tafilet.

» Ils parlent divers dialectes de la langue chelha (ces dialectes peuvent être ramenés à deux) ».

---

(1) *Le Maroc moderne*, Paris 1885.

(2) *Reconnaissance au Maroc*, 1888.

(3) « ... les premiers (les habitants des plaines) se sont trouvés sur la route de toutes les invasions, et ont pris la langue et les habitudes des Arabes venus d'Orient à diverses époques ». L. c. p. 7).

De Foucauld dit à ce sujet (p. 10) : « Les expressions de Qebaïl, Chellaha, Haratin, Berâber sont autant de mots employés par les Arabes pour désigner une race unique dont le nom national, le seul que se donnent ses membres, est celui d'Amazir (féminin Tamazirt, pluriel Imaziren). Au Maroc, les Arabes appellent Qebaïl les Imaziren de la partie septentrionale, ceux qui habitent au nord du parallèle de Fâs, ils donnent le nom de Chellaha à tous les Imaziren blancs résidant au sud de cette ligne (en d'autres termes, et plus exactement, les Imaziren du massif rifain sont appelés Qebaïl et ceux du massif atlantique Chellaha ; la ligne de démarcation entre les deux noms est la large trouée qui sépare les deux massifs, celle qui conduit de Lalla-Marnia à Fâs et à l'Océan par la vallée du Sebou) ; celui de Haratin aux Imaziren noirs, Leucæthiopes des anciens ; enfin celui de Berâber est réservé à la puissante tribu Tamazirt dont il est proprement le nom. M. le colonel Carette ne s'était pas trompé en disant que le mot de Berâber appliqué par les généalogistes arabes àtoute la race tamazirt, devait être celui de quelque tribu importante de ce peuple, tribu dont on avait par erreur étendu le nom à toutes les autres. Cette tribu des Berâber existe toujours : c'est encore aujourd'hui la plus puissante du Maroc ; elle occupe toute la portion du Sahara comprise entre l'Oued-Dra et l'Oued-Ziz, possède presque en entier le cours de ces deux fleuves, et déborde en bien des points sur le flanc nord du grand Atlas ; elle est jusqu'à ce jour restée compacte et elle réunit chaque année en assemblée générale les chefs de ses nombreuses fractions : nous donnerons d'ailleurs sa décomposition. Dans le Sahara, dans le bassin de la Mlouïa, on est près de la tribu des Berâber ; on la connaît, on n'a garde d'appliquer son nom à d'autres qu'à elle. Mais qu'on s'éloigne vers le nord, qu'on aille à Fâs ou à Sfrou, on trouve déjà la confusion. On entend généraliser le nom de la célèbre tribu du sud et l'appliquer indifféremment à

toutes celles des environs, qui parlent la même langue comme les Aït-Ioussy, les Beni-Ouaraïn (1), les Beni-Mgild, les Zaïan, etc., tribus que, mieux informés, les Arabes de Qçabi-ech-Cheurfa ou des Oulad-el-Hadj auront soin de n'appeler jamais que du nom général de Chellaha. Pour nous, suivant l'exemple des tribus limitrophes de Berâber, nous donnerons le nom de Qebaïl aux Imaziren que l'usage fait désigner ainsi, aux autres celui de Chellaha ou de Haratin, réservant celui de Berâber pour la seule tribu à laquelle il appartient ».

L'auteur n'envisage nullement ici les différences de langage et autres qui doivent servir de base pour un groupement des Berbères du Maroc, et que les Arabes eux-mêmes ont faites pour établir leur division de ces populations. Il ne s'agit pas ici des noms seuls. Il est très vraisemblable, comme je l'ai déjà déclaré, que les Arabes ont transmis à tout un groupe (le deuxième de ma classification) le nom de la puissante fraction berbère qui se nomme Berâbir ou Brêber (2) au sens propre. Cela n'est pas une confusion, comme le pense M. de Foucauld ; c'est parfaitement fondé sur des communautés de langue et d'habitudes. Un indigène des tribus que l'auteur veut classer exclusivement comme « Brêber » parce qu'elles se donnent elles-mêmes ce nom, les Aït-Atta, Aït-Hadidou, etc. (3), peut s'entendre avec un Berbère de la tribu des Guerouân, au nord-ouest du Maroc, avec facilité, sans interprète, tandis que cela ne lui est pas possible avec un Chilh, par exemple, de la province de Haha ou du Sous.

J'ai déjà parlé des Harâtin à la p. 7 et dans une note de cette page. Quant au mot « Kebâïl », il m'est

---

(1) Les Beni-Ouarghaïn, d'après mes informations, parlent arabe.

(2) Cette dernière orthographe découle de la prononciation maghribine, dans laquelle l'*a* fort, long, se transforme le plus exactement en *e* (ou *a*).

(3) Je donne plus loin des renseignements plus précis sur la division de ces « Brêber ».

resté complètement inconnu dans le sens que lui donne l'auteur (nom collectif des Berbères de mon 1er Groupe). A ma connaissance, le mot arabe Kebâïl ne signifie au Maroc que « tribus » (sing. « kabîla ») et a ce sens dans le pays entier, aussi bien chez les Berbères que chez les Arabes. Dans quelques régions du Maroc on trouve encore une forme du pluriel de ce mot qui est particulière au Maghrib : Kabîlat.

Le Marocain comprend surtout les idiomes suivants, qui sont parlés dans son pays : 1° l'arabe, « el-arbîa », (el-arabîia), mot sous lequel il entend aussi bien l'arabe régulier du Korân que l'arabe vulgaire maghribin qu'on parle dans les villes et sur les plateaux. Il va de soi qu'on rencontre ici, comme dans toutes les langues, de petites différences de prononciation (je ne me souviens que de la prononciation de la lettre tâ comme le z allemand ou tz, daus le nord du Maroc), des provincialismes, etc. ; ce n'est pas ici le lieu de s'y étendre davantage. 2° Le dialecte d'arabe maghribin très corrompu et mélangé de mots berbères, qui se parle dans le « Djebel » (Djibâl) : « el-djibelia ». Sous le nom de « Djebêl » (pluriel de Djebel qui ne signifie proprement que « montagnes ») on entend tout spécialement cette région montagneuse qui s'étend au sud de Tetouan jusque vers Ouazzân et Fâs, c'est-à-dire vers la partie orientale du Gharb. Les limites du « Djebêl » à l'Est seraient donc d'abord les montagnes du Rîf, ensuite la ceinture du Seboù ; celle-ci en forme en même temps la limite méridionale. A l'Ouest, ce sont les plaines ou les basses collines du Gharb, qui forment la limite ; au Nord, la mer, car le district d'Andjera est également compris en majeure partie dans le « Djebel » (1). 3° La langue des Berbères du Rîf (groupe 1) « er-rifîa ». 4° La langue des Brêber (groupe 2) « el-berberia ». 5° La langue des

(1) Au cœur même de cette région, sur le Djebel-Alâm (montagne du drapeau) se trouve un sanctuaire mahométan très vénéré, la koubba du saint Moulay Abd-es-salâm ben Mchich († 1227).

Chleuh (groupe 3) « ech-chilha » qu'on appelle aussi par dérivation du mot Soûs, « es-soûssîa ». 6° La langue des nègres « el-gnaouîa », du substantif « gnaoui », nègre (1). 7° La langue des Juifs, hébraïque, « el ihoudîa » (de Ihoûdi, juif) (2); et enfin 8° les langues des Européens qui sont désignées au Maroc, qu'il s'agisse de l'allemand, de l'espagnol, du français, etc., par le mot « el adjmîa ».

Il est à peine besoin de mentionner spécialement que les Arabes, lors de leur première invasion, trouvèrent le pays entier, même les plaines, habité par des Berbères. Encore aujourd'hui, dans des régions d'où ceux-ci ont disparu depuis longtemps, beaucoup de noms de lieux rappellent les habitants primitifs: tels sont par exemple les noms des villes de Tetouan (3), Azemoûr (4), les ruines de Tit (5) non loin de Mazagan (6). Quant à la population parlant arabe, de la partie montagneuse du Maroc, elle est sans aucun doute, pour la plus grande partie, d'origine berbère. Telles sont par exemple les tribus des Beni-Hassan, Beni-Zerouâl, Beni-Ahmed, etc., dans le Djebêl, les tribus demeurant aux environs de Tessa (Teza ou Taza) Ghiyâta, Beni-Ouarghaïn, les Zoul (Dzoul, Atsoul), El-Abrans (El-Brans), Beni-Oulîd et autres. Ces tribus sont, à peu d'exceptions près, parmi

(1) « Gnaoui » ou « Guenaoui » : homme de Guinée.

(2) Correctement : « el-yehoûdîa » (el-yehoûdîya) et « Yehoûdi ».

(3) « Tettaouin » (d'où le nom européen provient par imitation) signifie dans la langue des Berbères du Rîf et du centre « yeux » ou « sources » ; ce nom est justifié par l'abondance des eaux de la ville. La tradition de la comtesse borgne, rapportée par Léon l'Africain et d'autres, n'a aucune valeur étymologique.

(4) En chleuh : olivier sauvage.

(5) Sing. de Tettaouin, par conséquent « un œil ». Grey Jackson, à la page 43 de son ouvrage: « An account of the empire of Morocco », etc., Londres, 1811, fait dériver ce nom de « Titus ».

(6) Le nom européen de cette ville bâtie en 1506 par les Portugais, doit être tiré de « Imazighen » ; les Arabes l'appellent le plus souvent « el Djedîda », la Nouvelle, ou plus rarement « el Brîdja », petit château, diminutif de « el Bordj ».

les plus sauvages et les plus indomptables de tout le Maghrib et elles se rapprochent beaucoup, par l'existence, les mœurs et les coutumes, des Berbères des groupes 1 ou 2. Il en est de même des tribus parlant arabe établies sur la frontière occidentale du pays des Brêber : les Beni-Ahssin (Hassin), Zâïr (1) (Izaîr), etc., dont quelques-unes, par exemple celles qui viennent d'être nommées, ont emprunté à leurs voisins les Zemour-Chilh et Zaïan l'habitude de porter de chaque côté de la tête de grandes boucles comme celles que portent les Juifs marocains (nouâder). Cependant la langue de toutes ces tribus ainsi que de diverses autres qui sont sur la limite orientale de notre deuxième groupe, et qui sont probablement d'origine berbère, est actuellement l'arabe. L'absence de toute recherche anthropologique antérieure et la faiblesse des connaissances que nous possédons sur ces tribus à tous les points de vue, excluent toute certitude au sujet de leur rattachement à l'une ou l'autre race ; nous ne pouvons donc que nous en tenir à la différence de langage.

Lorsque la prise de possession du Maroc par une puissance européenne rendra les recherches scientifiques plus faciles qu'elles ne le sont sous le régime musulman, beaucoup de ces doutes seront définitivement éclaircis.

Quoique l'opinion contraire soit soutenue dans la plupart des publications sur le Maroc, les contrées occupées par des habitants de langue arabe ont à peu près la même étendue que celles où l'on parle berbère. Mais si l'on ne veut pas envisager uniquement les différences de langage, on peut approuver Gerhard Rohlfs lorsqu'il dit : « ..... et si l'on prend la carte à la main, on trouve que les Arabes ne possèdent qu'une très

(1) Foucauld déclare par erreur, à la p. 264 de son livre, que les Zâïr parlent tamazight. Je me suis convaincu à plusieurs reprises, en m'entretenant personnellement avec des gens de cette tribu, que ce n'est point le cas.

minime partie de cet empire : les Beni-Snassen, Garet et le Rif, au nord, ont une population berbère ; seuls le Garb, les Beni-Hassin, Anjera et la côte de l'Atlantique jusqu'à l'embouchure de l'Oued-Tensift sont habités par des Arabes ; toutes les autres régions que domine l'Atlas, au nord et au sud, sont occupées par des Berbères sédentaires ou nomades (1) ».

Les provinces côtières de l'Atlantique sont très étendues et se distinguent des plaines qui leur correspondent en quelque sorte à l'est du massif montagneux central, par la fertilité du sol. La petite carte des populations du Maroc, qui se trouve à la page 689 du tome XI du magnifique ouvrage de Reclus, est absolument inexacte lorsqu'elle désigne comme berbère toute la province de Chaouïa, à l'exception d'une très étroite bande de côte, ainsi qu'une partie des Doukkala. Là vivent, comme je l'ai déjà dit, des Arabes purs, et il ne peut même pas être question de Berbères arabisés, ce qui est en tout cas une conception très vague.

Je passe maintenant à une courte étude caractéristique de chacun des trois groupes. Bien que les matériaux réunis pour ce travail soient peu considérables, surtout au point de vue linguistique, ils pouvaient cependant offrir quelque intérêt par la raison que les Berbères marocains, à ma connaissaissance, n'ont pas encore fait l'objet d'une monographie.

I. — Groupe du Nord. — Berbères du Rîf

Les Arabes désignent les Berbères du Rîf par le mot « Rouâfa » (2) plur. de « Rîfi ». La côte que ceux-ci habitent est couverte de montagnes extrêmement abruptes.

(1) *Reise durch Marokko, Uebersteigung des Grossen Atlas*, etc. Brême, 1868, p. 26.

(2) Pour se conformer exactement à la prononciation, il faudrait écrire « Rouëffa »

et impraticables, qui ne se rattachent qu'indirectement au système du Grand Atlas et qu'on désigne sous le nom collectif de « Montagnes du Rîf ». Le district proprement dit « er-Rîf » (1) commence vers le petit oued Laou (Chechaouen appartient encore au « Djebêl ») et s'étend à l'Est jusqu'à l'Oued Kerd (Kert, Bou-Kerd), sur la rive droite duquel commence le district de Gart. Selon d'autres, les petits fleuves côtiers Ghis et Nekoûr (Nakoûr) forment les limites. Les noms de « Kerd » et « Gart » (Garet) (2) ont naturellement un rapport. Il n'est pas impossible qu'ils dérivent du mot arabe « Kard », singe, car tout le Rîf, ainsi que le Djebel Moussa à Ceuta, le « Apes-Hill » de nos cartes, servent de retraite à de nombreux Pithecus Inuus L. — Tissot (3) tente d'établir un rapport entre le Kert et l'antique κράθις de Mnaseas (Plin. XXXVII, XI : « ... Mnaseas Africæ locum Sicyonem appellat, et Crathin, amnem in Oceanum affluentem e lacu ») qu'on doit vraisemblablement identifier avec l'oued Sebou d'aujourd'hui.

Le district de Gart s'étend jusqu'au cours inférieur de la Moulouya (Mlouia, Milouia). A l'est de ce fleuve, jusqu'aux environs d'Oudjda, la ville frontière du Maroc vers l'Algérie, habitent les Beni Snassen ou Iznâten (4).

---

(1) Ce nom vient du latin ripa, c'est-à-dire côtes, rivage. L'orthographe Riff, au lieu de Rîf, que l'on rencontre le plus souvent lorsqu'il s'agit des habitants de cette contrée, notamment dans le mot composé « Riffpiraten », est fausse.

(2) Foucauld, p. 387, 390 s.-q., écrit ce mot avec un gh ; à ma connaissance il commence par un k, lettre qui, en maghribin, est très fréquemment remplacée par g.

(3) *Loc. cit.*, p. 225.

(4) La dernière appellation, moins connue, est la forme berbère ; la première, la forme arabe de ce nom de tribu. Celle-ci montre qu'elle appartient à la grande fraction historique berbère des Znâta ou Zenâta (on écrit habituellement Zenata ou Zeneten). Tombés aujourd'hui à un rang inférieur, les Iznâten formaient, au temps de l'invasion arabe, avec les Ghomèren, Màsmouden, Senhadjen (Zenaguen ou Zeneguen) et autres, une des plus puissantes confédérations. Dans la province ech-Chaouya existe encore

Cette grande tribu parle un dialecte dérivé de la langue berbère du Rîf, dialecte qui, selon des renseignements que m'ont fournis les indigènes, doit être classé très près de celui des Berbères algériens de la province d'Oran.

Toute cette zône cotière, brièvement esquissée ici, n'est habitée que par des Berbères parlant le rifain, à l'exception seulement de quelques tribus de la basse région sise à l'embouchure du Kert, qui parlent arabe. La kabîla de Zelouân (Selouân) m'a été signalée comme parlant arabe. Dans les montagnes situées au sud du massif du Rîf, soit dans cette région, soit dans la haute Moulouya, on trouve diverses fractions berbères autrefois très puissantes, les Senhadja, Miknâssa, Haououâra, qui aujourd'hui parlent toutes arabe. Les Haououâra prétendent même être de race arabe. Des fractions homonymes de ces tribus suffisamment citées par les historiens arabes du moyen-âge ainsi que dans les ouvrages d'histoire européens, se trouvent aujourd'hui dispersées dans tout le nord-ouest africain jusqu'à la Sénégambie (1).

Les tribus les plus importantes du Rif et du Gart sont les Beni-bou-Ferah, Beni-Ouriaguel, Tinsamân, Beni-Touzin, Beni-Oulichk, Beni-Zaid, Guelaïan, Zelouân, Kibdâna, Beni-Snassen (Iznaten), Beni-bou-Zagou (2). Tout

---

aujourd'hui une kabila Znâta, mais parlant arabe. — Des Zenâta est sortie la dynastie des Merinides ; des Senhadja celle appelée des Almoravides, plus justement « Merabitîn » les attachés (à la religion), secte religieuse du nom de laquelle est aussi formé le mot connu « marabout ».

(1) Le fleuve « Sénégal » tire son nom européen des Senhadja ; Cf. : *Le Zénaga des tribus sénégalaises, contribution à l'étude de la langue berbère*, par le général Faidherbe, Paris, 1877, p. 4.

(2) Dans la traduction de Léon l'Africain par Lorsbach, on trouve quelques-uns de ces noms mutilés, par exemple Beni-Zahid, au lieu de Zaïd, Beni-Gueriaghel au lieu de Ouriaguel, plus loin Zeuzean pour Chechâouen, Beni-Zarwol pour Zerouâl, Beni-Teuzin pour Touzin, etc.

à fait dans l'Est, à la frontière d'Algérie, sont quelques tribus sans importance, les Beni-Matar (arabes), Mehaïa (ar.), Zekara (berb.) etc.

Le Rif entier est presque complètement *terra incognita* ; on ne connaît exactement que sa côte demi-circulaire et les embouchures des fleuves, depuis l'année 1855 où une savante commission française, dirigée par Vincendon-Dumontin et Phaide de Kerhallet, les a explorées (1). Les trois « Presidios », petites villes fortifiées, que l'Espagne possède sur cette côte — Peñon de Velez (2), Alhucemas (3) et Melilla — sont des places absolument sans importance et servent principalement de séjour à des criminels politiques et de droit commun (4). Les relations des Espagnols de ces presidios avec les indigènes sont unilatérales, c'est-à-dire que les premiers n'osent pas s'éloigner seulement à quelques kilomètres de la ville ; cela est même défendu de la façon la plus formelle par les autorités espagnoles, à la population composée presque exclusivement de fonctionnaires et de soldats, pour ne pas arriver à d'infructueuses complications avec le sultan du Maroc. Il y a quelques années à peine, c'était pour les Berbères du Rif comme une sorte de sport, de descendre de leurs montagnes pour venir fusiller les sentinelles espagnoles sur les remparts, comme s'ils tiraient à la cible. Il y a

---

(1) *Description nautique de la côte nord du Maroc*, Paris 1857.

(2) Le nom espagnol « Velez » vient du terme indigène « Badis ». Cette ville est sur l'emplacement de l'antique Parietina de l'Itinéraire d'Antonin. On l'entend aussi appeler souvent « Velez de la Gomera » (Ghomera), à cause de la puissante fraction berbère qui porte ce nom.

(3) En arabe « El-Mesemma » : « *ad sex insulas*, » des anciens. Graberg de Hemsœ (*loc. cit.*, p. 25) l'appelle « Hadjar-en-Nekour », Rochers du Nekoûr, à l'embouchure duquel la ville est bâtie sur un roc escarpé. Le nom Al-Hucemas, doit signifier en arabe, d'après le même auteur : « Lavande » (?).

(4) Nous ne parlons pas ici du quatrième grand presidio, Ceuta (Sebta), *ad Abilem* d'Antonin, qui se trouve en dehors du Rif.

cinq ou six ans, le gouverneur d'un de ces présidios subit un jour des voies de fait de la part des indigènes, et la seule satisfaction que l'Espagne obtint pour ce grave événement consiste en ceci, qu'elle dut relever l'officier en question. Le sultan qui, on le sait, n'est maître du Rîf que *in partibus*, ordonna une enquête ; cela fit rire les Berbères du Rîf ; quant à une punition des coupables, il n'en fut pas question. Il est palpable cependant qu'un tel incident, qui peut se reproduire chaque jour, constitue selon les circonstances un excellent *casus belli*. Tel fut le cas en 1859 : l'Espagne avait alors certaines raisons de vouloir la guerre avec le Maroc et elle profita d'incidents de ce genre, qui s'étaient produits à Ceuta, pour la provoquer. Mais si les Espagnols des presidios vivent pour ainsi dire complètement en quarantaine, ils doivent par contre permettre aux « Rifeños » (c'est ainsi qu'ils nomment les habitants du Rîf) de visiter leurs places, ne serait-ce qu'en vue du ravitaillement. Cependant le trafic est très peu important. A Melilla (berb. Mlila, la blanche) les relations se sont améliorées dans ces dernières années, depuis que les vapeurs des Messageries maritimes (ligne Marseille-Oran) y accostent, et que le sultan a soumis les tribus voisines : Guelaïa (Kelaïa) et Kibdâna.

Quelques Rifeños sont soldats au service de l'Espagne ; comme je l'ai vu à Ceuta, ils constituent un tout petit corps dans le genre des zouaves ; on les appelle « Moros del rey ».

L'autorité et la puissance du sultan du Maroc dans le Rîf n'ont donc que des bases très faibles. Quoiqu'appartenant nominalement à cet empire, les Rîfains sont, de fait, indépendants ; ils ne fournissent pas de soldats et ne paient presque pas d'impôts, si ce n'est, occasionnellement, sous la forme de contributions volontaires ou de présents. Moulay Hassan a aussi, sur un petit nombre de points de tout ce district côtier, des kaïds ou des gouverneurs qui, où qu'ils se trouvent, n'ont

rien de mieux à faire que garder le silence. Ces traces d'une administration marocaine se trouvent dans les parties orientales de cette région, au Gart, chez les Beni-Snassen, etc. Ce sont surtout les cheikhs des tribus jadis indomptées qui ont été nommé kaïds, à leur soumission, après quelques heureuses « harkas » ou expéditions militaires du sultan. Le sultan actuel, depuis son avénement en 1873, a fait trois expéditions vers la côte septentrionale. La première, entreprise en 1875, avait pour but le Rîf proprement dit, entre l'Oued-Lau et l'Oued-Nekour. Une chanson de soldats faite sur cette expédition et intitulée « el-harka ler-Rîf » (1) est encore souvent chantée par les « Askar ». Moulay Hassan se montra en cette occasion très doux et conciliateur. Il ne pénétra pas dans l'intérieur du pays, qui est impraticable, se conduisit partout avec circonspection et parvint ainsi à ne pas verser de sang sur toute sa route, autant du moins que j'ai pu en apprendre à ce sujet. L'impression qu'il produisit sur les Berbères du Rîf doit avoir été très favorable. On raconte qu'en certains endroits la vénération et l'enthousiasme ont même atteint un tel degré que le peuple a déchiré le burnous du sulan, bénévolement abandonné par celui-ci, en petits morceaux qu'il emportait comme une sorte de talisman. Depuis cet essai de pénétration que Moulay Hassan n'avait entrepris que pour montrer à son peuple et aux puissances européennes qu'il était maître aussi dans cette partie de son royaume, essai qui n'eut pas de conséquences pratiques, le sultan n'est plus retourné dans le Rîf proprement dit; mais il s'est avancé en 1876 vers les frontières nord-est de ses États. Là, il soumit les Beni-Snassen et Beni-Bou-Zegou, ainsi que les Kibdâna. Avec l'aide des derniers, il attaqua au retour les Ghiyâta (2) qui

(1) Correctement : el-haraka il er-rîf, la harka vers le Rîf.

(2) Ce nom subit aussi, dans la langue vulgaire, comme les mots Fâs, Miknâs, Berâbir, Zenâta, etc., une modification de l'*â* long en *ä* ou *ê*; on prononce donc Ghiyäta (Riäta).

lui avaient infligé, à l'aller, un rude échec. L'armée fut surprise dans un ravin sur la rive de l'Oued-Bou-Guerba ; on dit que les Ghiyâta avaient construit des écluses qu'ils ouvrirent tout-à-coup, et la colonne fut ébranlée par l'irruption des eaux du torrent. Les Ghiyâta eurent beau jeu dans le désordre général. Ils massacrèrent une grande partie des troupes du sultan ; celui-ci eut son cheval tué sous lui et même une partie de son harem fut sur le point d'être capturée. Les Ghiyâta firent un butin considérable et s'emparèrent même de quelques canons ; la défaite des troupes fut complète. Je donnerai, d'après Foucauld (1), quelques notes sur cette tribu, qui est l'une des plus indomptables et qui, selon l'expression des Marocains, « ne craint ni Dieu ni le sultan et ne connaît que la poudre ». La constitution de la tribu, qui peut mettre sur pied, au total, environ 3,000 fantassins et 200 cavaliers, est absolument démocratique. Elle n'a ni cheikhs ni chefs d'aucune sorte : chacun pour soi avec son arme. Cependant on y trouve, comme partout, certaines personnalités qui, par la sagesse, la bravoure, la richesse, ont acquis une influence prédominante. Actuellement, un certain Bel Khâdir, du village de Negert, est le personnage le plus influent. En outre, quelques chefs religieux : Moulay Edris Zerhon, Moulay Abderrahmân, etc., et les Cheurfa de leur descendance, jouissent chez eux d'influence et de considération, surtout le premier de ces saints. Incontestablement d'origine berbère, les Ghiyâta parlent aujourd'hui arabe d'une façon presque générale. Ils habitent principalement un rude pays montagneux et se partagent en 6 fractions. Les hommes et les femmes de cette tribu sont en moyenne de haute taille ; les femmes sont continuellement dévoilées, les hommes vont tête nue, une mince corde de poil de chameau ou de coton enroulée autour du front et de la tête. Les deux sexes prisent — passion

(1) *Loc. cit.*, p. 33 et 34.

qui dans le reste du Maroc, est l'apanage des vieillards et des tolba ou scribes, surtout dans les villes. Les hommes des Ghiyâta sont en outre grands fumeurs de kîf.

Les Beni-Snassen furent gouvernés d'une façon tout indépendante jusqu'en 1876, par leurs cheikhs héréditaires ; le sultan s'empara par ruse du dernier de ceux-ci, Hadj Mimoun ben El Bachir, qui était très estimé et aimé dans sa tribu, et le jeta en prison. Dans la même année, le sultan divisa cette tribu en quatre parties à la tête de chacune desquelles il mit un kaïd ; mais ces chefs n'en obtinrent qu'une obéissance très relative. Aux Beni-Bou-Zegou le sultan donna comme kâïd leur dernier cheikh Hamâdou.

En 1880, Moulay Hassan envoya au Gart son oncle Moulay el Amîn ; celui-ci, après une très longue harka, soumit les Guelaïa, qui depuis lors se trouvent dans une dépendance légère vis-à vis du gouvernement marocain. Avec eux est épuisée la liste des tribus du Rîf soumises.

Un Tetâouni (habitant de Tetouan) civilisé et instruit, avec qui je m'entretenais un jour du caractère indomptable des Berbères du Rîf, disait à ce sujet que le sultan et toute la population n'avaient, dans le fond, aucune raison d'être mécontents de ce statu quo. Les sauvages Rîfains, dans leurs infranchissables montagnes, et généralement les irréductibles tribus guerrières de toute la partie orientale du pays, constituent la meilleure défense contre une occupation du Maroc par les Français d'Algérie.

Les mêmes raisons ont rendu impossible non seulement toute pénétration scientifique, mais même tout voyage d'Européens dans le Rîf, de sorte qu'on peut, avec juste raison, désigner ce pays comme un des moins connus de tout le continent africain.

Le résident français Tissot, aujourd'hui décédé, que nous avons maintes fois cité, pouvait être considéré comme l'homme qui connaissait le mieux le Rîf. Cepen-

dant ce qu'il savait lui-même de cette région marocaine provenait très peu d'observations personnelles, mais surtout d'informations indigènes très soigneusement choisies et sûres. Il y a quelques années, nn autre Français, le vicomte Maurice de Chavagnac (1) tenta d'acheter à des Rîfains, à Tanger, un grand terrain sis au milieu du Rîf ; peut-être même l'acquit-il en bonne et due forme. Il s'agissait alors, sous l'administration de l'intrigant ministre-résident français Ordega, d'une manœuvre politique en vue d'exercer une pression sur le sultan, ou tout au moins d'une spéculation sur la bourse de Sa Majesté Chérifienne. On avait espéré, ainsi que je l'ai appris de source digne de foi, que, conformément à des précédents analogues, le sultan, par sa crainte bien connue de complications avec des Européens, se verrait engagé, par l'établissement de l'un d'eux au Rîf, à se rendre acquéreur de l'immeuble en question pour un prix beaucoup plus élevé. Mais cela n'eut pas lieu. Il y a peu de temps, l'affaire en était encore restée à ce point, que M. de Chavagnac était un grand propriétaire foncier dans le Rîf, mais ne pouvait accéder à sa propriété ni par mer ni par voie de terre. Le Sultan proteste contre toute accession par mer, parce qu'il n'existe pas de douane sur la côte du Rîf ; en général, aucun port n'est ouvert au commerce sur la côte septentrionale du Rîf, et la voie de Maroc par terre est trop dangereuse.

Le peu que nous sachions sur les Berbères du Rîf n'a donc pas été appris dans leur pays même, mais est le résultat de l'observation des Rîfains qui vivent en dehors de ce pays et des informations recueillies auprès d'eux. A Tanger, tout particulièrement, séjournent déjà un grand nombre de ces individus qui ont abandonné

(1) Chavagnac est un des rares Européens qui aient fait la route de Fas à Oudjda (par Tessa). Cela lui fut possible grâce à des recommandations du Chérif d'Ouazân. Je suis rentré à Tétouan et à Tanger en compagnie de Chavagnac ; celui-ci a sa résidence dans cette dernière ville.

leurs foyers les uns pour fuir des vengeances, les autres pour chercher du travail. Le « jus talionis » est en usage, selon la coutume mahométane connue, chez tous les Berbères et Arabes du Maroc, mais de la façon la plus rigoureuse chez les Berbères du Rîf; une affaire ne s'arrange là que très rarement, presque jamais, avec de l'argent. A Tetouan également, qui est la ville marocaine la plus rapprochée du Rîf, on trouve beaucoup de gens de ce pays. Ceux-ci voyagent surtout beaucoup, et c'est une particularité qu'ils partagent, ainsi que je l'ai observé, avec les Chleuh, mais pas avec les Berbêres du groupe central. Ils se déterminent facilement à aller chercher du travail, pour un temps plus ou moins long, dans les pays voisins : Algérie ou Tunisie. J'en rencontrai des troupes entières à Alger et à Médéa, où ils travaillaient surtout comme terrassiers et étaient considérés comme actifs et adroits. En général, comme peut s'en convaincre tout voyageur qui visite Tanger, les Berbères du Rîf sont de taille moyenne, robustes, larges d'épaules. Très souvent on rencontre parmi eux des individus aux cheveux blonds-filasse ou roux, avec des yeux bleus, dont beaucoup, avec leur cou court, le visage large, rond ou moyennement ovale, les maxillaires saillants, etc., rappellent tout à fait le type ordinaire des paysans de l'Allemagne du Nord.

On a beaucoup écrit et discuté, mais jusqu'à présent sans aucune conclusion précise, sur cette ressemblance particulière qui se rencontre aussi dans la Kabylie algérienne. Je cite seulement : Aucapitaine, Bruce, Carette, H. Duveyrier, Faidherbe, Guyon, O. Houdas, Henry Martin, Masqueray, Périer, Playfair, Shaw, Tissot, Topinard. Les uns soutiennent que ce teint blond est un attribut de tous les peuples vivant à l'origine dans de hautes montagnes, même dans les contrées du sud, et que par conséquent il n'est pas particulièrement remarquable chez les Berbères. D'autres l'attribuent à des influences étrangères et à des mélanges qui se sont

produits dans la période historique. D'autres encore considèrent les Berbères blonds comme des restes de la race qui, dans les temps préhistoriques, a érigé les monuments mégalithiques que l'on retrouve, et qui était d'origine septentrionale. Tant que des recherches approfondies d'anthropologie et de linguistique ne pourront pas être faites dans ce sens, la question, ainsi que tant d'autres, demeurera sans solution, si elle est encore à résoudre.

Mon opinion au sujet des habitants du Rîf est que le phénomène en question doit être attribué à l'immixtion d'éléments venus du nord, qui sont les Vandales sortis de la péninsule ibérique en 429 ap. J.-C. Quoique nous sachions que le gros des Vandales a débarqué sur le sol africain beaucoup plus à l'est, il est cependant bien possible et même vraisemblable que de petites fractions aient débordé dans le Rîf, et ici, dans ces vallées sans issues, dans cette contrée certainement peu peuplée, ils ont pu multiplier leur race ou du moins influer d'une façon très intime sur les éléments qui existaient déjà. En qualité de septentrionaux, le rude climat des montagnes du Rîf favorisa leur acclimatation. Une particularité me semble en tout cas venir à l'appui de cette théorie. Puisque nous devons admettre à l'origine une souche commune pour tous les Berbères, nous ne pouvons attribuer les différences qui existent actuellement entre leurs divers groupes, au point de vue du type, du langage, des us et coutumes, qu'à des influences étrangères auxquelles ils ont été plus ou moins soumis. Pourquoi ne trouve-t-on pas trace d'éléments blonds chez les Chleuh qui vivent cependant, en partie, dans des montagnes encore plus hautes, dans le Grand-Atlas? C'est là un fait que doit reconnaître quiconque a voyagé dans le pays des Chleuh. Je n'ai moi-même pas vu un seul individu blond parmi des milliers de ces Berbères, tandis que chez les Berbères du Rîf, à Tanger, Tétouan, etc., la proportion entre les blonds et les bruns

est d'environ 2 : 5. La population blonde de la Kasba d'Agouraï, dans le pays des Beni-Mtir (groupe 2) doit être rattachée, comme nous le verrons, à d'autres origines. Comme toutes les invasions qui sont arrivées au Maroc, depuis les Phéniciens jusqu'aux Arabes, sont venues du Nord ou du Nord-Est, le Rîf avait à supporter leur premier choc ; les influences étrangères ne parvinrent pas du tout, ou parvinrent seulement par des détours (et alors elles étaient très affaiblies), jusqu'aux régions montagneuses de l'intérieur. De même la présence d'éléments blonds parmi les Guanches des Canaries, les représentants les plus occidentaux du grand peuple berbère, doit s'expliquer par des éléments septentrionaux importés jusque là. Ici surtout, dans ces îles fermées, tous les mélanges étrangers se sont opérés avec bien plus d'intensité et de persistance que sur le continent voisin, où ils se dispersaient davantage. Nous pouvons donc admettre que longtemps avant l'invasion des Arabes dans le Maghrib, il existait déjà des différences essentielles entre les insulaires berbères et leurs parents continentaux.

Au sujet des Berbères blonds d'Algérie, E. Reclus (1) expose ce qui suit dans un court résumé : « Ils sont nombreux dans l'Aurès et surtout près de Khenchela et dans le Djebel-Chechar ; dans l'ensemble de la province de Constantine, ils forment, d'après Faidherbe, environ un dixième de la population totale. Les Denhadja, qui habitent dans une petite vallée appartenant au bassin du Safsaf (2), au sud-est de Philippeville, prétendent descendre d'ancêtres blonds, quoique des croisements avec leurs voisins aient introduit chez eux beaucoup d'yeux et de cheveux de couleur foncée. Ils s'appellent eux-mêmes « Ouled-el-Djouhala » fils de païens, et il n'y a pas encore longtemps qu'ils érigeaient sur les

(1) *Loc. cit.*, p. 380 s. q.

(2) Oued-Safsaf = rivière des peupliers blancs.

lieux de sépulture de leurs morts des blocs massifs où ils célébraient des cérémonies religieuses. Ce fait donne consistance à l'hypothèse de certains savants qui attribuent la construction des monuments mégalithiques d'Algérie à des peuples blonds venus du nord par la péninsule ibérique et le détroit de Gibraltar. On a aussi voulu voir dans ces Africains blonds des descendants des mercenaires romains, spécialement des Gaulois et des Germains que les Romains avaient placés ici pour la défense de leur frontière du sud. Selon d'autres auteurs, les Vandales, repoussés par Bélisaire en 533 dans les montagnes de l'Aurès, n'auraient pas complètement disparu. Grâce à la hauteur des montagnes, ces immigrants septentrionaux se seraient accoutumés au climat africain, et les frères des Scandinaves figureraient maintenant parmi les Berbères algériens. »

L'auteur montre plus loin que, chez quelques tribus kabyles, par exemple les Oulèd-el-Askar, le type romain(1) et la tradition de l'époque romaine se sont complètement conservés. On sait que, avant la conquête de l'Afrique du Nord par les arabes, beaucoup d'habitants de ce pays professaient la religion chrétienne ou la religion juive. C'est de cette dernière époque romaine, où les montagnards de la province d'Africa envoyaient leurs évêques au concile, que provient, croit-on, l'usage qui subsiste encore aujourd'hui chez les Berbères de l'Aurès, de se visiter et de s'adresser des vœux le 1er janvier (innâr) (2).

Au sujet des Berbères blonds du sultanat de Maroc, on lit seulement à la p. 688 que, parmi les Imazighen du Maroc, aussi bien que parmi les Chaouïa et Kabyles d'Algérie, on trouve des individus à cheveux blonds et

(1) On n'a malheureusement pas expliqué en quoi devaient consister les signes caractéristiques de ce type romain.

(2) Dans le Maroc même, chez les Arabes et encore plus chez les Berbères, les noms chrétiens des mois ne sont pas inconnus, bien qu'ils soient très déformés (par exemple « roucht » pour août, « choutembir » pour septembre, etc.)

aux yeux bleus. Mais, dans les contrées du centre et du sud, le type blond semble être très rare. Rohlfs dit qu'au cours de ses nombreux voyages dans cette région, il n'a remarqué qu'un seul individu qui se distinguât des autres par la nuance claire de sa chevelure. Dans le Rîf, c'est-à-dire dans la région côtière où se sont produites le plus souvent les invasions et les immigrations venant de la presqu'île pyrénéenne, on remarque des Berbères blonds en plus grand nombre. Tissot, lorsqu'il voyageait à proximité du Rîf, était étonné de rencontrer parmi les Berbères rîfains une aussi forte proportion de gens ayant une physionomie complètement septentrionale. Doit-on voir en eux, avec Faidherbe, les descendants plus ou moins mélangés de ceux qui ont érigé les monuments mégalithiques de la contrée?

Au point de vue du caractère, les Arabes cherchent à représenter les Rîfains comme de véritables monstres de méchanceté, tandis que d'autres, par exemple les Espagnols, qui les prennent souvent à leur service, disent qu'ils sont en moyenne très fidèles et très sûrs. La vérité se trouve peut-être bien entre ces deux opinions. En tout cas, beaucoup de leurs mœurs, condamnables à notre point de vue, sont le résultat des relations et des conditions dans lesquelles ce peuple vit depuis un temps immémorial.

A l'intérieur du Rîf, les Arabes riches peuvent aussi peu voyager que les chrétiens, s'ils ne veulent pas courir le danger d'être complètement dévalisés ou assassinés; et même une sauvegarde (anâia) qui procure parfois la sécurité, doit être fréquemment violée chez les Berbères du Rîf. Le fanatisme religieux ne joue là qu'un très faible rôle, — car les Rîfains ne sont pas des musulmans zélés, — mais ils ont surtout un amour immodéré du pillage et de l'antipathie contre tous les étrangers. Les Arabes disent : « Ne te fie jamais à un Rîfain ; si tu fais route avec lui, quand même il serait ton propre parent, fais-le marcher en avant, pour ne

pas tomber à l'improviste victime de sa méchanceté ».

Les Juifs sont très mal traités par les Rîfains ; aussi sont-ils très peu nombreux dans leur pays, la plupart habitent Tafersit.

Les Berbères du Rîf, peut-être à cause de leurs propres intentions qui sont souvent mauvaises, sont aussi très méfiants vis-à-vis des autres. Ils ne permettent jamais, par exemple, que quelqu'un, pour examiner leurs armes à feu qui sont toujours rigoureusement chargées, les saisisse en mettant le doigt près de la détente ; en général, ils voient très à regret un étranger prendre en main leurs armes. Cela vient absolument de ce qu'ils craignent que l'on n'utilise le moment où ils sont sans défense pour employer l'arme contre eux-mêmes. Les hostilités et les batailles perpétuelles, non seulement entre les diverses tribus, mais souvent même entre les familles, ont inculqué aux individus cette insurmontable méfiance contre tous et contre chacun. Parmi les Rîfains qui sont à Tanger, beaucoup, comme je l'ai déjà dit, ont abandonné leur foyer par crainte d'une vengeance, et ils vivent dans la peur constante d'y être recherchés et tués par un membre du parti ennemi.

Lorsque je me trouvais à Tanger pour la première fois, en 1880, ne connaissant pas encore ces détails, je faillis avoir l'occasion de les apprendre pratiquement d'une façon très peu agréable. J'allai un jour me promener en dehors de la ville avec un peintre suisse qui habitait le même hôtel que moi. Nous rencontrâmes un Rîfain qui m'intéressa particulièrement par l'étrangeté de son aspect, de ses vêtements et de son armement. Nous nous approchâmes de lui, lui offrîmes des cigarettes, et le peintre lui adressa quelques paroles en mauvais arabe. Pendant ce temps, j'étendis involontairement le bras comme pour saisir la crosse d'un des grands pistolets à pierre qu'il portait à ceinture. L'homme bondit alors en arrière avec une expression si menaçante, en

mettant lui-même la main à la crosse de son arme, que je fus complètement surpris et je ne sus pas tout d'abord comment j'avais excité sa colère. Le Suisse, qui vivait déjà à Tanger depuis six mois, me l'expliqua.

Les Rîfains se distinguent par un costume et un armement particuliers, qui diffèrent de ceux des deux autres groupes, mais se rapprochent beaucoup de ceux des Djebêla. C'est pourquoi les étrangers qui ne restent que quelques jours ou quelques semaines à Tanger et ne regardent pas exactement les différences, confondent toujours ces deux catégories. Le Djebeli par exemple porte de préférence la gaîne en drap rouge, souvent garnie d'un galon d'or, de son long fusil à pierre, enroulée autour de la tête comme un turban, tandis que le véritable Berbère du Rîf va toujours tête nue et ne rabat le capuchon de sa djellâba (1) sur la tête que si le temps est mauvais. Ce vêtement, sorte de large pardessus en forme de sac, avec des manches amples et courtes, et jamais sans capuchon, est typique pour la partie du Maroc située au nord de l'Atlas. Il varie, non dans sa coupe, mais dans l'espèce et la couleur de l'étoffe, selon la localité et les ressources de son propriétaire. Le citadin élégant, par exemple, porte une djellâba de drap bleu sombre, d'un prix élevé, importé d'Europe, tandis que le Rîfi et le Djebeli portent plutôt des djellâbas brunes ou grises, rayées de noir ou de brun, très fortes et résistantes, en tissu de laine. Tous deux aiment à orner leurs djellâbas de broderies bariolées en drap et souvent en laine.

Le Rîfain porte toujours une petite queue tressée sur

(1) Dans maintes contrées on entend aussi appeler ce vêtement « Djellabia ». — Déjà Léon l'Africain (*loc. cit.*, p. 318) en fait mention en ces termes dans sa description du pays « Errif » : « Les habitants sont tous vêtus d'un sac en laine, rayé de noir et de blanc et ressemblant aux couvertures que l'on voit en Italie. Ils sont pourvus de capuchons qu'ils tirent sur la tête, de sorte qu'au premier regard on les prendrait plutôt pour des animaux que pour des hommes. »

le côté droit de l'occiput, tandis que le Djebeli ne le fait que dans son enfance et, plus tard, selon la coutume générale des Musulmans, se rase complètement la tête.

Également pour ce qu'on appelle le jeu de la poudre, lab el-bâroud, les Berbères du Rîf ont d'autres habitudes que les Djebêlas parlant arabe. A Tanger on peut observer presque tous les jours cet usage qui est employé dans les mariages, circoncisions et fêtes religieuses.

Pour de telles occasions, les villageois des montagnes viennent en ville, la plupart naturellement viennent du district d'Andjera qui est voisin ; mais il en vient de plus loin. On se rassemble à un emplacement désigné, habituellement sur le grand Sôk (place du marché) devant la porte supérieure de la ville. Chaque homme est porteur de son long fusil, bourré d'une si forte charge de poudre qu'à chaque détonation on croit entendre un coup de canon ; avec l'accompagnement de quelques musiciens on entre en ville dans une formation que nous pouvons caractériser par l'expression vulgaire de « marche des oies ». La musique ferme la marche ; elle se compose invariablement (dans tous ces usages les Marocains sont extrêmement conservateurs), de deux instruments : une clarinette appelée « gheïta » à laquelle on arrache, en gonflant les joues, les sons les plus aigus, les plus criards et les plus nasillards, et un grand tambour sans ornements, ou plus exactement une timbale « tebel » (tbal), dont on frappe la face supérieure avec un marteau en bois tenu dans la main droite, tandis que la main gauche, armée d'une mince baguette, frappe la face inférieure. A certains moment on fait halte, un cercle se forme, les armes sont d'abord balancées diversement, et ensuite déchargées contre le sol, simultanément si possible. C'est ainsi que procèdent les Djebêla ; les Rifains au contraire, se placent non en cercle, mais sur deux rangs, à peu près comme nous pour la contredanse, se faisant vis-à-vis ; les deux

rangs se traversent quelques fois en poussant un cri éclatant, vibrant, semblable au cri bien connu des femmes mahométanes, dans les manifestations de joie ou de tristesse, puis ils déchargent leur armes. Pendant cette attaque des deux rangs l'un par l'autre, ils tiennent leurs armes comme nos soldats pour l'escrime à la baïonnette.

Outre les grands fusils à pierre, de forme arabe, à crosse large, qui se fabriquent beaucoup à Tetouan, l'armement des Berbères du Rîf comprend encore des pistolets dits de cavalerie, également à pierre. En dehors de ces deux armes à feu qui ne sont pas en usage uniquement dans le Rîf, les Rîfains ont encore un long poignard à lame droite très effilée et pointue dont la poignée a une forme spéciale. Cette arme, d'une longueur de 2 pieds à 2 p. 1/2, est exclusivement particulière au Rîf et les Arabes l'appellent « Seboula rîfia », poignard rîfain.

Un très singulier instrument de musique du genre de la cornemuse « zammer » (zammâra, flûte), deux cornes reliées par une peau de bête, est également spécial au Rîf.

Les Berbères du Rîf ne sont pas sans avoir chez eux une certaine industrie grossière qui, à la vérité, est loin d'approcher celle des Chleuh, qui est très développée, mais qui surpasse celle des « Brèber ». Elle se borne principalement à la fabrication de grossières étoffes de laine pour leur habillement et des outils de labour et des meubles les plus simples. Dans le Gart, on prépare d'excellentes meules de pierre. Les tapis renommés dont la fabrication est généralement attribuée aux Beni-Snassen, ne viennent pas de ceux-ci, mais des Beni-Bou-Zegou. Les Rîfains vivant à Tanger passent pour des maçons habiles. Les Berbères du Rîf ne sont pas nomades ; ils sont sédentaires et, à l'exception de quelques tribus de la contrée la plus orientale de leur pays, ils vivent, non sous la tente, mais dans des maisons de pierre ou de

bois formant de petits villages. Ils pratiquent beaucoup la pêche sur la côte et l'élevage des abeilles dans les montagnes inférieures. Les Rîfains étaient autrefois très fameux comme écumeurs de rivages, et aujourd'hui encore ils ne se feraient aucun scrupule de dévaliser un navire et son équipage, qui aurait le malheur d'échouer sur leur côte. Mais ils n'ont jamais été des pirates agressifs, comme par exemple ceux de Rabat et de Selâ.

Les Berbères du Rîf mangent souvent la chair du sanglier, contrairement à la règle mahométane qui pourtant est observée habituellement d'une façon si stricte au Maroc. D'après Léon l'Africain (1) ils doivent aussi avoir fait un usage considérable du vin, au seizième siècle. Mais que, comme quelques voyageurs le prétendent, diverses tribus rîfaines ne pratiquent pas la circoncision, cela m'a été démenti de tous côtés dans le pays, même par les Berbères qui ne manquent cependant jamais une occasion de médire des Rîfains.

Selon les relations de Tissot et de Duveyrier, dont l'exactitude doit être considérée comme très douteuse, il doit encore se trouver dans les vallées fermées du Rîf, quelques exemplaires du Korân écrits en anciens caractères berbères (2). Des Chleuh dignes de foi m'ont raconté à moi-même qu'il existe au Sous quelques exemplaires

(1) *Loc. cit.*, p. 308 : « Les habitants (du Rîf) sont courageux et vaillants, mais adonnés à l'ivrognerie d'une façon peu commune et mal habillés. Là se trouvent peu d'animaux, sauf les chèvres et les ânes ; il y a cependant une grande quantité de singes. Il y a peu de villes ; les châteaux et villages se composent de misérables bâtiments à un étage, semblables à des étables d'Europe. Les toits sont couverts en paille et en mauvaises écorces, etc. ». Plus loin, dans la description de diverses montagnes du pays « Errif » (il entend toujours par « montagne » la région habitée par une tribu), Léon parle déjà de la culture de la vigne qui était alors pratiquée dans le Rif.

(2) Les seuls caractères berbères que l'on connaisse actuellement sont ceux employés par les Touareg. Voyez les grammaires de cette langue par Stanhope-Freeman, Hanoteau, etc.

du Korân traduits en chilha (langue des Chleuh), mais écrits en caractères arabes. Cela serait également une chose très curieuse.

Le principal massif montagneux du sud de ce pays tire son nom de la famille berbère historique des Senhadja, et se partage en deux chaînes appelées Senhadja-Seghir et Senhadja-Rdradou.

Le terme berbère caractéristique « aït » (1), qui est habituellement employé pour désigner les tribus, semble ne pas être en usage du tout, ou seulement d'une façon très rare chez les Rîfains, et être toujours remplacé par les mots arabes de même signification « Beni » ou « Oulêd ».

Grey Jackson (2) estime très arbitrairement la population du Rîf à 200,000 têtes.

Capitaine H. SIMON.

(A suivre).

---

(1) Aït = fils, descendance. Au sing. = Ou.
(2) *Loc. cit.*, p. 26.

KITAB EN-NASAB

Louange à Dieu.

Ceci est l'arbre généalogique des nobles et la mine (معدن) de la noblesse avec ses diverses catégories.

Je l'ai transcrit sur l'ordre de l'imam, du docte, du très savant, du noble, de l'illustre, le refuge de son siècle et le juge de son époque, le cheikh, le cadhi, *Sid Mohamed ben el-Mekki*, ben El-Djoud, ben El-Hadj Abd-er-Rahman, ben Mohamed, ben Abd-el-Djelil le jeune, ben Mohammed, ben Othman, ben Ahmed, fils de notre maître le grand cheikh S*id Abd-el-Djelil*.

Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux, que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohammed et sa famille.

A dit l'excellent, le docte, le très savant dans les généalogies, le parfait, l'élevé, le maître des secrets précieux et des lumières éclatantes, l'imam *Ahmed* ben Mohammed, ben Abou-l-Kasem, ben Ahmed, ben Abd-er-Rahman, ben Mohammed *El-Achmaouï*, El-Mekki, que Dieu nous aide par lui et ses semblables. Amin! Amin! Amin!

Il a dit : « Ceci est le livre des chaînes complètes et pures, il a été écrit pour déterminer avec sûreté la vraie généalogie; on y a réuni les fleurs admirables et les chaînes pures. Je l'ai composé en faisant un choix dans la généalogie des nobles et dans les livres excellents ».

A dit *Aïssa* ben Mousa, ben Abou Bekr-el-Mazouni el-Maghraoui, et-Tidjani, el-Loudi, d'après ce qu'il avait entendu dire à l'imam, l'intelligent, le vertueux Moham-

med ben Ahmed, ben Mohammed, ben Abdallah, auteur du livre : *La grande multitude* (El-Djemhour el-Kabir الجمهور الكبير) : ce livre renferme les vertus des musulmans, et des gens de la maison du prophète (ahl el bit اهل البيت) qui sont célèbres, et des gens de la parole (اهل القول) qui sont instruits, et des gens de la science qui sont très instruits, et des théologiens jurisconsultes qui étudient sérieusement, et des étudiants qui cherchent la science. Ce livre contient les miracles des gens de la maison. Oh ! qu'il est heureux celui qui les aime, et qui a des parents avec eux, et qui parle avec eux, et qui leur fait du bien, ne fût-ce que par de bonnes paroles, et qui leur est associé dans leur origine sainte.

A dit l'ouali, le bon, le parfait, l'élevé, l'imam de la voie (confrérie طريقة) celui qui marche dans la vérité, Sid *Ahmed* ben Ali, ben Abd-el-Djelil, ben Abd-el-Athim, d'après l'imam instruit dans la science de Dieu, et qui se conforme à la *sonna* du prophète de Dieu (que Dieu répande sur lui ses grâces et ses bénédictions), d'après l'imam *Ali* ben Mohammed ben Ferhoun, que Dieu soit satisfait de lui, amin ! (il a dit) : Louange à Dieu. Ceci est l'abreuvoir limpide, et la boisson agréable et salutaire, qui donne la connaissance de la famille du prophète élu de Dieu (que Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions) ! de ses parents, de sa race, de ses amis et de ses proches, de ses femmes, de sa postérité, de ses compagnons, de sa famille et de sa tribu.

Éloge du Prophète

Ceci est le livre des exemples et des faits célèbres, se rapportant à la famille du Prophète choisi, que Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions nuit et jour, *lui* dont la lumière s'est transmise à travers les entrailles parfumées et les seins purs, jusqu'au moment où Dieu

l'a fait naître de nobles arabes, et lui a donné une grande illustration personnelle.

A dit le narrateur :

« Dieu créa la lumière du prophète, que Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions, six cents ans avant le Trône et le Siège, alors qu'il était dans l'isolement (avant la création) ; et il créa le Trône et le Siège, six cents ans avant la création de la terre, lui étant seul dans sa royauté, dans son unité et dans sa puissance. Il tira cette lumière de sa propre lumière ; ensuite il lui communiqua de sa propre clarté, et réunit sa lumière à sa propre lumière, pendant cette période que nous ne connaissons pas, qui est l'un de ses mystères, et un secret de sa science ». Ensuite il constitua l'univers et établit le temps ; il (réunit) les eaux et elles écumèrent, et des vapeurs s'élevèrent au-dessus d'elles. Et son trône était sur l'eau ; la terre fut placée sur la surface de l'eau, et il l'affermit avec la lumière de la prophétie.

Dieu, qu'il soit glorifié, a dit :

« O Mohammed, toi tu es le Prophète choisi ; ta lumière a été tirée de ma lumière, et les trésors de ta voie viennent de moi ». Ensuite Dieu créa l'eau et forma le ciel ; il créa aussi la récompense et le châtiment, le ciel et l'enfer.

Vie de Mohammed

Abd-Allah ben Messaoud a dit :

« *Abd-el-Mottaleb*, ben Hachem eut dix enfants, dont l'aîné fut *Abd-Allah*. Des neuf autres, quatre vécurent jusqu'à l'Islam, et cinq moururent avant. Les premiers furent : Hamza, El-Abbas, Abou Thaleb et Abou-Leheb. Quant à ceux qui moururent avant l'Islam, ce furent : Abou-l-Harets, Abou Mezber, Abou Djehel, Abou Dharim et Abou-l-Moqaddem.

Les tantes paternelles du Prophète furent : Bara, Atika, Sefia, Amima, Oum Halim et Aroua.

» Sa mère fut *Amina* fille d'Ouaheb, ez-Zohri, el Koreïchi ».

Le narrateur a dit :

« Lorsque la libre, la respectable Amina devint enceinte de lui, c'était dans le mois djoumada premier ; Abou Thaleb rapporte de Fatma bent Abdallah, ben Othman, ben El-Açi qu'il n'avait pas atteint le neuvième mois lorsqu'elle le mit au monde. Elle regardait les étoiles du ciel, lorsqu'elle le vit s'élever au-dessus d'elle, à la dixième heure de la nuit, dans la nuit du lundi ; et elle fut témoin de son élévation jusqu'au septième ciel par le moyen des anges, qui se communiquaient avec joie la bonne nouvelle de sa naissance, et se disaient l'un à l'autre : « Celui-ci est le maître du sceau ; celui-ci est Abou-l-Kasem ; celui-ci est Ahmed ; celui-ci est Mohammed, que Dieu lui donne ses grâces et ses bénédictions ; celui-ci est le noble, le sublime, celui qui n'a point de pareil, le maître des chevaux tachetés de blanc, le sceau des prophètes, l'imam des envoyés, le chef de ceux qui craignent Dieu, le chéri du maître des mondes ».

» Son père mourut à l'âge de vingt-cinq ans.

» Et le prophète naquit à La Mecque, que Dieu la fortifie, dans la maison de Mohammed ben Yousef, frère d'El-Hadjadj ben Yousef.

» *Ibn-Abbas*, qu'il soit agréé de Dieu, dit : « Abd-Allah ben Abd-el-Motthaleb mourut âgé de vingt-cinq ans.

En venant au monde, le Prophète, que Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions, refusa le sein de sa mère. On amena successivement des filles de rois, des filles de Koreïchites, des filles des Khazredjites et des habitantes de La Mecque au nombre de mille ; mais il n'accepta que la libre, la bien élevée, l'illustre Halima bent Douib, es-Saadia, des Beni Sad.

» Sa mère Amina bent Ouaheb mourut à La Mecque, que Dieu la fortifie, lorsqu'il avait cinq ans.

» Son aïeul Abdel-Mottaleb se chargea de lui ; et son grand-père mourut, lorsqu'il avait huit ans.

» Et il partit en voyage dans le pays de Syrie ; des moines le reconnurent et conseillèrent à son oncle, de crainte que les Juifs ne le tuassent, de le renvoyer à sa nourrice Halima bent Douïb Es-S'adi. Ce qu'il fit.

» Et Gabriel le fidèle, que le salut soit sur lui, descendit vers lui, et lui ouvrit le cœur, et le lava avec de l'eau du Kaoutser (fleuve du paradis) ; il avait alors douze ans et était confié à la garde de sa nourrice Halima bent Douïb Es-S'adi.

» Ensuite descendit sur lui la parole (grave) et il entra dans la grotte, et il se mit à servir Dieu, et il reçut la sourate : Lis le nom de ton Dieu.

» *Ibn Ishac* a dit : « Le mois où naquit Mohammed, que Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions, est le mois de Ramdhan, dans lequel est descendu le Coran.

» Ensuite il se maria (que Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions) avec la libre, l'honorable, la dame Khadidja bent Khouïled.

» Ben-Abbas, qu'il soit agréé de Dieu, a dit : l'Envoyé de Dieu, qu'il lui accorde ses grâces et ses bénédictions, sortit le lundi de La Mecque pour se rendre à Médine ; et il entra à Médine le lundi. Il avait pour guide Abdallah ben Arkath, et pour compagnons Abou Bekr es-Saddik, et Omar ben Isar. Cette année commença par un jeudi ; il avait quarante ans. Et Gabriel lui apporta des révélations, que Dieu lui accords ses grâces et ses bénédictions. Il resta treize ans à Médine, et dix ans à la Mecque.

» Et Khadidja bent Khouïled mourut à la Mecque trois ans avant l'hégire. Elle laissa trois enfants mâles et quatre filles.

» Après la mort de Khadidja il se maria, Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions ! avec onze femmes qui furent :

» *Aïcha* bent Abou Bekr, qui avait neuf ans ; il

l'emmena alors à Médine où il consomma le mariage; *Hafsa* bent Omar ben El-Khettab; *Zeïneb* bent Djahch; *Oum Habiba* bent Safian; *Oum Salma* bent Abou Ommeyyah; *Souda* bent Zamaa; *Djouïrïa* bent El-Harets el-Hilali; *Asma* bent En-Nâman; *Zaïneb* bent Khazima; *Oum Cherif* bent Oudan; *Khaoula* bent El-Hadil; *Rihana* bent Chamoun; *Mimouna* bent El-Harets; *Maria* bent Chemoun; *Safia* bent Hana (1).

Ben Abbas, que tous deux soient agréés de Dieu, a dit:

« Ses enfants, Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions, furent *quatre garçons :* El-Taïb, El-Taher, Abou-l Kasem et Ibrahim; ses *filles* étaient au nombre de quatre : Fathma, Rakia, Zeïneb et Omm Kolthoun. Il eut tous ces enfants de Khadidja, sauf Ibrahim qu'il eut avec Maria la Copte.

» Le nombre de ses expéditions est de quatorze.

Le nombre des membres de sa *famille* (آله) est de cinq: Ali, El-Abbas, Aqil, Djaafar et Hamza. Ce sont eux à qui on défendait l'aumône à leur époque.

» Le nombre de ses *compagnons* (Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions) est de dix : Abou Bekr, Omar, Othman, Ali, Saad, Saïd, Talha, Ez-Zoubir, Abd-er-Rahman ben Aouf et Abou Obeïda. »

Le narrateur a dit:

« Quant à Abou Bekr, Omar, Othman et Ali, ils étaient semblables à l'Envoyé de Dieu : qu'il lui accorde ses grâces et ses bénédictions.

» *Abou Bekr* s'appelait Amer ben Qahafa, ben Othman, ben Saïd, ben Châs ben Morra; il fut khalife durant deux ans et demi, et mourut l'an vingt-trois de l'hégire, à l'âge de soixante-trois ans. La raison de son surnom d'Es-Siddik (le véridique) est celle-ci : « Lorsque le Prophète, Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions, parlait aux Koreïchites de Jérusalem, Abou Djehel se mit à le contredire au sujet du Temple. Or Abou Bekr,

(1) Le texte indique onze femmes, mais la liste est de quatorze.

que Dieu soit satisfait de lui, avait autrefois visité Jérusalem, alors qu'il était encore dans le paganisme. Abou Bekr, que Dieu soit satisfait de lui, dit : « Ce que tu as dit, ô Prophète de Dieu, est la vérité et la réalité ». A cette occasion fut révélé ce verset : « Et celui qui a affirmé la véracité, a été nommé véridique ».

» Après lui fut khalife *Omar* ben El-Khattab, que Dieu soit satisfait de lui, ben Noufel, ben Abd el-Aza, ben Rebah. Il occupa cette charge pendant douze ans.

» *Ben Abbas*, que Dieu soit satisfait de lui, a dit : « Omar était l'un des braves des Koreïchites ; quand il était idolâtre, on le craignait comme on craint le terrible lion ». Les Khoreichites lui dirent : « O Omar, nous te donnons trois mille mitskal d'or, et tu prendras chez nous tout ce que tu voudras et tout ce qui te plaira si tu mets à mort Mohammed ben Abd-Allah, car il perd notre religion ; il a ruiné notre pouvoir ; il a détruit notre influence ». Il répondit : « Nous tuerons Mohammed ben Abd-Allah, qui vous a fait du tort ». Puis, il se revêt de sa cuirasse, ceint son épée, s'arme de son bouclier, il monte sur son noble coursier et parcourt la Mecque ; les Koreïchites marchent à sa droite et à sa gauche, et lui, il disait : Je tuerai Mohammed.

» Un homme des Beni-Zohra, de la famille d'Amina bent Ouahb, les rencontra et lui dit : « O Omar, comment pourras-tu échapper aux coups des Beni-Hachem et des Beni-Zohra, quand tu dis : nous tuerons Mohammed ! » — Omar lui répond : « Toi, tu as renié ta religion. » — Ce Zohri ajouta : « Nous t'annonçons une bonne nouvelle qui fortifiera ton cœur et réjouira ton esprit. — Parle, dit Omar. — Et il lui dit : « Ta mère et ta sœur ont embrassé l'Islam. — Aussitôt il changea de couleur, comme le lion irrité, et il accéléra sa marche jusqu'à ce qu'il arrivât à leur maison. Et Omar leur dit : « Je vous le demande au nom de Dieu ; indiquez-moi la maison de Mohammed ben Abdallah ». Aussitôt son gendre, qui était caché dans la maison, lui dit : « O Omar, je

t'annonce que le Prophète (Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions) a fait une prière dans la nuit de jeudi, et il a dit : O mon Dieu, fortifie l'Islam par l'un des deux Omar ». Puis, le prenant, il le conduisit chez l'Envoyé de Dieu (qu'il lui accorde ses grâces et ses bénédictions), et il le fit entrer dans la maison d'Aïcha (qu'elle soit agréée de Dieu). Or, une lumière sortait d'entre les épaules du Prophète, et il se leva (que Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédictions) à son arrivée; puis il le secoua et lui dit : « Crains Dieu, ô Omar ». Celui-ci reprit : « Je témoigne qu'il n'y a de Dieu que Dieu et que Mohammed est l'envoyé de Dieu ». Puis, il ajouta : « Au nom de celui qui t'a envoyé pour nous porter la bonne nouvelle et pour nous conduire, allons à la mosquée ». Et ils sortirent tous deux, précédés par Hamza, Omar marchait derrière. Jamais plus grand malheur ne frappa les Koreïchites. Il fut surnommé Farouk (que Dieu fasse distinguer par lui la vérité du mensonge).

» Ensuite fut khalife après lui *Othman* ben Affan ben Omya ben Abd Chems ben Abd Menaf ben Koçaï, de la tribu des Koreïchites, et il (Othman) occupa sa place six années. Un jour qu'il jeûnait, il mourut assassiné dans sa maison, dans le mois de Dou-l-hidja. Il avait alors soixante-treize ans.

» Ensuite fut nommé khalife, après lui, notre maître Ali ben Abou Thaleb (que Dieu soit satisfait de lui) et il resta en charge une année. Il mourut assassiné à Koufa; il fut tué par Abd er-Rahman ben Mouljam (que Dieu le bride avec une bride de feu) et l'on dit qu'il avait (Ali) l'âge de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui) soixante-treize ans ; et le soleil s'obscurcit ; et cela, la quarantième année de l'hégire. On dit aussi que depuis la chute d'Adam jusqu'à l'hégire, il y a quatre mille quatre cent soixante quinze ans.

» Ben Abbas dit (que Dieu soit satisfait de tous les

deux) en parlant de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui) que celui-ci dit : « O Fathma, il n'y aura point de prophète après moi ; et celui qui est venu avant moi est Jésus, fils de Marie, âgé de trente-trois ans. »

» Un hadits rapporte : « L'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui) était assis un certain jour, et il dit : O gens de ma maison, ô gens de ma maison. — Ses compagnons lui dirent : C'est nous les gens de ta maison, ô Envoyé de Dieu. — Les gens de ma maison, c'est ma postérité, et la postérité de ma postérité jusqu'au jour de la résurrection, et celui qui les aime m'aime ; celui qui les chérit me chérit ; celui qui les honore m'honore ; celui qui a pitié d'eux a pitié de moi ; celui qui les protège me protège ; celui qui les hait me hait ; celui qui les méprise me méprise ; celui qui les insulte m'insulte ; celui qui leur est hostile m'est hostile.

» Il a dit (que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui) : « Ma postérité, à la fin des temps, ses biens lui seront ravis et ses enfants lui seront pris ; en ce temps là on les traitera de gens qui manquent d'intelligence et de raison ; on fera des proverbes à leur sujet ; ils seront méprisés, avilis auprès des plus vils et l'objet de leurs railleries ». Et l'Envoyé de Dieu (que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui) se mit à pleurer, et pleurèrent aussi ceux des Ansars et des émigrés qui étaient avec lui. »

» Il dit aussi (que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui) : « Quiconque insulte ma postérité en ce monde, mon intercession ne l'atteindra pas au jour de la résurrection ».

» Il dit encore (que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui) : « Gabriel (le salut soit sur lui) m'a parlé et m'a dit : Il n'obtiendra point ton intercession celui qui aura insulté ta postérité. »

» Notre seigneur Abou Bekr a dit : « Vénérez Moham-

med dans les gens de sa maison, lors même qu'ils offenseraient Dieu. » On pourrait citer encore d'autres paroles célèbres et véridiques à ce sujet.

» *Abou 'l-Hassan el-Achari* a dit : « La lumière s'est transmise d'Adam à Seth (le salut soit sur lui) et de Seth à Ghenan, puis à Mahalaïil, puis à Beïred, puis à Enoch, puis à Mathusalakh, puis à Lamech, puis à Nouh (Noé), puis à Sem, puis à Arphakhchad, puis à Chalekh, puis à Aber, puis à Phalegh, puis à Ar'af (?), puis à Saran', puis à Nahour, puis à Tarhelah, puis à Ibrahim, puis à *Ismaïl*, puis à Keïdar, puis à Ben Hamel, puis à Ben Slaman, puis à Nabot, puis à El-Hamisa', puis à Elïasa', puis à Oudad, puis à Ben Adnan, puis à Ma'd, puis à Nazar, puis à Madhar, puis à Elias, puis à Medraka, puis à Khazim'a, ensuite à *Kenana*, puis à Enadhr, puis à Malek, puis à Fikr, puis à Ghaleb, puis à Kaab, puis à Morra, puis à Kosaï, puis à Abd Manaf, puis à Hachim, puis à Abd el-Mottaleb, puis à Abd Allah, puis au prophète Mohammed (que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui). »

Louange à Dieu seul; les commentateurs ne sont pas d'accord sur le verset suivant : « Comme un arbre bon, sa racine est solide et sa branche touche au ciel ; elle offre ses fruits en tout temps, par la permission de son maître. »

Louange à Dieu, qui a fait connaître la chaîne précieuse de la prophétie ; les doux vents de la bénédiction ont soufflé sur elle, et sur elle se sont levés les soleils de la grandeur : lui est la prairie d'or; Abou 'l-Hassan Ali ben Abou Taleb (que Dieu soit satisfait de lui et glorifie son visage) est de sa famille.

Louange à Dieu, le possesseur des grâces, d'une louange qui dure sans jamais être interrompue.

Que la bénédiction de Dieu, durable et pure, soit sur le meilleur des hommes, bénédictions dont nous nous réjouirons au jour du rassemblement; que par elle nous soit ouverte l'entrée de la maison du salut (paradis).

Louange à Dieu ! L'infinie miséricorde de Dieu et la connaissance de la généalogie du Prophète fidèle et glorieux auprès de Dieu nous suffisent.

A dit *Aboul-Hassan el-Ach'ari*, que Dieu soit satisfait de lui ! « Aboul-Hasan Ali ben Abou Thaleb (1), que Dieu soit satisfait de lui et honore son visage! se maria avec la libre, la vénérable, la noble, la perle précieuse *Fathma* ez-Zohra, fille du Prophète de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui), âgée de quinze ans.

Ibn Abbas (que Dieu soit satisfait des deux) a dit :

Fathma ez-Zohra, fille du prophète de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui), n'avait point d'enfants; elle se rendit auprès de son père, se mit à pleurer, se plaignit; elle s'assit devant lui et lui demanda une postérité. Il pria pour elle (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui) et ses descendants se multiplièrent à l'Orient et à l'Occident, au Sud et au Nord.

Elle donna le jour à nos seigneurs, les enfants qui sont dans la bonne voie (مهتديين) El Hasan et El Hoseïn, jumeaux agréables à Dieu, pieux chérubins du Paradis et flambeaux de l'Islam.

Et notre seigneur Ali ben Abou Taleb eut onze enfants mâles et dix-huit filles. Parmi les garçons, les cinq qui sont connus sont Sidna El-Hasan, Sidna El-Hosein, Sidna Mohammed ben El-Hanafia, El-Abbas ben El-Kelbia, et Omar ben el-Betakia, et parmi les filles, sont connues également entre autres, Sekina.

Et son fils Hoseïn lui succéda comme khalife, dans l'Hidjaz et l'Irak.

---

(1) Remarquer pour l'appliquer aux autres noms, la composition du nom d'Ali ; elle est précédée du nom de son fils et suivie du nom de son père, il se compose de trois parties qui sont : 1° Abou l'Hasan ابو الحسن le *père* de Hasan ; 2° Ali علي ; 3° ben Abou Thaleb ابن ابي طالب *fils* d'Abou Thaleb.

(2) Yezid ben Moawia étant khalife, après l'assassinat d'Ali, se montrant très faible, les habitants de Coufa envoyèrent demander Hoseïn ; il se rendit à Coufa, mais il fut trahi par Obeidallah, gouverneur de la ville.

Ensuite les gens de Koufa l'envoyèrent chercher par ordre de Yezid ben Moawia (2). Il monta à cheval, et marcha rapidement avec ses compagnons, et l'on mentionne que lui et ses fils Abou l-Kacem et Ali, périrent le dixième jour de Moharrem et que leurs têtes furent envoyées à Koufa. Des deux fils du nom de Hasan qu'il eut, l'aîné mourut jeune et sans postérité, l'autre laissa des enfants, ainsi que *Zaïn* el-Abidin et *Mohammed.*

Zaïn el-Abidin laissa six enfants : *Mohammed* el-Bakri, *Ali* el-Aftas, *Abd-Allah* el-Arkath, *Omar*, *Zeïd* et *El-Hasan* es-Sghir.

El-Hasan es-Sghir laissa dix-huit enfants.

Quant à *Zeïd* el-Medani, et à *Hasan*, ils habitèrent La Mecque.

Quant aux enfants d'*Ali el-Aftas,* d'*Abd-Allah el-Arkath,* de *Daoud*, de *Dja'far*, d'*Ibrahim el-Maghrebi*, et les Tabasin (طباصين), ils forment une seule famille et descendent tous de *Sidi 'l-Hasan el-Sghir.*

Quant aux enfants de *Zeid*, d'*Ismaïl*, d'*Aboul Kasem*, d'*Abd el-Hak*, d'*El-Hasen le second*, d'*Ali* el-Aftas, d'*El-Hasen,* de *Berkhal,* de *Mohammed el-Askoun'*, ce sont les descendants de *Mohammed ben El-Hasan ben Ali.*

Quant à la famille (des) Kafioun, elle descend de Zeïn el-Abidin.

Quant à *Abd-Allah ben Abou Djaafar es-Sadok*, il a laissé cinq enfants : Mousa, Abbas, Ahmed, Mohammed et Ali, et on les appelle les Zianioun. Ils se fixèrent dans le Hidjaz. Leur ancêtre s'appelle *Abd-el-Kader ben Mohamed el Moghri* ben Zaïn El-Abidin ben El-Hasen es-Sabthi ben Fathma fille de l'Envoyé de Dieu, (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui).

Quant aux enfants d'*El-Hasen es-Sabthi,* leurs descendants sont les *Alaouioun* et les enfants d'*Abd-Allah El-Arkath* et les enfants de *Daoud*, et les Daouidioun, et les enfants de *Djaafar*, et les enfants d'*Ibrahim El-Moghrebi*, et les *Thbathba*, et les *Chadjrïin*, et les *Has-*

smiim, et les enfants d'*Aboul-Kassem*, et les enfants d'*Abd-el-Hak*, et les enfants d'*Ali-el-Aftas*, et les enfants de *Barkal*, et les enfants de *Sliman* et les *Zianioun*, et les *Halamioun*, et les *Hadioun*, et les *Kafioun*, et les *Kamiloun* (ils sont d'une seule origine, c'est-à-dire qu'ils sont frères, et ce sont les habitants de la Mecque et de Médine, du Hidjaz et de l'Irak, et ils sont les descendants de *Zein el Abidin*, ben El-Hassen es-Sabthi ben Fathma, fille de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui).

Quant aux *Chadjerioun*, leur ancêtre se nomme *Ahmed Ech-Chedjri* ben Mohammed, ben Abdallah, ben Abd-er-Rahman, ben Abou l'-Kasem, ben Mohammed, ben Abou Djaafar, ben Ali, ben Abou 'l-Kasem, ben Mohammed, ben Zein El-Abidin, ben El-Hassan, es-Sabthi, ben Fathma, fille de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui).

Quant aux *Bethioun* بطيون et aux *Sahnioun* سحنيون qui sont des gens de la Mecque, leur ancêtre se nommait *Kasem*, ben Ali ben El-Abbas, ben Hachim, ben Mohammed, ben Abd-Allah, ben Mohammed, ben Naser, ben Abd-el-Athim, ben Akil, ben Ahmed, ben Ali, ben Mohammed El-Baghiri (البغيري) ben Zein El-Abidin, ben El-Hassan es-Sabthi, ben Fathma, fille de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui).

Quand aux *Oulad Daoud* (اولاد داوود) et aux *Oulad Djafar*, qui habitent l'Irak, leur ancêtre se nommait *Mousa* ben Ibrahim, ben Ahmed, ben Mohammed, ben Ali, ben Amran, ben El-Mbarek, ben Abd-el-Athim, ben Mohammed, ben Zein El-Abidin, ben El-Hassan es-Sabthi, ben Fathma, fille de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de DIeu soient sur lui).

Quant aux *Oulad Ibrahim* et aux *Tbatbah* (طباطبة) qui sont établis dans le Hidjaz, leur ancêtre se nommait *Mansour* ben Abdallah ben El-Hasan, ben El-Abbas, ben Mousa, ben Zeid, ben Ahmed, ben Zeïn El-Abidin, ben El-Hasen es-Sabthi, ben Fathma, fille de l'Envoyé de

Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui).

Quant aux *Oulad Abd-el-Hak* et aux *Fathimioun* (فاطميون) qui habitent l'*Égypte*, leur ancêtre se nommait *Ahmed-el-Fathmi* ben Abdallah, ben Hachim, ben Mohammed, ben Ali, ben Abd-el-Hak, ben Abd-es-Sadek, ben Abd-el-Athim, ben Abd-el-Krim, ben Mohammed ben Zeïn-el Abdin, ben El-Hassan es-Sabthi, ben Fathma; fille de l'Envoyé de Dieu, que la bénédiction de Dieu et son salut soient sur lui.

Quant aux *Alaouïites* علاويون et aux *Oulad Berkat*, qui habitent *Kasba-el-Hathra* قصبة الحظرة, leur ancêtre se nommait *Ali ben El Hasan* ben Ahmed, ben Mohammed, ben Abd-Allah, ben Abou'l-Kasem, ben Messaoud, ben Aïssa, ben Kasem, ben Mohammed el Baghiri البغيري ben Zeïn el-Abidin, ben El Hasan es Sabthi, ben Fatma, fille de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui).

Quant aux *Daoudites*, et aux *Kafiites*, et aux *Kamelites*, et aux *Halamiites*, qui habitent Aloua علوة en face de la Syrie, leur ancêtre se nommait *Mohammed ben Salem* ben Abd-el-Djebbar, ben Ahmed, ben Mohammed, ben Aboul Kasem, ben Daououd, ben Ahmed, ben Mohammed, ben Zeïn el-Abidin, ben El Hasan es-Sabthi, ben Fatma, fille de l'Envoyé de Dieu (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui).

L'auteur du Hadith, et voici pour nous le moment de revenir à *El Hasan el Mothni* (le second) — qui fut nommé calife dans le Hidjaz : Il prit *six cents* femmes, et eut six enfants, Ali, Salem, El Hasan, Etsalet, Haroun, et Abd Allah el Kamel.

Quant à *Ali*, son père le nomma Sultan des deux mers. Il prit mille femmes qui lui donnèrent trente-quatre enfants ; l'aîné était *Zeïn el Abdin ben Ali;* puis Mohammed, El Abbas, Omar, Ahmed el Ndjain (astrologue), Djaafar el Ouafi, Ahmed En-Nathek الناطق (doué de la parole), Mohammed, Thaleb, Thalha, El Hasan

troisième (الثالث), Sliman, Mousa, Merouan, Aïssa, Akil Abou Thaleb, Abd-Allah, Abd-el-Kader, Kasem, Aboul-Kasem, Hassoun, El-Abiad, Hachim, Othman, Abd-er-rahman, En-Naser, Abou-et-Taïeb ; Saïd, Iahia, Lhasan, Ali es-Saber, (صبار très doux), Zeïd.

Or, *Zeïn el-Abdin* laissa dix enfants : Ahmed, El-Abbas, Mohammed el Baghri, Ali, El-Hoseïn, Abd Allah, Aboul-Kasem, Omar, Djafar, Abd er-rahman.

Quant à *Abdallah* el-Kamel il épousa mille femmes ; et chacune de ses femmes eut quatre serviteurs (نجوب enfants nobles) doués de grandes tailles et de belles formes (فدود وخدود). Il laissa six enfants : Djaafar, Iahia, Mousa, Mohammed, Edris, Sliman, comme l'a écrit *Mohammed ben Ishak,* le compagnon (صاحب) de Ali ben Ferhoun, dans sa parole bien connue : Abdallah El-Kamel laissa six enfants, mâles, qui sont Djaafar, qui habita la région de *Sousse ; Zarhoun*, ancêtre de notre maître Edris ; le troisième fut notre maître *Sliman* dont le tombeau est dans le pays de *Tlemcen* et dans la source (في الينبوع) ; notre maître Mohammed, et notre maître Moussa dans le pays de l'*Indi* ; et notre maître *Iahia* dans le pays de Sousse ; nous sommes certains de cela, car nous l'avons vu de nos yeux.

Djaafar est l'ancètre de El Djezouli (الجزولي) Mohammed l'anteur de l'ouvrage intitulé « Dalil el-Khaïrate » et *Mousa* est l'ancêtre de Eldjilani ; *Mohammed* est l'ancêtre de Ali le second et Abou Assan, Sahebel Ghzala (autour de Ghzala) tire son histoire (a raconté El Hestan) de *Sliman* el Azli et d'Edris, c'est-à-dire Edris le second : leur deux tombeaux sont à *Zarhoun*, dans le Vizirat de Fez.

L'auteur du hadith a dit :

» *Yahia* ben Abd Allah el-Kamel régna dans le Hidjaz et fut tué traitreusement (مغدورا) l'année soixante-six du second siècle [de l'hégire].

» *Mousa* ben Abd Allah el-Kamel régna à Bassora et

fut tué par trahison au temps de Abou Djaafar el-Mansour, l'an soixante-sept du second siècle.

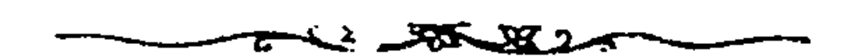
» *Mohammed* ben Abd Allah el-Kamel régna à Iambou et fut assassiné l'an soixante-huit du second siècle.

» *Djaafar* ben Abd Allah el-Kamel régna à Deïlim et fut assassiné l'an soixante-neuf du second siècle, au temps du khalifat Haroun er-Rachid.

» *Edris* ben Abd Allah el-Kamel s'enfuit au Maroc (à l'extrême ouest) avec notre maître Rached ben Morched el-Koreich, son frère de lait, et se hâta de gagner au plus tôt la ville de Tlemsen.

» Son frère Sliman le suivit; ils traversèrent le pays des Abyssins (حبش noirs abyssins) et il se transporta dans la ville de Tanger. Or, n'ayant pas trouvé chez les Bérabers ce qu'il désirait en fait de situation (على الكمال), il se rendit ensuite à Zarhoun, où il trouva le roi *Abd-el-Medjid ben Mas'ab*; il exerçait l'autorité de khalife sur les tribus berbères. Abd-el-Medjid resta (فام) et lui céda par vente et lui laissa commander pour son compte ».

(A Suivre).



NÉCROLOGIE

Le général de division baron Boissonnet (Estève-Laurent), né à Paris le 19 juin 1811, est décédé le 22 février 1902, dans sa 91e année.

Il était le dernier survivant des membres fondateurs de notre Société, et depuis plusieurs années notre Président honoraire. Chaque hiver, il venait prendre part à nos travaux, les éclairant de son grand savoir, les charmant par son esprit et par son inépuisable bienveillance, car l'activité physique et intellectuelle de ce beau et vigoureux vieillard était toujours au service du bien et de la science.

Comme savant, il avait débuté en 1845, alors que capitaine d'artillerie, directeur des affaires arabes de la province de Constantine, il avait, le premier en France, appelé l'attention sur les caractères berbères, et publié, dans la *Revue archéologique*, l'alphabet encore en usage chez les Touareg. En 1848 il publia, le texte arabe de poésies et de règlements militaires de l'émir Abdelqadere; puis le texte arabe du *Tohfat el Arous* (le cadeau de l'époux), etc.

C'est en effet en Algérie que l'éminent et sympathique général a fait, à peu près, toute sa carrière, et partout où il a passé, est resté un souvenir profond du bien qu'il a fait « *transiit benefaciendo* ».

Il a été le vice-président du premier conseil général d'Alger, en 1858 alors que cette assemblée, non encore élective, était composée de membres nommés par le gouvernement et choisis parmi les hommes d'élite dont la valeur personnelle s'imposait à tout le monde. Plus

tard, lorsque la retraite lui permit d'habiter tous les hivers sa délicieuse villa de La Touche à El-Biar, ses voisins et concitoyens le nommèrent membre de leur conseil municipal. Il y siégea pendant de nombreuses années, et lorsque ses collègues apprirent sa mort, ils furent les premiers en Algérie à prendre l'initiative d'un service funèbre, en l'église d'El-Biar, trop étroite, en ce jour, pour contenir la foule des amis ou des obligés du général, accourus d'Alger et des environs. Personne cependant n'avait été directement convié à cette cérémonie, et la famille du général était à Paris où ont eu lieu les obsèques.

D'autres hommages, de formes diverses, ont été rendus à la mémoire du général par plusieurs compagnies ou sociétés dont il faisait partie. La Société historique d'Alger, désireuse, elle aussi, d'honorer le souvenir de son si sympathique doyen ne peut mieux faire que de rappeler ici, en cette notice nécrologique, deux faits qui mettent bien en relief le beau caractère et la haute valeur du général Boissonnet.

Le premier est le bon souvenir que l'ancien directeur des affaires arabes de la province de Constantine a laissé chez les indigènes. En 1844-1845, ces indigènes n'étaient encore que des vaincus de la veille, frémissant sous le joug du vainqueur, et le capitaine Boissonnet représentait tout particulièrement à leurs yeux l'action coercitive du conquérant.

Mais il exerçait cette coercition avec tant de tact et de bonté que vingt ans plus tard j'ai entendu, dans des douars du Djebel-Aorès et du Bellezma, de vieux indigènes, *laudatores temporis acti,* me parler de ce passé tant regretté, et me citer ce distique populaire qui avait toujours cours chez eux :

تحت ولد رى و بوسونة
تاكل خبز و تهنى

« *Tahat ould Rey ou Bousouna, takoul krobz ou*

tehenna » sous (l'autorité) du fils du Roi (duc d'Aumale) et de Boissonnet, on mange du pain et on prospère.

Le second fait n'est pas moins à l'honneur du général Boissonnet, et un jour il aura sa place dans notre histoire nationale.

En raison même de sa situation, de sa parfaite connaissance de la langue arabe et de son caractère, le capitaine Boissonnet avait été désigné par le gouverneur duc d'Aumale (en décembre 1847) pour accompagner en France et dans le Levant, l'émir Abdelqadere qui, volontairement, s'était rendu au général Lamoricière, et à qui le petit-fils du Roi avait promis la liberté en terre d'Islam, hors de l'Afrique du Nord.

Le formalisme de Guizot amena tout d'abord un malentendu qui eut pour effet, au débarquement à Toulon, d'envoyer l'émir — et le capitaine — attendre au fort Lamalgue que le sultan de Stamboul eût répondu aux lettres diplomatiques lui annonçant le séjour dans ses États de notre ancien ennemi.

Survint alors la révolution de février 1848, et Lamoricière, ministre de la République, laissant protester la parole de son ancien chef, la parole de la France, envoya l'émir prisonnier au château de Pau, puis au château d'Amboise. Le capitaine Boissonnet fut maintenu auprès d'Abdelqadere ; par son tact, par la générosité de son caractère, il parvint, non sans peine, à adoucir l'amertume que ces procédés avaient accumulée dans le cœur de l'émir. Il y réussit, non pas par des consolations banales, mais en intéressant son illustre captif à l'étude de l'histoire de France, en lui expliquant lui-même, avec toute l'ardeur de son patriotisme éclairé, les hommes et les évènements. L'épopée napoléonienne réconcilia l'émir avec la France.

Quatre ans s'écoulèrent ainsi ; on était arrivé au mois d'octobre 1852 et le Prince président venait de faire son fameux voyage de Bordeaux ; Amboise était sur son itinéraire de retour. Le commandant Boissonnet, fils d'un

baron de l'Empire, alla au devant du prince Louis-Napoléon, l'intéressa au sort d'Abdelqadere et obtint, avec la liberté du prisonnier, la réparation du passé.

Ce fut en voiture, dans le trajet de la gare à la ville, que le prince signa la minute du décret du 16 octobre 1852 rendant la liberté à l'Émir et lui attribuant une rente viagère de 100,000 francs payable à la résidence de Brousse. Le commandant Boissonnet, qui était homme du monde et avait toutes les délicatesses, voulut que le prince lui-même annonça cette bonne nouvelle à l'Émir, et le landau présidentiel, sans souci du protocole, gravit la rampe du château.

Abdelqadere, ému, baisa la main du prince et appela sa vieille mère Zohra afin qu'elle aussi pût remercier le libérateur de son fils.

On sait le reste, dans sa reconnaissance l'Émir ne sépara jamais l'Empereur, la France et le général Boissonnet, qui l'accompagna, en ami, à Paris et le conduisit à Constantinople.

Si, en 1860, nos nationaux et les chrétiens du Liban furent si efficacement protégés, recueillis, en partie sauvés par Abdelqadere, ils le doivent beaucoup à cet homme de bien, qui si longtemps fut notre collègue et le vénéré président honoraire de la société historique algérienne.

Puissent les souvenirs évoqués ici adoucir la douleur de sa nombreuse et si sympathique famille !

Louis Rinn.

PETIT BRONZE ANTIQUE

DÉCOUVERT DANS LA RÉGION DE SÉTIF



Le petit buste en bronze, dont la reproduction est ci-jointe, a été découvert, il y a quelques mois, près du village de Macdonald, à 17 kilomètres à l'ouest de Sétif, sur la route nationale de Constantine à Alger. C'est là que s'élève le caravansérail d'Aïn-Zada, sur des ruines

romaines de modeste importance. Les inscriptions qui y ont été découvertes nous enseignent que cette antique localité portait le nom de *Caput saltus horreorum*. L'une d'elles nous apprend en outre que les colons qui l'habitaient s'adonnaient à la chasse à la panthère et se donnaient le nom de *Pardalarienses*. – Cette inscription date du deuxième consulat de Pertinax, en 192-193 de notre ère.

Le pays aujourd'hui dénudé était autrefois couvert de forêts et de hautes broussailles qui servaient de refuge à ces dangereux félins. On en trouve encore des traces sur le versant nord du Djebel-Anini, entre Aïn-Roua *(Horrea)* et Aïn-Zada — *Caput saltus horreorum.*

Ce petit objet d'art m'a paru mériter de retenir un instant l'attention. Mais, au premier abord, je me suis trouvé assez embarrassé pour déterminer exactement ce qu'il prétend représenter.

Comme je l'ai dit en commençant, c'est un buste en bronze. Il repose sur un socle étroit orné, à sa partie supérieure, d'une moulure qui embrasse la face antérieure et les deux faces latérales. Sa hauteur totale n'est que de $0^{m}09$. Une épaisse couche de vert-de-gris le recouvre presque en entier. Le nez a disparu, ce qui enlève à la figure une partie essentielle de son caractère. Le buste est creux et a été rempli primitivement de plomb, aujourd'hui complètement oxydé.

Un examen prolongé permet cependant de reconnaître que le travail ne manquait pas de finesse, et ce qui en reste présente encore une certaine élégance. Le visage est gracieux. On y retrouve une expression souriante, intelligente, et même spirituelle, fortement empreinte d'une noblesse calme et d'une majesté véritablement divine. C'est, à n'en pas douter, l'image d'un dieu. Son aspect a quelque chose de presque féminin et je me serais laissé aller à y voir la représentation d'une déesse, de Cérès, de Cybèle ou de la *Dea Cœlestis* des Carthaginois, si l'examen de la poitrine ne m'avait

aussitôt démontré à quelle erreur mon imagination se laissait entraîner.

Les joues, le menton, les lèvres sont complètement imberbes. Les cheveux, relevés hardiment sur le front, sont disposés en ondulations épaisses de chaque côté du visage, avec simplicité, mais avec soin, élégance et régularité. On voit que l'artiste qui en a composé le modèle s'est appliqué à produire, par la disposition des masses, les effets de lumière qu'offriraient à la vue des cheveux véritables.

Une couronne de lierre avec ses fruits orne cette chevelure. Or, nous n'ignorons pas que le lierre est l'attribut des dieux et aussi des poètes :

Me doctarum hederæ præmia frontium
Dis miscent superis,

nous dit Horace dans sa première ode à Mécène.

Sur le sommet de la tête est posé, d'une façon tout-à-fait élégante, le calathus — κάλαθος — la corbeille à fruits évasée par le haut, en forme de chapiteau, dont sont couronnées quelques statues antiques.

Le Calathus, symbole d'abondance, de puissance productrice et de fécondité, est appelé *modius* par la plupart des archéologues, mais *calathus* est son nom véritable quand il sert de coiffure à une divinité.

Le cou, un peu long et légèrement gonflé, indique un caractère d'une certaine mollesse. La poitrine est étroite et manque de puissance.

Le torse est nu, mais l'épaule gauche supporte la peau de chevreuil ou de faon, la nébride — νεβρίς — dont une patte pend négligemmment sur la poitrine.

L'observation de tous ces caractères et de ces divers attributs symboliques m'amène à voir dans notre petit bronze une représentation de Bacchus, du fils de Zeus et de Sémélé, du dieu de la vigne et de son divin nectar, du Θέοινος d'Eschyle, du Διόνυσος des anciens Grecs.

Il y a loin, cependant, de cette gracieuse image à la représentation de la vieille divinité phallique dont le culte, né dans la Thrace mystique, s'était répandu tout d'abord, par la Béotie, dans l'Attique et le Péloponèse, puis dans le monde romain tout entier. Le dieu barbu des temps primitifs a fait place à cette divinité idéale sortie de l'imagination de Scopas et de Praxitèle qui, les premiers, l'ont représentée sous les traits d'un éphèbe dont la physionomie, à demi féminine, présente un singulier mélange du délire bacchique et de l'enthousiasme qu'il enfante.

Parmi les symboles qui le caractérisent, le lierre est, après la vigne, celui qu'il semble préférer. Le lierre rappelle la vigne. Comme elle, il s'enlace au tronc des grands arbres. Souvent ses lianes se mêlent aux sarments de la vigne avec lesquels ils luttent de souplesse. D'après quelques-uns des physiciens qui ont étudié la vieille symbolique, le lierre aurait été attribué à Bacchus parce que la nature froide de cette plante est propre à combattre l'ivresse. Quoi qu'il en soit, le lierre est un des plus anciens symboles de ce dieu. A Acharnes, en Attique, on l'adorait sous le nom de Κισσὸς, le lierre ; d'où son nom de Κισσοκόμης ou de Κισσοχαίτης, couronné de lierre, que lui donnent les Grecs dans les hymnes homériques et de *Corymbifer* ou de *Racimifer* que lui donne Ovide, lorsqu-il nous le dépeint couronné du lierre avec ses fruits, comme dans notre petit buste.

Tibulle, dans une de ses élégies, nous le montre couronné à la fois de pampres et de lierre :

Candide Liber, ades, sic sit tibi mystica vitis
Semper sic hedera tempora vincta geras.

(Tib. L. iii., élég. vi, à *Bacchus*, v. 1 et 2)

Dans les fêtes que l'on célébrait en son honneur, bacchants et bacchantes, couronnés de lierre, de fenouil

et de rameaux de peuplier se répandaient par les rues de la cité, hurlant, s'agitant et dansant.

Le calathus qui surmonte sa coiffure était, nous l'avons dit, l'emblème de l'abondance des fruits de la terre et de la fécondité. C'était, comme le lierre, un des symboles du culte de Bacchus. Un vase peint (fig. 417 du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio) le représente ainsi coiffé. Un bas-relief de la galerie de Florence nous montre un calathus, rempli de raisins, entre deux masques de Dyonisos imberbe et celui d'un satyre barbu.

Bacchus n'est pas seulement, en effet, le dieu de la vigne et du vin, mais encore il préside spécialement à tous les arbres fruitiers, aux figuiers, aux pommiers, à l'olivier qui croît si lentement. Il est le dieu des vergers et même des champs labourés.

Nunc te, Bacche, canam, nec non silvestria tecum
Virgulata, et prolem tarde crescentis olivæ,

dit Virgile au commencemeut du second livre des *Géorgiques*.

Il est, en un mot, le dieu vivificateur de la nature, et le calathus, comme le van et la scaphé qui accompagnent souvent son image, est le symbole de cette partie de ses attributions divines.

La nébride qui pend à son épaule est encore l'un des attributs ordinaires de Bacchus. Elle est aussi souvent faite en peau de chèvre ou de bouc qu'en peau de chevreuil ou de faon. Ces peaux sont celles des animaux que les Ménades, les thyiades, les bacchants et les bacchantes de toute sorte déchiraient tout pantelants aux pieds des autels du dieu sur le plateau du Parnasse ou dans les gorges du Cithéron, en chantant les hymnes sacrés composés en mémoire de son expédition des Indes :

Ergo rite suum Baccho dicemus honorem
Carminibus patriis, lancesque et liba feremus
Et ductu cornu stabit sacer hircus ad aram,
Pingulaque in verubus torrebimus exta colurnis.

(Virgile, *Géorgiques*, L. II).

La victime offerte en sacrifice à un dieu est aussi l'animal dont la dépouille lui est consacrée de préférence.

La statue et les bustes de Bacchus conservés au musée de Cherchell et que notre éminent président a décrits dans sa thèse *De Cæsareæ monumentis quæ supersunt*, portent, tous trois, la peau de bouc sur l'épaule gauche — *nebride humero sinistro injecta.*

La panthère, comme du reste toutes les espèces félines, tigres, léopards, lynx, etc., figurait également au nombre des animaux attribués à Bacchus. La panthère est celle que l'on rencontre le plus souvent sur les monuments qui représentent le dieu ou les fêtes données en son honneur. C'est, d'après Philostrate, un animal ardent et bondissant comme une Ménade. Si le dieu et ses suivants sont représentés d'ordinaire jouant familièrement avec cet animal de mœurs plutôt féroces, certains monuments nous montrent la Ménade déchirant, dans la fureur de son ivresse, la panthère qu'elle tient dans ses bras. Aussi la dépouille de la panthère immolée remplace-t-elle souvent sur l'épaule du dieu, ou sur celle des bacchantes, la nébride traditionnelle.

Est-ce à la soumission de cet animal au dieu de la vigne et du vin que nous devons la bonne fortune d'avoir trouvé une image de Bacchus dans les ruines du *Caput saltus horreorum,* de la cité des chasseurs de panthères ? La supposition n'a rien d'invraisemblable.

Le souvenir de ses guerres dans l'Asie-Mineure le faisait regarder comme un combattant redoutable :

Prœliis audax, neque te silebo
Liber,

nous dit Horace dans son ode à Auguste (L. i., ode xii). Des hommes adonnés à une chasse aussi dangereuse pouvaient fort bien s'être placés sous sa protection, car nous savons qu'il exauçait toujours les prières qui lui étaient adressées :

Ornatus viridi tempora pampino,
Liber vota honos ducit ad exitus,

ce qu'un des traducteurs d'Horace exprime de cette façon :

Et Bacchus couronné de pampres et de lierres
Du mortel qui l'implore exauce les prières.

(*Odes.* L. iv., *Ode* viii *à Marcus Censorinus*).

Bacchus a figuré certainement parmi les dieux qui ornaient le *lararium* des colons romains installés en Afrique. Il était un de ceux dont l'influence tutélaire s'étendait du foyer domestique jusque sur la campagne.

C'était à lui que le laboureur, harassé de fatigue, venait demander le courage et la joie. C'était lui qui venait le consoler dans ses peines et lui faire oublier ses chagrins.

Bacchus et agricolæ magno confecto labore
Pectora tristitiæ dissolvenda dedit.
Bacchus et afflictis requiem mortalibus offert.

(Tib., L. i, élég. iv, *Anniversaire de Messala*).

Il était donc adoré en Afrique aussi bien qu'en Espagne, en Italie, en Grèce, dans les îles de la Méditer-

ranée, sur les côtes de l'Ionie que dore le soleil, en Crimée et sur les rives fertiles du Rhin.

Notre petit bronze, qui a peut-être orné le foyer d'un chasseur de panthères du *Caput saltus horreorum*, nous apporte un souvenir de ce culte qui s'est propagé jusqu'à nos jours, car c'est encore en l'honneur de Bacchus qu'en France, à l'heure où les brouillards d'octobre rampent sous les pampres jaunis, on fête, chaque année, la douce purée septembrale.

A. Moinier.

CAMPAGNE DE J. CÉSAR EN AFRIQUE

(46-47 avant J.-C.)

(Suite)

IV

Scipion avait dû supposer que César tenterait de débarquer, comme l'avait fait Curion en 49, sur les côtes du golfe de Carthage, aux environs d'Utica, la capitale de la province et le centre de la résistance des Pompéiens. C'est pour cela, sans doute, qu'il avait concentré sur ce point la plus grande partie de sa flotte et qu'il n'avait pu s'opposer au débarquement des troupes adverses.

Il est probable qu'il n'en eut connaissance que deux jours après, c'est-à-dire le 5 novembre, par les courriers que Considius ne manqua pas de lui envoyer. Ils lui apprirent, en même temps, la situation difficile dans laquelle se trouvait César, qui n'était arrivé qu'avec un petit nombre de navires et seulement 3,000 hommes.

Il mit aussitôt ses légions en mouvement, les faisant précéder par la cavalerie sous les ordres de Labienus, de Petreius et des deux Pacidius.

Le 8 novembre au matin, cette cavalerie, qui venait de dépasser Hadrumetum, se dirigeait vers Ruspina. Avec sa présomption habituelle que les événements de Pharsale n'avaient même pas entamée, Labienus se faisait fort d'infliger bientôt à César un désastre au moins aussi

retentissant que celui de Curion sur les bords du Bagrada. Il avait enseigné à ses escadrons la tactique numide, les faisant combattre entremêlés de fantassins légers et d'archers à pied. Il se promettait, grâce à la supériorité que cette façon de se présenter au combat devait leur assurer, de détruire en détail tous les détachements que l'ennemi ne manquerait pas d'envoyer aux fourrages et aux vivres.

Or, ce même jour, César était sorti de son camp, vers 9 heures du matin, à la tête de trente cohortes, 10 à 11,000 hommes, pour battre le pays. La crainte de tomber dans des embuscades l'avait décidé à emmener plus de monde qu'on n'en emploie d'ordinaire à ce genre d'opérations, et bien lui en avait pris, comme nous allons le voir.

La colonne, éclairée par un détachement de cavalerie, se dirigeait vers le sud, dans la direction des villages modernes de Bembla, Mnarès, Mesdour et Damous. Elle avait déjà parcouru trois milles (4 kilom. 500) environ, quand les éclaireurs signalèrent sur la droite une grande poussière, soulevée évidemment par la marche d'une nombreuse cavalerie.

On se trouvait alors dans cette vaste plaine sans végétation, dont nous avons déjà parlé et qui s'étend, du nord au sud, depuis le rivage de la mer jusqu'au delà des petites villes de Djemmal et de Mennzel-Kamel. Dans sa partie nord, elle est presque horizontale et n'est coupée, dans son milieu, que par une dépression à peine sensible où coule, après les pluies, l'Oued-el-Melah. Les Arabes lui donnent le nom de Sebkha-el-Melah parce que, pendant l'hiver, elle est souvent inondée par les eaux débordées de l'oued. Mais, à cette époque de l'année, elle était encore partout praticable.

Dès que l'ennemi fut signalé, César fit porter au camp l'ordre de lui envoyer toute la cavalerie disponible et les archers. Il fit déployer les cohortes, leur prescrivant de s'avancer lentement et prit les devants avec une faible

escorte. Du plus loin qu'il aperçut l'ennemi, il fit mettre le casque en tête — *milites in campo jubet galeari* — et se prépara au combat.

Cette expression *galeari* m'entraîne à faire une légère digression. Elle pourrait faire supposer que les Romains qui firent les campagnes d'Afrique au temps de César étaient coiffés de la *galea*, c'est-à-dire du casque en cuir, plus léger que le casque d'airain, qui était, à cette époque, la coiffure d'ordonnance dans toute l'armée romaine. Autrefois, les légionnaires avaient porté le casque de cuir, *galea*, et la cuirasse de même matière, *lorica*. Au IVe siècle avant notre ère, le dictateur M. Furius Camillus leur avait substitué le casque et la cuirasse d'airain. On avait reconnu que le cuir, que sa légèreté avait fait préférer tout d'abord pour les armes défensives, devenait très lourd quand il avait reçu la pluie et qu'une fois mouillé, il se durcissait et se rétrécissait au soleil. Le casque d'airain portait le nom de *cassis*; malgré cela, les soldats continuèrent à désigner couramment du nom de *galea* toute espèce de casque, au lieu d'employer le terme réglementaire, d'où l'expression *galeari* pour indiquer l'action de mettre le casque en tête au moment de combattre. Quant à la cuirasse, elle conserva son ancien nom de *lorica*, de *lorum*, cuir. Le nom moderne de cuirasse a, d'ailleurs, la même étymologie.

Dès que les renforts qu'il avait appelés du camps l'eurent rejoint, César se trouva disposer de 30 cohortes, 1,400 chevaux et 150 archers.

L'armée de Labienus était forte de 12,000 Numides, montés sur des chevaux sans bride, des 1,600 cavaliers germains et gaulois qu'il avait ramenés de Thessalie, de 6,000 hommes d'infanterie, en partie armés à la légère — *levis armaturæ Numidas* — et, enfin, d'un grand

nombre de frondeurs et d'archers, les uns à pied, les autres à cheval.

Beaucoup de nos cavaliers modernes se demanderont, sans doute, ce que pouvait valoir cette cavalerie montée sur des chevaux sans bride. Les Numides étaient cependant des cavaliers habiles et vigoureux ; ils se servaient, pour diriger leurs montures, d'une baguette avec laquelle ils indiquaient, par de légers coups sur les oreilles, la direction à prendre :

Hic passim exsultant Nomades, gens inscia freni ;
Quis inter geminas per ludum mobilis aures
Quadripedem flectit non cedens virga lupatis.

(Sil. Ital., *de Bel. pun. sec.* lib. I, v. 215 et s.).

Je possède une médaille de Bocchus II, qui régnait en Maurétanie entre 80 et 50 avant J.-C., médaille contemporaine, par conséquent, de l'époque qui nous occupe. Au revers, le roi est représenté sur son cheval au galop qu'il conduit sans frein, avec une baguette qu'il tient de la main droite et armé d'une courte lance qu'il porte au bras gauche. Cette manière de conduire le cheval n'était donc pas particulière aux cavaliers numides ; elle était employée par tous les peuples du nord de l'Afrique, Ch. Tissot raconte qu'il a vu des cavaliers appartenant aux tribus amazigh de l'Atlas marocain, monter des chevaux sans bride et les diriger, comme les *Numidæ infreni*, à l'aide d'une simple baguette et de l'action des jambes (t. I, p. 359).

Labienus rangea ses troupes en bataille sur une ligne très étendue, mais dans un ordre tellement compact que, de loin, on croyait n'avoir devant soi que de l'infanterie — *ut procul Cæsariani pedestres copias arbitrarentur* (*De B. A.*, XIII). De forts détachements de cavalerie appuyaient les deux ailes.

En présence de cette armée si supérieure en nombre, César se trouva dans l'obligation de disposer ses cohortes sur une seule ligne, en laissant entre elles de larges intervalles. Il dispersa ses archers en avant du front et couvrit chacune de ses ailes par un détachement de 700 cavaliers. Sa ligne avait une étendue d'environ deux kilomètres; elle tournait le dos à la mer et sa gauche s'appuyait aux flancs du plateau de Ruspina. Croyant avoir à faire surtout à de l'infanterie, il recommanda à ses cavaliers de ne pas se laisser déborder et envelopper par la cavalerie adverse.

On resta ainsi quelque temps en position. En raison de son infériorité numérique, César ne pouvait songer à entamer l'action. Enfin, Labienus se décida à porter en avant la cavalerie qui couvrait ses deux ailes. Pendant qu'une partie marchait droit à la cavalerie de César, le reste se déployant à gauche dans la plaine, à droite sur les pentes du plateau de Ruspina, dessinait nettement un mouvement tournant sur les deux flancs de l'ennemi.

La cavalerie de César, qui s'était ébranlée aussitôt, ne put résister au choc. La voyant prête à se débander, Labienus ordonna une attaque générale. Son infanterie se porta au devant des cohortes de César qui s'ébranlaient à leur tour, et les couvrit d'une grêle de traits. Les 150 archers romains ne purent tenir sous cette masse de projectiles et se réfugièrent dans les intervalles des cohortes. Quand les légionnaires se lançaient à la charge, le *pilum* à la main, les Numides, cavaliers et fantassins, faisaient demi-tour. Les fantassins s'arrêtant à une courte distance de leurs adversaires leur lançaient une telle quantité de traits qu'ils les forçaient à s'arrêter, pendant que la cavalerie se reformait en arrière pour revenir à la charge. Le combat continuait de la sorte, les Numides évitant toujours le choc et revenant, aussitôt reformés, harceler les cohortes.

Cette tactique était de nature à étonner tout au moins

les soldats romains plus habiles à se servir des armes de main et qui ne pouvaient en arriver au combat corps à corps dans lequel ils étaient généralement irrésistibles. Napoléon Ier fait remarquer que Labienus imita, en cette circonstance, la manière de combattre des Parthes lorsqu'ils détruisirent les légions de Crassus sur les bords du Balissus (le Bélik) le 8 juin 53. « Attaquer les légions, non avec des armes de main, genre de combat où elles étaient invincibles, mais avec une grande quantité d'armes de jet ; adroits, dispos, aussi braves qu'intelligents, sachant se soustraire à la poursuite du soldat pesamment armé, mais retournant l'accabler aussitôt qu'il avait repris son rang dans la légion » (*Précis des guer. de J. César*, ch. XIV, VI, 4).

Mais l'expédition de Curion nous a déjà permis de constater que cette façon de combattre était familière aux Numides. Si Labienus ne songea pas à imiter les Parthes, il eut du moins la sagacité de laisser ses auxiliaires africains employer leur tactique habituelle.

« Quelque imparfaites que fussent alors les armes de jet, en comparaison de celles des modernes, lorsqu'elles étaient exercées de cette manière, elles obtenaient constamment l'avantage » (Nap. Ier, *loc. cit.*). Les perfectionnements successifs de l'armement n'ont fait que rendre cette vérité de plus en plus évidente.

Voyant son infanterie sérieusement ébranlée, César fit courir dans les rangs l'ordre de ne pas s'écarter de la ligne de plus de quatre pieds. La cavalerie des ailes, inférieure en nombre, fatiguée par sa longue traversée, ayant déjà perdu bon nombre de ses chevaux, ne pouvait plus résister ; elle fut contrainte de se réfugier dans les intervalles des cohortes et des manipules, où elle vint jeter le désordre.

A ce moment, la cavalerie de Labienus débordant la ligne romaine sur ses deux ailes eut bientôt fait de l'envelopper complètement. Rejetées les unes sur les autres,

encombrées par les cavaliers, les cohortes n'ont plus l'espace nécessaire pour combattre. L'armée de César se trouve enserrée dans une longue ellipse que ferment de toutes parts les masses ennemies.

Les adversaires sont rapprochés à ce point que des paroles s'échangent de part et d'autre. Labienus à cheval, la tête nue, est au premier rang. Tantôt il excite ses soldats, tantôt il interpelle ceux de César. S'adressant à l'un d'eux : — « Eh bien, conscrit, tu fais joliment le brave ! Votre César vous a donc bien tourné la tête par ses discours ! Par Hercule ! il vous a mis dans un bien mauvais pas ! Vous me faites pitié ! » — « Je ne suis pas un conscrit, Labienus, — répond le légionnaire, — je suis un vétéran de la 10e légion. » — « Je n'en reconnais pas les enseignes », répliqua Labienus. — « Eh bien, tu vas me reconnaitre », dit le vieux soldat en jetant son casque. En même temps il lui lance son *pilum* avec tant de force qu'il s'enfonce en vibrant dans le poitrail du cheval de Labienus que son cavalier a fait cabrer pour éviter le trait : — « A ce coup, Labienus, tu reconnaîtras bien un soldat de la 10e. »

Cependant, la consternation était dans les rangs, surtout parmi les jeunes soldats. Tous cherchaient des yeux César, en qui ils mettaient leur dernier espoir. Ils ne combattaient plus et se contentaient de parer les coups de l'ennemi.

Jamais, peut-être, leur général ne s'était trouvé dans une circonstance aussi critique. Sa situation était sensiblement la même que celle de Curion à la bataille du Bagrada. Un moment d'indécision, un ordre mal donné, ou mal compris, ou mal exécuté, et c'en était fait de l'armée. Mais il possédait au suprême degré les qualités qui constituent véritablement le grand homme de guerre. Aux ressources de l'esprit, il joignait le sang-froid, la fermeté d'âme, la lucidité et la promptitude de décision d'autant plus nécessaire à ce moment, que le danger était plus pressant. Il fallait tout d'abord percer

le cercle qui l'étreignait et, pour cela, étendre son front par les deux ailes, de manière à déborder les deux parties, ainsi séparées, de l'armée ennemie et les empêcher de se rejoindre ; puis ensuite, les charger simultanément, et coûte que coûte, les mettre en déroute. Tel fut le projet qu'il conçut aussitôt.

Il donna l'ordre à quinze des cohortes, une sur deux, de faire face en arrière, puis de se porter chacune derrière la cohorte voisine restée face en tête. Il aurait ainsi deux lignes de bataille dont l'étendue serait suffisante pour l'espace restreint que lui avait laissé l'ennemi. Pendant qu'elles se contenteraient de le tenir à distance, les cohortes des ailes devraient, par des charges répétées, s'efforcer de percer le cercle et de gagner du terrain à droite et à gauche. C'était là une tâche difficile, mais il est probable que César avait eu le soin de placer aux ailes, comme on le faisait d'habitude, surtout quand l'armée comprenait un grand nombre de jeunes soldats, des légionnaires aguerris et des vétérans.

Les ailes constituaient la partie la plus vulnérable de la ligne de bataille de la légion romaine, et l'on avait soin d'y placer, surtout à droite, les meilleures troupes.

Les premiers rangs combattant de front, les derniers par le flanc, les cohortes des ailes finirent par gagner un peu de large ; par des quarts de conversion répétés, elles s'avancèrent peu à peu sans se laisser entamer. Grâce à leur opiniâtreté, la ligne s'allongea, les cohortes intermédiaires purent se desserrer et reprendre leurs intervalles dans lesquels la cavalerie se reforma. Enfin, le cercle fut rompu et les extrémités de la ligne débordèrent l'ennemi.

A ce moment, César donna le signal de la charge que répétèrent les trompettes — *tubicines cornicinesque ;* — les trente cohortes s'ébranlèrent à la fois dans un élan irrésistible, la cavalerie chargeant à travers les intervalles. Dérouté par cette attaque rapide, l'ennemi qui se

croyait déjà sûr de la victoire, coupé en deux tronçons qui ne peuvent plus se secourir mutuellement, cède sur tous les points et s'enfuit en subissant de nombreuses pertes. César, qui avait conduit la charge des cohortes restées face en tête, rejoignit celles qui avaient chargé en arrière, reforma sa ligne de bataille primitive et reprit le chemin de son camp.

Il était à peine en marche que M. Petreius et Cn. Pison arrivaient au secours de Labienus avec 1100 chevaux numides et une nombreuse infanterie d'élite. Les fuyards se rallièrent sous leur protection, et les deux troupes réunies se jetèrent sur l'arrière-garde de César. Celui-ci fit aussitôt volte-face, s'efforçant de contenir l'ennemi et de repousser ses attaques successives. Malheureusement, sa cavalerie qui avait subi de fortes pertes et dont les survivants, hommes et chevaux, se trouvaient épuisés de fatigue, ne pouvait poursuivre les assaillants et les tenir en respect. Le danger redevenait aussi pressant que tout-à-l'heure. Grâce à sa forte supériorité numérique, l'ennemi allait encore déborder la ligne de César. Un effort désespéré pouvait seul sauver la situation et rétablir les affaires. Il ordonna donc aux cohortes et à la cavalerie d'exécuter une charge générale et de ne s'arrêter qu'après avoir débarrassé la plaine et rejeté l'ennemi au-delà des dernières collines dont il importait cette fois, de se rendre maître — « *donec ultra ultimas colles hostes repulissent, atque earum essent potiti* » — *(de B. A.* XVIII).

Ces collines sont évidemment celles sur la crête desquelles sont bâtis les villages d'El-Hamada et de Mesjed-Aïssa. On en était à 4 milles (6 kilom.) environ. La charge fut entamée avec la plus extrême vigueur. L'ennemi, frappé de surprise, déjà fatigué, commençait à faiblir et à lancer ses traits avec moins de vigueur — *languide negligenterque.* — Il dut enfin céder devant l'impétuosité des troupes romaines. En un instant, il eut abandonné la plaine et disparu au-delà des hau-

teurs. Les Romains s'en emparèrent facilement, s'y reformèrent et, quand il fut bien assuré qu'il n'avait plus à redouter de retour offensif, César les ramena tranquillement et en bon ordre dans leur camp de Ruspina.

La bataille, commencée vers la cinquième heure du jour (11 h. du matin), avait duré jusqu'au coucher du soleil (5 h. 30 du soir). Les deux armées comptaient de nombreux blessés. Labienus fit transporter les siens à Hadrumetum. César avait fait de nombreux prisonniers, et des transfuges, tant Romains que Numides, se présentèrent en grand nombre à son camp.

Cette bataille de Ruspina, qui eut lieu le 8 octobre 47 (4 janvier 708 de Rome), mérite de retenir un instant l'attention. Comme nous l'avons vu, elle ressemble beaucoup à celle du Bagrada, dans laquelle furent exterminées les légions de Curion. Dans l'une comme dans l'autre, l'armée romaine se laissa envelopper de toutes parts par la cavalerie et l'infanterie légère des Numides. Il fallut toute l'autorité, tout l'ascendant de César sur ses soldats et tout son génie pour lui permettre de sauver ses troupes d'une destruction totale. Tous les auteurs qui s'en sont occupés, Turpin de Crissé, Guischard, Rosch, le général de Goler, Rustow et d'autres encore, ont cherché à expliquer, chacun à sa manière, la manœuvre par laquelle César parvint à rompre le cercle qui l'entourait et à couper en deux l'armée de Labienus — *coronam hostium dextro sinistroque cornu mediam dividit* (*De B. A.*, XVII).

Leurs explications sont toutes plus ou moins entachées d'erreur, soit parce qu'ils n'ont pas exactement compris le texte latin, soit parce qu'ils se sont laissés aller à imaginer des manœuvres plus en rapport avec la tactique de leur temps et l'état de l'armement à l'époque où ils écrivaient et qui obligeait à combattre de plus loin, qu'avec ceux de l'époque de César où l'on

combattait presque constamment corps à corps. On en est même venu à considérer l'épisode de Labienus et du vétéran de la 10e légion comme une fable inventée à plaisir pour servir simplement d'ornement au récit. Comment admettre, en effet, que les troupes de César, cernées d'assez près pour qu'une pareille conversation ait pu s'engager d'un parti à l'autre, à 25 ou 30 pas tout au plus, au milieu du tumulte de la bataille, n'aient pas été massacrées jusqu'au dernier homme?

A cela je répondrais que les légionnaires romains étaient couverts d'une armure qui les rendait invulnérables, casque, cuirasse, jambière d'airain, et portaient un bouclier de quatre pieds de long, fait de bois recouvert d'une peau de bœuf, consolidé tout autour par une bande de métal et au milieu duquel s'élevait une saillie ronde en fer, *umbo*, destinée à faire glisser les projectiles. On donnait, dans les exercices, la plus grande attention au maniement des armes et, en particulier, à l'emploi du bouclier. — « Les maîtres d'armes — dit Végèce (*Instit. mil.*, l. I, cap. XI) — avaient surtout attention que les soldats portassent leurs coups sans se découvrir ». Il n'y a donc rien d'impossible à ce que, bien que serrés de si près, les légionnaires de César aient pu contenir l'ennemi et résister à ses coups assez de temps pour permettre à leur général d'ordonner et de faire exécuter la seule manœuvre qui pouvait les tirer d'un pas si difficile.

Quant à cette manœuvre elle-même, elle a été expliquée de diverses manières. Les uns ont déduit de l'expression *alternis conversis cohortibus*, qu'une cohorte sur deux exécuta une conversion complète autour de l'un de ses flancs, pour présenter son front face en arrière. Cependant, le membre de phrase qui suit immédiatement : « *ut una post alteram ante signa tenderet* », me semble de nature à nous mieux renseigner. Les traducteurs que j'ai consultés ont généralement omis de le rendre, sans doute parce qu'ils ne l'ont

pas compris. L'un d'eux, dont la traduction est cependant considérée comme l'une des plus fidèles, le rend ainsi : — « de deux en deux cohortes (César) fait commander face en arrière, de sorte que les enseignes se trouvassent entre les deux ». — Un autre, Wailly, se rapproche davantage de la vérité et avance que César « ordonna aux cohortes de faire alternativement demi-tour, de façon que l'une se trouvât derrière et l'autre devant les enseignes ».

Pour bien comprendre ce que signifie cette expression *ante signa tendere*, il est nécessaire de donner quelques explications sur l'ordonnance habituelle de la cohorte au temps de César.

Elle était composée de trois manipules de 100 à 120 hommes, sur dix rangs de profondeur d'après les uns, sur huit d'après d'autres et sur six seulement d'après de Göler (t. II, p. 216). Chaque manipule avait un *signum*, un drapeau, une enseigne. Les soldats d'un même manipule s'appelaient : *unius signi milites* (*T. L.*, XXV, 23, 16). Souvent on rencontre les termes de *signum* et de *manipulus* employés l'un pour l'autre et même conjointement : *se in signa manipulosque conjiciunt* (*B. G.*, VI, 40), ce qui vient bien à l'encontre de l'opinion de Rustow qui conteste l'existence des enseignes dans les manipules au temps de César (*Nouv. ann. phil.*, LXXXV, p. 218).

Il ne faudrait pas confondre, en effet, les *signa* des manipules avec l'aigle, qui était le véritable drapeau de la légion. Ce dernier emblème avait été adopté par Marius pendant son second consulat (105 av. J.-C.). Ce *signum legionis* était un aigle aux ailes éployées, porté au sommet d'une hampe; d'abord en argent, plus tard en or, cet aigle tenait quelquefois des foudres dans ses serres. Le porte-aigle, *aquilifer*, était choisi parmi les soldats les plus braves et les plus robustes par les centurions réunis. Il se distinguait par une peau d'ours qui lui couvrait le casque et les épaules. « L'aigle d'or

— dit Duruy (*Hist. des Rom.*, t. v, p. 566) — était le symbole de la patrie, du devoir, de l'honneur, et les soldats lui rendaient un culte véritable ». — « Les aigles, — dit Tacite (*Ann.*, II. 17) — sont les dieux des légions.... *propria legionum numina* ». Telle est l'origine du culte idolâtre et superstitieux dont les drapeaux des régiments sont toujours l'objet dans les armées modernes.

Les *signa* des manipules avaient un emploi plus pratique et jouaient dans la tactique un rôle dont l'importance ressort de nombreuses locutions qui expriment les mouvements de la légion : *signa convellere, efferre, tollere* (*B. G.*, I, 39, 40), se mettre en marche ; *signa proferre, promovere* (*T. L.*, VIII, 23), lorsque la légion s'avance en bataille ; *signa inferre* (*B. G.*, II, 25), attaquer ; *signa statuere*, s'arrêter ; *signa convertere* (*B. G.*, I, 25), converser ; *a signis discedere, signa deserere* (*B. G.*, V, 33 ; *B. C.*, I, 44), fuir ; *signa referre* (*B. G.*, II, 99) battre en retraite ; *signa conferre*, engager le combat ; *legionem sub signis ducere*, conduire en rangs et files, en ordre de combat ; *manipulos ad signa continere* (*B. G.*, VI, 34), tenir sa troupe massée.

Non seulement les enseignes servaient à tracer la ligne de bataille, mais encore on s'en servait pour transmettre les ordres des chefs. Le *signifer*, porte-enseigne, occupait un rang élevé parmi les officiers inférieurs de la légion, et on n'obtenait cet emploi qu'après un solide apprentissage. Une inscription trouvée en Afrique, (L. Renier, 59) fait mention d'un certain C. Cæcilius Félix qui était élève porte-enseigne, *discens signiferum*.

Il est donc certain que le *signum* de chaque manipule se trouvait en avant du rang, avant le combat, pour transmettre à la troupe les commandements du général. Dès que l'action s'engageait, il rentrait dans le manipule et se plaçait très probablement au second rang. Le premier était composé de soldats éprouvés et particulièrement vigoureux, les *antesignani*, que César qualifie

ainsi : *electos ex omnibus legionibus fortissimos viros* (*B. C.*, I, 57). Le reste de la troupe se trouvait donc en arrière du *signum* et les cohortes combattaient *post signa*, ce que l'on indiquait par l'expression : *post signa tendere*.

A Ruspina, César ordonna donc à une cohorte sur deux de faire demi-tour, de sorte qu'elle se trouva placée *ante signa*, ce que l'auteur du *De Bello Africano* nous explique en disant : « *Ut una post alteram ante signa tenderet* ». Une cohorte continuait à combattre *post signa*, pendant que l'autre combattait *ante signa*, ce qui donne bien à entendre que, dans cette dernière, on fit faire aux soldats un demi-tour individuel et non, comme quelques-uns l'ont cru, une conversion complète de la cohorte, de manière à ce que les *antesignani* continuassent à combattre au premier rang. On n'aurait pu y arriver que par un mouvement beaucoup trop long dans la circonstance et toujours difficile à exécuter pour une troupe combattant sur huit ou dix rangs de profondeur. Chacune de ces cohortes se porta ensuite, par le flanc, derrière celle qui était restée face en tête, *post alteram*.

Ce dernier mouvement avait pour résultat de rétablir des intervalles entre les cohortes qui, sous la pression de l'ennemi, s'étaient jetées les unes sur les autres et dont les rangs commençaient à se confondre.

On attachait alors, ainsi que de nos jours, une grande importance à cette observation des intervalles : entre les hommes, pour leur permettre de se servir librement de l'épée et de parer les coups de l'ennemi avec le bouclier ; entre les cohortes, pour conserver à la ligne de bataille une élasticité qui lui permettait de manœuvrer.

La grande mobilité imprimée à l'ordonnance romaine par l'adoption des intervalles et la formation de combat sur trois lignes en échiquier sont incontestablement le grand secret de la supériorité de la légion sur les troupes des autres nations qui conservèrent plus longtemps la phalange, c'est-à-dire l'ordre plein.

Dans ses remarques sur la bataille de Ruspina, le colonel Stoffel (t. II, l. VIII, p. 285) donne à entendre que les collines au-delà desquelles César rejeta l'ennemi sont celles qui bordent la partie septentrionale de la plaine, vers l'est, et auxquelles s'appuyait, au début de l'affaire, l'aile gauche de la ligne romaine.

Je ne saurais partager cette manière de voir. Je crois, au contraire, que c'est au-delà des hauteurs qui limitent la plaine à l'ouest que furent repoussées les troupes de Labienus. En les rejetant au nord et à l'est, César les aurait amenées sur le plateau qui sépare cette plaine de la mer, au sud de Monastir, sur lequel il avait établi son camp et dont il avait tout intérêt à conserver l'entière possession. C'est donc dans la direction d'Hadrumetum qu'il dut les repousser. C'est de ce même côté également que Labienus devait chercher à se porter, afin de se rapprocher des secours que lui amenait Scipion, et nous avons déjà vu que c'est sur Hadrumetum qu'il dirigea ses blessés, au nombre desquels se trouvait son lieutenant Petreius.

Napoléon Ier estime que, dans cette bataille, César eut évidemment le dessous. Ce ne fut pas certainement une victoire au sens propre du mot ; on peut dire que c'est une des affaires où une armée commandée par lui courut les plus grands dangers, mais on ne doit pas en conclure que ce fut une défaite. En effet, malgré l'infériorité considérable de ses troupes, il parvint à se débarrasser de l'ennemi, à le chasser des environs immédiats de son camp où il put rentrer sans être inquiété et il donna à l'orgueilleux Labienus une leçon qui le rendit, pour quelque temps du moins, un peu plus circonspect.

V

César avait bien compris que l'attaque de Labienus n'était que le prélude des opérations que Scipion et Juba se proposaient d'entreprendre contre lui. Des transfuges lui apprirent que le bruit courait que, dans trois jours, toutes les forces des Pompéiens seraient concentrées dans le voisinage. Comme les renforts qu'il attendait n'étaient pas encore près de le rejoindre, il résolut de donner à son camp une force telle qu'il pût les y attendre sans crainte et défier toutes les attaques.

Pour conserver intactes ses communications avec Ruspina et la mer, il construisit deux nouveaux retranchements. Le premier, dirigé vers le nord, barrait l'intervalle entre le camp et le rivage ; le second, partant de l'angle sud-est du camp, couvrait la ville et se prolongeait vers le sud jusqu'à l'endroit où mouillait la flotte.

Il renforça les parapets en hauteur et en épaisseur, les domina au moyen de tours rondes disposées de façon à croiser leur tir et les arma avec les machines et les traits qu'il retira des galères. Il fit débarquer les rameurs qui servaient sur les navires gaulois et rhodiens, leur distribua des armes et les exerça à combattre comme troupes légères afin de les entremêler avec sa cavalerie, à l'exemple de l'ennemi. Il renforça ses troupes de défense au moyen des archers d'Iturée et de Syrie qui servaient dans la flotte.

Avec une infatigable activité, il organisa des ateliers pour la fabrication des pieux, la fonte des balles, le forgeage des traits. Le pays ne fournissant pas de bois propre au clayonnage et à la confection des balistes et des béliers, il en envoya chercher en Sicile, ainsi que du fer et du plomb. Par sa présence, par ses visites conti-

nuelles dans les chantiers, il s'attacha à stimuler l'ardeur de ses soldats. Pendant les travaux, des cohortes, des postes et des patrouilles de cavalerie couvraient les abords du camp pour annoncer l'approche de l'ennemi et éviter toute surprise.

Une de ses plus grandes préoccupations était celle de faire vivre l'armée. Nous avons vu que Scipion avait tout fait pour lui rendre cette tâche impossible en rassemblant, dans les places où il avait mis des garnisons, tout le blé de la province, en ravageant les campagnes et en détruisant les villes qui ne pouvaient se défendre. L'année précédente il n'y avait pas eu de moisson, un grand nombre de laboureurs ayant été enrôlés de gré ou de force et tous les ouvriers des champs qui n'avaient pas été incorporés dans les légions ayant été contraints de se renfermer dans les places fortifiées.

Dans cette nécessité pressante et en attendant l'arrivée des approvisionnements qu'il avait demandés en Sicile et en Sardaigne, César obtint de quelques particuliers, à force de prières et de caresses — *privatos ambiendo et blande appellando* (*B. A.*, 21) — un peu de blé qu'il ménageait avec le plus grand soin. Manquant de fourrages pour les chevaux, il imagina de les nourrir avec des algues marines bien lavées dans l'eau douce.

J'ai constaté, lors de mon dernier voyage à Sousse, que la mer rejette, en effet, sur les plages voisines, une grande quantité d'algues. Ch. Tissot nous apprend que c'est un *fucus saccharinus* dont les indigènes du littoral emploient encore de nos jours les tiges et les feuilles à la nourriture du bétail. Cette plante produit une sorte de galle que mangent les habitants des îles Kerkennah et à laquelle ils donnent le nom d'olive de mer.

Cependant, les vaisseaux de charge qui avaient fait partie des premiers convois de César, incertains du lieu où il était campé, erraient à l'aventure. Les chaloupes de l'ennemi, se réunissant pour les attaquer isolément, en avaient pris et brûlé plusieurs. Il fut obligé d'envoyer

quelques galères croiser autour des îles et des ports pour assurer la sécurité de leur marche.

Comme je l'ai dit précédemment, Scipion, surpris par le débarquement de César à Hadrumetum, s'était mis en mouvement vers le 5 novembre, avec la plus grande partie de ses troupes, laissant à Utica une assez forte garnison sous les ordres de Caton. Celui-ci avait près de lui le fils aîné de Pompée, Cneus. Il ne cessait de le pousser à l'action et de l'exciter par ses discours : « A ton âge, — lui disait-il, — ton père, voyant la République opprimée par l'audace et la scélératesse de quelques citoyens, les gens de bien mis à mort ou proscrits, n'écouta que son courage et l'amour de la gloire. Simple particulier et encore adolescent, il rallia les débris de l'armée de son père et rendit à la liberté Rome et l'Italie gémissantes sous le joug. Avec une étonnante promptitude, il reconquit la Sicile, l'Afrique, la Numidie et la Mauritanie. Par ces exploits, il mérita l'éclatante renommée qui l'a rendu illustre dans le monde entier. Tout jeune encore et bien que n'étant que simple chevalier romain, il mérita les honneurs du triomphe. Cependant, en abordant les fonctions publiques, il n'avait pour le soutenir ni les hauts faits d'un père, ni la gloire d'illustres ancêtres, ni une puissante clientèle, ni l'éclat d'un grand nom. Toi, au contraire, qui as hérité de la gloire et des honneurs de ton père, avec ton courage personnel et ton activité, ne feras-tu donc aucun effort ? Pourquoi n'irais-tu pas trouver les amis de ton père et réclamer leur appui aussi bien pour toi que pour la République et pour tous les bons citoyens ? » (*B. A.*, 22).

Sur ses conseils, le jeune Cneus Pompée embarqua sur trente navires une troupe de 2,000 hommes à la tête desquels il se dirigea vers la Maurrtanie, où régnait alors Bocchus III, partisan de César et ennemi de Juba. Il espérait ainsi retenir ce prince dans ses états et l'empêcher de faire, sur les frontières de Numidie, une diver-

sion qui aurait pu retarder l'allié de Scipion au moment où il se disposait à aller le rejoindre.

Malheureusement, la troupe qu'il avait réunie à la hâte n'avait aucune valeur. Composée d'un mélange d'hommes libres et d'esclaves, une partie seulement en était armée — *cujus partem inermem, partem armatam habuerat* (*B. A.*, 23). Après avoir débarqué sur les côtes de la Maurétanie, il marcha sur la ville d'Ascurum où le roi avait une garnison. Celle-ci le laissa approcher jusqu'aux portes, puis faisant une sortie en masse, à laquelle se joignirent les habitants, bouscula cette cohue sans discipline, qui se hâta de regagner le rivage et de se rembarquer. Ce revers fit changer de projet à Pompée ; il cingla vers les îles Baléares et ne reparut plus sur cette côte.

On ignore absolument où se trouvait la ville d'Ascurum. On ne saurait, en effet, l'identifier avec ce point de la province de Constantine que les indigènes désignent sous le nom d'*Ascours*. On a facilement déduit de cette dénomination que les quelques ruines que l'on y rencontre, et qui consistent principalement dans les débris d'une tour carrée faisant partie d'un poste byzantin, devaient être celles d'Ascurus ou Ascurum. La seule inscription que l'on y ait découverte jusqu'à ce jour (*C. I. L.*, t. VIII, 5278) date du temps d'Hadrien et ne mentionne pas le nom de la ville.

Ascours se trouve d'ailleurs au cœur même de la Numidie des Massyliens, au nord-est de Cirta qui en était la capitale. Or, c'est bien plus loin vers l'ouest, au delà encore de la Numidie des Massœssyliens qui devait plus tard porter le nom de Maurétanie Césarienne, qu'il faut chercher le point où débarqua l'expédition de Cn. Pompée. La Numidie de cette époque s'étendait à l'ouest jusqu'au fleuve Muluccha, la Moulouya de nos jours, qui se jette dans la mer près des îles Zaffarines et qui sépare l'Algérie du Maroc. La Maurétanie de Bocchus

s'étendait entre le Muluccha et l'Océan Atlantique ; c'est elle qui fut désignée postérieurement sous le nom de Maurétanie Tingitane et c'est sur son territoire que se trouvait évidemment Ascurum.

C'est le 13 novembre, c'est-à-dire cinq jours après l'affaire de Ruspina, que Scipion arriva devant Hadrumetum avec ses huit légions et 3,000 chevaux. Il séjourna les 14 et 15 et opéra sa jonction avec Labienus et Petreius dans la nuit du 15 au 16. L'armée réunie s'installa dans un seul camp à environ trois milles (4 kilom. 500) au sud de celui de César, sur la bordure du plateau de Ruspina où Labienus avait dû prendre pied le lendemain ou le surlendemain de la bataille. Ce camp devait se trouver un peu à l'est des ruines sans importance désignées aujourd'hui sous le nom d'Henchir Tenir, à peu près à moitié route entre la ville de Monastir et le petit village de Krnis à 6 kilomètres au sud de cette dernière.

De ce poste, il se contenta de bloquer aussi étroitement que possible le camp de César et de lui interdire, grâce à sa nombreuse cavalerie, toute communication avec l'intérieur du pays. Le dictateur ne possédait donc, sur le continent africain, que l'étroit espace de six mille pas compris entre ses retranchements et la mer. Jamais armée ne s'était trouvée dans une situation plus critique : bloquée sur un terrain de cinq cents hectares à peine par un ennemi trois fois supérieur en nombre et maître de toute la province d'Afrique, sans vivres, sans fourrages, sans nouvelles des renforts anxieusement attendus, et sachant que toute l'armée numide allait bientôt se joindre à celle de Scipion.

On s'explique difficilement l'inaction ne ce dernier. Il se contentait de faire battre l'intervalle entre les deux camps par des partis de cavalerie qui, se risquant parfois jusqu'aux abords de Ruspina, enlevaient les soldats isolés qui tentaient d'aller à l'eau ou au fourrage.

Le colonel Stoffel en donne l'explication suivante qui

n'est pas sans valeur : — « Ce qui lui en imposait — dit-il, — bien autrement que les ouvrages formidables de César, c'était la présence de César même, le conquérant des Gaules, le vainqueur de Pompée. Effectivement, les grands hommes de guerre jouissent de ce privilège singulier, que le prestige de leurs hauts faits double la confiance et le courage des troupes, déconcerte au contraire et trouble l'ennemi, fût-il supérieur en nombre. Ainsi, dans les moments de crise, la présence d'Annibal, de Turenne, de Napoléon, valait toute une armée. En ces jours de novembre 47, César placé dans des circonstances d'une gravité sans égale, conserve un calme et une sérénité admirables, témoignages visibles de sa fermeté d'âme. Rien, ni dans ses manières, ni dans son langage, ne trahissait son inquiétude. Dans ses visites aux travaux, il se montrait fréquemment aux troupes : son attitude tranquille, son égalité d'humeur, entretenaient la confiance et rassérénaient les courages près de faiblir. Voulant à la fois rendre sa position inexpugnable et accoutumer ses jeunes troupes aux fatigues, il fit travailler sans cesse aux retranchements de ses lignes. Il leur donna une force exceptionnelle en faisant creuser des fossés plus profonds que de coutume. Le nombre des tours fut encore augmenté ; on les arma de machines et on les pourvut d'une profusion de traits. Les abords des fossés furent rendus impraticables : à défaut d'abatis que le pays ne fournissait pas, on y sema des chausse-trappes et on y creusa des trous de loups disposés en quinconce. Enfin, on construisit des digues dans la mer, au mouillage de la flotte, pour le cas où l'ennemi viendrait à tenter une attaque de ce côté. » (*Hist. de J. Cés.*, Guer. civ., t. II, l. VIII, p. 119).

Si nous ajoutons à ces considérations d'ordre sur tout moral la remarque que nous avons déjà faite de l'impuissance à peu près complète des armes offensives en usage à cette époque contre des retranchements solidement défendus, nous aurons une explication

suffisante de l'attitude de Scipion devant le camp de Ruspina.

On pourrait supposer que, malgré les dix-neuf siècles qui se sont écoulés depuis la campagne de César en Afrique, il doit être possible de retrouver encore aujourd'hui quelques vestiges des travaux formidables que celui-ci fit exécuter par ses soldats pour rendre inexpugnables les lignes qu'il avait établies aux environs de Ruspina. On retrouve encore, sur différents points des contrées parcourues jadis parmi les armées romaines, des traces de leurs travaux et de leurs terrassements. Il n'en est malheureusement pas de même autour de Monastir. Le terrain sur lequel furent élevés les retranchements est aujourd'hui couvert de cultures et de champs d'oliviers; de longues levées de terre plantées d'épaisses haies de cactus séparent les propriétés et s'entrecroisent dans tous les sens. Il est bien certain que quelques-unes ont dû faire partie des lignes de César, mais les fossés ont été comblés par la chute des tours, les plates-formes se sont abaissées et il est impossible de les reconnaître avec certitude.

Informé de la situation critique dans laquelle se trouvait César, Juba s'était mis en route pour le théâtre des opérations avec ses éléphants et de nombreux contingents d'infanterie et de cavalerie. Il s'avançait par l'intérieur, entouré d'une pompe barbare et ridicule, ravageant tout sur son passage. Certain de forcer le dictateur dans ses retranchements et de le jeter à la mer avant qu'il eût reçu des secours, il escomptait déjà le moment où, comme prix de son alliance, il pourrait annexer à son royaume une partie tout au moins de la province d'Afrique.

Un événement imprévu vint troubler ses calculs et sauver César du péril dont il le menaçait. Un certain P. Sittius, originaire de Nuceria (ville de la Campanie),

venait d'envahir ses états avec le concours du roi de Maurétanie. Ce Sittius s'était compromis pendant la conjuration de Catilina (62-63 av. J.-C.), pour le compte de qui il s'était engagé à soulever la province d'Afrique et peut être l'Espagne. C'était une sorte de condottiere hardi, intelligent, qui avait appris la guerre dans les rangs de l'armée de Sertorius pendant la *Guerre sociale.* Contraint de s'exiler, il avait levé un petit corps d'Italiens et d'Espagnols avec lesquels il était passé en Libye, où il se mettait tour-à-tour, avec sa troupe, au service des rois du pays qui se faisaient la guerre les uns aux autres. « Comme la victoire restait toujours du côté où il combattait, il s'acquit une grande réputation et son armée se rendit chaque jour plus redoutable en se perfectionnant dans le métier des armes » (Appien, *Guer. civ.*, l. IV, 54). Peu à peu, sa troupe s'était grossie d'une foule d'autres aventuriers de tous pays, et il s'était procuré une petite escadre de guerre avec laquelle il errait le long des côtes, vivant tantôt de pillage et de rapines, tantôt de la solde que lui payaient les chefs indigènes auxquels il vendait ses services.

César avait su se l'attacher et, comme il avait des intelligences chez les Mauritaniens, aussi bien que chez les Numides, il lui avait confié la mission de décider Bocchus III à se joindre à lui pour envahir les états de Juba quand celui-ci se mettrait en route, avec son armée, pour la province d'Afrique. Il leur avait promis, sans doute à tous deux, de leur abandonner, en cas de succès, comme il le fit d'ailleurs, des compensations territoriales à prélever sur les possessions du roi de Numidie.

Juba n'était plus très loin de Ruspina quand des courriers vinrent lui apprendre l'invasion de ses états, la prise de Cirta (*Constantine*), sa capitale, et de deux autres villes dont les habitants avaient été passés au fil de l'épée. Les envahisseurs parcouraient le pays, mettant tout à feu et à sang sur leur passage. A cette nouvelle, il fit demi-tour et revint, en toute hâte, vers ses frontières.

Il ordonna à celles de ses troupes qui avaient déjà renforcé l'armée de Scipion de le rejoindre à marches forcées et ne laissa au général pompéien qu'une trentaine d'éléphants encore incomplètement dressés.

VI

Il y avait déjà quinze jours que César était en Afrique. Il y avait soutenu une rude bataille et, cependant, les habitants de la province, romains, phéniciens ou indigènes, doutaient encore de son arrivée. Ils supposaient que les troupes débarquées à Hadrumetum n'étaient que l'avant-garde de son armée, commandée par un de ses lieutenants. Peut-être Scipion avait-il fait, lui-même, répandre ce bruit pour détruire la crainte que le nom seul de César pouvait produire dans l'esprit de ses soldats. L'ayant appris, César envoya des proclamations dans toutes les villes, pour affirmer sa présence. Aussitôt accoururent à son camp des notables de ces différentes cités, lui apportant l'hommage de leur dévouement et le suppliant de mettre fin aux exactions ou aux cruautés des troupes pompéiennes. Il leur promit de commencer les opérations aussitôt que les renforts qu'il attendait l'auraient rejoint. Il expédia par un bateau léger, — *catascopium*, κατασκόπιον, — au gouverneur de Sicile, Allienus, et à Rabirius Postumus l'ordre de lui envoyer ses troupes sans retard, sans se préoccuper de la saison ni des vents contraires — *sine more, aut ulla excusatione hiemis ventorumque* (*B. A.*, 26), — sans quoi l'Afrique était perdue.

De son côté, Scipion s'occupait à dresser les trente éléphants que Juba lui avait laissés. L'auteur du *De Bello Africano* s'en étonne, car, dit-il, ces animaux indociles et à peine dressés, même après plusieurs années d'exer-

cice, finissent toujours par être également dangereux pour les deux partis dans la mêlée.

L'éléphant, que l'on ne retrouve plus aujourd'hui en Afrique que dans la partie australe, se rencontrait encore, peu d'années avant l'ère chrétienne, dans les pays au nord du Sahara. Les auteurs anciens nous en fournissent de nombreux témoignages. Hérodote et Pline affirment son existence dans la région des Syrtes et en Maurétanie. Plutarque signale que Pompée, après sa campagne d'Afrique, en 83 av. J.-C., s'arrêta quelques jours dans le pays pour y chasser le lion et l'éléphant.

Végère (*Instit. milit.*, l. III, ch. XXIII) nous enseigne de quelle façon on le combattait. Comme nous le verrons figurer dans les opérations qui vont suivre, il peut être intéressant de savoir de quelle manière les anciens l'attaquaient et se défendaient contre lui.

« La masse énorme des éléphants, — dit cet écrivain militaire, — leur cri horrible et la singularité de leur figure effraient des hommes et des chevaux qui les voient pour la première fois. Pyrrhus fut le premier qui en opposa aux Romains en Lucanie. Dans la suite, Annibal en Afrique, Antiochus en Orient, Jugurtha en Numidie en eurent de grosses troupes. C'est ce qui fit imaginer différents moyens de les détruire ; quelquefois on leur coupait la trompe, à l'exemple de ce centurion qui, le premier, fit cet exploit en Lucanie ; quelquefois on attelait deux chevaux bardés à un char sur lequel on plaçait des soldats armés de longues piques en forme de lances dont ils perçaient les éléphants ; les armes défensives dont les soldats étaient couverts les paraient des flèches qu'on leur tirait de dessus ces animaux.

« On les faisait souvent attaquer par des soldats dont toute l'armure, semée de pointes de fer, ne laissait aucune prise à la trompe ; mais on opposait le plus communément aux éléphants ces soldats appelés *vélites*. On sait que c'étaient des jeunes gens armés à la légère, très agiles et très adroits à lancer à cheval toutes sortes

d'armes de trait. Comme ils portaient des piques dont le fer était très large et des javelots plus longs que les autres, ils furent d'abord les seuls qui, tombant sur les éléphants à course de cheval, osèrent les attaquer avec ces armes. Dans la suite, plusieurs soldats, enhardis par le succès, se rassemblèrent par pelotons, et, lançant contre ces animaux une grêle de javelots, les renversaient morts ou blessés.

« Mais l'arme la plus sûre était la fronde ; on la chargeait de pierres rondes, parce que le jet s'en dirigeait avec plus de justesse ; ces pierres, lancées par une main adroite et vigoureuse, blessaient les conducteurs des éléphants et brisaient même les tours dont ces animaux étaient chargés. Pour se dérober à l'impétuosité de leur choc, les Romains imaginèrent encore de s'ouvrir vis-à-vis d'eux ; ainsi, ces animaux arrivés au centre de l'intervalle, s'y trouvaient serrés de tous côtés, accablés par le grand nombre, et souvent pris avec leurs conducteurs sans avoir été blessés. Enfin on plaçait quelquefois à la queue de l'armée des chariots attelés de deux chevaux ou de deux mulets, et chargés de ces balistes qui poussent les javelots très roide et très loin. Sitôt que les éléphants s'en étaient approchés à la portée du trait, les soldats chargés de se servir de ces machines, les bandaient contre eux avec succès ; mais, comme on cherche à faire de larges et profondes blessures à ces animaux monstrueux, il n'y a point d'armes plus meurtrières pour eux que l'épée, dont les coups sont d'ailleurs plus certains ».

Chaque jour, les deux cavaleries se rencontraient et avaient entre elles de continuelles escarmouches. Un jour, Labienus, avec quelques escadrons, se porta jusqu'aux abords de Leptis minor, que défendait C. Saserna ; mais il ne put rien entreprendre contre la place suffisamment fortifiée et munie de nombreuses et puissantes machines.

Fréquemment, Scipion rangeait ses troupes en bataille à trois cents pas de son camp, espérant, mais toujours en vain, que César l'imiterait et qu'il trouverait l'occasion de l'écraser grâce à sa forte supériorité numérique. Une fois, il fit sortir toute son armée, déploya son infanterie et sa cavalerie et fit mine de marcher à l'attaque des retranchements romains, précédé de ses trente éléphants chargés de tours. César prescrivit aux soldats qui étaient sortis du camp, pour aller au bois ou au fourrage, de se retirer avec tous les travailleurs et de rentrer peu à peu dans les lignes, sans bruit et sans confusion. Il recommanda aux avant-postes de cavalerie d'attendre l'ennemi jusqu'à portée du trait, puis de rentrer au camp en bon ordre et sans se laisser entamer. Le reste de l'armée se tenait, pendant ce temps, en arrière des retranchements, prêt à tout événement. Résolu à ne pas s'engager avant d'avoir reçu tous ses renforts, il méprisait la jactance de son adversaire et refusait de répondre à ses vaines provocations

Devant cette attitude, Scipion commençait à perdre patience. Cependant il en profitait pour essayer d'inspirer à ses troupes plus de confiance qu'il n'en avait peut-être lui-même. Il affectait dans les harangues qu'il leur adressait, d'attribuer à la terreur qu'elles inspiraient à César et au découragement de ses soldats, la conduite pleine de prudence du dictateur.

Tout cela n'empêchait pas les désertions de devenir de plus en plus fréquentes dans son armée. Les Numides et les Gétules le quittaient peu à peu, les uns pour rentrer dans leurs foyers, les autres pour se rendre au camp ennemi. César choisit les plus considérables parmi ces derniers et les envoya auprès de leurs concitoyens pour les exhorter à prendre les armes, à se défendre contre Scipion et à refuser d'exécuter ses ordres.

Quelques centres, la ville libre d'Achilla, entre autres, lui envoyèrent des députations pour l'assurer de leur

zèle et lui demander des garnisons. Elles lui promettaient, en échange, de lui envoyer du blé et tous les approvisionnements qu'elles pourraient lui fournir. Se rendant à leurs désirs, il commença par envoyer à Achilla un détachement, sous les ordres de C. Messius, qui s'y installa le 23 novembre.

L'occupation de cette place avait pour lui une réelle importance, non seulement au point de vue des vivres qu'il pouvait en tirer, mais parce qu'il gagnait par là le moyen de s'étendre et d'élargir la base des opérations qui lui permettraient, plus tard, de s'avancer dans l'intérieur.

Quelques auteurs, entre autres Guischard, ont voulu voir dans la bourgade d'El-Alia, située entre Tunis et Bizerte, l'Achilla d'Hirtius, l'Ἄχολλα de Strabon, d'Appien et d'Étienne de Byzance, l'Ἀχόλα de Ptolémée et du Stadiasme, l'*oppidum Achollitanum* ou *Acolitanum* de Pline, l'*Aholla* de la Table de Peutinger. C'est évidemment une erreur. Comment admettre, en effet, que César aurait commis l'imprudence d'envoyer vers le nord, c'est-à-dire à travers tout le pays occupé par l'ennemi, un aussi faible détachement pour aller s'installer dans une ville située dans le voisinage d'Utica où Scipion avait tous ses approvisionnements gardés par une garnison nombreuse sous les ordres de Caton?

Les Commentaires disent bien que Considius, qui commandait toujours à Hadrumetum, en partit avec huit cohortes dans le but de prévenir C. Messius et d'occuper Achilla avant lui. Telle est peut-être la cause de l'erreur que je viens de signaler. Ce mouvement de Considius a pu faire croire, en effet, que C. Messius avait été obligé, pour atteindre cette place, de passer dans les parages d'Hadrumetum et, par conséquent, de se diriger vers le nord. Mais il est probable que Considius n'entreprit son expédition que sur l'ordre de Scipion. Celui-ci, s'étant rendu compte de la faute qu'il avait commise en n'occu-

pant pas un plus grand nombre de points sur le littoral, songea sans doute, à ce moment, à la réparer. Ne voulant pas distraire la moindre partie des troupes avec lesquelles il bloquait le camp de Ruspina, il jugea préférable d'y employer une partie de la garnison d'Hadrumetum, qui n'avait, pour le moment, aucun ennemi devant elle.

Une inscription recueillie par Ximénès dans les ruines voisines d'El-Alia, près de Bou-Chateur *(Utica)* et signalée également par Shaw (t. I, p. 208), nous a appris, du reste, que la ville qui, dans l'antiquité, s'élevait à cet endroit, s'appelait Cotuza — *respublica splendidissima Cotuza.*

C'est donc vers le sud, dans le pays laissé libre par Scipion, qu'il faut chercher Achilla. V. Guérin (*Voy. arch. en Tun.*, t. I, p. 148) croit en avoir retrouvé les restes à un endroit désigné également sous le nom d'El-Alia et situé sur le littoral au sud de Mahedia *(Alipota?)* entre le ras Salakta et le ras Kapoudia, vers le point où devait plus tard débarquer Bélisaire lorsqu'il vint attaquer les Vandales de Gelimer (532). On n'y remarque plus que quelques vestiges d'un édifice assez important, une citerne, des restes d'habitations d'une époque relativement récente et, sur la plage, les débris d'un quai. D'après Étienne de Byzance, Achilla était une colonie de Malte *(Melita)* et, suivant une tradition des indigènes, ses habitants seraient retournés dans leur métropole à l'époque de l'invasion arabe. Aucune inscription n'est venue, jusqu'à ce jour, révéler le nom de la ville antique dont les décombres gisent, presque complètement ensevelis, sous les sables de la dune.

La Table de Peutinger place Acholla à 40 mille romains au sud de Ruspina. Or, c'est à peu près la distance qui sépare aujourd'hui les ruines d'El-Alia de Monastir. On se demandera donc comment Considius, partant d'Hadrumetum, à environ 25 kilomètres plus au nord, pouvait espérer devancer C. Messius à Achilla. La raison

en est bien simple. Pour dérober sa marche, la petite colonne des césariens était obligée de longer le littoral et d'en suivre les contours, tandis que Considius, pouvant marcher librement par l'intérieur des terres, n'avait à parcourir qu'un trajet sensiblement égal au sien. Malgré cela il arriva le dernier.

Voyant la place occupée, il n'osa en tenter l'attaque et retourna à Hadrumetum. Mais Labienus lui ayant amené des renforts, il revint mettre le siège devant la ville.

Pendant ce temps, C. Sallustius Crispus, que nous avons vu partir avec une escadre pour les îles Kerkennah, s'était emparé, sans coup férir, des approvisionnements de blé qui s'y trouvaient rassemblés. L'ancien questeur C. Décimius, qui y commandait pour Scipion, s'était empressé de prendre la fuite à la nouvelle de son arrivée. Il avait donc envoyé au mouillage de Ruspina tous les vaisseaux de charge qu'il avait trouvés dans le port de Cercina, après les avoir remplis de blé.

Les habitants de Thysdrus (*El-Djem*), ville située à 33 milles (49 kilom. 500) au sud d'Hadrumetum, firent, à ce même moment, savoir à César qu'il y avait dans les magasins de la ville 300,000 boisseaux de blé appartenant à des négociants italiens et à des cultivateurs des environs et lui demandèrent une garnison qu'il ne put leur envoyer de suite, mais qu'il leur promit dès que les circonstances le lui permettraient.

Le 26 novembre, arriva enfin un premier convoi venant de Sicile. Il amenait, avec des vivres, les 13e et 14e légions, 800 cavaliers gaulois et mille frondeurs et archers. L'arrivée de ce premier renfort et des approvisionnements qui commençaient à manquer tout-à-fait, ranima l'ardeur des soldats de César. Les troupes nouvellement débarquées furent distribuées daas les tours et les *castella* pour se remettre des fatigues de la mer — *ex langore nauseaque reficere (B. A.*, 34), — pendant

que les vaisseaux qui les avaient amenés retournaient en Sicile embarquer d'autres renforts.

Bientôt, par un second convoi, arrivèrent deux légions de vétérans, de la cavalerie et de nouvelles troupes armées à la légère.

De son côté, Caton ne restait pas inactif à Utica. Il faisait continuellement de nouvelles levées d'affranchis, d'indigènes et d'esclaves ; il incorporait tous les hommes en état de porter les armes, les équipait, les armait et les envoyait, au fur et à mesure, au camp de Scipion.

Mais l'armée de ce dernier commençait, à son tour, à souffrir du manque d'eau. On ne trouve, en effet, au sud de Monastir, qu'un petit nombre de puits saumâtres qui avaient dû finir par s'épuiser. Scipion se décida donc à changer l'emplacement de son camp.

A la nouvelle de son départ, César, qui avait déjà des forces suffisantes pour sortir de l'inaction dans laquelle la faiblesse de ses effectifs l'avait tenu jusque-là, comprit que le moment était venu d'entamer la période des opérations, de marcher à l'ennemi et de chercher enfin l'occasion de se mesurer avec lui.

VII

Avant d'aller plus loin, il me paraît nécessaire de donner un aperçu du terrain qui va servir de théâtre aux évènements qui vont suivre.

Nous avons déjà parlé de la vaste plaine qui commence à l'ouest du plateau de Ruspina et s'étend vers le sud jusqu'aux environs de Djemmal et de Mennzel-Kamel. C'est là que, le 8 novembre, César avait été cerné par les troupes de Labienus et de Petreius et avait couru de si grands dangers. Cette plaine est limitée, à l'est et à l'ouest, par deux chaînes de hauteurs à peu près paral-

lèles qui se rejoignent, au sud, par de faibles pentes formant comme un vaste col où prennent naissance les deux oueds, El-Melah qui se dirige vers le nord, et Ouled-Moussa qui va se jeter au sud, dans le Shebkret-ed-Dekriba.

La chaîne de l'ouest porte les villages de Matmer, Sidi-Ameur, El-Hamada, Mesjed-Aïssa, Mennzel-Harb et Mesdour ; elle s'élève jusqu'à une altitude moyenne de 80 à 90 mètres, puis s'abaisse graduellement dans la direction de Sousse.

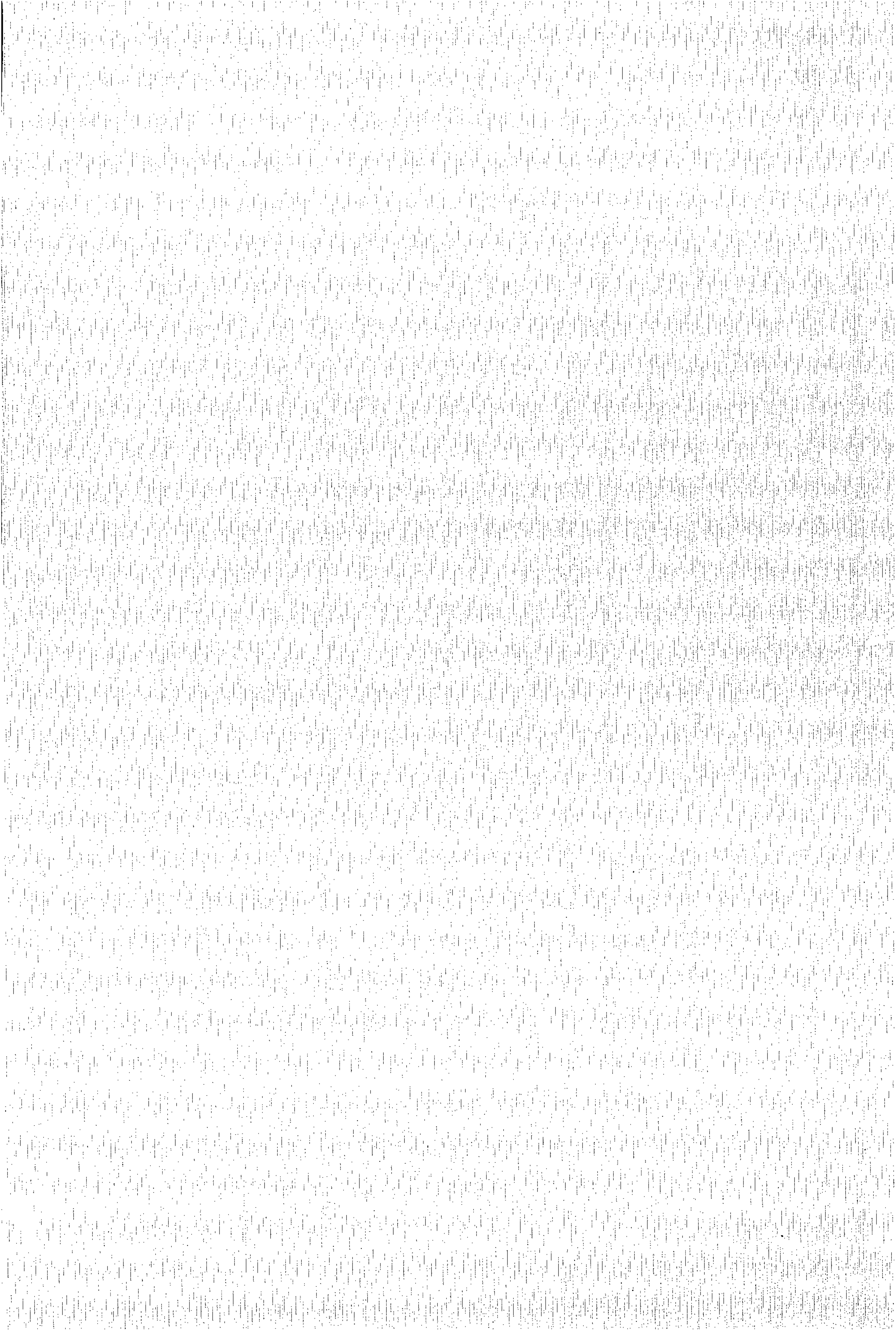
Celle de l'est commence près de la mer, à environ 8 kilomètres de Monastir, à l'est du village de Bembla, par le mamelon de Hamadet-ech-Chouf, sur lequel s'élève la koubba de Sidi-Moussa.

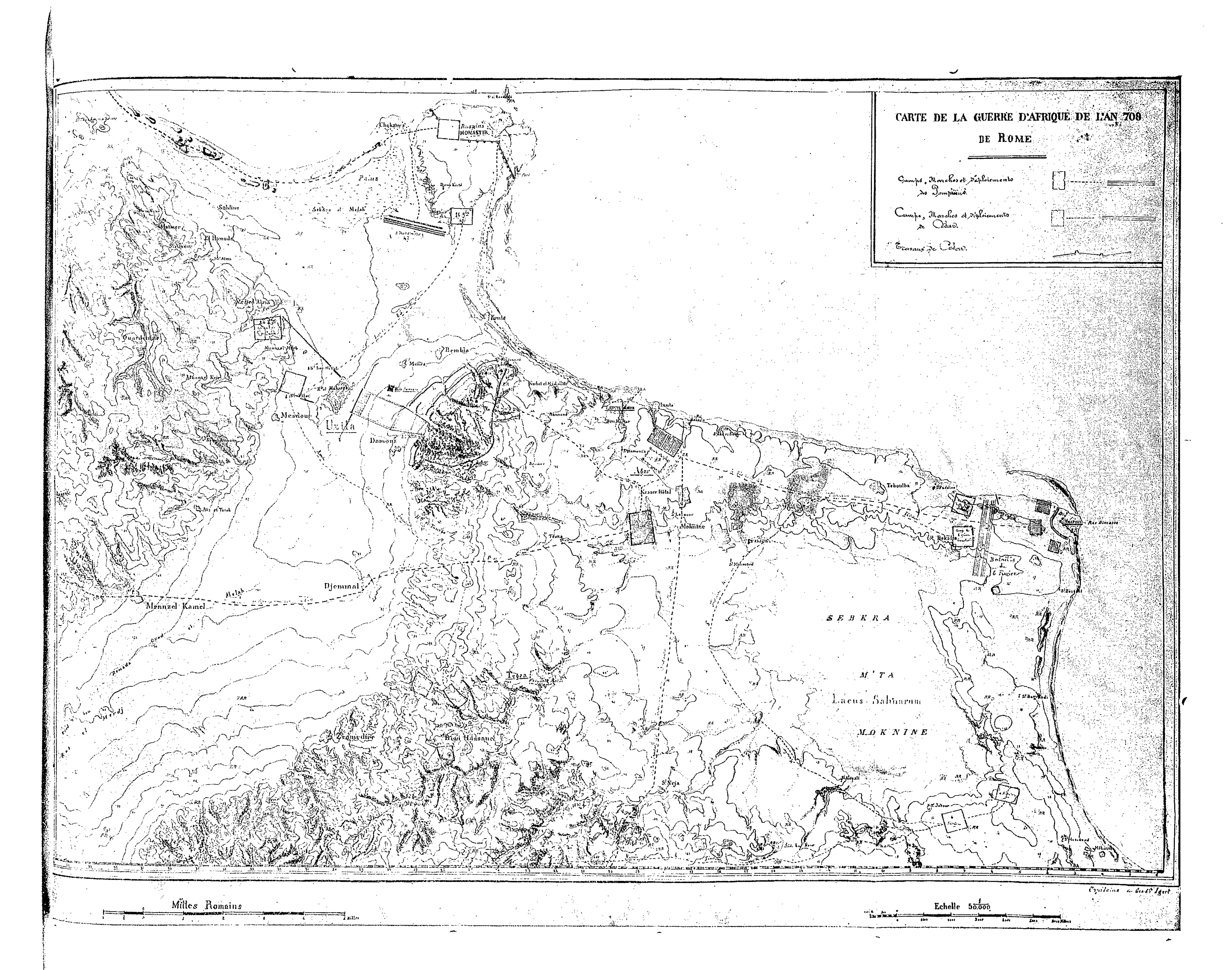
Colonel Moinier.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

V. Waille.





CARTE DE LA GUERRE D'AFRIQUE DE L'AN 708
DE ROME
Camps, Marches et déploiements des Pompéiens.
Camps, Marches et déploiements de César.
Travaux de César.
Ruspina
MONASTIR
Sahline
Ouardenine
Mesdour
Uzita
Bembla
Damous
Agar
Krasser Hilal
Moknine
Teboulba
Bekalta
Thapsus
Ras Dimasse
Djemmal
Menzel Kamel
Tegea
Zeramdine
Beni Hassane
SEBKRA
M'TA
Lacus Salinarum
MOKNINE
Milles Romains
Echelle 1/50.000

KITAB EN-NASAB

(*Suite.* — Voir les nos 244-245)

Il avait trois vizirs : 'Abd-el Madjîd ben Mos'ab-el-Ouafî-ez-Zerhouni, son frère 'Omar ben Mos'ab-el-Ouafi-ez-Zerhouni et Rached ben Morched le koréïchite, son frère de lait.

Le narrateur dit :

« Notre maître *Edrîs* épousa la fille de son vizir 'Abd-el-Madjîd ben Mos'ab ; elle s'appelait Kanza (trésor كنزة) el-Mardhia, et était belle, gracieuse, parfaite. Sa taille était svelte et bien découplée ; elle conçut l'heureux enfant, Edrîs le jeune.

» La cause de la mort de notre maître Edrîs est celle-ci : Soliman ben Djaber-en-Nabdî-el-Zendî vint d'Orient sur l'ordre d'Haroun-er-Rachid avec une fiole de musc empoisonné; il se hâta de se rendre auprès de lui ; notre maître Edrîs le reçut avec joie. Il resta chez lui un certain nombre de jours. Djaber-el-Thallam était porté à de violentes colères. C'était un physionomiste auquel il était impossible de tenir tête. Il commença à s'approcher de lui jusqu'au moment où les vizirs sortirent et que lui-même se laissa gagner par l'inattention. Il lui remit le flacon. Celui-ci en respira l'odeur. Le poison lui pénétra jusqu'au cœur et il mourut (que la miséricorde de Dieu soit sur lui et qu'il soit satisfait de lui). »

Djaber-et-Thallam monta à cheval et prit la fuite.

Après l'avoir enterré, son ministre, Rached ben Morched le koreïchite, son frère de lait, monta à cheval et marcha rapidement jusqu'à ce qu'il atteignit Djaber dans

la ville d'*El-Hira*, qui est *Oudjda*. Et elle fut nommée *Oudjda* parce qu'il le trouva (وجد) dans cet endroit; il le mit à mort et retourna à Zarhoun.

Notre maître Edrîs mourut l'an 97 (1) du deuxième siècle.

Edris II

Il laissa sa femme enceinte de six mois. Quand le terme fut venu, elle donna le jour à un garçon qu'elle nomma Edrîs, en souvenir de son père et par amour pour lui (2).

Les vizirs s'occupèrent de lui et le confièrent au vizir Râchid ben Mourchid le K'oréïchite, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de huit ans, ou de douze selon d'autres. Il avait déjà appris les sciences avant d'être parvenu à sa majorité.

Il ordonna de construire la ville blanche (Beïd'a) et Dieu lui vint en aide selon la parole du Prophète, lors de son voyage nocturne et à la vue d'un endroit blanc et resplendissant : « O Gabriel, mon ami, dit-il, quel est cet endroit blanc qui brille à l'Occident? — C'est, répondit-il, une ville qui sera bâtie par ton peuple aux derniers temps; elle s'appellera Fez, et sera la source de la science, laquelle sortira des cœurs de ses habitants, comme l'eau coulera de ses deux quartiers. »

Lorsqu'il entreprit de la construire, c'était une épaisse forêt nommée la forêt du Jeune-Homme. Elle était habitée par un jeune homme du nom d'*'Alou*, qui était voleur des grands chemins. Ce nom fut donné à un

(1) 812-12 sept. 813 de J.-C. — Edrîs I est enterré au djebel Zarhoun.

(2) A partir de ce passage le traducteur a suivi, pour la transcription des noms propres, la méthode usitée dans la *Revue africaine*. Un voyage qu'il a fait au Soudan ne lui a pas permis de rectifier l'orthographe des noms propres dans la partie déjà parue.

endroit qui s'appelle la source d' 'Alou et qui est situé dans la ville. Lorsqu'il arriva dans cette forêt et qu'il vit l'Oued-Sâïs il craignit qu'il ne détruisît la ville. Il se rendit chez Sidi 'Omaïra pour le consulter : « Je viens, dit-il, mettre le feu à la forêt du Jeune-Homme, mais j'ai peur de l'Oued-Sâïs ». Le saint homme lui répondit : « Donne-moi l'assurance qu'aucun hôte de Dieu ne souffrira la faim dans cette ville, et moi je la garantirai contre l'Oued-Sâïs ». Il lui en fit la promesse, et s'étant rendu à la forêt il fit dire par les crieurs publics : « Il n'y a de divinité que Dieu et Moh'ammed est l'envoyé de Dieu ; ô animaux qui habitez cette forêt, sortez-en, car je veux y mettre le feu ; celui qui sera resté ne pourra faire de reproches qu'à lui-même ». Les grenouilles répondirent : « Nous aimons mieux laisser brûler nos corps que de quitter nos demeures ». Le narrateur ajoute : « Tous les animaux sortirent ; mais les grenouilles restèrent et furent brûlées, et elles furent enterrées dans leurs demeures comme elles l'avaient dit ». Le jeune homme sortit et fut tué.

De sa main noble et bénie il se mit à creuser les fondements. Ayant donné un premier coup, un second et un troisième, il trouva dans la terre une pioche en argent ; elle avait trois pans de long et deux pans de large. C'est pourquoi il appela la ville *Fez* (فاس Fâs).

Sa mère, la dame *Kanza*, le maria à la libre, à l'illustre fille de Soleïman ben Moh'ammed el-Bekha'. Sa mère possédait une belle intelligence et une grande foi ; elle suivait la Sonna et le K'oran. On dit qu'il ne faisait rien sans le consentement de sa mère la H'assanite. Ensuite il mourut (la miséricorde de Dieu soit sur lui !) après s'être établi dans la ville de Fez. La cause de sa mort fut un grain de raisin empoisonné que lui donna Ez-Zawaghi (1).

---

(1) Edrîs II est enterré à Fez dans la zaouïa Mouley Edrîs, dont le mok'addem, bien que n'étant pas chérif, est cependant respecté

Les douze enfants d'Edrîs. — Ses descendants

Notre maître Edrîs laissa douze enfants : Moh'ammed, Ah'med, Abou-l-K'âsem, 'Amrân, 'Omar, 'Ali, 'Aïsa, Yah'ya, H'amza, 'Abd-Allah, Dâoûd et Keïther. Voilà les enfants de notre maître Edrîs ben Edrîs.

Moh'ammed fit le partage des villes entre ses frères, sur l'ordre de sa grand'mère Kanza, l'agréée par Dieu.

Il donna à 'Amran, *Dadas* et sa banlieue ; à 'Omar, *Tedjelhasa* et ses dépendances ; à 'Ali, *Tafilalet* et ses dépendances ; à 'Abd-Allah, *Tâdela* et ses dépendances ; à Ah'med, *Habta* avec ses montagnes et ses dépendances ; à Yah'ya, *Merrakech* et ses environs ; à Abou-l-K'âsem, *Ceuta* et sa banlieue ; à Dâoûd, *Tlemsen* et ses dépendances ; à Keïther, *Malaga* et *Grenade*, ainsi qu'une partie du djebel el-Fath. Quant à Sidi Moh'ammed, il resta dans la ville de *Fez*.

L'auteur de la tradition rapporte que, parmi leurs nobles descendants sont :

Les Beni Djermoun, les Sak'fioun, les Beni Meymoûn, les Beni Tawdghîr, les Beni H'orma, les Kharchafiyyoun, les Sark'ania, Abou H'amza, les K'âdîoun, les Beni Kellal, les Beni Awkil, les Oulad Bou 'Anân, les Maghraoua, les Bediyyoun, Ibn 'Aoûn, Ibn 'Amrân, les Oulad ben Yah'ya, les Farak'iyyoun, les Oulad bou Bekr, les Beni Merîn, les Beni Ziyan, les H'ayâyyioun, les Beni Harfd'a, les Oulad Rah'moun, les Oulad Zakariyya, les Oulad Abou Zakariyya, les Beni Soleïmân, les Oulad Khâled Ben K'aïd, les Oulad Sâlem, les Oulad Abd-el'Ali (ou H'ali), les Oulad el-H'âdj 'Ali, les Beni el-Loûl, les Beni Ylân, les Oulad 'Ali, les Oulad Aboû 'Ali, les Oulad Aboû 'Aïcha, les Beni 'At'iya, les K'anawa, Wanoûgha, les

de tous, et a plus d'influence que le Sultan. Il répartit entre les chorfa les offrandes qu'on lui apporte (de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*).



Oulad Demhad, les Aliyyoun, les Oulad ‘Abd er-Rezzâk’, les Oulad boû Zîd, les Beni Keïther, les Oulad ‘Abd el-‘Azîz, les Oulad en-Nâçer, les Oulad ‘Abd-el-Hak’k’, les Oulad Abd-eç-Çâmed, les Beni Arzîn, les Oulad el-‘Abbâs, les Oulad ‘Abd-Allah, les Oulad Abd er-Rah’-man, les Oulad es-Sennawy, les Oulad Nâïl, les Oulad boû Lîfa et les Bédouis. Ils ont tous la même origine et sont tous frères.

Les Beni Djermoûn

Ah’med ben Moh’ammed ben ‘Abd-Allah l-Modâwal a dit que les descendants des Beni Djermoûn sont les habitants de Fez. Une de leurs fractions habite en face de *Figuig*, l’autre, dans la ville de *Tlemsen*. Leur ancêtre s’appelle *Ah’med* ben Moh’ammed, ben ‘Abd-Allah, ben Yoûsof, ben Moûsa, ben ‘Aïsa, ben ‘Amrân, ben Yah’ya, ben ‘Abd-Allah, ben Ah’med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben ‘Abd-Allah l-K’âmel, ben el-H’asan second, ben el-H’asan es-Sabt’i, fils de Fât’ma, fille de l’Envoyé de Dieu.

Les Sak’fiyyoun

Les Sak’fiyyoun habitent Figuig. Leur ancêtre ayant bâti une maison et l’ayant recouverte (sak’k’af) de sorgho, on se mit à les appeler Sak’fiyyoun. Une de leurs fractions se trouve chez les *Beni Yznas*, du côté de l’ouest, l’autre est dans la ville de *Fez*. Leur ancêtre s’appelle *Ibrahîm* ben Ah’med, ben ‘Omar, ben Mas‘oûd, ben ‘Othmân, ben Isma‘îl, ben ‘Abd-Allah, ben Yoûsof, ben Moûsa, ben ‘Aïsa, ben ‘Omar, ben Yah’ya, ben ‘Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben ‘Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H’asan second, ben el-H’asan es-Sabt’i, fils de Fât’ma, fille de l’Envoyé de Dieu.

Les Oulad Meymoûn

Les Oulad Meymoûn habitent Figuig. Une de leurs fractions habite chez les Beni Yznâs, du côté du sud, et une autre, chez les Beni Yznoûs, en face de Kâf-el-ah'mar ; une autre fraction est dans la montagne des Beni Yznâs, du côté du nord, vis-à-vis des tribus des Oulad 'Ali Ournas. Leur ancètre se nomme *Moh'ammed Meymoûn*, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Yoûsof, ben Moûsa, ben 'Aïsa, ben Yah'ya, ben 'Amrân, ben Ibrâhîm, ben 'Ali, ben el-H'asan, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'i, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Beni Toudghîr

Les Beni Toudghîr formaient une tribu nomade parmi les Arabes. Ils avaient cent vingt-quatre cavaliers. Ils habitent à *Tâmes* et à *Doukkâla* (1). On dit aussi qu'ils habitent près de la source qui a tari, dans l'oued *el-Akar* qui est très connu.

La tradition dit encore :

Les Oulad Beni Meymoûn descendent de Sidi 'Aïsa ben Edrîs. Un seul homme parmi eux se rendit à Figuig. Il s'y maria avec une femme du pays et en eut des enfants. L'un d'entre eux sortit du pays et s'arrêta dans la montagne des Beni Snous ; il se rendit ensuite à la montagne des Beni Yznâs et séjourna dans un endroit nommé *Tanzin*, près du Djorf-el-ah'mar el-Moula, au sud, du côté d'*Angâd* (2). Il y laissa ses enfants, que l'on

(1) Doukkâla, province très fertile du sud du Maroc. — Nom d'une grande tribu.

(2) Plaine d'Angâd, qui sépare de Lalla-Marnia à la Mlouïa le massif de l'Atlas du massif Riffain.

appelle maintenant les Oulad Meymoûn et les descendants des Oulad el-'Abbâs el-Bekrî.

Les Oulad Ziyân, etc.

Les *Oulad Ziyan ben Merheb*, les *Oulad 'Othmân* ben 'At'îa, les *Oulad Moh'ammed* ben 'At'îa, les *Oulad Solt'ân*, les *Oulad Arwa* et *Ibn 'Amer* ont une de leurs fractions à *Oumm-Ak'râr* (Moghrar أمّ أقرار); une autre à *Chellâla*, nommée Oulad Makhloûf ben Khelef Allah; une autre à *A't'ât'*, elle porte le nom de Oulad Moh'ammed; une autre fraction, chez les Beni Yznâs, appelée Oulad 'Azoûz; une autre à *Flitta* et à *Ouargla*, nommée Oulad ben 'Anân, laquelle est maîtresse du Sahara. Une autre fraction, qui est à Flitta, s'appelle Oulad 'Ali; une fraction, dans la ville de Tlemsen, se nomme Oulad boû Sa'îd; une fraction, chez les Beni Hak'lîl, s'appelle Oulad Sidi 'Abd-Allah ben Moh'ammed; une fraction, chez les Beni Yznasen, au milieu des tribus berbères des Beni Akhlouf, s'appelle Oulad 'Abd-er-Rah'man; une autre fraction se trouve à Adjnâda, nommée Oulad Sidi Wariâch; une partie de cette même fraction, nommée El-Hayaniyyoun, habite dans les tribus des Beni Wariâch. Il y a une fraction à 'Amda, nommée Beni Warzin; une autre à Gâra, les Oulad Sidi l-H'asan, et une autre fraction dans les tribus berbères des Beni 'Amer, en face de la carrière de sel, ce sont les Oulad Sidi 'Omar ben Çalah'. Toutes ces fractions appartiennent à la même famille, dont l'ancêtre est *'Abd-Allah* ben 'Abd-er-Rah'man, ben Ya'la, ben Ah'med, ben 'Omar, ben Soleïmân, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les ahl Çfîcifa

Les Ahl Çfîcifa et les Oulad 'Azoûz tirent leur origine de Figuig. Ils descendent de Khâled ben A'nân, qui fut égorgé par son serviteur, lequel l'attaqua deux fois avec une troupe de cavaliers dans la nuit de jeudi à vendredi *(sic)*. Il laissa trois enfants : A'nân ben A'nân ben Khâled, Moh'ammed ben Khâled et Khâled ben Khâled. Leur ancêtre se nomme *Khâled* ben A'nân, ben Moh'ammed, ben 'Azoûz, ben Moh'ammed, ben 'Abd-er-Rah'mân, ben Ya'lâ, ben 'Abd-el-'Alî, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Omar, ben Soleïmân, ben Ah'med, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-Hasan es-Sabt'i, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sidi 'Abd-er-Rah'man ben Ah'med

Sidi 'Abd-er-Rah'man ben Ah'med laissa quatre enfants : 'Ali, 'Othmân, T'alh'a et 'Omar. Ils s'établirent près des tribus berbères des Beni H'aklîl, dans les dépendances des Beni Yznoûs, du côté de l'ouest. Leur ancêtre se nomme *'Abd-Allah* ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Azoûz, ben 'Abd-er-Rah'man, ben Ya'la, ben 'Abd-el-'Alî, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Omar, ben Soleïmân, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'Amer ben Çâlah

Sidi 'Amer ben Çâlah, qui est bien connu, s'établit dans la tribu des Beni 'Amer, en face de la carrière de sel

(ma'den el melh'). Une fraction de sa tribu habite le Sahara, vis-à-vis d'Elanbâ' ; elle porte le nom de Oulad Çâlah. Leur ancêtre s'appelle *'Amer ben Çâlah*, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben 'Abd-er-Rah'man, ben Ya'la, ben 'Abd-el-'Alî, ben Moh'ammed, ben 'Omar, ben Soleïmân, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

LES BENI ZAKARIYYA

Les Beni Zakariyya habitent la zaouïa de Figuig. Leur ancêtre s'appelle *Sah'noûn* ben Nâçer, ben Ibrâhîm, ben Sâlem, ben Nâçer, ben 'Omar, ben Sa'ad, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Mâlek, ben 'Ali, ben Ah'med, ben Dâoûd, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

LES OULAD IBRÂHÎM

Les Oulad Ibrâhîm ben el-'Abbâs tirent leur origine de Figuig. Une de leurs fractions habite chez les Beni Yznâs, du côté de l'ouest et du sud ; on les appelle Oulad Moh'ammed. Leur ancêtre est *Ibrâhîm* ben Moh'ammed, ben el-'Abbâs, ben Aboû-l-K'âsem, ben Moh'ammed, ben 'Ali, ben Moûsâ, ben 'Aïsa, ben 'Omar, ben 'Abd-er-Rah'mân, ben 'Abd-el-'Alî, ben Y'ala, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Omar, ben Soleïmân, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edris, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sidi 'Ali l-H'asanî

Sidi 'Ali l-H'asanî, connu à Gârat, tire son origine de Figuig. Son nom est 'Ali ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah l-H'asanî, ben el-H'oseïn, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben 'Abd-er-Rah'mân, ben Y'alâ, ben 'Abd-el-'Alî, ben Ah'med, ben 'Omar, ben Soleïmân, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Beni H'amza

Les Beni H'amza habitent Constantine. Leur ancêtre s'appelle *Ah'med* ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben 'Abd-Allah, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben Aboû-l-K'asem, ben Nâçer, ben Ibrâhîm, ben Mas'oûd, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben H'amza, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah el-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Oulad H'amza

Les Oulad H'amza habitent Kçar el-Hâdîd, près de l'Oued Meguerra, sur les confins de l'Ifrîkiyya. Une de leurs fractions habite non loin de Tlemsen, dans les tribus berbères des Beni 'Amer. Leur ancètre se nomme *H'amza*, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben 'Aïsa, ben Ibrâhîm, ben H'amza, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Soleïmân, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel. ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Oulad el-K'âd'î

Les Oulad el-K'âd'î habitent Biskra. Une de leurs fractions est à Khangat Sîdî Nâdjî, une autre à Djebda et une autre à Tozeur, près de l'Oued el-H'adîd, c'est-à-dire à Nefta. Leur ancêtre s'appelle *El-K'âd'î*, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben 'Abd er-Rah'man, ben 'Abd er-Rah'îm, ben 'Abd el-Kerîm, ben 'Abd eç-Çamed, ben 'Abd el-H'alim, ben 'Abd eç-Çâdek, ben 'Abd el-Az'îm, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Ahl H'arfad'

Les Ahl H'arfad' habitent le Djebel el-'Alâm (1). Une fraction est à Fez, une fraction est à Merrâkech (Maroc), une fraction dans le Sahara, appelée les Oulad Sîdî Nâïl, une fraction à Kef en-Naser, une autre à Tlemsen, une autre à Tunis : tous ont la même origine. Leur ancêtre est '*Abd-el-Kerîm*, ben Moh'ammed, ben 'Abd es-Salâm, ben Amchîch (2), ben Aboû-Bekr, ben 'Ali, ben H'amza, ben 'Aïssa Ymlâh, ben Merwân, ben H'aïdara, ben 'Alî, ben Moh'ammed ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les A l Wazzân

Les Ahl Wazzân ont une fraction chez les Arabes nomades, et campent à Angâd chez les Beni H'orma.

(1) Le djebel el Alam, à une journée de marche de Tétouan, fait partie du djebel Beni H'asan.

(2) 'Abd es-Salâm ben Mechich, célèbre saint marocain, mort en 1227 de J.-C. et enterré au djebel el 'Alâm.

Leur ancêtre se nomme El-H'oseïn, ben Moûsâ, ben Ibrâhîm, ben 'Omar, ben 'Abd el-Djebbâr, ben el-Melîh', ben Amchich, ben Aboû-Bekr, ben 'Ali, ben Horma, ben 'Aïsa, ben Ymlâh', ben Merwân, ben H'aïdara, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabtî, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sidi 'Abd Allah el-K'harchoûfî

Il est le père des Erhama'a des Oulad Naïl qui sont dans le Sahara.

Sîdî Aboû Lîfa s'en alla dans le Berâneç.

Sîdî es-Saknâouî s'en alla à Ysel (Isly) et laissa un enfant du nom de Moh'ammed el A'radj, lequel se fixa sur l'oued Isser.

'Abd er-Rah'man s'en alla vers l'est, près des Babors. Tels sont les enfants qu'a laissés Sîdî 'Abd Allah el Kharchoûfî. Leur ancêtre se nomme *Ah'med* ben 'Abd Allah el Kharchoûfî, ben 'Omar ben Yrsoûl, ben 'Abd es-Salâm, ben Amchîch, ben Aboû Bekr, ben H'orma, ben 'Aïsa, ben Ymlâh. ben Merwân, ben H'aïdara ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben H'asan second, ben H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sîdî Ismâ'îl

Sîdî Ismâ'îl le saint était fils de Ismâ'îl ben Moh'ammed, ben Yrsoûl, ben 'Abd es-Salâm, ben Amchîch, ben Aboû Bekr, ben 'Ali, ben H'orma, ben 'Aïsa, ben Ymlâh', (ben Merwan) ben H'aïdara ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd

Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Cherk'âtiya

Les Cherk'ât'iya habitent le Sous, près de Merrâkech. Une de leurs fractions est à Châwiya, non loin de Tâmes. Leur ancêtre se nomme *El-H'asan*, ben Aboû-l-K'âsem, ben el-Kerîm, ben Ibrâhîm ben 'Abd-el-'Azîz, ben Soleïmân, ben 'Aîsa, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Alî, ben 'Abd Allah, ben 'Abd.... , ben 'Aïsa, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah-l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Beni Djemâl

Les Beni Djemâl habitent Figuig. Une de leurs fractions est dans le Sous, et se nomme les Oulad 'Amrân, une autre est à Bat'yout' et s'appelle Oulad el-H'îch, et une autre est chez les Beni Yznâs, au sud, et s'appelle Oulad Ibrâhîm, ben el-'Abbâs, ben Moh'ammed. Leur ancêtre est *Moh'ammed* ben el-H'aïs, ben Nâcer, ben Mançoûr, ben Ya'k'oûb, ben 'Allâl, ben 'Abd-er-Rah'man, ben H'amza, ben H'ammou, ben el-H'asan, ben el-H'asan, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs' ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabti, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sîdî Moh'ammed

Sîdî Moh'ammed tire son origine de Figuig ou plutôt de la ville de Fez. Il s'en alla à Tlemsen, où il laissa six

enfants : 'Atîk', 'Omar, Ah'med, 'Alî, 'Abd-Allah et Aboû l-K'âsem.

Dja'far se rendit à Fez.

'Atîk et *'Omar* s'établirent dans le désert qui est situé non loin de Tlemsen. Leur ancêtre se nomme *Sîdî Moh'ammed*, ben 'Atîk, ben Moûsâ, ben 'Abd-Allâh, ben Yoûnès, ben Moûsâ, ben Yah'ya, ben 'Amrân, ben 'Aïsa, ben Yah'ya, ben 'Omar, ben Ibrâhîm, ben 'Ali, ben el-H'asan, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'envoyé de Dieu.

'Abd-Allah

'Abd-Allah ben Soleïmân laissa quatre enfants : Moh'ammed, Mas'oûd, Ah'med et Edrîs. Ils habitaient l'oued er-Rommân. Une fraction de leur tribu se trouve à la montagne des Beni Yznâs, au nord, et une autre est à Berîda : ce sont les Beni Ifren. Leur ancêtre s'appelle *'Abd-Allah*, ben Soleïmân, ben Sâlem, ben Ibrâhîm, ben 'Abd-el-H'alîm, ben 'Abd el-Kerîm, ben 'Aïsa, ben Moûsâ, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-Djabbâr, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-Hasan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'envoyé de Dieu.

Les Bedriyytes

Les Bedriyytes descendent de H'amza ben Edrîs, et habitent la ville de Tlemsen. Une de leurs fractions est à Sak'iyat l-H'amra, une autre dans le Djebel 'Amour. Leur ancêtre est 'Aïsa, ben Moh'ammed, ben 'Aïsa, ben Moûsâ el Mortad'â, ben 'Abd-Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çadek' ben Moh'ammed en Nâtek', ben A'lî, ben Zeyn

el 'Abidîn, ben 'Abd... (Allah) ben H'amza, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'envoyé de Dieu.

Oulad Soleïmân

Les Oulad Soleïmân, les Oulad Kâteb, les Oulad Ibrâhîm, les Oulad 'Aïsa, les Oulad Nadj, les Oulad ben A'tâîm, les Oulad Khâled ben 'Anân, les Oulad Dhyâb et les Oulâd Ziyân, sont originaires de K'ersef près de Oudjdwâniya (وجدوانية) dans le pays de l'est, à Djeslâma. Une de leurs fractions est à Sak'iyat el-H'amra. Leur ancêtre s'appelle *Soleïman* ben 'Ali, ben Moh'ammed, ben Salem, ben Moh'ammed, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben 'Abd er-Rah'mân, ben el-H'asan, ben T'alh'a, ben Dja'far, ben Moh'ammed el-Ksoûrî, ben 'Aïsa er-Râd'î, ben Moûsâ el-Mortad'â, ben 'Abd-Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed el-Nâtek, ben 'Ali, ben Zeyn el-Abidîn, ben 'Abd-Allah, ben H'amza ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'envoyé de Dieu.

Sîdî Moh'ammed ben Aboû l-'At'â'

Sidi M'oh'ammed ben Aboû l-'At'â', qui est enterré au djebel 'Amoûr, connu à Aïn-Fod'd'a, se levait chaque nuit pour lire en entier le Coran sublime. Il dépensa tout son bien pour la maison sacrée de Dieu ; il fit dix fois le pèlerinage. Il avait une servante, nommée Ghamra, qui valait mille dinars. Un jour qu'il voyageait, la nouvelle en parvint aux oreilles de Ouaçal ben Ezzemrî des Souîd. Celui-ci aussitôt l'attaqua avec mille cavaliers, pilla la caravane et enleva Ghamra. Le prince des Croyants, Moh'ammed ben Aboû l-'At'â', à la tête de vingt

trois cavaliers, se mit à poursuivre Ouaçal et le rejoignit. La servante le regarda, le reconnut et lui donna les armes d'Ouaçal : l'épée, la cuirasse et le bouclier. Ayant revêtu la cuirasse, il prit le bouclier et l'épée, monta son cheval, et marcha à la rencontre d'Ouaçal ez-Zemrî. Celui-ci alors s'élança sur Moh'ammed ben Aboû-l-'At'â' et fondit sur lui comme un lion en courroux. L'on entendit assitôt des cris et des rugissements, les feux brillèrent du sein des épées et la poussière ressemblait à une blanche koubba (coupole) sous laquelle disparaissaient les nobles coursiers. Dans une charge furieuse Ouaçal enleva à Moh'ammed ben Aboû l-'At'â', son épée et son bouclier. Moh'ammed ben Aboû l-'At'â' qui était inconstant, allait céder, lorsque, dit le narrateur, la servante Ghamra le regarda ; elle eut honte de sa faiblesse, versa d'abondantes larmes et se mit à crier de toutes ses forces. A cette vue, Sidi Moh'ammed ben Aboû l-'At'â' sentit déborder la mer de son cœur, et ses vagues se soulever ; alors il lui donna un coup terrible, qui, semblable à ceux que savent donner les hommes de la race d''Abd el-Mott'alib, partagea en deux l'adversaire et son cheval. En ce moment ses vingt-trois compagnons s'élancèrent contre les mille cavaliers et les taillèrent en pièces, dans l'oued el-K'oûr, qui fut surnommé depuis, le fleuve d'Ouaçal (Nahr Ouaçal). Moh'ammed se dirigea ensuite vers le djebel 'Amoûr et s'établit à 'Aïn-Fod'd'a. Il laissa trois enfants, Zeyd, 'Aïsa et 'Alî.

Zeyd alla dans le désert où il mena la vie nomade.

'Aïsa se rendit à Oudjda.

'Alî se fixa à 'Aïn Wardât, non loin de Aïn Rachîda.

'Alî laissa trois enfants, Moh'ammed, Ahmed et 'Abd er-Rah'man. Tous ont la même origine. Leur ancêtre se nomme Moh'ammed ben Aboû l''At'â' ben Aboû Zyân, ben 'Abd el Mâlek, ben 'Aïsa, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben Aboû l-K'âsem ben Ah'med, ben 'Abd el-Mâlek, ben Aïsa r-Râd'î, ben Moûsâ l-Mortad'â, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Abd...(Allah) ben 'Alî, ben

Moh'ammed, ben Zeyn el-'Abidîn, ben 'Abd-Allah, ben H'amza, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'san es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sîdî Aboû l-Hasan ech-Châdhlî

Sîdî Aboû l-H'asan ech-Châdhlî (que Dieu nous aide par son intercession Amin ! et par ses bénédictions, ô toi qui es le plus miséricordieux !) a laissé trois enfants: Moh'ammed, Ah'med et 'Alî. Voilà ceux que laissa Aboû l-H'asan ech-Châdhlî. Leur généalogie est: Aboû l-H'asan ech-Châdhlî, ben 'Alî, ben Aboû T'âleb, ben 'Abd Allah, ben 'Abd el-Djabbâr, ben Temîm, ben Hermoûs, ben Aboû Khâtem, ben Aboû l-K'âsem ben Yoûsof, ben Ismâ'îl, ben Soleïmam, ben Dâoûd, ben Mâfer, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-Ha'san es-Sabtî, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Aboû 'Anân

Aboû 'Anân laissa vingt-six garçons et vingt-six filles. L'aîné est Mah'ammed, après lequel viennent: Ah'med, Aboû l-K'âsem, 'Abd-Allah, En-Nâcer, Mançoûr, Sa'ad, 'Othmân, Moh'ammed, Dâoûd, Dja'far, 'Aïsâ, Moûsâ, 'Amer, Moh'ammed es-Seghîr, Mohammed el-Kâmel, Mas'oûd, Abd-er-Rah'man, Abd-el-H'akk', El-'Abbâs, Edrîs, 'Abd-el-'Az'îm, Ech-Cherîf, 'Omar,... tous originaires de la ville de Fez. Une de leurs fractions est à Doukkâla et se nomme les Oulad Dâboûz. Une fraction est à Tâmes : les Oulad 'Alî ; une autre, à Merrâkech : les Oulad Ah'med ; une fraction à Ased : les Oulad Soleïmân ; une fraction dans l'Oued el-Yak'în, en face de

Soûs, appelée les Oulad Sa'îd ; une fraction dans la montagne des Beni Snoûs, chez les tribus des Beni Aboû Sa'îd, appelée les Oulad Sîdî Naïl ben Mançoûr ; une fraction dans la ville de Tlemsen ; une fraction dans les tribus des Beni 'Amer, non loin d'El-Goléa, dans l'Oued Sîr, appelée les Oulad Abou 'Azza ben Sîdî Moh'ammed er-Radjdjâf ; une fraction dans le pays du Sud, où elle mène la vie nomade parmi les tribus arabes ; une fraction dans les tribus des Beni Mat'har, appelée les Oulad Ziyân. Les Oulad Aboû 'Anân, d'Aïn Sefra, ont la même origine et sont frères. Leur ancêtre s'appelle *Aboû 'Anân* Mançoûr, ben Ibrâhîm, ben Moh'ammed, ben 'Amer, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'Abd-el-Wahhâb

'Abd-el-Wahhâb laissa quatre enfants : Moh'ammed, Ah'med, Aboû-l-K'âsen et Mançoûr, tous originaires de Draa' el-Boustân, qui est situé près de Swama', dans le pays des Souîd. Une de leurs fractions est dans la ville de Tlemsen. Leur ancêtre est *'Abd-el-Wahhâb* ben Moh'ammed, ben Mançoûr, ben 'Alî, ben 'Abd-Allah, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-Kak'k', ben el-'Abbâs, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Moûsâ, ben 'Aïsâ, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Mas'oûd es-Sarh'ânî

Mas'oûd es-Sarh'ânî, de l'oued Ghîr, très connu à Fez, eut six garçons et deux filles : Moh'ammed, Ah'med, 'Abd-Allah, 'Omar, 'Alî, el-H'asan, Fât'ma et Rak'iyya.

Ils furent injustement maltraités par le Berbère Moûsâ ben el-'Afîa. Celui-ci les garda en prison durant quarante jours et les frappa avec des épines. Mais Dieu les délivra. Ils l'attaquèrent alors et le mirent à mort, en punition des mauvais traitements qu'il leur avait fait subir. Puis Mas'oûd es-Sarh'ânî et ses enfants prirent la fuite et s'en allèrent en toute hâte à l'Oued el-K'açab, où ils se séparèrent.

Moh'ammed et *Ah'med* se retirèrent à Merrâkech. *'Alî* s'en alla dans les tribus des Beni-Mat'har. Les autres enfants de Mas'oûd es-Sarh'ânî, ainsi que les enfants d'el-H'asan, avec Fât'ma et Rak'iyya s'en allèrent à la montagne des Beni-Snoûs, chez un homme nommé Cha'ïb ben 'Abd el-H'alîm. Ils se fixèrent chez lui et laissèrent des enfants que l'on appelle Oulad el-H'oseïn. Leur ancêtre se nomme *Mas'oûd*, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Meymoûn, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Beni Ziyân

Les Beni Ziyân habitent Tlemsen. Et-Tenasî(1) a dit à leur sujet : « Comme les perles et l'or massif, sont nobles les Beni Ziyân. » — Et-T'art'oûchî a dit : « La meilleure noblesse est celle des Beni Ziyân. » — Et-T'abrânî a dit : « La noblesse des Beni-Ziyân est supérieure à l'or, à l'argent et à l'or vierge. »

Une de leurs fractions, les Oulad Cha'ïb, mène la vie nomade dans les terres du Sud. Une fraction se trouve parmi les Arabes nomades de Tunis, chez les Beni-Raba'.

(1) Moh'ammed ben 'Abd-Allah, ben 'Abd el-Djelil el-Kasri, né à Ténès, historien des Beni Ziyân dont il raconte l'histoire de 637 (1240) à 866 (1461); mort en 899 (1494).

On les appelle Oulad 'Aboû-H'ammou. Une fraction habite dans la montagne des Beni Snoûs : ce sont les Oulad Moh'ammed ben Cha'îb. Une fraction est parmi les tribus des Beni Yznas; une autre, non loin de Tunis, chez les tribus des Beni Drîd ; une autre chez les Beni 'Amer et une autre non loin des Zwâreb : ce sont les Boû H'anech. Tous ont la même origine. Leur ancêtre se nomme *Aboû H'ammou*, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Bek'râs eck-Châdhlî, ben Ziyân, ben Tâ'at Allah, ben 'Alî, ben Bahîl, ben Yadjoûz, ben 'Ahmed, ben Moh'ammed, ben Aboû l-K'asem, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sidi Mousâ el-K'obrî.

Sidi Moûsâ el-K'obrî, connu dans le Sahel, descend des Beni Ziyân. Son nom est : Moûsâ ben Ah'med, ben el-'Abbâs, ben Moh'ammed, ben Ha'mmou, ben Sa'ïd ech-Châdhlî, ben Bek'ras, ben Ziyân, ben Tâ'at Allah, ben 'Alî, ben Bahîl, ben Yadjoûz, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Aboû l-Kâsem, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben Abd-Allah l-Kâmel, ben el H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Ibn-Khaldoûn a écrit : « On n'est pas d'accord sur la noblesse des Beni Ziyân. Les uns disent qu'ils descendent de Moh'ammed ben Edrîs ; les autres, qu'ils descendent d''Abd-Allah ben Edrîs. »

L'auteur du récit dit : leur noblesse remonte à 'Abd-Allah ben Edrîs.

Les Beni Delloul.

Les Beni Delloûl, qui habitent au Kef Ma'nî non loin de Tunis, ont une fraction dans la montagne des Beni

Yznoûs. Leur ancêtre se nomme *'Ali* ben Ma'nî, ben 'Omar, ben Delloûl, ben Djawer, ben Mo't'î, ben 'Ali, ben Bahïl (*ou* Yahïl), ben Yadjoûz, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Abou-l-Kâsem, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allâh l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Oulad Moh'ammed.

Les Oulad Moh'ammed ben Aboû l-Kâsem habitent la ville de K'ayrawan. Ils ont une fraction à Tlemsen. Leur ancêtre se nomme *Moh'ammed* ben Aboû l-Kâsem, ben 'Abd-Allah, ben 'Abd el Mou'min, ben Ah'med, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Moûsâ, ben Ibrâhîm, ben el-H'oseïn, ben 'Abd Allah, ben Ah'med, ben Zeyn el 'Abidîn, ben Moh'ammed, ben H'amza, ben Edrîs, ben Edrîs, ben Abd-Allah l-Kâmel ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulad 'Alî ben Aboû Bekr

Les Oulad 'Alî ben Aboû Bekr, habitent le djebel Ousâla. Ils ont pour ancêtre *'Alî* ben Aboû Bekr, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Nâcer, ben Moûsâ, ben Moh'ammed, ben Aboû l-Kâsem, ben el-H'asan, ben Soleïman, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sidi 'Abd-Allah ba-Mah'ammed

Sidi 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, se rendit à la montagne des Beni Yznâs,

qui est une montagne élevée, du côté du sud. Son nom est : Abd-Allah bâ-Mah'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben 'Ali, ben Moh'ammed, ben Soleïman, ben 'Alî, ben Ysma'îl, ben Moh'ammed, ben Ziyân, ben Aboû Ya'k'oûb, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd-Allah, ben 'Abd el-Khâlef, ben 'Alî, ben 'Abd el-K'âder, ben 'Amer, ben Miçbâh', ben Çaleh', ben Sa'ïd, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Soleïmân ben 'Alî

Soleïmân ben 'Alî laissa trois enfants : Sîdî Moh'ammed Rah'moûn, Sîdî Moûsâ et Sîdî 'Alî. Ils habitent l'Ouad Zenân et ont pour ancêtre *Soleïman ben Alî*, ben Moh'ammed el-Kebîr, ben Yah'ya, connu à Egrîs (1), ben Aboû Ya'k'oûb, ben Maghâr, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd-Allah, ben 'Abd el-Khâlef, ben 'Alî, ben 'Abd el-K'âder, ben 'Amer, ben Miçbah', ben Çâleh', ben Sa'îd, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fâtma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulad Sîdî Moh'ammed ben Rah'ma

Les Oulad Sîdî Moh'ammed ben Rah'ma habitent Tlemsen, et ont pour ancêtre *Moh'ammed* ben 'Abd-Allah, ben Ibrâhîm, ben Isma'îl, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Dâoûd, ben Soleïmân, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs,

(1) Contrée dans le sud du Maroc, près de l'Oued Dâdes.

ben 'Abd-Allah l-Kamel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sîdî 'Abd-Allah ben H'oseïn

Sîdî 'Abd-Allah ben H'oséïn, enterré à Tàmeçmoûda, tire son origine de Meçmoûda; il est l'ancêtre de plusieurs nobles dans le Maghreb ; son père Sîdî H'oseïn se fixa près d'Angad, où il eut des enfants que l'on appelle Oulad Sîdî H'oseïn. Leur ancêtre se nomme *Aboû-l-K'âsem* ben 'Abd-eç-Çamed, ben 'Abd Allah, ben Nâcer, ben 'Abd el-H'ak'k', ben 'Abd er-Rezzâk', ben 'Abd ec-Çadek', ben 'Ali, ben 'Abd er-Rah'man, ben 'Abd el-'Azîz, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edris, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-Hasan second, ben el-Hasan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Cheïkh 'Abd eç-Çamed

Le Cheïkh 'Abd eç-Çamed, connu sous le nom de Maçmoùda, a laissé trois enfants, ou plutôt, selon ce qui paraît plus exact, il en eut douze comme son aïeul Edrîs. Ce sont : Moh'ammed, El-'Arab, H'amza, Ah'med, 'Alî, Abou l-K'âsem, 'Abd-Allah, Ibrâhîm, 'Aïsa, Dâoûd, El-H'asan, el-H'asan et 'Omar. Ils habitent Maçmoûda ; les cheurfa du djebel Habt'a sont leurs descendants. Ils ont une fraction à El-Fah'ç, une autre, dans le djebel El-'Alâm, et une autre à Badjaï (Bougie ?).

Sîdî Moh'ammed ben Ah'med se retira dans l'oued Arnân, près des tribus des Beni-Kellâl. Une fraction est dans la montagne des Beni-Yznâs, une autre du côté du Maghreb, une autre dans le Sah'ra; une autre dans l'Est, non loin de Tlemsen, au milieu des Arabes nomades. Tous ont même origine et sont frères. Leur ancêtre

se nomme *Moh'ammed* ben Aboû l-K'âsem, ben 'Abd eç-Çamed, ben 'Abd-Allah, ben Nâcer, ben 'Abd el-H'ak'k', ben 'Abd er-Rezzak', ben 'Abd eç-Çâdek', ben 'Ali, ben 'Abd er-Rah'mân, ben 'Abd el-Hiz, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulad Soleïman el-H'abbâr

Les Oulad Soleïman el-H'abbâr, lequel est célèbre dans les tribus des Beni-Yzmâs, à l'Ouest, ont pour ancêtre, l'illustre *Soleïman el-H'abbâr*, ben 'Ali, ben Moh'ammed, ben Sâlem, ben Moh'ammed, ben 'Abd-..(*sic*) ben 'Abd er-Rah'mân, ben el-H'asan, ben T'alh'a, ben Dja'far, ben Moh'ammed el-'Aksourî, ben 'Aïsa er-Râd'î el-Mortad'â, ben 'Abd-Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed en-Nât'ek', ben 'Ali, ben Zeyn el-'Abidîn, ben 'Abd-lAlah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'Abd er-Rah'mân ben Ya'lâ

'Abd er-Rah'man ben Ya'lâ, ben 'Abd el-'Alî, laissa quatorze enfants dont l'aîné est Moh'ammed. Les autres sont : 'Abd-Allah, Moh'ammed, Soleïman, Moh'ammed, Ah'med, 'Aïsâ, Moûsâ, H'amza, el-Khed'îr, 'Abd eç-Çamed, Abd el-H'ak'k'... Ils habitent Figuig. Leur ancêtre est *Moh'ammed*, ben 'Abd Allah, ben 'Abd er-Rah'man, ben Y'alâ, ben 'Ali, ben Ah'med, ben Soleïman, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sîdî 'Amrân et ses enfants

Sîdî 'Amrân eut seize femmes, et laissa quatre enfants : Yah'ya, 'Adda, 'Omar et 'Amrân ben 'Amrân.

Yah'ya ben 'Amrân se fixa dans le djebel 'Amour, où il fut tué par trahison. Il laissa sa femme enceinte de six mois. Elle donna le jour à un garçon qu'elle appela 'Alî ben Yah'ya.

'Adda, qui l'avait suivi, alla ensuite à Tlemsen, puis au djebel Habt'a. Il se rendit à Fez, où il séjourna quatre ans et où il devint célèbre ; il alla ensuite à Merrakech où il acquit une grande renommée. De là il retourna à Fez, puis à Tlemsen. Il se rendit enfin à Khadra, qui était au pouvoir des Beni 'Alî; il y resta trois ans, servant Dieu, au milieu des animaux sauvages et des oiseaux. Sa renommée se répandit et sa retraite fut découverte. La nouvelle en étant arrivée aux oreilles du Prince des Croyants, Moh'ammed ben Kenboûch, celui-ci lui dépêcha un de ses gouverneurs. Si 'Amrân le suivit chez le Prince, qui le retint quarante jours auprès de lui. Dieu lui rendit sa liberté, et le Prince l'envoya chez un de ses Chefs en lui permettant de vivre comme il voudrait. Ensuite Moh'ammed ben Kenboûch lui donna en mariage l'une de ses filles et en fit ainsi son parent par alliance. De cette union naquirent des garçons et des filles. Leurs descendants se mirent à prendre des villes, à soumettre leurs habitants, à conquérir des pays et des tribus, dans le djebel 'Amour, le Boû Frâch et le Ksâl.

'Amrân se rendit à K'arbîf (1) ; il laissa quatre enfants : Moh'ammed, Ah'med, 'Alî et 'Amer.

'Amer se fixa à Tlemsen, auprès du walî vénéré Sidi Moh'ammed es-Senoûsî, le noble, le h'assanite. Celui-ci lui donna en mariage sa fille, la dame Fât'ma. De leur

(1) Ou K'arsif.

union naquirent deux garçons : El-Hâdj ben 'Amer et Ibrâhîm ben 'Amer. La dame Fât'ma mourut ensuite (Dieu lui fasse miséricorde !).

Après la mort de sa femme, Sidî 'Amer s'en alla chez les Benî Ya'koûb, près de El-Dja'far, et s'y fixa avec ses enfants.

Sîdî *el-H'âdj* ben 'Amâr s'en alla au Sahara, près du djebel 'Amour.

Sîdî *Ibrahîm* ben 'Amer s'en alla vers le Maghreb, non loin de la Malwa (Moulouïa).

Tous ont une même origine et sont frères. Leur ancêtre se nomme *'Amran*, ben Moh'ammed, ben 'Abd er-Rah'man, ben 'Abd er-Rahîm bâ l-H'asan, ben el-H'asan, ben 'Amrân, ben Aboû Dja'far, ben Nâcer, ben T'alh'a, ben Moûsâ, ben Ah'med ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulad Ziyân ben Ah'med

Les Oulad Ziyân ben Ah'med habitent Tlemsen et ont une fraction à la montagne des Benî Yznâs, au nord. Leur ancêtre se nomme *Ziyan* ben Ah'med, ben 'Abd-Allah el-Khelef, ben 'Ali, ben 'Abd el-Kâder, ben 'Amer, ben Miçbah', ben Çâleh, ben Sa'îd, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben A'bd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Ghazwana

Les Ghazwana (غزوانة) habitent le Sahel, près de Mesîrda. Leur ancêtre est *El-Ghazinî* (غازني) ben Mançoûr, ben 'Omar, ben 'Abd el-K'âder, ben Dâoûd, ben

'Omar, ben 'Omar, ben Râbeh', ben Ibrâhîm, ben Djâber, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kamel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

LES OULAD K'AÎD, ETC.

Les *Oulad K'âîd*, les *Oulad Sâlem*, les *Oulad el-H'âdj 'Alî*, les *Oulad Oudafel* et les *Oulad 'Abd el-H'alîm* sont tous originaires de la ville de Tlemsen. Les Oulad Zîyân, les ayant attaqués, les chassèrent de Tlemsen. Ils allèrent camper près d''Aïn Sefra, où ils restèrent vingt-quatre années pendant lesquelles ils firent la guerre aux Aboû Ziyân. Ensuite, ils montèrent sur leurs chevaux et emmenèrent avec eux leurs esclaves, leurs enfants et tout ce qu'ils possédaient; ils marchèrent rapidement jusqu'à El-Bat'iouh'. Là, ils se dispersèrent de divers côtés.

Les *Oulad K'âîd* ben Ya'lân allèrent au djebel Zouaoua. Une de leurs fractions est dans le Sahara et une autre à Oudjda.

Les *Oulad 'Abd el-H'alîm* sont à Tafilalet.

Les *Oulad el-Hadj 'Alî* habitent le djebel el-'Alâm.

OUDÂFEL laissa six enfants : Moh'ammed, Ah'med, Soleïmân, 'Omar, 'Abd-Allah et 'Alî.

Mohammed ben Oudafel habita Tlemsen.

'Omar se retira dans les tribus de Beni Ouzîd, qui sont à Menzel ed-dhell.

'Abd-Allah se retira à la montagne des Beni Yznous, dans les tribus des Beni H'abîa, qui habitent le Haçer et que l'on appelle les Oulad 'Obb ben Ah'med. *Ahmed* alla dans les tribus des Beni K'asân. *'Alî* se retira dans le Sahara, du côté de Chellâla. *Soleïmân* se rendit à la montagne des Beni Yznâs. Il laissa deux enfants : Oudâfel et Moh'ammed. Moh'ammed se fixa chez les Beni Khâled et Oudâfel s'en alla à Çafer. Tous ont même origine et sont frères. Leur ancètre se nomme *Oudâfel*.

Les Oulad Miçbah', etc.

Les *Oulad Miçbah'* et les *Oulad Wah'id* ont une même origine. Leur ancêtre se nomme *K'âîd ben Ya'lá*, ben Sâlem, ben Ibrâhîm, ben 'Abd el-H'alîm, ben Dja'far, ben 'Abd el-Djabbâr, ben Ah'med, ben 'Abd-Qllah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'Abd el-K'awî

'Abd el-K'awî el-K'obeït'î de Tafersant (تفرسنت) laissa quatre enfants : Ah'med, 'Abd es-Salâm, 'Abd el-Kawî... Ils habitent le Kef. Leur ancêtre se nomme 'Abd el-Kawî, ben 'Alî, ben 'Abd-el-Foûr, ben Ahmed, ben 'Abd el-K'awî, ben Khâled, ben Yoûsof, ben Ah'med, ben Ysâr, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Mas'oûd, ben T'âws, ben Ya'koûb, ben 'Abd el-K'awî, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el H'asan second, ben el-H'asan es-Ssbt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Beni Djenoûn

Les Beni Djenoûn habitent K'ât'a (قاطة) et ont une fraction dans la ville de Tlemsen. Leur ancêtre se nomme *Djenoûn*, ben Moh'ammed, ben Mas'oûd, ben Yoûsof, ben 'Abd-el-Khâlef, ben 'Abd el-'Az'îm, ben 'Abd er-Rah'man, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Beni Amrîn

Les Benî Amrîn (امرين) habitent Fez. Une de leurs fractions est sur les bords de l'oued Isser; une autre près de l'oued el-H'achem; une autre non loin de l'oued des Beni-Ysnoûs, dans les tribus des Beni boû Sa'ïd, on l'appelle Oulâd Aboû l-Kâsem ben Wah'h' (وحّ). Tous ont même origine et sont frères. Leur ancêtre est El-*H'asan* ben 'Ali, ben Amrîn (امرين), ben Emîr en-Nàs, ben Ah'med, ben 'Aïsa, ben 'Amrân, ben Sa'ïd, ben Moh'ammed ben Aboû Bekr, ben Aboû l-K'âsem, ben Moûsâ, ben 'Amrân, ben Hachem (هاشم) ben Yah'ya, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kamel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'i, fils de Fat'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Beni Yelmân

Les Beni Yelmân (يَلْمَان) habitent Fez. Ils ont une fraction dans le Sahara, et une autre à Ouk'oûk'a (وقوقة) Leur ancêtre se nomme *Yelmân* ben Yelmân, ben Moh'ammed, ben Isma'îl, ben Aboû 'Ali, ben 'Abd el-Azìz, ben Sâlem, ben Soleïmân, ben Khalît'â (خليطا), ben Hâchem, ben Berk'ân, ben Moh'ammed, ben Dhoû ech-Chems, ben Hellal, ben 'Amrân, ben Edrîs, ben Edrîs, ben Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'envoyé de Dieu.

Oulad Boû 'Alî

Les Oulad Boû 'Ali habitent le Djebel Amour, près de Boû-Alâm. Leur ancêtre est *Boû Alî* ben Mançour, ben Boû 'Alî, ben Keïther, ben Nacer, ben Ya'koûb, ben

Kellâl, ben 'Abd er-Rah'man, ben Abd-Allah, ben Abd er-Rah'mân, ben H'amza, ben Rahho (رَحّ) ben el-H'asan, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Beni 'At'â', etc.

Les Beni 'At'â' (عطآء), les K'anâwât (قناوات), les Ounoû'a ونوعة, les Oulad Mehed (مهد) habitent le djebel 'Afroûn, non loin des Beni Ysnoûs. Leur ancêtre se nomme *El-Mehed* ben Mas'oûd, ben Moûsâ, ben 'Azouz, ben 'Abd el-'Azîz, ben Djebbâr, ben 'Amrân, ben Sâlem, ben 'Abd Allah, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Hayyânîyya

Les Hayyânîyya (حيانية) habitent El-Goléa, et ont une fraction à la Moulouïa. Leur ancêtre est *Moh'ammed*, ben Abd-Allah, ben 'Ali, ben Ah'med, ben Mançour, ben Abd er-Rah'man, ben 'Alî, ben Ya'lâ, ben Moh'ammed, ben Saïd, ben 'Omar, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-Hasan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Beni Yelloûl

Les Beni Yelloûl (يلول) ont une fraction dans le djebel Zouaoua et une fraction à Sîlâ (سيلا). Leur ancêtre se

nomme *'Abd Allah* ben 'Amrân, ben 'Abd er-Rah'man, ben Soleïman, ben el-H'asan, ben 'Amrân, ben Yelloûl, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les Beni 'At'â', Guanawât, Ounouk'at, Mahdawa

Les *Beni 'Atâ* habitent El-'Attaf (العطاف). Leur ancêtre est *Soleïman* ben Moh'ammed El-'Attaf, ben Moh'ammed, ben Mas'oûd.

Les *Guanawât* habitent El-'Adawa (le littoral nord) non loin de l'Ifrîkiyya. Leur ancêtre est Moh'ammed ben Mas'oûd.

Les *Ounouk'ât* habitent le djebel Azaoua. Leur ancêtre se nomme *Zak'awâna* (زقوانة) ben Moh'ammed ben Mas'oûd.

Les *Mahdâwa* (مهداوة) habitent la montagne d'El-'Afroûn, près de la montagne des Beni Ysnoûs. Ils ont une fraction, à l'Ouest, qui mène une vie nomade. Leur ancêtre se nomme *Soleïmân*, ben Mahed, ben Mas'oûd.

Les Naddâdja, etc.

Les *Naddâdja* (ندادجة), les *Rwâdla* (روادلة), les *Oulad Kellâdj* (كلاج) et les *Oulad 'Aychâ* habitent Ma'skara. Leur ancêtre est *Soh'noûn*, ben Kâd'î, ben Ibrâhîm, ben Sâlem, ben Nâcer, ben 'Omar, ben Mas'oûd, ben 'Abbâd, ben Moh'ammed, ben Mah'ammed, ben Mâlek, ben 'Alî, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulad Sîdi Ah'med

Voici leur généalogie : les Oulad Sîdi Ah'med ben Râbah', ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben Edrîs,

ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

LES ARK'ÂN

Les 'Ark'ân habitent Fez et ont une fraction dans le djebel Trara, à l'Est. Leur ancêtre se nomme *'Abd-Allah*, ben 'Abd el-K'âder, ben Nâcer, ben 'Abd el-H'ak'k', ben Moûsâ, ben Mas'oûd, ben 'ÏAsâ, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Mohammed, ben 'Alî, ben 'Abd-Allah, ben H'amza, ben Edrîs, ben Edrîs ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'AMRÂN (1)

'Amrân, qui est enterré au djebel 'Amoûr, eut seize femmes, et laissa quatre garçons et six filles. Ses descendants sont les maîtres du djebel 'Amoûr. Une de leurs fractions est à Egrîs. Leur ancêtre se nomme *Moh'ammed* ben Yah'ya, ben 'Amrân, ben Dja'far ben Nâcer, ben T'alh'a, ben Moûsâ ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fâtma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'ABD-ALLAH

'Abd-Allah, enterré à 'Aïn el-Barkât (عين البركات), a laissé trois enfants : Moh'ammed, Ah'med et 'Abd el Mâlek. Ce sont les maîtres de Merrâkech, et ils sont les ancêtres de plusieurs nobles qui sont à la montagne des Berbers et qui parlent le *zenatia*. Leur ancêtre se

(1) Voir plus haut, Amrân et ses enfants, page 201.

nomme *'Abd-Allah Amghar* (اغار)ben 'Abd el-'Azîz, ben 'Abd el-Kâder, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Aboû l-K'âsem, ben 'Abd el-Kerîm, ben Ibrâhîm, ben Sa'îd, ben 'Abd-Allah, ben Soleïmân, ben 'Abd-Allah, ben Moh'ammed, ben 'Abd-Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabtî, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Aboû Zeyd

Voici le portrait de notre seigneur Abou Zeyd. Il était roux, avait les sourcils joints ensemble et la barbe rare; il était beau et élégant. Il avait une marque au-dessous du turban, à l'extrémité du front; c'était une blessure, de celles que reçoivent les guerriers qui montent des chevaux de race; il l'avait reçue à La Mecque (Dieu la fortifie!). Sîdî Aboû Zeyd laissa quatre enfants : Moh'ammed, 'Alî, 'Abd Allah et 'Abd er-Rah'man.

Sîdî *'Abd-Allah* ben Abou Zeyd eut quatre enfants : Sîdî 'Othmân, Hallâl, Bakht et 'Abd er-Rah'îm, qui habitèrent Mokra. Une de leurs fractions est à 'Aïn-Ferkan, près de Oudjda : ce sont les Oulad Abou Zeyd; une autre fraction est à Merrâkech.

'Abd er-Rah'man laissa deux enfants : Mah'ammed et Ah'med. Par eux se répandit la noblesse dans le pays des Souïd. Une fraction de leurs descendants se trouve à Touâdjer (اتواجر), une autre à Bedjaya (بجاية), appelée Oulad 'Ali ben Yah'ya, ben el-H'oseïn. Une fraction est revenue à la ville, et est appelée Oulad 'Aïssa ben Edrîs. Une fraction est dans le pays de Tâghroût (تاغروت), une autre fraction à Makta' el-Kebrît (carrière de soufre) et une autre à Ma'den el-Melh' (carrière de sel). Une fraction est à El-Arbâ' (الاربع), nommée Oulad Sidi Moh'ammed eç-Çaleh'. Une fraction est dans le Sahara, une fraction chez les Beni H'anech, et une fraction à El-H'ouchîya (الحوشية).

ʿAlî ben Aboû Zeyd laissa trois enfants : ʿAbd-Allah, ʿAbd er-Rah'man et Moh'ammed, établis au djebel ʿAmoûr et au djebel ed-Dhât (الذات). Une de leurs fractions est à Tunis ; une fraction est sous le pouvoir des Benî ʿAlî ; une fraction dans la ville de Stamboul (اصطنبول) ; une fraction dans la ville d'El-Djezaïr; une fraction non loin de Chelef (شلف), appelée Oulad Sidi Moh'ammed el-Hawâd (هواد) ; une fraction dans la ville de Nefta, dans le blad Djerîd, et une fraction près des Berbers, et elle parle zenatiya. Leur ancêtre se nomme Sîdî *Boû Zeyd*, ben ʿAlî, ben Mahad, ben Ysâr, ben Moûsâ, ben Edrîs, ben Edrîs, ben ʿAbd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'mâ, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sîdî Boû Yettak'â

Sîdî Boû Yettak'â (يتّقي) enterré au Djebel Zouaoua, est bien connu à Kalʿat (قلعة) el-ʿAbbâs. Il s'appelle Boû Yettak'â, ben Ah'med, ben El-ʿAbbâs, ben ʿAlî, ben ʿAbd er-Rah'mân, ben ʿAbd el-Kâder, ben ʿAbd er-Rah'îm, ben ʿAbd el-Az'îm, ben ʿAbd el-Kerîm, ben ʿAbd el-H'alîm, ben Ah'med, ben ʿAlî, ben Edrîs, ben Edrîs, ben ʿAbd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-Hasan es-Sabtî, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sîdî ʿAbd el-Djelîl

Le cheïkh, le savant, le très-docte Sîdî Abd el-Djelîl, ben Ah'med, tire son origine de l'Ifrîkiyya. Il partit en voyage en compagnie de ʿAbd Allah el-Bart'out'î (البرطوطي), de Dâoûd el-Balawî (بلاوي) et de K'aïs el-Ok'bânî (العقباني قيس). Ils arrivèrent dans les tribus des Medïoûna (1), et s'arrêtèrent chez un notable du pays, lequel se réjouit

(1) Medïouna = tribu Chaouïa.

beaucoup à cause de leur noblesse. Cet homme avait une fille très-belle, la plus belle de son temps. Sîdî 'Abd el-Djelîl l'épousa, et elle lui donna onze enfants. Sept d'entre eux moururent, avant de s'être mariés et après s'être instruits dans toutes les sciences, dans la journée de Ben Haddâr, quand il livra bataille aux Roums (chrétiens). Quatre survécurent, qui n'étaient pas présents à cette bataille; ce sont: Moh'ammed, Ah'med, 'Omar et 'Alî.

Moh'ammed se retira à Djalmoût (جلموت) près de Bat'oût'a.

'Omar se rendit à Mendâs (منداس).

Ahmed s'en alla à Figuig non loin d'El-H'ammam, il s'établit dans la Kaçba qui maintenant s'appelle El-Ma'îz.

Alî resta dans les tribus des Beni Medioûna, près de Tessâla, où il fut l'ancêtre des nobles. Une de leurs fractions est dans la ville d'Oudjda : on l'appelle : Oulad Moh'ammed Agrîd (أقريد) ben Alî, ben 'Abd el-Djelîl. Une fraction est dans le Sahel, près de Mesîrda, du côté des Benî Yznâs.

Les *Oulad Ahmed ben 'Ali*, s'en allèrent dans la montagne des Beni Ysnoûs, non loin des tribus des Beni Boû Sa'îd.

Les *Oulad Moh'ammed ben D'îf Allah* de la postérité d''Alî ben 'Abd el-Djelîl, ont une fraction dans les tribus des Medioûna. Ils ont même origine et sont frères. Leur ancêtre se nomme *Mohammed 'Abd el-Djelîl*, ben Ah'med, ben Mohammed, ben 'Abd Allah, ben Mas'oûd, ben 'Aïsa, ben Ah'med, ben Mohammed, ben Abd Allah, ben Mas'oûd, ben 'Aïsa, ben Ahmed, ben 'Abd Allah, ben 'Abd el-'Aziz, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-Kerîm, ben 'Abd er-Rah'man, ben 'Abd es-Sâlam, ben Ayyoûb, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Mohammed ben Aboû l-Kâsem

Moh'ammed ben Aboû l-K'âsem, est fils de 'Akba (عافية) ben Aboû l-Kâsem, ben Kâna (كانة) ben Moh'ammed, ben 'Ali, ben 'Abd Allah, ben 'Abd el-A'zîz, ben ben 'Abd er-Rah'man, ben 'Abd es-Salâm, ben Ayyoûb, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Mas'oûd es-Sabbâk'

Mas'oûd es-Sabbâk' est originaire de Sakiyat el-H'amra. Il s'établit dans la montagne des Beni Yznâs, non loin de la tribu de Ya'lâ. Leur ancêtre se nomme Mas'oûd ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Ziyân, ben 'Abd Allah, ben Mâlek, ben 'Aïsâ er-Râd'î, ben Moh'ammed en-Nât'ek', ben 'Alî, ben Zeyn el-'Abidîn, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben H'asan second, ben H'asan es-sabt'î, fils de Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

(A suivre) A. Giacobetti.

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA GRANDE KABYLIE DE 1838 A 1851

(*Suite.* — Voir les nos 244-245.)

CHAPITRE II

Organisation de la colonne expéditionnaire de l'est. — Marche de la colonne par Ben-Hini et l'Oued-Soufflat. — Combat de l'Oued-Soufflat le 5 octobre, le colonel Leblond est tué. — Destruction du bordj de Bel-Kherroub. — Arrivée au camp de Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din, il reçoit l'investiture comme khalifa du Sebaou. — La colonne est éprouvée par des pluies continuelles — Le 11 octobre, on marche contre les Oulad-el-Aziz qui font leur soumission. — Attaque des Beni-Khalfoun le 13 octobre, soumission de la tribu le 14. — Dislocation de la colonne au Fondouk, le 17 octobre. — Le général Changarnier soumet les tribus du Dira en octobre 1842. — Ordonnance royale du 13 novembre 1842 qui organise la Kabylie. — Ben-Salem réside à l'Oued-Ksari. — Il rassemble de nouveaux contingents dans les Nezlioua. — Expédition du duc d'Aumale en mars 1843. — La colonne est éprouvée par le mauvais temps sur l'Oued-et-Tnin les 4 et 5 mars. — Attaque des Nezlioua le 11 mars. — Ben-Salem s'installe dans la forêt de Bou-Mahni, sa situation précaire. — Nouvelles luttes des partis dans les Ameraoua et les Beni-Ouaguennoun. — Prise de la zmala d'Ab-el-Kader à Taguin le 16 mai 1843. — Déboires du khalifa Ben-Salem.

La colonne expéditionnaire de l'est se trouva réunie, le 29 septembre 1842, en avant de la Maison-Carrée ; elle était composée de la manière suivante :

M. le lieutenant-général Bugeaud, gouverneur général, commandant en chef ;

MM. le lieutenant-colonel Eynard, aide de camp ;
le capitaine d'artillerie Rivet, officier d'ordonnance ;
le colonel de la Rue, de l'état-major du ministre de la guerre accompagnant le gouverneur général ;
le colonel Pélissier. chef d'état-major général ;
les capitaines Spitzer, de Courson, Denecey, attachés à l'état-major ;
le capitaine d'état-major Durrieu, chargé des travaux topographiques ;
Lyautey, chef d'escadron, commandant l'artillerie ;
Villeneuve, lieut[t]-colonel, commandant le génie ;
Blanchot, sous-intendant militaire, chargé des services administratifs de la colonne ;
Roudil, aumônier ;
Philippe, chirurgien major, chef de l'ambulance.

Suivant l'habitude qu'on avait à cette époque, le corps expéditionnaire était divisé en trois colonnes :

Colonne de droite

M. le colonel Leblond du 48e de ligne, commandant.

3e chasseurs d'Orléans......	1	bataillon.
Tirailleurs indigènes........	1	—
48e de ligne..................	2	—
TOTAL.....	4	bataillons.

Colonne du centre

Le bataillon d'élite (artillerie et génie) en tête ;

Artillerie, 2 sections de montagne, 2 sections de fusils de rempart, réserve de cartouches ;

Ambulance, bagages des corps, train des équipages, 44 voitures civiles et militaires, troupeau.

Colonne de gauche

M. le colonel Gachot, du 3e léger, commandant.

3e léger	1 bataillon.
58e de ligne	1 —
64e de ligne	1 —
Disciplinaires	1 —
TOTAL	4 bataillons.

La cavalerie, sous les ordres du commandant Korte, est composée de fractions prises dans le 1er et le 4e chasseurs d'Afrique.

La gendarmerie, sous les ordres du commandant Vial, grand prévôt, forme 2 escadrons de 68 chevaux et compte, de plus, 32 gendarmes à pied.

Récapitulation par armes des hommes et chevaux combattants.

	Officiers	Hommes	Chevaux	Mulets
Bataillon d'élite	12	401	12	»
Infanterie	107	3.692	41	»
Cavalerie	24	318	318	»
Gendarmerie	5	100	68	»
Ambulance	11	40	»	84
Train des équipages	18	999	412	952
TOTAUX	167	5.149	841	1.036

La colonne fut mise en route le 30 septembre, sur une seule colonne, à 5 h. 1/4 du matin. La chaleur était accablante et la marche fut très pénible pour la troupe. La tête de colonne est arrivée à 10 h. 1/2 au Fondouk, l'arrière-garde n'a rejoint qu'à 1 h. 1/4 ; le camp a été établi sur la rive droite de l'Oued-el-Khemis.

Un chasseur d'Orléans s'est brûlé la cervelle sur la route ; un soldat du 64e de ligne s'est cassé le bras par accident et on a dû l'amputer.

La cavalerie, partie d'Alger le 30 au matin, est arrivée à 4 heures du soir.

Le 1er octobre, le départ a lieu à 5 h. 1/4, on marche sur trois colonnes en suivant la route de Constantine, qui n'est qu'un long défilé. On traverse trois fois l'Oued-Khedera, le bivouac est établi sur cette rivière à Mokta-Tala-Khalifa (1). En quittant le bivouac du Fondouk, les voitures ont repris la route d'Alger, emmenant 48 éclopés.

Le 2 octobre, on part à la même heure, en une seule colonne sur la route de Constantine. La tête de colonne arrive à 8 heures à Aïne-Soultane des Ammal, on franchit le col de Ben-Lemmou, on traverse l'Oued-Zitoun et on établit le bivouac au confluent de l'Oued-Isser et de l'Oued-Zitoun, près du pont turc de Ben-Hini. L'arrière-garde n'arrive qu'à 5 heures du soir. La chaleur est toujours accablante et la marche pénible sur une route rocheuse très mauvaise.

Les Beni-Djad, dont le territoire est tout proche, amènent les chevaux de gada et apportent la difa du sultan consistant en orge et en comestibles pour le chef et son entourage. Des corvées armées sont envoyées à la paille dans le voisinage ; l'eau et le bois sont en abondance.

Un marabout des Beni-Khalfoun vient au camp demander une sauve-garde ; il ne revient plus.

On avait marché jusqu'à présent en pays ami, on doit pénétrer maintenant au milieu de tribus encore insoumises.

La colonne fait séjour le 3 octobre à Ben-Hini. A 7 heures du soir un convoi de 68 malades, conduit par le caïd des Khachna, Mohamed-ben-Merah, est dirigé sans aucune escorte sur Alger où il est arrivé sans accident. La pluie tombe une partie de la journée.

(1) La route suivie est l'ancienne route turque de Constantine.

Un marché est établi sur une des faces du camp, les indigènes y apportent des poules, des œufs, du raisin, des figues, etc. ; l'administration y achète de l'orge.

Des travailleurs sont envoyés sur l'Isser pour établir deux rampes afin de faciliter la sortie du camp le lendemain.

Le 4 octobre, on part à 5 h. 1/4, la cavalerie est à l'arrière-garde. On franchit l'Isser et on suit la route de Constantine sur la rive droite de cette rivière, on traverse l'Oued-Zeberboura, qui est un affluent de droite, et on fait la grand'halte sur l'Oued-el-Arba, qui est un autre affluent. La vallée de l'Isser est large et bien cultivée et elle ne présente pas d'obstacles à la marche de la troupe et du convoi.

A hauteur de Dehous-mta-Beni-Maned, le général fait déposer les sacs à un bataillon du 3e léger, qui est envoyé pour débusquer quelques cavaliers arabes qui se sont montrés sur la gauche de la colonne ; les sacs sont chargés sur les mulets du convoi. Les cavaliers aperçus et qui sont accompagnés de quelques fantassins, appartiennent à la tribu des Nezlioua ; M. Roche, interprète principal de l'armée, entre en pourparlers avec deux d'entre eux, qui lui apprennent que Ben-Salem est dans leur tribu et qui promettent de venir à notre camp le soir pour apporter la soumission des Nezlioua. Défense est faite à la colonne de brûler les habitations.

Le bataillon du 3e léger rentre dans la colonne, qui traverse une deuxième fois l'Isser pour aller camper à Dehous mta-Beni-Maned. La cavalerie et le train des équipages, protégés par 2 compagnies de la colonne de gauche, vont à une zaouïa des Ouled-Sidi-Salem pour faire de la paille. L'eau et le bois sont en abondance.

Le 5 octobre, la colonne de droite se met en marche à 4 h. 3/4 ; la colonne de gauche, précédée par la cavalerie et le goum, part à 5 h. 1/4. Laissant à sa gauche la route de Constantine, la colonne traverse l'Isser, franchit une crête, séparant cette rivière de l'Oued-Soufflat et re-

monte le cours de cet oued. Le chemin est presque constamment dans le lit de la rivière, qui est très resserré entre des berges rocheuses ; on traverse plusieurs fois le cours d'eau. A midi le convoi se réunit au pied de la rampe qui conduit au bivouac situé à Akebat-el Ferad, près de bordj Bel-Kherroub, la place d'armes de Ben-Salem, que le général Bugeaud a résolu de détruire.

A 1 heure, on rend compte au commandant de la colonne que le bataillon du 64e de ligne et celui des disciplinaires, qui forment l'arrière-garde du convoi, sont attaqués et qu'il existe une grande distance entre cette arrière-garde et la gauche du convoi ; le général envoie aussitôt son chef d'état-major, le colonel Pélissier, accompagné du capitaine de Courson, pour prendre le commandement des troupes engagées.

Une assez grande confusion règne en effet dans l'arrière-garde, la fusillade est très vive et les Kabyles, au nombre de 5 à 600, qui l'attaquent, deviennent fort entreprenants. Le colonel Pélissier fait rétablir l'ordre, fait relever les deux bataillons engagés par les tirailleurs indigènes du commandant Vergé et par le 9e chasseurs d'Orléans, et il prescrit des dispositions pour faire évacuer successivement les mamelons qui dominent la rivière en opérant une retraite par échelons, l'échelon qui se retire étant protégé par le feu d'un échelon plus en arrière.

Ces mouvements s'opéraient méthodiquement lorsque le capitaine Rivet apporte, de la part du général, l'ordre de prendre l'offensive pour refouler l'ennemi. Le colonel Leblond arrive avec les deux bataillons de son régiment sans sacs pour soutenir le mouvement en avant et, comme le commandement lui revient, il se porte de sa personne sur le terrain du combat, au point où se trouve engagé le bataillon de tirailleurs du commandant Vergé ; il se met à la tête de ce bataillon et l'emmène au pas de charge vers l'ennemi. En arrivant au point

culminant de la crête, il reçoit une décharge d'un groupe de Kabyles embusqués à 25 pas et il tombe mortellement atteint. Le colonel Pélissier reprend alors le commandement et fonce sur les Kabyles, qui se dispersent dans toutes les directions, laissant une quinzaine de morts sur le terrain et disparaissent. Le retour offensif ayant réussi à balayer complètement le terrain, les troupes reprennent le chemin du bivouac, où elles arrivent désormais sans un seul coup de fusil.

Le colonel Leblond avait été frappé à la ceinture d'une balle qui était ressortie par l'os sacrum ; il expirait une demi-heure après avoir été atteint. Un chasseur d'Orléans avait encore été tué dans cette affaire et 16 blessés entrèrent à l'ambulance. Le docteur Pugens avait été blessé grièvement au genou au moment où il s'élançait au secours d'un blessé sous le feu de l'ennemi ; on fut plus tard obligé de l'amputer.

Dès l'arrivée au camp, les travailleurs du génie étaient montés au bordj de Bel-Kherroub pour en opérer la destruction. C'était une construction toute neuve et non encore achevée qui aurait passé pour belle même à Alger ; tout y était bâti avec un soin qu'on ne rencontre pas souvent en dehors des villes. Il y avait une manutention et des fours pour la troupe régulière, des magasins considérables et des silos de grains. On travailla pendant deux jours à tout renverser de fond en comble; quelques sacs de poudre jetèrent à terre cette construction dont l'édification avait été si laborieuse. On mit aussi le feu aux maisons d'habitation qui entouraient le bordj.

Le 6 octobre, à 6 heures du matin, les derniers devoirs furent rendus au colonel Leblond par les deux bataillons du 48e de ligne en armes ; tous les officiers de la colonne étaient présents. « C'était, dit le général Bugeaud dans son rapport au ministre, daté du 17 octobre, un des meilleurs chefs de notre armée, chéri et estimé de tout le monde ; enterré au milieu du

camp, son régiment a défilé en pleurant autour de sa tombe. »

La journée fut consacrée à compléter, comme nous l'avons dit, la destruction du bordj de Ben-Salem, à en vider les silos et à recevoir la soumission des tribus. Un bataillon du 3e léger était parti à 5 heures du matin pour prendre position afin de protéger les corvées ; tous les chevaux et mulets de la cavalerie et du train furent employés au transport du blé, de l'orge et aussi de la paille destinée aux animaux.

Si Mohamed-ben-Mahi ed-Din des Beni-Sliman arriva au camp dans la journée avec les caïds et notables des tribus. Les Metennan et les Arib vinrent aussi faire leur soumission et amenèrent des chevaux de gada.

Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din séduisit le général Bugeaud par son intelligence, sa sagesse et la justesse de ses vues ; celui-ci résolut de l'opposer à Ben-Salem en lui donnant le même titre que ce dernier avait reçu de l'Émir Abd-el-Kader, celui de Khalifa du Sebaou. C'était, pour une grande part, un commandement *in partibus*, mais le Gouverneur général voulait ainsi donner un but à l'ambition du nouveau chef : il n'avait qu'à amener à nous les populations kabyles que comprenait son commandement, et elles seraient à lui. Si Mohamed-ben-Mahi ed-Din avait incontestablement une grande influence, mais elle ne s'étendait pas assez loin pour lui permettre d'atteindre le but qu'on lui laissait entrevoir. Quoi qu'il en soit, le Gouverneur général avait bien placé sa confiance et le Khalifa est toujours resté pour nous un serviteur fidèle et un puissant collaborateur.

Sa nomination n'eut pas lieu sans opposition, et il donna séance tenante une preuve de son influence en la réduisant à néant. « C'est, dit le rapport du général Bugeaud déjà cité, un des arabes les plus capables que j'aie jamais rencontrés, il triompha de toutes les résistances autour de lui. Il laissa parler contre lui, puis

il prit la parole avec une fermeté calme et sans doute éloquente, puisque l'opposition cessa et que les dissidents l'embrassèrent à la tête ».

Ce fut devant les ruines de Bel-Kherroub que le nouveau chef reçut son commandement, en présence des délégués des tribus nouvellement soumises.

La mort du colonel Leblond nécessita un remaniement dans l'organisation des colonnes ; le 58e de ligne passa à la colonne de droite, dont le commandement fut donné au colonel de Illans et le bataillon de tirailleurs passa à la colonne de gauche.

Le 7 octobre, le départ a lieu à 5 h. 1/2, on marche sur trois colonnes ; après avoir passé à Bordj-bel-Kherroub, on continue à remonter la vallée de l'Oued-Soufflat, on passe à 11 heures à Bordj-el-Arib (1) et on va camper une demi-lieue plus loin, sur l'Oued-et-Tnin. L'arrière-garde, composée du 3e léger et du 58e de ligne, a reçu quelques coups de fusil, mais elle n'y a pas répondu.

En passant à Bordj-el-Arib, la colonne y avait laissé le bataillon d'élite chargé d'en opérer la destruction sous la protection du bataillon de tirailleurs et d'un peloton de cavalerie, lesquels ont pris position sur les hauteurs de gauche. Ben-Salem avait fait de ce bordj, construit au temps des Turcs, un dépôt d'armes et de munitions. On l'a fait sauter à la mine.

Cent cinquante cavaliers des Arib sont venus au camp se joindre au goum des Beni-Sliman.

La pluie est tombée une partie de la nuit et elle s'est continuée dans la journée du 8 octobre ; malheureusement il n'y a pas de bois dans les environs du bivouac.

Le khalifa Mahi-ed-Din s'est chargé de faire arriver à Alger un convoi de 58 malades et blessés auquel on a joint un détachement de chevaux et mulets blessés ; il en a répondu sur sa tête, et le convoi est, en effet, arrivé

(1) Ce bordj, qui ne figure pas sur la carte au 50.000e, se trouvait près de la rive droite de l'Oued-Soufflat en face du confluent de l'Oued-ben-Taïba.

à bon port en trois jours, en passant par la route de l'Arba des Beni-Moussa.

Le départ de la colonne, le 8 octobre, n'a lieu qu'à midi, on remonte l'Oued-et-Tnin, on franchit la ligne de partage des eaux de cette rivière et d'Aïoun-Bessem et on va camper à 3 heures à l'Oued-el-Merdja, affluent de l'Oued-Lekehal. La route, qui est presque en plaine, est facile.

On construit des barrages sur le petit cours d'eau pour abreuver les chevaux et mulets. On trouve de la paille, mais pas de bois.

L'agha des Arib, Lakhedar-ben-Taleb, rejoint la colonne amenant encore 200 cavaliers.

De fortes pluies tombent pendant la nuit et elles continuent pendant toute la journée du 9 octobre. Le départ est retardé jusqu'à midi, mais on ne se déplace que de quelques kilomètres pour aller camper sur l'Oued-Lekehal. La pluie ne cesse pas, elle dure encore une partie de la nuit suivante et on n'a que très peu de bois.

Le 10 octobre, on se met en route à 6 heures du matin sur trois colonnes. La pluie continue toujours. On traverse l'Oued el-Hamed (Oued-el-Garess) qui a beaucoup grossi et la tête de la colonne arrive à Bordj-el-Hamza (Bordj-Bouïra) où le bivouac est établi sur le plateau par une pluie battante. Le mauvais temps n'empêche pas les Ouled-Bellil de faire leur soumission et les Arib d'apporter les provisions d'usage. On trouve de la paille en abondance dans les environs, mais peu d'orge.

Les Ouled-el-Aziz, tribu des plus turbulentes adossée à l'extrémité occidentale du Djurdjura, ont pris une part prépondérante à l'attaque de la colonne le 5 octobre, et comme ils sont à notre portée, le général Bugeaud organise une colonne légère, le 11 octobre, pour aller les châtier. Cette colonne est composée des chasseurs d'Orléans, du bataillon d'élite, du 48e de ligne, des tirailleurs indigènes, de la cavalerie, de la gendarmerie

et du goum, avec une section de montagne, une section de fusils de rempart et une section d'ambulance.

On laisse au camp les bagages des corps et le convoi sous la garde du bataillon du 64e de ligne et du bataillon des disciplinaires, sous le commandement du colonel de Illens. On laisse également le nombre d'hommes suffisant, dans chaque corps, pour la préparation de la soupe.

Le général Bugeaud se met en marche à 5 heures du matin et, après avoir cheminé pendant 3 heures, il arrive sur les hauteurs de Dra-oum-er-Rih, d'où on aperçoit une vingtaine de gros villages, appartenant aux Oulad-el-Aziz, étagés sur le flanc nord de la vallée de l'Oued-Bezzit.

Les Oulad-el-Aziz ne s'étaient pas crus menacés, ils n'avaient fait aucun préparatif de défense et ils furent terrifiés à l'apparition soudaine de nos troupes. Pris au dépourvu, ils firent contre fortune bon cœur et, au moment où le général allait prendre ses dispositions pour commencer l'attaque, il reçut une députation des notables de la tribu qui venait demander l'aman. Il accepta la soumission des Oulad-el-Aziz, leur imposa une amende de 6.000 boudjoux et la remise de 600 fusils et il retint comme otages leurs trois principaux chefs. Les villages de la tribu furent respectés.

Pendant les pourparlers une fusillade éclata tout à coup vers l'est ; le chef d'escadron Daumas et le caïd El-Arbi s'étaient avancés de ce côté avec le goum, soutenus par le commandant Faucheux à la tête du 3e batailon de chasseurs d'Orléans ; ils s'étaient trouvés en présence d'un rassemblement de gens des Beni-Smaïl et la fusillade s'était aussitôt engagée. Ces Beni-Smaïl, qui font partie de la confédération des Guechtoula, ont leurs villages sur le versant nord du Djurdjura, mais ils ont une bonne partie de leur territoire sur le versant sud, entre les Oulad-el-Aziz et les Merkalla, et ils y ont des cultures et des Azibs.

Pour amener les agresseurs à sortir des rochers où ils étaient embusqués et à se porter sur un terrain propice à l'action de la cavalerie, le commandant Daumas feignit une retraite, et quand il vit les Kabyles engagés sur un terrain découvert, il opéra un vigoureux retour offensif; chargés par les chasseurs et par le goum, ceux-ci furent bientôt balayés en laissant une quinzaine de morts sur le terrain.

Chose étrange, cette escarmouche se passait sous les yeux d'un rassemblement considérable de Kabyles que Ben-Salem avait réunis sur les crêtes supérieures des Beni-Smaïl et qu'il fut impuissant à entraîner au combat.

La colonne était de retour au camp à 3 heures, les troupes avaient fait du bois avant de rentrer au bivouac où il faisait défaut.

Le 12 octobre, l'armée se met en marche à 5 h. 1/2 du matin, sur trois colonnes; elle suit pendant deux heures le chemin déjà parcouru le 9 octobre, puis elle change de direction à droite et longe l'Oued-Rekham, sur lequel elle fait une halte d'une heure et demie pendant laquelle le général reçoit la soumission des Harchaoua, ancienne tribu makhezen. On franchit la rivière et on gravit une montée qui mène à Teniet-el-Melab (1); on fait une grand'halte à mi-côte et on aperçoit sur la droite, à une dizaine de kilomètres, vers Dra-Sellama, sur les crêtes qui forment la ligne de partage des eaux entre l'Oued-Isser et l'Oued-Bor'ni, un grand rassemblement qui se tient sur un gros contrefort dépouillé d'arbres. A la lunette on distingue très bien un cavalier monté sur un beau cheval noir et qu'on reconnaît pour Ben-Salem. Le khalifa passe en revue les bandes qui se sont rendues à son appel et qui, ensuite, font plusieurs décharges de leurs armes (miiz) pour consacrer sans doute une décision prise.

(1) Ce col est en tête de l'Oued-Charchas de la carte au 50.000e.

Continuant sa route, la colonne va camper sur la rive gauche de l'Oued-Djemâa, où elle arrive à 2 h. 1/2. Des rampes sont pratiquées pour franchir la rivière le lendemain.

Le 13 octobre, dès 5 h. 1/4, l'infanterie s'écoule par la rampe de droite et le convoi par la rampe de gauche ; on franchit l'Oued-Djemâa et, après 2 heures de marche, la colonne est arrêtée. On établit un camp provisoire abrité entre trois mamelons et on y laisse le convoi, le troupeau et tous les impedimenta sous la garde du 64e de ligne et des disciplinaires. Le colonel Gachot y prend le commandement.

Le général Bugeaud n'avait pas voulu s'éloigner sans avoir marché contre le gros rassemblement que Ben-Salem avait montré la veille, et il était parti avec toute l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et une section d'ambulance. La colonne s'éleva sur des collines inférieures dont les crêtes conduisaient diagonalement en arrière vers les montagnes où avaient été vus les contingents de Ben-Salem et où on espérait qu'on pourrait encore les rencontrer.

A 8 heures, il s'éleva un brouillard tellement épais qu'on ne pouvait plus distinguer sa route et il fallut s'arrêter. Le brouillard se dissipe enfin et on aperçoit à environ 1,800 mètres, sur les hauteurs de Dra-el-Abbès (c'est la crête qui, sur la carte au 50,000e, va de Koudiat-el-Bass à Tizi-el-Arba) le rassemblement ennemi. Cette multitude pousse de grands cris pour s'exciter, on voit des groupes de Kabyles se mettre en mouvement comme pour entraîner les masses à l'attaque, mais ils ne sont pas suivis et l'ennemi reste sur la défensive.

Le général cherche encore à l'attirer à lui en éparpillant sur la gauche le bataillon de tirailleurs pour brûler des villages des Nezlioua et des meules de paille et en envoyant plus en avant et encore à gauche le bataillon du 3e léger, soutenu par le 58e et par un escadron de cavalerie pour brûler un autre gros village. Il

avait dissimulé son infanterie et sa cavalerie, ne montrant que peu de monde pour donner confiance à l'ennemi, mais tout fut inutile : celui-ci ne bougea pas et se mit à construire des retranchements en pierres sèches pour barrer le chemin qui, par lui-même, était déjà d'un difficile accès et passait dans des terrains boisés.

Le général Bugeaud ne voulait pourtant pas s'en aller sans avoir eu raison des Kabyles qui étaient venus le braver et, puisqu'ils ne voulaient pas venir à lui, il se décida à aller à eux. Il envoya à l'attaque le bataillon d'élite puis le 3e bataillon de chasseurs d'Orléans, en les faisant suivre par l'artillerie et par le 48e de ligne tenu en réserve. A 800 mètres de l'ennemi, il fit mettre en batterie ses quatre obusiers, qui ouvrirent un feu successif de la droite à la gauche.

Les premiers obus lancés portèrent au milieu des Kabyles, qui ne connaissaient pas encore l'effet de ces projectiles, et jetèrent dans leurs masses une terreur difficile à décrire. Les coups se succédèrent rapidement et le général, voyant l'ennemi ébranlé, lança à l'assaut le bataillon d'élite composé de 200 artilleurs et de 200 sapeurs sous les ordres du capitaine d'artillerie Ellias, et derrière, pour le soutenir, les chasseurs d'Orléans conduits par le colonel Pelissier et le capitaine Denecey ; en peu d'instants les Kabyles furent dispersés et mis en fuite, laissant une vingtaine de morts sur le terrain. Tous les villages des environs furent livrés aux flammes.

Après une heure de repos et l'entière dispersion des Kabyles, la colonne se retire, rejoint le convoi et va camper sur la rive droite de l'Isser.

Les Beni-Khalfoun, ébranlés par le combat qui vient d'avoir lieu, se hâtent de faire des ouvertures de soumission ; rendez-vous leur est donné pour le lendemain près du pont de Ben-Hini.

Le 14 octobre, la colonne suit la rive droite de l'Isser, raverse cette rivière au pont de Ben-Hini et va établir

son bivouac à 4 kilomètres plus loin, au pied du col de Ben-Lemmou, à cheval sur la route de Constantine. Les Beni-Khalfoun font leur soumission complète, apportent les présents d'usage et promettent obéissance au khalifa. Ce dernier quitta, à ce bivouac, la colonne qu'il avait suivie depuis Bel-Kharroub.

Le 15 octobre, la colonne, suivant la route qu'elle avait déjà prise le 2 octobre, alla établir son bivouac au delà de l'Oued-Khedera au Mogta-Tala-Khalifa. La cavalerie n'ayant plus d'orge et le pays n'offrant aucune ressource de ce genre, on distribue trois galettes de biscuit par cheval.

Le général Bugeaud part avec son état-major et la cavalerie pour aller camper au Fondouk, laissant le commandement au colonel Gachot.

Le 16, le général rentre à Alger, le corps expéditionnaire campe au Fondouk et, le lendemain, la colonne se disloque et les troupes rentrent dans leurs cantonnements.

Dans cette campagne de 17 jours, qui avait été des plus pénibles à cause des pluies torrentielles qui n'avaient cessé de tomber, il n'avait pas été fait de conquêtes nouvelles importantes, mais les soumissions obtenues antérieurement avaient été consolidées et on avait pu établir autour de la Mitidja, déjà couverte au nord-ouest par l'organisation du Khalifalik des Hadjoutes, créé par l'ordonnance du 14 septembre 1842, une zone protectrice qui arrêta désormais les razzias kabyles et donna de la sécurité à la colonisation. Les tribus soumises de la Kabylie et même celles restées indépendantes accoururent sur nos marchés, ce qui produisit d'heureux résultats pour la population d'Alger; les denrées alimentaires, qui avaient atteint des prix exorbitants, baissèrent immédiatement d'une manière très notable. Le général Daumas cite comme exemples (*La grande Kabylie*, p. 255) que le prix de la viande, qui dépassait 2 francs la livre, tomba aussitôt à 30 et 40 cen-

times et que le prix de l'huile d'olive passa de 1 fr. 40 à 0 fr. 60 le litre.

Le prestige moral de Ben-Salem avait reçu une forte atteinte aux yeux des Kabyles du fait qu'il n'avait pas osé se mesurer avec nous et qu'il avait laissé détruire sous ses yeux sa place d'armes de bordj Bel-Kharroub, à laquelle il donnait une si grande importance. Néanmoins la puissance du khalifa n'avait pas encore été sérieusement entamée.

Dans le même mois d'octobre, le général Changarnier, commandant des provinces de Médéa et de Miliana (1), avait remporté, d'un autre côté, de grands avantages. Rentrant à Médéa de son expédition du Chélif, il en était reparti le 13 octobre et était arrivé à Sour-el-Djouab le 15 octobre ; puis, contournant le Dira, il avait soumis successivement les Djouab, les Oulad-Tan, les Oulad-Meriem, les Oulad-Ferah, les Oulad-Barka, les Oulad-Dris, les Oulad-Selama et les Adaoura et il était rentré à Médéa le 24 octobre. Ces nouvelles tribus rattachaient l'un à l'autre, sans solution de continuité, le territoire du khalifalik du Sebaou et celui du Titery.

L'ordonnance royale du 13 novembre 1842 nommait définitivement comme khalifa Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din et plaçait dans son commandement 4 aghaliks :

1° l'aghalik des Beni-Sliman, dont le chef était l'agha El-Kaïd-Brahim-Ben-Si-Sliman avec les tribus suivantes: Ahl-el-Euch, Oulad-Zenim, Oulad-Soultan, Oulad-Ziana, Beni-Silem, Melouan, Beni-Maloum, Beni-Ouatas, Beni-Zer'im, Beni-bou-Atman, El-Bekkar, Beni-Djar'el, Beni-Zerouan, El-Namen ;

2° L'aghalik des Beni-Djad, agha Si Allal-ben-el-Merikhi et comprenant : les Cheurfa, Oulad-Brahim, Oulad-Selim, Singoua, Oulad-Guelman, Oulad-Si-Mohamed-ben-Aïssa,

(1) Par ordre général du 17 juillet 1842, le général Changarnier avait reçu le commandement des provinces de Miliana et de Médéa, qui comprenaient les anciens khalifaliks de Si Embarek et d'El-Berkani.

El-Mesdata, El-Debbiat, Senhadja, Metennan, Zaouïa-Sidi-Salem, Beni-bel-Kassem, Beni-Malla, Beni Amran, El-Ferkioua, El-Mesbah, Oulad-Aïssa, El-Haoucouda, Guechtoula, Zouatna-Djadia ;

3° L'aghalik des Aribs, Agha Lakhedar-ben-Taleb, avec les Aribs-Réraba, Aribs-Cheraga, Ksenna ;

4° L'aghalik des Kabyles, restant à conquérir.

La même ordonnance consacrait l'organisation de l'aghalik des Khachna, qui relevait directement du Gouverneur général et qui comprenait la tribu des Khachna (dont faisaient partie les Ammal), celles des Isser et des Beni-Moussa, et la tribu des Zouatna-Khachnia. L'agha, El Arbi-ben-Kahia, était originaire des Aribs du Hamza; fin, rusé, avide, il a commis des exactions, mais il n'en a pas moins rendu, à une époque difficile, de bons services à notre cause.

Dans la nouvelle organisation, les Isser avaient quatre caïds : El-Hadj-Ahmed-bel-Abid pour les Isser-el-Ouïdan, Bel-Abbès-ben-Es-Sifi pour les Isser-Oulad-Smir, Saïd-ben-Guennan pour les Isser-Drœu et Ahmed-ben-Mohamed-ben-Kanoun pour les Isser-el-Djedian.

L'investiture de tous les nouveaux chefs indigènes, comprenant un khalifa, trois aghas et cent-douze caïds, eut lieu à Alger, le 27 octobre 1842, avec une grande solennité.

Après la destruction de sa résidence de Bel-Kherroub et la soumission des Beni-Djad, Ben-Salem prit le parti de s'établir dans les Mkira, à l'Oued-Ksari, où, comme nous l'avons vu, il avait déjà envoyé sa famille et ses bagages avant l'expédition du général Bugeaud. Il s'occupa de rétablir la paix entre les tribus et il fit tous ses efforts pour réchauffer le zèle des Kabyles pour la guerre sainte. Dans les premiers mois de 1843, il convoqua les contingents de toutes les tribus dans le but d'attaquer les tribus qui nous avaient fait récemment leur soumission, pour les forcer à retourner sous son autorité. Sa parole fut mieux écoutée que l'année précé-

dente, et de gros rassemblements se formèrent dans les Nezlioua auprès du Tachentirt ; les Flissat-Oum-el-Lil et les tribus du Sebaou, qui s'étaient abstenus la première fois répondirent, dans une certaine mesure, à son appel.

Le Gouverneur général, informé de ces préparatifs, donna l'ordre au duc d'Aumale, qui commandait la province du Titery depuis le mois de décembre 1842, de se porter de ce côté pour disperser les bandes de Ben-Salem et préserver nos tribus d'une attaque imminente. Le duc d'Aumale partit le 1er mars 1843 à la tête d'une petite colonne et se dirigea vers les Nezlioua. Au début de ses opérations ses troupes furent éprouvées d'une manière très sérieuse par le mauvais temps, comme on pourra en juger par son rapport ci-après, daté d'El-Betoum (1) sur l'Oued-Zer'oua du 6 mars 1843 :

« D'après vos ordres, la colonne a quitté Médéa le 1er mars et, le 4, elle s'est établie sur l'Oued-et-Tnin, où se trouvait déjà la colonne de M. Vergé et le convoi de 350 mulets qu'il a amené d'Alger. Le temps, qui avait été assez beau pendant les trois premiers jours de marche, est devenu très mauvais. Il pleut à verse tous les jours et, le soir, la pluie se change en neige accompagnée d'un vent du nord glacial. Le pays est déboisé, comme vous le savez. et ce que nos hommes ont apporté de bois sur leurs sacs, joint à quelques charges transportées par Mahi-ed-Din, avaient seulement suffi pour la soupe. La nuit fut très dure et, le matin, trois hommes du bataillon de Tirailleurs et quelques arabes étaient morts. Nos soldats étaient soutenus par leur énergie habituelle, mais, chez les indigènes, la démoralisation était complète. A force de prières et de menaces, MM. Vergé et Pelée parvinrent à faire charger les mulets ; 95 caisses à biscuit dont on ne put retrouver les porteurs furent remises en compte à l'agha des Aribs, qui doit les rapporter aujourd'hui.

» J'avais d'abord le projet de gagner Bordj-bel-Kherroub, car il était impossible de rester au bivouac du 4, mais la description qu'on me fit du chemin me décida à revenir sur mes pas. J'étais sûr d'une route praticable et de trouver à 3 ou 4 lieues un endroit bien

(1) C'est le point appelé aujourd'hui « Les Frênes ».

boisé. Nous y sommes arrivés vers une heure au milieu de bourrasques épouvantables, mais sans avoir rien laissé en arrière. Sur le soir, la neige cessa; la nuit fut belle et nos soldats bien réchauffés et bien nourris ont retrouvé toute leur gaîté.

» Aujourd'hui je fais séjour, le temps est beau mais offre encore bien peu de garanties. Cependant je sais combien il serait fâcheux de quitter ce pays sans avoir fait aucune des opérations que vous aviez indiquées, et je ne prendrai ce parti qu'à la dernière extrémité.

» Si le temps se soutient encore demain, je tâcherai d'agir sur quelques fractions des Beni-Djad. Je vais pour cela me concerter avec Ben-Mahi-ed-Din, qui est à cheval depuis le matin pour nous faire arriver de l'orge. Le Khalifa paraît nous servir avec beaucoup d'activité. Jusqu'ici ni hommes ni bêtes n'ont manqué de rien ; j'ai fait distribuer un peu de biscuit à nos pauvres requis qui mouraient de faim ; je pense que vous ne me blâmerez pas.

» La nuit du 4 au 5 a coûté la vie à deux recrues du 33e, à trois hommes du bataillon indigène et à plusieurs arabes du convoi. 53 tirailleurs manquent à l'appel ; on pense qu'ils sont allés s'abriter dans leur pays, car ce sont presque tous des Zouatna. Je n'ai du reste que des éloges à donner à M. Vergé pour son activité. Tous les officiers et chefs de service sous mes ordres ont également fait preuve de dévouement et d'énergie.

» Je ne puis rien dire de positif sur mes mouvements ultérieurs...

» J'ai été rejoint en route par Chourar, Kouïder-ben-Abd-Allah et Ben-Yahia (le boiteux) ; ils reviennent d'une tournée que je leur avais prescrit de faire dans le sud avec leurs cavaliers. Le goum des deux El-Akhedar s'étaient dispersés... »

Le Prince sévit sur une fraction des Beni-Djad qui s'était laissé entraîner par les agissements de Ben-Salem à faire de l'opposition à ses chefs et il se porta, le 11 mars, chez les Nezlioua, dont les villages furent incendiés et où on fit un butin considérable (1). La défense

(1) Le duc d'Aumale a fourni de l'Oued-Rekham, le 15 mars, un rapport sur ses opérations dans les Nezlioua; ce rapport avait été transmis en original au Ministre de la Guerre, qui l'a communiqué au Roi : une note indique, dans les archives de la guerre, qu'il n'a pas été rendu.

avait été très molle. Ben-Salem avait avec lui, comme nous l'avons dit, des contingents assez considérables, mais il n'était pas parvenu à les organiser ; les chefs étaient jaloux et se méfiaient les uns des autres, ceux qui venaient de se trouver engagés dans des guerres intestines et qui pouvaient craindre de les voir se rallumer, craignaient de s'affaiblir au profit de leurs ennemis.

Le général Daumas raconte dans *La Grande Kabylie*, p. 261, comment Ben-Salem ayant voulu entraîner les Kabyles à attaquer de nuit le camp français, ceux-ci n'avaient pas voulu le suivre à cause du mauvais temps, et qu'ayant néanmoins réussi à emmener au milieu de la nuit un millier d'individus, il s'était aperçu, en arrivant près du camp, qu'il n'avait plus derrière lui qu'une centaine d'hommes. Ayant alors lancé son cheval au galop pour ramener les déserteurs, il était tombé dans une mare épaisse d'où on eut peine à le sortir, la tête horriblement contusionnée.

La colonne du duc d'Aumale est rentrée à Médéa le 21 mars ; les troupes étaient très fatiguées mais en bon ordre.

Après la sortie de la colonne du duc d'Aumale, Ben-Salem comprit qu'il ne serait plus en sûreté à l'Oued-Ksari et qu'il y serait exposé aux incursions de nos colonnes ; depuis la soumission des Beni-Khalfoun notre territoire arrivait à une douzaine de kilomètres de son quartier général. Il se décida à aller s'établir dans la forêt de Bou-Mahni, entre les Flissa et les Maatka, sur un petit plateau appelé Tarzout-ou-Merhoun, situé entre le sommet du Nador et l'Oued-el-Hammam, non loin du confluent de cette rivière avec l'Oued-Bor'ni. C'est un canton sauvage au milieu des bois et loin de tout village. Le khalifa n'avait plus avec lui que 25 cavaliers et une centaine de fantassins restés fidèles à sa fortune, et encore était-il obligé de faire appel aux tribus pour nourrir tout ce monde, et elles ne s'y prêtaient qu'avec une mauvaise grâce évidente. Ses cavaliers, envoyés en

pourvoyeurs, se permettaient de petites exactions qui excitaient le mécontentement des Kabyles ; ils faisaient aussi de petites razzias sur les tribus soumises à notre autorité et en particulier sur les Isser ; ils s'étaient attribué la police des routes et ils dépouillaient les gens qui se rendaient sur nos marchés.

Ben-Salem n'était plus que toléré par les tribus au milieu desquelles il vivait; son prestige de descendant du Prophète et de khalifa du sultan n'imposait plus aux Kabyles, qui ne se gênaient pas pour lui voler ses mules et tout ce qui leur tombait sous la main. Les marabouts de la zaouïa de Si Abd-er-Rhaman-bou-Goberin, dans les Beni-Smaïl, lui refusaient même la libre disposition de la poudre et des armes qu'il avait mises en dépôt chez eux, sous prétexte que tout cela appartenait au sultan qui, seul, pouvait les leur réclamer. Pour comble de disgrâce, on était sans nouvelles d'Abd-el-Kader depuis de longs mois, et on n'était même pas certain qu'il fût encore de ce monde; on lui avait écrit à plusieurs reprises et aucune réponse n'était arrivée. Ben-Salem finit par envoyer une députation dans l'Ouest pour savoir ce qu'il était devenu.

La paix que le khalifa avait rétablie dans les tribus ne fut pas de longue durée ; à peine l'alerte donnée par l'apparition de la colonne du duc d'Aumale fut-elle passée que les intrigues recommencèrent, plus actives que jamais. Les tribus du Sébaou, fatiguées de ces hostilités continuelles, si préjudiciables à leurs intérêts, et regardant Bel-Kassem-ou-Kassi comme l'instigateur de tous ces conflits, s'entendirent pour se liguer contre lui : (El-Hadj)-Aomar-ben-Mahi-ed-Din de Taourga, Si Mohamed-ben-Hassen d'El-Itama, Amar-Mançour des Oulad-bou-Khalfa, Saïd-ben-Amara et Ahmed-bel-Hadj de Tizi-Ouzou, El-Hadj-Hamdan-Kolli des Abid-Chemlal, Allal-ben-Abetouch et Mohamed-ben-Salem-ou-Reddach de Sikh-ou-Meddour, Tchiklat-ben-Toumi de Tala-Atman, Saïd-ou-Saada de Tazazereit, Si Saïd-ou-Sahnoun et

Mohamed-Saïd-Si-Ahmed des Beni-Fraoucen, tous ennemis des Oulad-ou-Kassi, se concertèrent pour razzier de nuit Tamda et Mekla. Les cavaliers des Ameraoua devaient remonter le Sebaou, les Oulad-Mahi-ed-Din avec les Beni-Ouaguennoun devaient descendre sur Tikobaïn et les gens de Djemaa-Sahridj devaient se porter directement sur Mekla.

Les Oulad-ou-Kassi ne se laissèrent pas surprendre ; ils rencontrèrent le parti d'(El-hadj)-Aomar-ben-Mahi-ed-Din à l'est de Tikobaïn près d'Azib-el-Djebla et le mirent en déroute ; les Ameraoua-Tahta, avant de s'engager, avaient voulu voir le résultat de cette première rencontre et ils étaient restés inactifs ; les gens de Djemâa-Saharidj n'avaient fait, de leur côte, qu'une simple démonstration. Les Oulad-Mahi-ed-Din battirent en retraite par les Beni-Ouaguennoun, suivis de près par les partisans de Bel-Kassem-ou-Kassi ; les gens de la tribu, craignant d'attirer sur eux le courroux de ce dernier, se mirent avec lui, abandonnant le parti d'(El-hadj)-Aomar, au fur et à mesure de ses progrès. Cette défection successive s'opéra d'Afir à Attouch au-dessus de la zmala d'El-Itama. Il y eut là un petit combat où (El-hadj)-Aomar fut encore battu ; Bel-Kassem lui prit sept de ses cavaliers avec leurs chevaux. Les Oulad-ou-Kassi ne poussèrent pas plus loin leur succès ce jour-là et rentrèrent à Tamda.

Ayant assemblé de nouvelles forces, Bel-Kassem-ou-Kassi descendit la vallée du Sebaou par Tala-Atman, Sikh-ou-Meddour, les Abid-Chemlal, Tizi-Ouzou, les Oulad-bou-Khalfa et parvint jusqu'au sebt Ali-Khodja (1) près de Dra-ben-Khedda. Les partisans des Oulad-ou-

(1) Ali-Khodja a été, sous la domination turque, le premier caïd du Sebaou ; nous n'avons pas avec certitude la date de son arrivée dans le pays, mais nous avons trouvé un titre de propriété daté d'ouel Chaban 1133 (juin 1721) relatant qu'il a été écrit sous le commandement d'Ali-Khodja. Il passe pour avoir construit l'ancien bordj de Sebaou et pour avoir créé les marchés du Sebt des Ameraoua et du Tnin de Barlia.

Kassi dans ces villages aidérent ceux-ci à chasser leurs ennemis, qui durent se réfugier dans la montagne. Ces progrès ne furent pas réalisés en un jour, Bel-Kassem-ou-Kassi y employa une quinzaine de jours, mettant en œuvre la politique plutôt que la force.

(El-hadj)-Aomar-ben-Mahi-ed-Din, se voyant vaincu, appela les Flissa à son secours, mais ceux-ci lui répondirent qu'il ne les avait pas consultés avant d'entreprendre de nouvelles hostilités contre Bel-Kassem-ou-Kassi et qu'il n'avait qu'à se tirer d'affaire comme il pourrait. Dans cette extrémité, (El-hadj)-Aomar envoya son frère Lemdani à Bel-Kassem pour lui faire sa soumission ; ses derniers partisans, voyant cette défection d'un de leurs chefs, abandonnèrent son parti, et il fut obligé d'aller se réfugier aux Beni-Ouarzedin dans les Flissat-oum-el-Lil. Lemdani continua à habiter Taourga, mais il accepta un chef des mains de Bel-Kassem-ou-Kassi, et ce chef fut Mohamed-ou-Kassi, frère de ce dernier.

Les faits que nous venons de rapporter se sont accomplis au printemps de 1843. A la même époque, d'autres faits avaient lieu à Dellys : Ben-Salem avait destitué le caïd el mersa (caïd du port) El-Mouloud-ben-el-Hadj-Allal à cause de ses relations avec les Français, et il avait fait brûler tous les bateaux du port pour empêcher les communications avec Alger. El-Mouloud réunit ses partisans qui étaient nombreux, et il fit une telle opposition aux actes du caïd Si Abd-er-Rahman Delsi, qui l'avait remplacé, qu'il le força à quitter la ville.

La même année l'ambition poussa un homme des Beni-Smaïl, du village de Bou-Zoula, nommé El-hadj Akli, à faire des démarches de soumission auprès du khalifa Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din ; ses offres furent accueillies et le général Bugeaud le nomma agha des Guechtoula. On ne tarda pas à reconnaître que ce kabyle avait singulièrement exagéré son influence, car le sof opposé au sien, ayant appris la démarche qu'il allait

faire, pilla et incendia sa maison pendant qu'il se trouvait à Alger et l'empêcha de rentrer dans sa tribu.

Au mois de mai 1843, un évènement qui eut un grand retentissement en Algérie, vint encore augmenter les difficultés de la situation de Ben Salem : le duc d'Aumale enleva à Taguin, le 16 de ce mois, la zmala d'Abd-el-Kader au moment où elle cherchait à gagner le Djebel-Amour. Cinq cents cavaliers vigoureusement entraînés capturèrent avec les immenses troupeaux qu'elle conduisait, une émigration qui ne comptait pas moins de 20,000 âmes. Le 22 juin, le colonel Gery surprenait encore et enlevait le camp de l'Émir à Medressa-El-Arbia.

A la fin de 1843, Ben-Salem fut encore abreuvé d'amertumes : son frère Aomar fit sa soumission et alla se fixer dans les Isser, où il épousa la veuve d'El-hadj-Ali-ben-Sidi-Saadi, le premier khalifa du Sebaou (1) qui était mort dans les Mkira, et un de ses fils nommé Cherif, âgé de 18 ans, s'évada de la maison paternelle et alla se présenter, le 17 octobre, à l'agha des Khachna El-Arbi-ben-Kahia, qui le conduisit à Alger. Ce jeune homme fut envoyé en France pour y recevoir une éducation française.

Le général Bugeaud avait été élevé à la dignité de maréchal de France à la date du 31 juillet 1843.

En vertu d'un ordre général du 11 août de la même année, le général Changarnier cessa de commander la division de Titery et de Miliana, les subdivisions correspondirent directement avec le Gouverneur général. Un ordre général, du 17 novembre 1843, a établi à Blida le siège de la division d'Alger et a investi de son commandement le lieutenant-général de Bar.

Dans l'hiver de 1843-1844, sept bataillons ont été employés sur la route de Constantine, à partir du Fondouk, à l'ouverture d'un nouveau tracé muletier, passant par Tizi-el-Arba et le village des Oulad-Zian ;

(1) Voir la *Revue Africaine* de 1876, p. 218.

l'ancien tracé de la route turque par Aïne-Soultane des Ammal, était abandonné comme trop accidenté et passant par des terrains trop rocheux.

L'arrêté ministériel du 1er février 1844 a donné pour la première fois une organisation et une hiérarchie au service des affaires arabes (1) ; il créait, dans chaque division militaire, auprès du général commandant la division, une direction des affaires arabes, dans chaque subdivision, un bureau arabe de 1re classe, et dans les postes secondaires, des bureaux arabes de 2e classe.

A Alger, le directeur des affaires arabes centralisait, sous l'autorité immédiate du Gouverneur général, en outre des affaires de la division, celles des divisions d'Oran et de Constantine avec le titre de directeur central des affaires arabes. Par le fait, il n'y avait pas de directeur divisionnaire sous l'autorité du général commandant la division d'Alger.

---

(1) En 1830, Hamdan-ben-Amin-es-Sekka fut, dès les premiers jours de l'occupation d'Alger, nommé agha des Arabes ; les affaires étaient traitées au cabinet du général en chef. Cet agha des Arabes fut supprimé le 7 janvier 1831, puis rétabli le 1er février 1831, et le grand prévôt Mendiri fut nommé à cet emploi le 18 février ; il fut remplacé le 24 juillet 1831 par El-hadj-Mahi-ed-Din-S'rir-ben-Ali-el-Mobarek de Coléa.

En mars 1833, il est créé un bureau arabe près du général en chef et le capitaine de Lamoricière est nommé chef de ce bureau.

Le 18 novembre 1834 on revient à l'emploi d'agha des Arabes, qui est donné au lieutenant-colonel du 1er spahis Marey-Monge. Ce système dure jusqu'au 15 avril 1837, date à laquelle on supprime encore l'agha des Arabes pour créer une direction des affaires arabes, dont le titulaire fut le capitaine d'état-major Pellissier de Reynaud.

Le 5 mars 1839, nouveau changement ; la direction des affaires arabes est supprimée et on crée, à l'état-major général, une section des affaires arabes dont le chef est le capitaine d'état-major d'Allonville.

Enfin, le 16 août 1841, la direction des affaires arabes est rétablie et le chef d'escadron Daumas est nommé directeur.

Le chef d'escadron Daumas, du 2e Chasseurs d'Afrique, qui était directeur des affaires arabes auprès du Gouverneur général, reçut le 17 avril 1844, le titre de directeur central.

CHAPITRE III

Motifs de l'expédition de 1844 dans les Flissat-oum-el-Lil. — Le maréchal Bugeaud adresse aux Kabyles un dernier avertissement. — Réunion à la Maison-Carrée, le 26 avril, de la colonne expéditionnaire ; sa composition. — Marche de la colonne jusqu'à Bordj-Menaïel. — Une redoute est construite sur ce point pour la garde des approvisionnements. — Le 6 mai, le Maréchal marche sur Dellys avec le gros de ses troupes. — Dellys est occupé le 8 mai et le capitaine Périgot y est installé comme Commandant supérieur. — Combat de Taourga, le 12 mai. — Les troupes réunies campent le 16 mai à Tadmaït. — Assaut des montagnes des Flissa le 17; la colonne établit son camp au point culminant, près de Timezrit. — Soumission des Flissa et de diverses autres tribus, le 18 mai ; Ali-ou-el-Haoussine-ben-Zamoum est nommé agha des Flissa. — Organisation donnée au pays soumis. — Le Maréchal s'embarque à Dellys le 25 mai, appelé par les évènements du Maroc. — Investiture solennelle des chefs Kabyles à Alger, le 6 juillet.

L'expédition de 1842 avait, comme nous l'avons montré, créé autour de la Mitidja, une zone de tribus soumises qui fermait la route aux incursions Kabyles, tout en permettant aux populations habitant au delà d'entretenir des relations commerciales suivies avec Alger. Cette situation, qui donnait aux kabyles tous les avantages qu'ils pouvaient raisonnablement désirer, nous convenait également, puisqu'elle nous évitait d'entreprendre une conquête qu'on ne pouvait espérer réussir qu'au prix de grands efforts et d'importants sacrifices; elle aurait pu se prolonger longtemps si les Flissat-oum-el-Lil n'avaient toléré la présence, au pied de leurs mon-

tagnes, du khalifa Ben-Salem avec les débris de ses réguliers et de ses goums, et s'ils ne l'avaient laissé continuer ses anciens agissements. Comme nous l'avons dit précédemment, Ben-Salem s'était attribué la police des routes, ses cavaliers dépouillaient les caravanes kabyles qui se rendaient sur nos marchés et ils se permettaient même de petites razzias sur nos tribus soumises.

Ce n'était pas seulement cette tolérance envers le chef à qui se ralliaient tous les ennemis de notre domination que nous avions à reprocher aux Flissat-oum-el-Lil, les voleurs et les recéleurs étaient, comme de tout temps, nombreux dans leurs tribus où étaient d'ailleurs accueillis les malfaiteurs de tous pays ; les-uns et les autres ne se faisaient pas faute d'exercer leurs déprédations sur les tribus des Isser et des Khachna, et celles-ci ne cessaient de faire entendre leurs plaintes aux autorités d'Alger et de réclamer notre protection.

Des observations et des avertissements avaient été adressés à plusieurs reprises aux chefs des Flissa et ceux-ci n'en avaient tenu aucun compte. Il était devenu nécessaire de frapper un grand coup sur ce massif montagneux des Flissa qui domine la ligne de partage des eaux entre le bassin du Sebaou et celui de l'Isser inférieur et commande les débouchés de la Grande Kabylie vers Alger ; il fallait réduire à l'obéissance ces tribus turbulentes qui, du haut de leurs montagnes escarpées et couvertes d'épais fourrés, tenaient sous la pression d'une population de près de 25,000 âmes, les fertiles plaines du bas Isser et de la partie occidentale de la vallée de Bor'ni.

Avant d'entreprendre cette expédition, le Maréchal envoya encore, le 14 avril, comme dernier avertissement, une proclamation adressée à tous les chefs des Flissa, Ameraoua, Beni-Khalfoun, Nezlioua, Guechtoula, Oulad-el-Aziz et Harchaoua, dans laquelle il leur prescrivait, sous peine de voir leurs villages incendiés, leurs

récoltes détruites, leurs arbres fruitiers coupés, de chasser de leur territoire le khalifa Ben-Salem (1). Les Flissa n'ayant pas obtempéré à cette injonction, le Maréchal se décida à agir.

Le corps expéditionnaire, qui comptait près de 8,000 hommes, se trouva réuni à la Maison-Carrée le 26 avril 1844, sauf les chasseurs d'Afrique, qui rejoignirent le bivouac le lendemain et le 2e bataillon du 2e Léger, qui travaillait sur la route de l'est; il était composé de la manière suivante :

Commandant en chef: le Maréchal de France, Gouverneur général de l'Algérie ; ses officiers d'ordonnance : le capitaine d'artillerie Rivet, le capitaine de cavalerie Guillemot, le capitaine d'infanterie de Garraube.

Le colonel Pélissier, chef d'état-major général ;

Le chef d'escadron Gouyon, chargé du service topographique ;

Les capitaines Anselme, De Cissey, Raoult, attachés à l'état-major général ;

Le chef d'escadron Liautey, commandant l'artillerie ;

Le colonel Charron, commandant le génie ;

Le sous-intendant militaire de 2e classe Paris, chargé des services administratifs ;

Le médecin principal Philippe, chargé du service de santé.

Le corps expéditionnaire était fractionné en trois colonnes (2), savoir :

---

(1) On trouvera le texte de cette proclamation ainsi que la correspondance échangée avec les Flissa à cette occasion, dans la *Grande Kabylie* du général Daumas, p. 299.

(2) Comme nous l'avons déjà vu à propos de l'expédition de 1842, les colonnes d'une certaine importance étaient, à cette époque, subdivisées en trois colonnes, celle du centre comprenant le convoi et tous les impedimenta. Ces trois colonnes marchaient de front lorsque le terrain le permettait; dans le cas contraire, elles marchaient l'une derrière l'autre, dans l'ordre que fixait le commandant en chef.

Colonne de droite

Le maréchal de camp Gentil, commandant ;
Le capitaine d'état-major Lapasset, aide de camp ;
Le chef d'escadron Beauquet, chef d'état-major;
Les 2e et 3e bataillons du 3e Léger, commandés par le colonel Gachot ;
Les 2e et 3e bataillons du 58e de ligne, commandés par le colonel Blangini ;
1 section d'artillerie de montagne ;
1 section de fusils de rempart ;
1 demi-section d'ambulance ;
25 spahis.

Colonne du centre

(spécialement sous les ordres du Maréchal)

Le colonel Smidt, du 53e de ligne, commandant l'infanterie ;
Le colonel Bourgon, du 1er Chasseurs d'Afrique, commandant la cavalerie ;
Un bataillon d'élite, formé d'artillerie et de génie ;
Un bataillon de Zouaves ;
Les 1er et 3e bataillons du 26e de ligne formant ensemble 5 compagnies d'élite et 5 compagnies du centre ;
Le 1er bataillon du 53e de ligne ;
1 compagnie de grosses carabines du 3e d'Orléans ;
1 section d'artillerie de montagne avec sa réserve ;
1 section de fusils de rempart ;
1 équipage de pont Mathieu ; parc du génie ;
Les escadrons du 1er régiment de Chasseurs et 1er de Spahis d'Alger ;
30 gendarmes à cheval et 25 gendarmes à pied ;
Train, convoi arabe, troupeau ;
1 section d'ambulance avec réserve.

Colonne de gauche

Le maréchal de camp Korte, commandant;
Le sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique Sédille, officier d'ordonnance;
Le chef d'escadron d'état-major De Zaragora, chef d'état-major;
Le bataillon de tirailleurs indigènes de la division d'Alger;
Les 1er, 2e et 3e bataillons du 48e, commandés par le colonel Regnault;
1 section d'artillerie de montagne;
1 section de fusils de rempart;
1 demi-section d'ambulance;
25 spahis.

Les troupes sont mises en marche le 27 avril et elles vont camper sur la rive gauche du Hamis (Oued-Khemis), à Haouch-el-Bey; trois ponts du modèle Mathieu sont jetés sur la rivière. Le lendemain, après une marche très pénible dans des prairies inondées et couvertes de hautes herbes, le camp est établi sur la rive droite de l'Oued-Corso, près de la koubba du bey Mohamed-ed-Debbah (1). Le 29 avril, on franchit le col des Beni-Aïcha et on va établir le bivouac à Haouch-ben-Ameur, sur la rive gauche de l'Isser, à 3 kilomètre en amont du confient de l'Oued-Djemàa. Pendant la marche, un goum de 600 chevaux, commandé par le khalifa Ben-Mahi-ed-Din, avait rejoint la colonne.

Les pluies diluviennes, qui avaient rendu si pénibles certaines périodes des expéditions de 1842 et de 1843, reparaissent cette fois encore; une pluie torrentielle, accompagnée d'un vent furieux qui éteint les feux de bivouac, arrête la marche de l'armée pendant deux jours;

(1) Voir dans la *Revue africaine* de 1873, p. 364, une note sur ce terrible bey turc.

l'Isser, qui a grossi de deux mètres et a pris une largeur de 90 mètres, roule ses eaux impétueuses, et la vallée, dont le sol est marécageux, est devenue un vrai bourbier. Les tribus des Issers, persuadées que nos armes allaient se briser sur ces montagnes du haut desquelles les Flissa avaient pu, pendant trois siècles, se jouer de la puissance des Turcs, montraient peu d'empressement à fournir les vivres qui leur étaient demandés, les caïds ne parurent même que le second jour, prétendant qu'ils avaient ignoré l'arrivée de nos troupes ; seul, le caïd des Isser-Drœu, Saïd-ben-Guennan, voulant tirer avantage de la mollesse de ses collègues, déploya un grand zèle, et il pourvut, à lui seul, à tous les besoins de la colonne. Son activité fut récompensée ; le maréchal, mécontent de l'inexécution de ses ordres, prononça la destitution de tous les caïds qui avaient manqué à leurs devoirs, infligea à chacun cent douros d'amende et donna à Saïd-ben-Guennan le commandement de tous les Isser, qui ne formèrent plus qu'un seul caïdat.

Le 1er mai on avait essayé de jeter un pont sur la rivière, mais en vain ; le courant, qui avait une vitesse de 3 mètres par seconde, n'avait pas permis de le fixer. Dans la journée, les eaux ayant baissé, les pontonniers reprirent leur travail le lendemain, à 1 heure du matin ; le pont, qui n'avait que 36 mètres, était trop court, mais on combla avec des fascines un bras de la rivière et, dans la matinée du 2 mai, les troupes purent enfin franchir l'Isser. La colonne se mit en marche vers le vieux bordj turc de Ménaïel, en traversant une plaine inondée et, après un parcours de 8 kilomètres des plus pénibles, elle établit son bivouac sur la rive droite de l'Oued-Ménaïel, en face de l'ancien bordj.

Le maréchal Bugeaud avait décidé que ses troupes seraient ravitaillées par le port de Dellys, dont la population nous était déjà acquise, comme nous l'avons vu au chapitre II, et il avait prescrit d'y envoyer deux bateaux à vapeur chargés de vivres et de munitions. En

s'établissant à Bordj-Menaïel, son intention était d'établir sur ce point un dépôt central d'approvisionnements qui serait alimenté par des convois envoyés de Dellys ; le bordj turc fut trouvé en trop mauvais état et trop exigu pour la destination qu'on voulait lui donner, et on se décida à construire, sur le mamelon dominant le camp, une redoute destinée à abriter les approvisionnements et le détachement chargé de les garder. Ces travaux furent exécutés par la colonne, sous une pluie battante, dans des terrains boueux et glissants. Pendant leur exécution, des tentatives d'accommodement furent encore faites auprès des Kabyles, mais elles restèrent sans résultat.

Le 6 mai, l'arrivée des bateaux ayant été annoncée, le maréchal se dirigea sur Dellys avec le gros de ses troupes, laissant ses gros bagages et la redoute sous la garde du colonel Pélissier, qui avait sous ses ordres la compagnie du 3e chasseurs d'Orléans, le 3e bataillon du 26e de ligne et le 1er bataillon du 48e de ligne, pris dans les colonnes du centre et de gauche. Le général Gentil avec la colonne de droite et toute la cavalerie régulière était resté sur place au camp.

La colonne, qui avait avec elle les goums du khalifa Ben-Mahi-ed-Din, suivit la vallée de l'Oued-Menaïel, traversa le territoire des Isser-Drœu en passant au nord du village des Oulad-Aïssa et alla camper sur la rive gauche de l'Oued-Neça (c'est le nom que prend le Sebaou dans son cours inférieur), sur l'emplacement du marché du Tnin de Bar'lia (1).

Le mauvais temps avait recommencé, un nouveau déluge avait transformé l'Oued-Neça en un torrent impétueux de plus de 120 mètres de largeur et d'un mètre de profondeur. Quand on voulut, le 7 mai, traverser la rivière, on y éprouva les plus grandes diffi-

(1) Le hameau du Tnin, dépendant de Rebeval, occupe aujourd'hui cet emplacement.

cultés ; les troupes et le convoi arrivèrent néanmoins à la franchir, mais quand ce fut le tour du goum le passage était devenu impossible, tellement la crue avait encore augmenté ; trois cavaliers qui tentèrent le passage furent emportés avec leurs chevaux. Le goum fut laissé sur la rive gauche et les troupes campèrent sur la rive opposée, près de Barlia.

Le 8 mai, la colonne longea la rive droite de l'Oued-Neça, puis, en arrivant près de Ben-Nechoud, elle tourna à droite pour gravir la montagne qui la séparait de Dellys ; le bivouac fut établi sur la hauteur, à Bou-Medas, à 4 kilomètres et en vue de la ville. Celle-ci fut occupée le jour même sans résistance.

Nous copions dans le journal des marches et opérations de la colonne une description de Dellys au moment de son occupation.

« La ville se compose d'un groupe de maisons formant des rues, et d'habitations éparpillées dans la campagne. Les unes et les autres occupent ensemble un espace de 16 à 1,800 mètres de longueur sur 5 à 600 mètres de largeur. Elle a une mosquée presque à l'entrée de la ville du côté sud-est et plusieurs marabouts assez bien situés. Les environs du côté ouest sont très bien cultivés en jardins.

» Il n'y a pas de port, mais une assez bonne rade protégée des vents du nord-ouest par le cap Bengut et de ceux du sud-ouest par des rameaux du Djurdjura. Les bateaux à vapeur mouillent à 3 ou 400 mètres de la côte ; un petit débarcadère est établi près de la mosquée.

» Le nombre des maisons est de 110 et la population de 600 âmes. Un commerce de fruits secs et de volailles est fait par de petites barques pontées qui vont à Alger. Son marché du jeudi est assez fréquenté ».

Dès que nous eûmes pris possession de la ville, le génie se mit en devoir d'y élever rapidement les abris nécessaires à la défense et d'organiser des magasins pour recevoir les approvisionnements arrivés par mer.

Le capitaine Périgot, des tirailleurs, fut nommé commandant supérieur de Dellys, et on lui donna 100 hommes des tirailleurs indigènes, 1 section d'artillerie de montagne et 40 sapeurs du génie avec un capitaine et un lieutenant. El-Mouloud-ben-el-Hadj-Allal, dont nous avons déjà eu, à plusieurs reprises, occasion de parler et qui avait donné des preuves incontestables de dévouement à notre cause, fut nommé, à la date du 9 mai, caïd el-mersa.

Voici les instructions qu'avait données le maréchal Bugeaud au capitaine Périgot, au moment de sa nomination de commandant supérieur de Dellys :

« Bivouac au-dessus de Dellys, 9 mai 1844.

» Capitaine,

» Le poste que je vous ai confié va devenir important. Ce que l'on m'a dit de votre caractère et de votre esprit me donne la confiance que vous serez à hauteur de cette mission.

» Vous aurez à établir des relations avec les arabes du voisinage au fur et à mesure que les tribus feront leur soumission ; vous saurez mettre dans ces relations de la fermeté et de la justice ; apportez-y un esprit liant.

» Je vous donne, pour traiter les affaires arabes sous votre direction, Monsieur le capitaine d'artillerie Narey. Il est bien entendu que c'est vous qui êtes responsable des affaires arabes. Si donc M. Narey ne vous paraissait pas réussir, vous m'en rendriez compte et j'y placerais un autre officier.

» La première chose à faire est de vous mettre à l'abri d'un coup de main et de vous établir le plus commodément possible. Pour cela, il faut faire travailler vos hommes avec suite et activité pour faire exécuter tout ce qui sera prescrit par le génie pour approprier les environs du poste, pour qu'il soit plus sain et pour en rendre les abords praticables. Vous recevrez bientôt d'Alger un renfort de cent recrues de soldats français.

» Vers le 16 ou le 17, le bâtiment *Le Liamone*, qui est stationnaire à Bougie, viendra s'établir dans le port de manière à com-

mander avec son canon les ravins et les plateaux à l'Est de votre poste.

» J'ai autorisé le caïd Miloud à loger les habitants des maisons qui doivent nous être remises autour de la mosquée, dans les maisons des émigrés, mais je me suis réservé la maison d'*Abd-er-Rahman ben-Salem*, khalifa de Ben-Salem. Je réserve aussi au beylik tous les jardins et toutes les terres appartenant aux émigrants. Dès que vous aurez un peu de terres, il faudra en faire la reconnaissance et en dresser des états où sera indiquée la surface approximative.

» Vous vous informerez également, dans les environs et un peu au loin, des terres appartenant au beylik.

» Faites bien la reconnaissance des environs de votre poste dans un rayon d'une demi-lieue et tâchez d'acquérir, par renseignements, des notions sur les chemins, sur la topographie du pays, sur les tribus et sur les hommes influents qui les dirigent.

» Je voulais faire organiser ce matin une compagnie de milice indigène, mais les habitants m'ont fait dire par le caïd qu'ils désiraient ne pas être soldés, mais que cela ne les empêcherait pas de combattre et de mourir avec nous; j'ai accédé à leur désir. Il faut donc se borner à leur donner des fusils et à dresser le contrôle des hommes qui en auront reçu. Le caïd sera leur capitaine; il commandera le service qu'il y aurait à faire. Ils devront être continuellement chargés des postes d'observation les plus lointains; mais il ne faut pas en abuser, car en même temps qu'ils se garderont, ils auront besoin de vaquer à leurs affaires. Je désire que cette petite population soit bien traitée parce qu'elle nous a bien accueillis et qu'elle a eu confiance en nous. Ne permettez pas que nos soldats pénètrent dans leurs maisons, ni qu'ils leur fassent aucune avanie. J'ai décidé que ceux qui travailleront au port seront payés 1 fr. 25 par jour, par les soins de l'agent comptable.

» Recevez, Capitaine, l'assurance de ma considération distinguée.

» *Le Gouverneur général*,
» Maréchal BUGEAUD.

» M. Perigot, capitaine commandant. »

Le goum de Ben-Mahi-ed-Din et les mulets destinés à la formation du convoi de ravitaillement ne purent traverser l'Oued-Neça et arriver à Dellys que le 11 mai

au matin; le maréchal fit immédiatement charger les mulets et ils rejoignirent le camp de Bou-Medas le soir même. Le 12 mai, au point du jour, la colonne se mit en marche sur la route déjà suivie; de gros rassemblements kabyles s'étaient formés dans les montagnes d'Aïn-el-Arba et de Taourga, mais le maréchal, qui tenait avant tout à faire arriver son convoi à Bordj-Ménaïel, ne parut pas s'en préoccuper : il se dirigea directement sur le gué de Barlia et se mit en devoir de le faire franchir à sa colonne. Les Kabyles, voyant notre mouvement, descendirent à la hâte par la longue crête qui se détache des Beni-Attar pour aboutir à Barlia; ils étaient 8 à 10,000 et étaient appuyés par un goum assez nombreux. Le maréchal fit réunir le convoi au Tnin sous la protection d'un bataillon du 48e, fit mettre les sacs à terre par son infanterie sur le bord de la rivière (rive gauche), puis il rassembla ses troupes sur l'autre rive pour les préparer à l'attaque.

La Grande Kabylie, du général Daumas, donne le récit circonstancié des opérations contre les Flissat-oum-el-Lil; nous nous bornerons à en donner un résumé succinct.

Le maréchal disposait de cinq bataillons d'infanterie et du goum; n'ayant pas de cavalerie régulière, il fit former un escadron d'élite avec les maréchaux des logis et brigadiers du train, les gendarmes et les spahis de l'escorte. Le goum et l'escadron d'élite furent dissimulés dans un pli de terrain sur la gauche; à un signal donné ils sont lancés sur les cavaliers ennemis dirigés par Ben-Salem, pendant que trois bataillons marchent à l'attaque. Le goum de Ben-Salem est promptement bousculé et il est poursuivi de position en position; les fantassins kabyles, voyant la déroute des leurs, se replient précipitamment sur les villages de Taourga; notre infanterie leur donne l'assaut, les déloge et les rejette dans les ravins qui sont au delà, en leur tuant beaucoup de monde. Cette affaire, vigoureusement con-

duite, ne nous avait coûté que 3 tués et une vingtaine de blessés.

Le combat terminé, les troupes vont reprendre leurs sacs et établissent leur bivouac au Tnin, pendant que le convoi est dirigé sur Bordj-Ménaïel.

Le maréchal donna l'ordre au général Gentil de se porter sur Tadmaït, au pied des montagnes des Flissat-oum-el-Lil, en ne laissant qu'un bataillon à la garde des approvisionnements et il se porta lui-même sur ce point qui, depuis lors, a pris le nom de Camp du Maréchal. La jonction des deux colonnes eut lieu le 16 mai.

Des négociations avaient encore été continuées par le caïd des Isser, Saïd-ben-Guennan, qui était lié de parenté avec les chefs des Ameraoua et des Flissa, pour amener les tribus à se soumettre, mais les Kabyles avaient refusé. Ils se seraient crus déshonorés s'ils nous avaient demandé l'aman avant d'avoir eu leur journée de poudre.

Des contingents considérables étaient accourus de tous côtés et on pouvait, du camp français, observer leurs mouvements ; la principale ligne de défense, dont les abords étaient garnis de retranchemudts en pierres sèches, s'étendait de Feraoun au piton de Si-Ali-bou-Nab ; les contingents étrangers occupaient principalement la droite de cette ligne : les Ameraoua étaient groupés à Feraoun ; les Zouaoua des tribus du versant nord du Djurdjura, conduits par Si-el-Djoudi, étaient établis au village des Beni-Ouarzedin ; les tribus du pâté des Beni-Aïssi avaient leurs contingents, conduits par Chikh-el-Mobarek des Beni-Mahmoud, au col de Bou-Iadif, un peu en arrière des lignes de défense ; le khalifa Ben-Salem se tenait sur les hautes crêtes avec son goum. On a estimé à 15 ou 20,000 le nombre des guerriers kabyles rassemblés pour la défense des montagnes des Flissat-oum-el-Lil.

Les positions à enlever étaient formidables tant par les difficultés d'un terrain rocheux, escarpé, broussaillé. que par les défenses que les Kabyles y avaient accu-

mulées. Le maréchal, une fois ses forces réunies le 16 mai, résolut de ne pas perdre de temps et de se porter à l'attaque dès le lendemain. La route qu'il avait choisie pour son ascension était une arête ayant son origine en face du camp, qui ne paraissait pas présenter trop de difficultés et qui aboutissait, sur la crête supérieure, à un sommet partageant en deux la ligne de bataille ennemie; elle s'élevait entre deux ravins profonds et on pouvait la suivre sans être exposé à des attaques de flanc. Il n'y avait à livrer, en montant, qu'un combat de tête de colonne et le maréchal pensait que la vigueur de nos troupes en garantissait le succès. Connaissant le danger des mouvements de retraite en pays kabyle, il avait résolu d'établir son bivouac sur le sommet des montagnes, et il donna l'ordre de laisser au camp, sous la garde d'un bataillon et des troupes du train, le convoi et les bagages, les sacs de fantassins et de n'emporter que deux rations de biscuit, de la viande cuite pour deux jours, le tout roulé, avec une réserve de cartouches, dans le sac de campement porté en sautoir.

La colonne d'attaque devait être composé de 9 bataillons, de 3 pièces d'artillerie de montagne et de cent cavaliers français ou indigènes. Le général Korte, ayant sous ses ordres le goum, toute la cavalerie régulière (environ 500 chevaux), 2 bataillons d'infanterie et une pièce d'artillerie, était chargé de faire un mouvement enveloppant la droite ennemie de manière à gagner l'Oued-el-Kseub et à y recevoir les Kabyles lorsqu'ils seraient rejetés de la montagne.

Le 17 mai, à 3 heures du matin, les troupes étaient en marche; la pluie qui tombait depuis la veille avait cessé, elle était remplacée par un brouillard intense qui masquait nos mouvements, mais qui rendait encore plus difficile la marche sur un sentier rocheux et étroit.

Voici dans quel ordre était formée la colonne : une avant-garde composée du bataillon de zouaves, de la compagnie de carabiniers du 3e chasseurs d'Orléans et

d'une section de sapeurs. Derrière venait le gros de la colonne, en tête duquel marchait le maréchal, et qui se composait du bataillon d'élite, des 3 pièces de montagne, d'un détachement de cent chevaux français et arabes, du bataillon de tirailleurs indigènes, de 2 bataillons du 3e léger, de 2 bataillons du 26e de ligne et de 2 bataillons du 48e. Des cacolets étaient échelonnés dans toute la colonne. Il restait, pour la garde du camp et pour appuyer la cavalerie du général Korte, un bataillon du 58e, un bataillon du 48e et un bataillon du 3e léger.

L'ascension des montagnes se faisait dans le plus profond silence. Les Kabyles, qui n'avaient jamais supposé que nous prendrions un pareil chemin, n'y avaient préparé aucune défense, ils avaient réservé tous leurs efforts pour rendre inaccessible le chemin qui va de Feraoun au Timezrit et qui est beaucoup plus praticable. Le sentier taillé en arête n'offrit bientôt plus que des éboulements de granit et tous les cavaliers durent mettre pied à terre, le maréchal lui-même tirait son cheval par la bride.

Notre avant-garde, conduite par le lieutenant-colonel de zouaves de Chasseloup-Laubat, put s'avancer jusqu'à moitié chemin de la crête supérieure sans avoir rencontré aucun ennemi ; elle trouva alors devant elle le gros village des Beni-Ouarzedin. Les Kabyles ne s'étaient pas gardés ; grâce aux habiles dispositions prises, ils furent surpris dans leur sommeil et les zouaves en firent un grand carnage.

Après 3 heures de marche on arriva sur la crête supérieure ; des masses ennemies étaient là sur notre gauche poussant leurs cris de guerre. Le maréchal, supposant que les forces principales des Kabyles étaient de ce côté, y dirigea les zouaves sauf deux compagnies de gauche du bataillon et une demi-section de sapeurs qu'il fit tourner à droite ; il laissa au point de partage un officier avec mission d'envoyer du même côté, pour

appuyer ces détachements, le 48e de ligne lorsqu'il arriverait.

La ligne ennemie se trouvait coupée en deux, nous étions maîtres des points culminants qui débordaient sa droite et nos troupes n'avaient plus qu'à descendre pour engager l'action. En nous voyant apparaître sur son flanc, dans une position dominante, toute cette droite, prise d'épouvante, se précipite confusément dans les pentes qui mènent à l'Oued-El-Kseub, sauf quelques fractions des forces ennemies qui tentent de défendre les villages placés sur des mamelons des pentes sud; Ben-Salem et son goum se trouvent parmi les fuyards. Le maréchal lance ses 100 chevaux à la charge, mais au lieu de descendre perpendiculairement sur la vallée, trouvant un sol inondé, obstrué de broussailles, ils sont obligés de suivre un chemin à gauche qui les mène sur des villages devant lesquels ils durent s'arrêter. Ces villages sont successivement enlevés par les zouaves, le bataillon d'élite et les tirailleurs indigènes. L'artillerie donne son concours en envoyant des obus sur les villages attaqués et sur les groupes ennemis qui auraient pu prendre les nôtres en flanc

Si la cavalerie du général Korte était arrivée en ce moment, où les masses kabyles étaient précipitées des hauteurs dans le lit de la rivière, elle aurait pu faire subir à l'ennemi de grandes pertes; malheureusement, elle avait été mal renseignée et elle s'était perdue dans des sentiers inextricables sans réussir à arriver à l'Oued-el-Kseub. Pourtant le chemin n'était pas difficile à trouver même sans guides, puisqu'il suffisait de remonter le lit du Sebaou jusqu'au confluent de l'oued-Bougdoura, qui est la même rivière que l'Oued-el-Kseub, et de remonter ensuite cet affluent. Le goum de Ben-Salem et les fuyards kabyles purent donc franchir la rivière et se réfugier dans les montagnes des Maatka.

Revenons aux deux compagnies de zouaves et à la demi-section de sapeurs que le maréchal avait dirigées

sur la droite en arrivant à la ligne de crête. Ces détachements auraient dû se borner à prendre une position de flanc-garde sur le sommet d'Azib-Chikh pour empêcher l'ennemi de venir inquiéter les opérations entreprises vers notre gauche. D'après les ordres du maréchal, ils devaient bien être soutenus par le 48e, mais ce régiment était à la gauche de la colonne et il était certain qu'il ne pourrait arriver qu'après un temps fort long; il n'était donc pas prudent de s'aventurer au loin.

Voyons ce qui s'était passé dans la marche. Les cent chevaux qui se trouvaient en tête de colonne, les mulets de l'artillerie, ceux des cacolets avaient obstrué le chemin et empêché l'infanterie d'avancer, les hommes avaient marché un par un, les unités s'étaient mêlées et confondues et ne pouvaient se reconstituer par suite de l'obscurité; il leur fallait beaucoup de temps pour se reformer à la sortie des mauvais chemins.

Au lieu de se borner, pour le moment, à prendre une position défensive, les deux compagnies de zouaves, se laissant entraîner par leur ardeur, marchèrent à l'attaque de gros rassemblement kabyles qui se montraient sur la crête de droite. Elles arrivent sur la lisière d'un grand bois; au lieu de s'y embusquer et de tenir les Kabyles en échec par une vive fusillade, elles s'élancent sur la clairière qui les sépare d'eux et commencent une attaque infructueuse; leur faiblesse numérique est révélée, les Kabyles prennent l'offensive. En un moment la moitié de la compagnie tête de colonne est mise hors de combat; la seconde rétablit d'abord l'équilibre mais sera bientôt insuffisante, lorsqu'interviennent quelques compagnies du 3e léger et du 48e envoyées précipitamment au secours des zouaves et des sapeurs, qui, malgré le courage qu'ils ont déployé, auraient fini par succomber.

Cependant le maréchal, voyant que sur notre gauche, où il s'était d'abord tenu de sa personne, le combat s'était décidé en notre faveur, remonta sur la crête

vers si Ali-bou-Nab, en emmenant le 3e léger et le 26e de ligne, et il arriva à temps pour dégager le 48e et le détachement de zouaves qui étaient aux prises, comme nous l'avons vu, avec les masses kabyles dont ils n'auraient pas pu supporter longtemps l'effort. Il fit reprendre l'offensive sur le terrain même où les deux compagnies de zouaves avaient soutenu une lutte opiniâtre et l'ennemi fut refoulé par les crêtes et les contreforts qui s'en détachent, jusqu'au sommet du Timezrit, point culminant du massif des Flissat-oum-el-Lil.

Jugeant alors la bataille terminée, il ne songea plus qu'à laisser reposer les troupes un instant, et il appela à lui le général Gentil, qui se trouvait à l'attaque de gauche, lui prescrivant de détruire, en chemin, les villages qu'il trouverait à sa portée. Le moment d'arrêt qui se produisit alors fit croire aux Kabyles que nous nous disposions à commencer notre mouvement de retraite vers Tadmaït, et ils se rallièrent dans l'intention de nous harceler pendant que nous descendrions les longs contreforts qui conduisent à la plaine; ils commencèrent même un mouvement offensif sur les pentes de la position que nous occupions. Le maréchal ordonna une charge à fond, et les Kabyles furent si vivement refoulés qu'ils ne purent pas même s'arrêter sur les belles positions qui étaient en arrière d'eux et qu'ils prirent la fuite jusque dans les versants opposés.

Croyant les avoir suffisamment dégoûtés du combat et ayant le projet de rétrograder jusqu'à l'emplacement du marché de l'Arba, à proximité duquel se trouvent plusieurs belles sources et où il voulait établir son bivouac, il ne voulut pas poursuivre davantage les Kabyles et il fit commencer le mouvement de retour. Aussitôt ceux-ci se rallient de nouveau et reviennent à la charge avec d'autant plus d'ardeur qu'ils voyaient arriver un renfort de 3,000 zouaoua, qu'un mouvement de terrain cachait à notre vue. Ce renfort, qui venait de l'Oued-el-Kseub, se glissa dans un bois de chênes-lièges

couvrant la pente sud du piton de Si-Ali-bou-Nab et put s'approcher sans être aperçu jusqu'à portée de pistolet d'une compagnie de voltigeurs du 48e de ligne, postée pour garder la crête par laquelle arrivaient les Kabyles. Ceux-ci font alors une décharge générale de leurs armes sur les voltigeurs, qui, surpris par cette brusque attaque, éprouvent un moment d'hésitation et cèdent d'abord le terrain. Trois compagnies du même régiment, qui étaient placées en soutien, arrivent aussitôt à la rescousse suivies bientôt de deux bataillons du 3e léger qui arrivaient en ce moment ; nous reprenons une offensive rapide et énergique, les Zouaoua sont délogés des bois et poursuivis au loin avec des pertes considérables.

En même temps qu'avait lieu le retour offensif des contingents du Djurjura, nous étions attaqués en arrière par les Kabyles qui avaient été repoussés du côté du Timezrit ; le 26e de ligne, dirigé par le colonel Pélissier, sous-chef d'état-major général, les refoule de nouveau avec la plus grande vigueur.

Il était 5 heures du soir ; l'ennemi était en retraite dans toutes les directions, on voyait de longues files de Kabyles emportant les cadavres de ceux des leurs qui étaient tombés, quelques obus lancés par l'artillerie sur les principaux groupes de fuyards terminèrent cette bataille, qui avait duré 14 heures ; les troupes furent installées au bivouac à Souk-el-Arba et elles purent enfin prendre un repos bien mérité.

Cette journée nous avait coûté 32 morts, dont un officier. M. Codille, sous-lieutenant de zouaves, et 95 blessés dont 7 officiers, l'un de ceux-ci, M. Valentin, du bataillon de tirailleurs, avait été atteint mortellement. Les pertes de l'ennemi ont été évaluées à 600 morts et le nombre des blessés a dû être considérable ; nous avions livré aux flammes les villages des Beni-Ouarzedin, Ir'arbien, Tala-Malek, Beni-Mammar, Azib-Ir'arbien. Ben-Salem s'était enfui chez les Maatka qui n'avaient pas

voulu le recevoir après sa défaite, et il avait dû aller se réfugier auprès de Bel-Kassem-ou-Kassi.

On peut se demander si les dispositions adoptées par le maréchal pour l'attaque du massif montagneux des Flissa étaient bien les meilleures qu'on pût prendre. Il a fait monter toutes ses troupes par un seul chemin, lequel était si mauvais qu'il devait forcément se produire un allongement considérable de la colonne; de profonds ravins à droite et à gauche couvraient ses flancs contre toute attaque des Kabyles, mais ces mêmes ravins, qui nous tenaient emprisonnés, auraient empêché toute manœuvre si nous avions eu besoin de nous déployer avant d'arriver sur les hauteurs. Un ennemi plus avisé nous eût attendus en force à la sortie du défilé dans lequel nous étions engagés; dans les conditions ordinaires, nous aurions été certains d'avoir l'avantage dans un combat de tête de colonne; mais, avec une tête de colonne arrivant par petits paquets par un seul débouché, il n'en eût peut-être pas été de même. La cavalerie, qui ne pouvait avoir qu'une bien petite action sur le terrain où on se portait, n'était pas à sa place en tête de colonne.

Heureusement les Kabyles ne s'étaient pas gardés et nous avons pu arriver, pour ainsi dire sans combat, sur un point dominant de la ligne de défense ennemie; une manœuvre risquée et hasardeuse était devenue une cause de succès, comme il arrive souvent à la guerre.

Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il eût été plus prudent, puisque l'effectif des troupes le permettait, de former plusieurs colonnes d'attaque et de les faire monter par des crêtes parallèles, ce qui leur eût permis de se protéger réciproquement (1).

Le 18 mai, les blessés furent évacués sur Dellys sous l'escorte d'un bataillon et les bataillons descendirent

---

(1) C'est ce qui a été fait plus tard avec succès en 1857 et en 1871, lorsque nous avons attaqué le massif des Beni-Raten.

successivement pour reprendre leurs sacs et leurs bagages au camp de Tadmaït et remonter ensuite sur les hauteurs conquises ; la cavalerie régulière et le troupeau furent envoyés au camp de Bordj-Ménaïel, et il ne resta plus au camp de Tadmaït que le goum du khalifah Ben-Mai-ed-Din avec le lieutenant-colonel Daumas, directeur central des affaires arabes.

De sa position de Souk-el-Arba, la colonne pouvait rayonner pour peser sur les populations indigènes en détruisant les villages et en coupant les arbres fruitiers ; le village d'Ouriacha fut brûlé et 4 ou 500 figuiers furent coupés. Il ne fut pas nécessaire de recourir longtemps à ce moyen de persuasion un peu barbare ; en effet, dès le 18 mai, Lemdani-ben-Mahi-ed-Din de Taourga se présenta au lieutenant-colonel Daumas au camp de Tadmaït pour faire des ouvertures de soumission, et cet officier supérieur s'empressa de le conduire au maréchal.

Lemdani, après avoir rapporté les dispositions des tribus, exposa au gouverneur général que, de temps immémorial, les populations de la confédération des Flissat-oum-el-Lil avaient toujours reconnu la prépondérance de la famille des Oulad-ben-Zamoum et que ce n'était que dans cette famille qu'on pouvait leur choisir un chef ; il lui demanda l'autorisation de lui amener le petit-fils du fameux El-Hadj-Mohamed-ben-Zamoum, dont nous avons eu souvent occasion de parler, que son origine et la tradition appelaient au commandement des Flissa. C'était un jeune homme de 18 ans appelé Ali-ou-el-Haoussin-ben-Zamoum, dont le père avait été tué en 1835 dans les guerres que les Flissa avaient soutenues contre les Isser (voir la *Revue Africaine* de 1876, p. 202) et qui était le chef reconnu de la famille ; il était aussi intelligent que brave et énergique, et son caractère s'était mûri de bonne heure dans les temps troublés qu'on venait de traverser et où il avait déjà joué un rôle. Ali-ben-el-Haoussine-ben-Zamoum plut au maréchal, et les négociations commencèrent avec le concours des

notables kabyles pour régler les conditions de la soumission et organiser le commandement indigène.

« Tous les points de la soumission étant réglés, dit le général Daumas (*La Grande Kabylie*, p. 332), l'investiture des chefs principaux et secondaires eut lieu. La musique jouait; le canon annonçait aux fiers montagnards que le petit-fils de Ben-Zamoum acceptait les lois de la France et avait revêtu le burnous de commandement. L'aghalik des Flissa, qu'on plaçait sous ses ordres, comprenait même, alors, la confédération des Guechtoula, qui en fut plus tard détachée. »

Cette cérémonie avait eu lieu le 21 mai.

Le Maréchal avait donné à l'agha, comme khalifa, pour guider son inexpérience, un homme d'âge mûr, d'une grande influence, renommé pour sa bravoure; c'était le nommé Mohamed-ben-Zitouni, de la fraction des Beni-Mekla.

La colonne, après avoir été se ravitailler à Bordj-Menaïel, était à peine revenue à son ancien camp de Tadmaït, que de nouvelles demandes de soumission arrivaient de tous côtés; il vint même des députations de tribus que nous n'avions pas eu l'intention de soumettre et dont les noms nous étaient inconnus; le Maréchal organisa pour elles deux nouveaux aghaliks, celui de Taourga et celui des Ameraoua.

L'homme qui eût convenu pour le premier de ces aghaliks était (El hadj) Aomar-ben-Mahi-ed-Din, dont nous avons retracé les luttes avec Bel-Kassem ou-Kassi et qui était encore fixé dans les Beni-Ouarzedin des Flissa depuis sa dernière défaite; son intelligence, sa réputation de bravoure, son influence sur les tribus kabyles l'auraient naturellement fait désigner, mais il s'était tenu à l'écart, jugeant peut-être qu'on ne lui offrirait pas assez et il avait mis lui-même en avant son frère Lemdani, qui fut nommé agha. Ce dernier était un homme d'environ 35 ans, intelligent, de bonnes manières, mais d'un caractère faible et n'ayant qu'une influence

bien médiocre, pour ne pas dire nulle, sur les tribus Kabyles. Pour l'aghalik des Ameraoua, à défaut de Bel-Kassem-ou Kassi, qui n'avait pas fait sa soumission, on choisit Allal-ould-Mohamed es-S'rir, appartenant à une famille assez obscure des Oulad-Kharcha (Flissa), qui s'était établie au temps des Turcs dans la zmala de Dra-ben-Khedda. Il était âgé d'une quarantaine d'années et était d'un caractère doux et bienveillant, dévoué et fidèle ; il était d'une grande bravoure, mais d'une intelligence assez étroite.

Les Beni-Tour et les Beni-Slyim avaient fait leur soumission, dès le 15 mai, au commandant supérieur de Dellys, qui avait donné comme caïds : aux premiers, Ahmed-bel-Ounès ; aux Beni-Slyim de l'Est, Arab-ou-Koufi, et, aux Beni-Slyim de l'Ouest, Mohamed-Saïd-Hamada.

L'un des frères du khalifa Ben-Salem, Aomar-ben-Salem, dont nous avons déjà parlé comme s'étant établi dans les Isser, demanda l'aman et l'autorisation de vivre en simple particulier; le maréchal lui accorda sa demande et il le recommanda à la bienveillance du khalifa du Sebaou, Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din, l'ancien rival du khalifa d'Abd-el-Kader.

L'investiture fut donnée aux nouveaux chefs indigènes dans les journées du 24 mai, pour l'aghalik de Taourga, et du 25 mai, pour l'aghalik des Ameraoua; puis le maréchal alla s'embarquer précipitamment à Dellys, appelé par les événements graves qui se passaient sur la frontière marocaine.

Les troupes qui avaient pris part à l'expédition partirent le 26 pour diverses destinations; trois bataillons furent laissés en observation au col des Beni-Aïcha.

L'ordonnance royale du 11 juin 1844 a fixé de la manière suivante la composition des trois aghaliks qui venaient d'être créés :

1° *Aghalik des Flissa*

Agha : Si Ali-ben-el-Haoussine-ben-Zamoum.
Khalifa : Si Mohamed-ben-Zitouni.
Composition : Confédération des Flissat-Oum-el-Lil (Mzaca, Mkira, Azazna, Beni-Mekla, Rouafa, Oulad-bou-Rouba, Ahl-Semat, Et-Taïa, El-Oustani, Oulad-Yahia-Moussa, Beni-Arif) ;
Confédération des Guechtoula (Beni-Smaïl, Frikat, Beni-Mendès, Beni-Koufi, Beni-bou-R'erdane, Beni-bou-Addou, Ir'il-Imoula, Mechtras) ;
Les Nezlioua, les Abid d'Aïn-Zaouïa, les Abid d'Akbou, Oum-en-Naïl (1), Oulad-Moussa, Chabet-el-Ahmour.

2° *Aghalik de Taourga*

Agha : Lemdani-ben-Mahi-ed-Din.
Khalifa : Mohamed-bel-Hadj.
Tribus : Beni-Tour, Beni-Slyim, Beni-Ouaguennoun, Bordj-Sebaou, Flissat-el-Behar et Beni-Djennad.
(Ali-Moussa et Ali-Dachen étaient nommés chikhs de Bordj-Sebaou).

3° *Aghalik des Ameraoua*

Agha : Allal-Ould-Mohamed-es-Srier.
Khalifa : Hammou-ben-Amar.
Tribus : Ameraoua (Aïn-Faci, Kaf-el-Aogab, El-Itama, Oulad-bou-Khalfa, Sidi-Namen, Tizi-Ouzou, Abid-Chemlal, Sikh-ou-Meddour, Beni-Hasseb-Allah, Tala-Atman, Tazazereit, Tamda et Mekla) ;
Maatka (Oulad-Salah, Oulad-Youcef, Betrouna, Kammouda, Arour, R'andouça, Oulad-Ali-ou-Zian) ;

(1) Qu'on écrit ordinairement et moins correctement Menaïel.

Beni-Aïssi (Bou-Hinoun, Hassenaoua, Ir'll-Bouzerou, Aït-ou-Hanech);

Beni-Raten, Beni-Fraoucen et Djemaa-Sahridj.

(Amar-Mançour était nommé Chikh des Oulad-bou-Khalfa et Si Abd-er-Rahman cadi des Ameraoua).

Dans cette ordonnance, on indiquait à chaque agha sa sphère d'influence plutôt qu'on ne lui donnait un commandement réel. Ainsi, Ben-Zamoum nomma des chikhs dans les Guechtoula et prit même comme chikh-el-chioukh l'ex-agha *in partibus* El-hadj-Akli, mais son autorité n'y fut jamais que très précaire ; Lemdani-ben-Mahi-ed-Din n'aurait pas osé se présenter chez les Flissat-el-Behar et les Beni-Djennad, qui n'avaient d'ailleurs nullement fait leur soumission, et l'agha Allal eût été mal venu s'il avait voulu donner des ordres aux Beni-Raten et même aux zmoul de Tamda et de Mekla ; tout au plus pouvait-il un peu se faire écouter dans les tribus du massif montagneux entre l'Oued-el-Kseub et l'Oued-Aïssi.

Les trois aghas étaient indépendants l'un de l'autre et ils relevaient directement du Gouverneur général par l'intermédiaire du Directeur central des affaires arabes. Leur traitement était de 2,400 francs par an.

L'aghalik des Flissa payait une lezma de 10,000 francs par an ; les Guechtoula de cet aghalik payaient 3,000 francs.

Le Commandant supérieur de Dellys n'avait pas encore de territoire bien défini ; il avait la banlieue de Dellys et les villages de Takdemt et des Beni-Azeroual, sur la rive droite de l'Oued-Nença, qui avaient eté détachés de la tribu des Isser-el-Djedian dont ils faisaient originairement partie.

Les Isser continuaient à relever de l'agha des Khachna, mais on en avait encore détaché Sebaou-el-Kedim, pour le donner à l'agha Allal et les Oulad-Moussa, pour les donner à l'agha Ben-Zamoum.

Au mois de juillet 1844, les chefs kabyles furent convoqués à Alger pour recevoir leurs brevets revêtus de la signature royale ; en l'absence du Gouverneur général, ce fut le lieutenant-général de Bar qui présida cette réunion, laquelle eut lieu le 6 juillet.

Colonel ROBIN.

(A suivre).

DIVISION ET RÉPARTITION

DE

LA POPULATION BERBÈRE AU MAROC

par M. Quedenfeldt

(Suite. — Voir les nos 244-245)

II. — Groupe central. — Brêber

Les tribus qui forment ce groupe habitent le centre du Maroc, c'est-à-dire, d'une façon générale, la région qui s'étend au sud des villes de Miknas (Miknâssa) et Fas jusqu'au milieu de la partie orientale du grand Atlas et, au delà, jusqu'aux oasis du Tafilelt et au cours supérieur du Draa et passe ainsi, vers le sud-est et le sud, dans la région occupée par la population berbère ou arabe fortement mélangée d'éléments nigritiens. Au nord-ouest, quelques tribus de Brêber, les Guerouân et Zemour-Chilh (1), s'étendent bien au delà de Miknas ; elles vont presque jusqu'au milieu de la distance qui sépare cette ville des places maritimes de Rabat et Selâ.

Au nord, leur pays est limité, en allant de l'ouest à l'est, par les tribus de langue arabe des Ouled Aïssa (Issa) Cheraga et Ouled Djemma, Ouled el-Hadj, Hiaïna et Ghîyâta. A l'est, une ligne que l'on supposerait tracée du Tafilelt vers le nord, par Ksâbi-ech-Cheurfa jusqu'à

(1) Correctement, il faudrait dire : Zemour-Chleuh, si nous parlons de la collectivité (Chleuh = plur. de Chilh) ; cependant, dans le pays même, les Arabes disent Zemour-Chilh, c'est pourquoi j'ai maintenu cette dénomination.

Tessa, formerait la limite entre les pays des deux langues, l'arabe étant parlé à l'est de cette ligne et le berbère à l'ouest. Les Ouled el-Hadj, Ouled Chaoua, Haououâra, etc., sont des tribus voisines qui parlent arabe. Au sud, les Brêber touchent aux Chleuh et, en allant de l'est à l'ouest, aux « Harâtine » du Tafilelt et de Ferkla, ensuite aux « Draoua » de Mesguîta (Imsguiten). Au sud-ouest, entre l'Atlas et l'Anti-Atlas et dans ces montagnes, la limite est formée par les Aït-Amar, les Aït-Tigdi-Ouchchen, les Aït-Zineb, dans le district d'Imini.

A l'ouest, en allant du sud au nord, le pays des Brêber est d'abord limité, au nord de l'Atlas, par les districts de Demnât et d'Entîfa, districts de population Chleuh, qui sont soumis au Gouvernement (Makhzin) (1). Dans l'angle sud-ouest de la limite, vers Entîfa et le haut Atlas, habitent plusieurs tribus telles que les Aït-b-Ououlli etc. qui parlent un dialecte s'écartant un peu du berbère, et formant transition avec le « Chilha ».

A partir de ce point, la limite est de nouveau formée par des tribus parlant arabe, d'abord celles qui habitent la partie occidentale du district de Tadla (Tedla) ; la partie orientale du Tedla est occupée par quelques tribus parlant le berbère. Les premières se nomment : Beni-Moussa, Beni-Amir, Beni-Meskin (celles-ci appartiennent au Beled el-Makhzin et habitent le plus à l'ouest), Ourdira, Beni-Zemour, Beni-Khiran, Smahla (ou Smala). Au nord du Tedla, le pays des Brèber est bordé par une petite partie du nord est de la province ech-Chaouya (2), où se

(1) Dans le territoire que nous appelons Sultanat du Maroc, il faut distinguer le « Beled el-Makhzin, et le Beled es-Siba ». Le premier est habité par des tribus payant l'impôt et complètement soumises au Gouvernement ; le « Beled es-Siba » est habité par des tribus indépendantes ou soumises seulement d'une façon nominale.

(2) Cette grande province, en majeure partie plate et très fertile, est habitée par des tribus arabes presque toutes nomades. J'en connais seize, qui ont elles-mêmes de nombreuses subdivisions. Ce sont les suivantes : Ouled Bou-Ziri, Ouled Saïd, Msamsa, Ouled Sidi ben Daoud, Ouled Mhammed (Ouled Zireg, Ouled Chaïb,

termine le pays de la Kabîla des Zaïr; enfin, dans l'extrême nord-ouest, le pays habité par les Beni-Hassin limite le pays des Brêber. — Le centre du Maroc est, sauf l'unique exception de sa partie sud-est, généralement montagneux, la plupart du temps très élevé et très abrupt. Il englobe un des massifs les plus élevés de la chaîne de l'Atlas, le Djebel-Ayachi, et tous les grands fleuves du Sultanat y prennent leur source.

Cette grande contrée, presque aussi impraticable que le Rîf, a cependant été traversée par quelques voyageurs, et même explorée aussi bien que cela peut se faire dans un voyage aussi difficile et aussi dangereux. Sans parler de René Caillié, dont les descriptions de cette partie de son voyage paraissent très pauvres et pleines de lacunes (1), il faut citer en première ligne notre illustre

---

el-Chelôt, Ouled Amâma), Khezasra (Ouled Bou-Bekr, Ouled el-Asri, Brassîn, Ouled Menis), el-Aoulad, Ouled Bou-Arif, Beni-Iman, Mzâb (Hamdaoua, Beni-Zketen, el-Alf, Beni-Brahîm. Menia, Djemoua, Ouled Fers, Ouled Sendjedj), Ouled Harrîs, Medakra, Ouled Zian, Mediouna. Ziaïda (Ziaïda egh-Ghaba et Ziaïda-el-Lôta), Znâta. Le district de Chaouya était autrefois connu sous le nom de « Temsna » ou « Temesna ». Ce nom se trouve encore sur la carte anglaise de James Wyld parue il y a environ 30 ans, et sur celle de E. Renou. Léon l'Africain (traduction Lorsbach) nous donne un tableau très intéressant des destinées de cette province et de ses habitants. Elle fut dévastée par Yousef ben Tachfin et presque tous les habitants furent tués ; sous le sultan Yakoub-el-Mansour († 1199) la province actuelle ech-Chaouya fut repeuplée, environ cent ans plus tard, par des tribus arabes originaires de Tunisie. Plus tard, d'après Léon, des Berbères, Zenata et Haououara y pénétrèrent de nouveau ; la Kabîla des Zenata, qui habite encore en Chaouya, en est un reste (cf. p. 98, note 4). Cependant le nom seul est d'ancien berbère ; la langue est, comme celle de toutes les tribus qui vivent aujourd'hui dans le Chaouya, l'arabe. Cette rentrée d'éléments berbères, qui ne s'est produite que dans une très faible proportion (car, même après cette période, Léon parle toujours des « Arabes de Temesna »), ne contredit nullement ce que j'ai écrit à la p. 9 sur l'origine des populations nomades des plaines occidentales du Maroc,

(1) *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné* etc., Paris 1830, Tome III. — Caillié traversa le Maroc dans l'été de 1828, au retour

compatriote Gerhard Rohlfs, le plus ancien des explorateurs allemands du Maroc.

Sa traversée du pays des Brêber (du N.-N.-O. au S.-S.-E.) faite en 1864, restera toujours, avec ses résultats ultérieurs, un des plus grands voyages d'exploration (1). Il est à peine besoin de mentionner que de pareils voyages ne peuvent être accomplis que sous le costume d'un musulman ou d'un Juif indigène. Tandis que jusqu'à présent tous les voyageurs avaient choisi la première forme, à l'époque actuelle le vicomte Charles de Foucauld, déjà souvent cité dans ce travail, a voyagé dans le Beled es-Siba, vêtu en Juif marocain et, il faut le dire, avec un succès surprenant. Ce qui a été fait par ect officier français ne peut être assez hautement apprécié et admiré par quiconque est au courant des choses du Maroc. Au point de vue des résultats scientifiques, Foucauld a surpassé de beaucoup tous ses prédécesseurs. Pendant onze mois, il a non seulement parcouru près de 3,000 hilomètres dans des régions presque complètement inconnues, environné de dangers à chaque pas, mais il y a fait des observations météorologiques et astronomiques, des déterminations d'altitudes, des plans et croquis des contrées traversées, — le tout en si grand nombre (il a déterminé, par exemple un millier d'altitudes), avec tant d'exactitude et d'excellence dans l'exécution, qu'on a peine à comprendre comment M. de Foucauld a pu accomplir cela au milieu de circonstances défavorables. On comprend bien qu'ici, comme partout, quelques erreurs ont été

---

d'un voyage de plusieurs années dans le Soudan occidental, dans un si triste état, malade, fatigué, privé de toutes ressources, que cela explique bien les vides et les lacunes existant dans sa description.

(1) *Reise durch Marokko, Uebersteigung des grossen Atlas, Exploration der Oasen von Tafilet, Tuat und Tidikelt und Reise durch die grosse Wueste ueber Rhadames nach Tripolis* von Gerhard Rohlfs, Brême 1868.

commises ; chez Foucauld, ce voyageur géographe par excellence, elles se rapportent surtout aux questions d'ethnologie. Pour les détails, sur lesquels je ne puis pas m'étendre davantage ici, on se reportera à l'étude du magnifique ouvrage dont j'ai donné le titre à la page 91. H. Duveyrier, célèbre par sa connaissance des Touareg, a pu dire avec raison le 24 avril 1885 à l'assemblée générale de la Société de Géographie de Paris, que les travaux de Foucauld ont ouvert une ère complètement nouvelle pour la géographie du Maroc.

De Foucauld accomplit son voyage — sur l'heureuse issue duquel ce fait a eu une influence essentielle — en compagnie du rabbin Mardochée Abi Serur (Seghir) d'Akka, connu dans les milieux des savants par ses voyages dans le Sahara occidental, entrepris pour le compte de la Société de Géographie de Paris. Le voyageur français, dans son costume de Juif indigène, était bien plus en sûreté et moins exposé au danger d'être reconnu, que s'il s'était donné, dans les mêmes circonstances, pour musulman. Et même s'il avait été découvert, la colère des musulmans n'aurait pas été aussi grande que s'il avait pris le masque d'un des leurs et avait pénétré ainsi dans leurs lieux saints, quoique, tout bien considéré, la haine des mahométans au Maroc s'applique plus à l'étranger qu'au chrétien. En outre, dans l'enceinte du quartier juif, de Foucauld avait bien plus d'occasions de travailler sans être observé et de faire des opérations avec ses instruments, que s'il avait été constamment dans la société des mahométans.

Le voyageur avait bien estimé d'avance tous ces avantages, et le résultat a prouvé l'excellence du stratagème qu'il a employé dans le choix de son costume. D'autre part, il faut beaucoup d'abnégation et d'empire sur soi-même pour rester fidèle à son rôle au milieu des nombreuses railleries et injures auxquelles les Juifs sont journellement exposés dans ces pays, — et le jeune offi-

cier s'est également montré tout à fait à la hauteur de cette dure épreuve.

La publication de l'œuvre de Foucauld (1) au commencement de cette année m'a été d'une grande utilité pour le présent travail. Cela m'a permis d'introduire dans cet essai de monographie des Berbères marocains beaucoup de choses non encore publiées et nouvelles même pour moi. En outre, je pus rectifier ou compléter, au moyen des observations faites sur place par Foucauld, beaucoup de notes que j'avais moi-même recueillies dans le pays auprès des indigènes. Ainsi s'expliquent maintes petites différences entre les données du texte et celles de la carte ; cette dernière était déjà dressée lorsque l'ouvrage de Foucauld arriva entre mes mains, peu après son apparition. Dans ce cas, c'est toujours le texte qui fait foi. A cette occasion, je dois déclarer que la carte ci-jointe ne doit donner qu'un aperçu général sur la répartition de la population berbère dans le Maroc et sur les régions qu'habite chacun des groupes particuliers. Pour plusieurs raisons on ne peut pas donner ni chercher une exactitude absolue dans les détails ethnologiques, — par exemple la situation et les limites précises du territoire de chaque tribu. — La raison principale est que parfois nous ne les connaissons pas encore complètement ; mais, en outre, c'est surtout parce que de nombreuses migrations se produisent chez ces populations. Il y a presque continuellement des guerres entre tribus voisines ; beaucoup d'entre elles sont nomades et cherchent à expulser les voisines des riches terrains de pâturage. C'est ainsi que, d'après Rohlfs (2), les Beni Mtir possédaient autrefois le terrain qu'habitent aujourd'hui les Beni Mguill. Les Aït Atta se sont de même

(1) Dans l'ouvrage de Reclus (1886) maintes fois cité ici, divers extraits particulièrement intéressants du manuscrit de Foucauld avaient déjà été publiés.

(2) *L. c.*, p. 31.

étendus dans le sud jusqu'à Ertib et Tafilelt, et même au delà, et soutiennent des luttes sanglantes avec les tribus refoulées. Dans les régions où l'eau est rare, ce sont surtout les luttes pour la possession de cet élément de vie qui sont cause de combats interminables.

D'autre part la publication de l'ouvrage de Foucauld à ce moment m'a enlevé la priorité de maintes communications, provenant d'informations sûres et d'observations que j'ai recueillies dans mes divers voyages et qui se trouvent dans mes notes, et que je pensais faire valoir dans le présent travail, puisqu'elles n'étaient pas encore connues. Dans différents cas où mes propres informations sont en contradiction avec celles de Foucauld, j'ai maintenu les miennes lorsque j'étais convaincu que toute erreur en paraissait exclue, même quand il s'agissait de contrées que Foucauld a visitées lui-même. Cela n'a lieu évidemment que pour des questions d'ethnologie. J'ai quelques doutes au sujet des chiffres donnés par Foucauld pour la population des villages (Ksour) de différents districts qu'il a parcourus, pour la population juive de maintes localités, etc. Quand on sait combien il est difficile, dans un pays comme le Maroc, de recueillir des données numériques à peu près certaines — et cela dans le Beled el-Makhzin, — on peut difficilement se défendre d'un certain doute à l'égard des chiffres que de Foucauld donne avec tant de précision apparente pour des pays qui ne sont pas soumis au Gouvernement. Une statistique de n'importe quelle espèce est absolument inconnue au Maroc.

Outre Caillié, Rohlfs et Foucauld, un Allemand nommé Jacob Schaudt a séjourné dans le pays des Brêber qui nous occupe ici. Schaudt, si je ne me trompe, était un Badois, ancien employé du télégraphe, qui déserta du service militaire par crainte d'une punition encourue pour avoir outragé un sous-officier. Il vint au Maroc, se convertit en apparence à l'Islam et après avoir erré dans diverses autres parties du Maroc, traversa à cette épo-

que particulièrement la partie orientale du pays des Brêber, gagnant sa vie en fabriquant et en vendant des bagues et des bracelets d'étain. Pour pouvoir voyager plus facilement dans la suite, Schaudt alla passer un mois dans le couvent des Derkaoua de Gaous, dans le district de Metghara ou Medaghra, dans l'Oued-Zîz. C'est là que vit le cheikh très influent des Derkaoua, Sidi Mohammed el-Arbi, d'un âge très avancé, qui doit être compté parmi les cinq chefs religieux les plus puissants du pays (1). Par sa retraite dans la zaouïa des Derkaoua, Schaudt acquit le droit de porter le turban vert qui, au Maroc, n'est pas un attribut des Cheurfa ou des descendants du Prophète, mais exclusivement des Derkaoua.

A Ksâbi-ech-Cheurfa, Schaudt, homme cultivé et, selon toute apparence, observateur rigoureux, eut le malheur, lors d'une surprise de cette localité par les Aït Cherrochen, de perdre son petit avoir avec les notes qu'il avait prises sur le pays et sur les gens pendant ses voyages. Cependant, après être revenu à Tanger, il a écrit de mémoire un court tableau de ses impressions, qui n'est pas sans intérêt et qui a été publié dans la

(1) Les quatre autres sont : 1. Le cherif d'Ouazân ou Dâr-demâna, de la descendance de Moulaï Edriss (les Cheurfa d'Ouazân sont tous Cheurfa edrissites). Le chef actuel de la famille est le célèbre Moulaï Abd-es-Salâm. 2. Le cherif de Tamegrout (Ouâd Draa), descendant de Sidi Mohammed Ben Nasser. Actuellement le premier représentant de la famille s'appelle Sidi Mohammed-ou-Bou-Bekr. 3. Le cherif de Bou-el-Djâd (prononcez Bejâd), Tadla, de la famille des Cherkaoua (descendants du khalife Omar ben El-Khattâb). Le chef actuel de la famille est le très âgé Sidi Ben Daoud Ben Sidi el-Arbi. 4. Le cherif de Tasseroualt, descendant du marabout Sidi Hammed-ou-Moussa. A la tête de la famille se trouve actuellement un des fils de Sidi Houssein Ben Hachem, tué en 1886, Hadj Taher. Le Derkaoui Sidi Mohammed el-Arbi, dont nous avons parlé, est cherif de la famille des Alâouin ou Alaouîa (descendance de Moulaï Ali, de Djanbo, en Arabie, mort au Tafilelt), à laquelle appartient aussi la dynastie qui règne aujourd'hui au Maroc.

Revue de la Société de Géographie à Berlin (1), par l'entremise d'un négociant allemand, M. Édouard Hassner, et de notre ministre résident à Tanger à cette époque, M. Th. Weber. Grâce aux subsides dudit sieur Hassner et de M. F. Krupp, d'Essen, qui était alors à Tanger, Schaudt entreprit, au printemps de 1883, un nouveau voyage, principalement dans l'intention de recueillir des échantillons de roches et de minerais dans les montagnes encore inexplorées de ce pays. Il a disparu pendant ce voyage et, depuis cette époque, on n'a plus jamais entendu parler de lui.

Enfin, je dois à mon honorable ami, le baron Max von Oppenheim, de Cologne, membre de notre Société, quelques renseignements intéressants sur la position des diverses tribus. Ainsi, entre autres choses, ce voyageur a rencontré dans une chaîne de montagnes appelée « Djebel Behalil » (Bou-Hellul ou Helleul), entre Fâs et Sefrou, un tchar (groupe de maisons) de même nom que la montagne, bâti par les Aït Cherrochen, ce qui prouve que cette tribu, qui habite aujourd'hui beaucoup plus à l'Est, s'étendait autrefois jusqu'à ce point (2).

J'introduis ici une énumération des tribus de Brêber et de leurs principales fractions, autant que ces dernières me sont connues. Je me propose de donner ensuite

(1) Volume 18, 1883, fascicules 4-6. — Malgré les nombreux défauts de ce travail, parmi lesquels l'un des plus visibles est la transcription défectueuse des noms indigènes qui va jusqu'à les rendre méconnaissables, la rédaction de la *Revue* l'a cependant accueilli, en considération de ce que toute contribution à l'étude de ce pays encore si peu exploré, avait son utilité.

(2) M. Von Oppenheim a fait, en 1886, après quelques courses en Algérie et en Tunisie, un voyage de plusieurs mois dans le Maroc septentrional, sur des routes peu connues des Européens ; entre autres il a visité la petite localité de Sefrou, à une journée de marche au sud de Fâs ; il a parcouru la route de Miknâs à Rabat, par le même chemin qu'a pris autrefois le Dr O. Lenz, et celle de Rabat à Tétouan, presque directement, c'est-à-dire sans passer par Tanger. De même M. Von Oppenheim a suivi aussi la route d'Ouazân à Fâs. Je l'ai rencontré à Rabat.

des renseignements sur les types, les mœurs, les usages, etc. des Brêber, de parler des Chleuh (groupe 3) et enfin de donner les faibles documents de linguistique comparée que je possède.

A.— Tribus de la région occidentale, dans l'ordre approximatif où elles sont placées du Nord au Sud

1. — Au Nord de l'Atlas

Guerouân. — Une fraction de cette Kabîla, les Aït Imour, a été contrainte par un des anciens sultans à s'établir dans les environs de Merrakech (ville de Maroc). Voyez la carte.

Zemour-Chilh. — Les Aït Hakîm en sont une fraction. Soumis nominalement à l'empire, comme les Guerouân.

Zaïan. — Partagés en quatre fractions : Beni Hessoussen, Aït el-Harka, Hebbaren, Aït es-Sidi Ali-ou-Brahîm. Les Zaïan forment une des plus puissantes confédérations, ils doivent pouvoir mettre à cheval 18,000 guerriers.

Akebab. — Petite kabîla peu connue.

Ketâïa et *Aït Rba.* — Deux tribus brêber du Tadla oriental, fortement mélangées d'éléments arabes. Pour les tribus du Tadla, qui sont toutes profondément pénétrées d'influences arabes, il est encore plus difficile que partout ailleurs de discerner exactement les races. J'ai rattaché ces deux tribus aux Brèber pour des raisons de linguistique ; à ce groupe appartiennent en tout cas les Beni Zemour dont quelques fractions parlent le berbère, tandis que d'autres, comme la plupart des tribus qui habitent le Tadla, parlent arabe. Les Ketâïa comprennent les fractions suivantes : Semguet, Aït Ala, Aït Brahîm, Aït Kerkaït ; les Aït Rba se partagent en Oulêd Zaïd, Oulêd Youssif, Zouâïr, Beni Millal.

Ichkern. — Cette kabîla peut mettre en ligne environ 8,000 cavaliers.

Aït Serî. — Se partagent en huit fractions principales : Aït Ouirra, Aït Mhammed, Aït Abd el-Ouâli, Friâta, Aït el-Habîbi, Aït Maha, Aït Abd en-Nour, Aït Zaïd. Cette tribu possède peu de chevaux, mais elle a beaucoup de guerriers à pied.

Aït Atta Oumalou. — Cette petite tribu peut lever environ 800 fantassins et 150 cavaliers. Le nom berbère « Oumalou » est un génitif qui signifie : Les Aït Atta qui habitent dans l'ombre, c'est-à-dire sur le versant nord de la montagne (Atlas).

Aït Bou-Zîd. — Petite tribu également, pouvant mettre en ligne à peu près 1,000 fantassins et 300 cavaliers.

Aït Aïad. — Petite tribu possédant un millier de guerriers, dont 100 à cheval.

Aït Atab. — Peuvent lever environ 1,500 hommes armés, dont 300 cavaliers.

Aït Messat. — Grande tribu pouvant fournir à peu près 4,500 combattants, dont 500 cavaliers. Elle se partage en cinq fractions : Aït Izhak, Aït Mohammed, Aït Ougoudid, Aït Abd-Allah, Ibaraghen.

Aït Madjin (Masen de Foucauld).

Aït b. Ououlli. — Cette orthographe (1) doit être préférée à la forme arabisée employée sur la carte (2).

2. — Au sud de l'Atlas

Imeghran. — Grande tribu indépendante, ayant environ 3,500 fusils.

Azkourn (Hazkoura, Zkoura). — Forte tribu de plus de 200 ksour.

---

(1) Forme berbère de génitif, constitué au moyen de la préposition b placée devant le substantif complément. — Cf. Hanoteau, *Grammaire kabyle*, p. 38.

(2) Dans le district d'Entîfa, voisin de celui-là, habitent trois petites tribus nominalement soumises : Aït Abbas, Inktou, Aït Bou-Harazen ; selon mes informations, elles parlent chilha.

Aït Sedrât. — Se partagent en deux fractions principales : Aït Zouli et Aït Mehelli, dont chacune peut mettre en campagne environ 2,000 guerriers. Les Aït Sedrât ne vivent pas seulement dans leur propre district ; ils sont également dispersés sur le Draâ supérieur et l'Ouâd Dades.

B. — Tribus du centre du district

Beni-Mtir et *Beni-Mguill* (Mguild). — Deux puissantes tribus dont chacune, au dire de Rohlfs, dont l'appréciation est bien trop faible, peut mettre en campagne 2,000 hommes armés.

Aït Youssi. — Cette forte kabîla se partage en trois fractions principales : Reghraba, Aït Helli, Aït Messaoud-ou-Ali. Le nom de Youssi est une corruption de Youssifi ; le fondateur de la tribu s'appelait Youssif ben Daoud.

C. — Tribus de la région orientale du district

Aït Cherrochen (Tcheghrouchen, Stoghrouchen, etc.) également appelés Imermouchen (Mermoucha) ou Oulêd Moulaï Ali ben Amer. Se divisent en deux groupes séparés par la vallée de la Mlouïa. Celui du nord habite les pentes méridionales du moyen Atlas, l'autre le versant nord du grand Atlas et le Dahra, haut plateau étendu, couvert uniquement de halfa (esparto-grass), pauvre en eau, qui se prolonge jusqu'à la province d'Oran. La fraction septentrionale est sédentaire et peut lever environ 2,000 combattants ; les Aït Cherrochen du sud sont surtout nomades et disposent de beaucoup plus de 3,000 hommes armés. Ce dernier groupe se partage en neuf fractions : Aït Zaïd, Aït Bou-Oussâoun, Aït Zaïd-ou-el-Hassin, Aït Heddou-ou-Bel-Hassin, Aït Bou-Mirjam, Aït Ali Bou-Mirjam, Aït Bou-Ouadfil, Aït Housseïn, Aït Hammou-Bel-Hassin.

Aït Atta et *Aït Yafelman.* — Ces deux puissantes tribus sont réunies sous la dénomination de « Brêber » (Berâbir), sur laquelle Foucauld (p. 362 et autres) nous donne d'intéressantes explications. Le nom, comme je l'ai déjà dit, est passé à tout le groupe de même dialecte. Ces Brêber, dans le sens restreint du mot, forment la plus puissante confédération de tout le Maroc; ils peuvent lever 30,000 combattants. Les Aït Atta se partagent en deux fractions principales, les Aït Zemrouï et Aït Hachou, dont chacune se divise à son tour en de nombreux petits groupes. Les Aït Yafelman forment également un certain nombre de fractions principales avec beaucoup de subdivisions. Outre celles que mentionne Foucauld : Aït Izdigg, Aït Hadidou, Aït Yahia, Aït Meghrad, ït Ali-ou-Brahîm, Aït Alssa-Bou-Hamar, Aït Kratikhsen, Aït Aïach, on m'a encore cité les Aït Zekhomân. Les Aït Ouafella sont une sous-fraction des Aït Izdigg. La plus grande partie de ces tribus habite la vaste contrée qui s'étend de l'Atlas au Tafilelt, etc., ayant à peu près comme limite, à l'ouest, le Draa supérieur. En voyageant pour aller piller ou pour escorter des caravanes, elles vont jusque dans le Soudan occidental, à Timbouctou, Oualâta, etc. Elles se sont peu avancées au nord de l'Atlas et dans cette montagne.

La plupart des tribus de Brêber citées ci-dessus, de même que les Berbères du Rîf, ne sont pas sous la domination du sultan. Quelques-unes seulement, comme les Guerouân et les Zemour-Chilh, sont au moins nominalement soumises. Chez quelques tribus du Tadla également, le sultan entretient des kâïds *in partibus*. Ce qui démontre le mieux combien ces liens sont relâchés, c'est le meurtre du commandant français Schmitt (1) par les Zemour pendant l'automne de 1887.

Par suite de cette attitude séditieuse, le sultan est

---

(1) Voir à ce sujet mes *Mittheilungen aus Marokko und dem nordwestlichen Sahara-gebiete*, Greifswald, 1888, p. 3.

forcé, pour ne pas perdre complètement son autorité sur ces tribus, d'entreprendre presque chaque année des expéditions, harkas, dans le pays des Brêber; mais il n'est pas sans exemple que de telles entreprises soient défavorables au sultan. C'est ainsi que, pendant l'été de 1888, les troupes gouvernementales ont subi un rude échec infligé par les Beni-Mguill, à la suite duquel le sultan a convoqué un fort effectif de troupes régulières pour châtier cette tribu. Les harkas contre les Berbères du groupe II sont d'ailleurs presque toutes dirigées uniquement contre les tribus limitrophes du Beled-el-Makhzin, à l'ouest et au nord. Les tribus de l'intérieur et de la partie orientale du district, comme les Aït-Atta, Aït-Sedrât, Aït-Youssi, etc., ne sont jamais importunées.

C'est tout particulièrement le pays des deux tribus citées au début, les Guerouân et Zemour-Chilh, ainsi que le district de Tadla, que le sultan actuel, Moulaï Hassan, attaque. Le capitaine d'artillerie français Erckmann, qui a été attaché pendant plusieurs années au quartier général du sultan, comme chef de la mission militaire française au Maroc, nous donne dans son ouvrage déjà cité, *Le Maroc moderne*, un tableau et une statistique des expéditions faites sous le règne de Moulaï Hassan.

Lorsque le sultan se trouve dans le sud, par exemple dans sa capitale de Marrakech (1), il n'est pas rare que les mêmes Brêber du Nord, précisément, qui ont été vaincus dans une harka, se soulèvent de nouveau et assiègent la ville de Miknas, dont ils sont proches.

L'histoire a enregistré une très sanglante révolte des Brêber, qui aurait pu facilement devenir néfaste pour la dynastie marocaine; elle eut lieu en 1818 et 1819 et fut

(1) La résidence des sultans marocains n'est pas fixe, mais mobile; elle alterne entre les deux capitales de Fas et Maroc. Depuis Moulaï Ismaïl les sultans résident souvent à Miknas. Le sultan actuel fait également parfois un long séjour dans la ville de Rabat, sur la côte occidentale.

dirigée contre le sultan qui régnait alors, Moulaï Sulimân (1). Le chef de ce soulèvement était un marabout influent des Brêber de la région de Tadla, l'armghar (cheikh) Mehaouch. Graberg de Hemsoë (*loc. cit.*, p. 191 s. q.) donne un récit complet de cet événement (2).

Après Moulaï Ismaïl, qui était contemporain de Louis XIV (il régna de 1672 à 1727), aucun des sultans suivants n'a osé traverser le pays des Brêber par la route directe unissant les deux résidences de Fas et Marrakech. La route ordinaire du sultan actuel, même lorsqu'il est accompagné de forces militaires importantes, passe par les provinces basses de l'ouest, en se tenant suffisamment près de la côte.

La kabîla des Zâïr, parlant arabe, dont il a été plusieurs fois question, qui habite près du pays des Brêber, au nord-ouest, n'est également soumise que temporairement. Cette puissante tribu dispose d'un grand nombre de chevaux de la meilleure qualité, qui ne le cèdent en rien à ceux d'Abda et de Doukkala. Des indigènes de cette tribu m'ont dit que le nombre de leurs chevaux atteignait 40,000; mais je considère ce chiffre comme trop élevé. Cette tribu s'approche à certaines époques de l'année, surtout au printemps, des villes de Rabat et Slâ, sur la côte occidentale, pour y chercher des pâturages abondants, lorsqu'elle est en bonnes relations avec le gouvernement. Sinon les Zâïr entreprennent des courses en grandes troupes à cheval, pour piller les provinces de Chaouya (3) et Haouz-Rabat, et ils coupent

(1) Moulaï Sulimân (prononcer Slimân) ben Mohammed, régna de 1795 à 1822.

(2) Un descendant de l'armghar Mehaouch, du même nom, est encore aujourd'hui une personnalité très en vue dans ce pays. Il dirige les Brêber qui vivent dans la partie orientale, montagneuse, du Tadla, tandis que les Brêber plus arabisés qui habitent dans la partie plane, à l'ouest, de ce district, obéissent à Sidi Ben Daoud, de Bejâd.

(3) M. E. Renou (*Description géographique de l'empire du Maroc* vol. VIII de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, Paris, 1846) dit,

les communications entre cette dernière ville et Casablanca (Dar el-beïda). Ils sont tous nomades, vivant sous la tente, et grâce à cette absence de demeures fixes, il leur est facile de se soustraire à la poursuite des troupes gouvernementales. A la moindre alarme, ils plient leurs tentes et s'échappent dans la campagne. Le gouvernement cherche à prendre sa revanche de ces actes d'insoumission, en interdisant aux négociants de Rabat et de Slâ de commercer avec les Zâïr, qui sont ainsi, en quelque sorte, boycottés. C'était le cas, en 1886, la première fois que je suis allé à Rabat. A cette époque, lors d'une visite que le sultan avait faite peu de temps auparavant, les Zâïr s'étaient manifestement tenus à l'écart. Pas un seul d'entre eux n'était entré dans la ville, tandis que les autres tribus environnantes allaient mettre des cadeaux aux pieds du sultan. En raison de cette attitude, les boudeurs furent mis au ban et les commerçants européens mêmes furent priés de ne leur délivrer aucune marchandise, même contre argent comptant, et encore moins à crédit.

C'est à ces incursions périodiques des Zâïr dans la province de Chaouya que doit se rapporter l'indication de la petite carte de Reclus (tome XI, p. 656), dans laquelle sont figurées les proportions entre le Beled el-makhzin et le Beled es-sîba : toute la province de Chaouya, à l'exception d'une étroite bande de côtes, y

---

p. 377 et 394, en se référant à Delaporte, que les habitants de cette province sont une fraction des Chaouya qui habitent le mont Aurès, dans le sud de la province de Constantine. Cela est inexact, car, ainsi que je l'ai déjà montré précédemment, les Chaouya marocains sont arabes, tandis que ceux d'Algérie sont berbères. Les premiers sont en majeure partie nomades, les seconds sédentaires. Renou est aussi peu exact lorsqu'il compte les Zâïr et les Beni-Mtir parmi les Chaouya. Ce qui vient d'être dit ne s'applique qu'à la situation présente ; avant la conquête du pays par les Arabes, une liaison existait entre les habitants de ces deux régions, comme le prouve la concordance des noms; selon Reclus cette dénomination doit venir de l'arabe Chaoui, berger de brebis (?).

est figurée au moyen de hachures, comme appartenant à la deuxième catégorie. Cela n'est cependant pas exact; les grandes plaines de la côte occidentale, le Gharb de l'ouest, Doukkala, Chaouya, etc. sont complètement soumises à l'empire.

Grâce aux grandes aptitudes guerrières et à la supériorité numérique des Brêber, dans leur ensemble, sur les troupes du sultan, ces tribus braves pourraient facilement faire courir des dangers sérieux à l'empire, si deux causes particulières n'intervenaient pour maintenir la prédominance de la puissance du sultan. C'est d'abord l'artillerie dont le sultan dispose et pour laquelle les Berbères, comme tous les peuples primitifs, ont un grand respect; ensuite, le manque d'union entre les diverses tribus. Il existe entre les différentes kabilas, en partie à cause de vengeances mortelles qui doivent être considérées par tous les Berbères comme un devoir sacré (1), mais aussi pour d'autres différends, des luttes continuelles qui s'étendent même aux alliances et aux familles et qui se prolongent à travers les générations.

L'importance que prennent de pareilles dissensions est prouvée par un combat que se livrèrent les Aït-Atta et les Aït-Meghrad, au printemps de 1883, près de l'oasis de Tilouin. Dans cette bataille, qui eut pour cause des contestations de terrains, 2,000 morts tombèrent de part et d'autre, sans parler des nombreux blessés. Quand bien même ce combat aurait été, ainsi que je l'ai entendu dire dans le pays, l'un des plus importants que des tribus se soient livrés, le chiffre donné est certainement trop élevé; Schaudt (*loc. cit.*, p. 408) parle seulement de 1,000 tués et blessés.

---

(1) Le mot berbère (au moins celui qui est en usage dans la Kabylie algérienne), pour désigner la « dette de sang », est « tamegert »; le mot arabe est « rekba ». Ces deux expressions signifient littéralement « nuque ». Devoir une rekba a donc le même sens figuré que « devoir une tête ». Voyez A. Hanoteau et A. Letourneux : *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, 1873, vol. III, p. 60.

Souvent aussi le sultan essaie de s'attacher par des promesses l'une ou l'autre des tribus de Brêber et de s'en faire une alliée contre une autre tribu. Ainsi il cherche en toutes circonstances à maintenir de bonnes relations avec la puissante Kabîla des Zaïan, voisine du Beled el-Makhzin. Par des présents et des honneurs, il sait se concilier les familles en vue ; il a même donné sa sœur en mariage à un des chérifs les plus influents vivant chez les Zaïan, Sidi Mohammed el-Amrâni. Il entretient aussi les meilleurs rapports avec Moulaï el-Fedil (1). Par suite de cette sage politique, les Zaïan, bien qu'indépendants, sont plutôt les alliés du sultan, par exemple dans sa campagne de 1883 contre les tribus du Tadla. Ils ont même permis au sultan de nommer un kâïd pour leur territoire ; cependant ce chef est absolument sans pouvoir.

En raison de l'insécurité du pays des Brêber, un voyage y serait presque impraticable, même pour des indigènes mahométans ou juifs, en dehors des villes du Beled el-Makhzin, si un usage particulier très répandu ne rendait possible l'entrée du Beled es Sîba. C'est une sorte de système de protection qui place le visiteur sous la sauvegarde d'un indigène d'une tribu du pays, et de préférence d'un homme influent. Au fond une telle organisation ne devrait pas répondre au caractère des Brèber et à leurs habitudes de rapine ; ils préféreraient dévaliser, ou mieux encore, tuer quiconque pénètre dans leur pays. Cependant, par nécessité, ils ont fait une vertu du respect de cette institution, afin de ne pas être complètement exclus eux-mêmes de toutes relations commerciales avec leurs voisins. Je veux parler de l'« anâïa », qui se pratique de la manière suivante :

(1) Ce personnage, le plus influent de tous les Cheurfa particulièrement vénérés chez les Zaïan, appartient, comme la famille des Amrâni, aux Cheurfa Idrissites. De Moulaï Edriss (enterré à Zerhon) descendent aussi Moulaï el-Madâni, très vénéré chez les Beni Mtir et le célèbre Moulaï Abd es-Salâm d'Ouazân.

Lorsqu'un voyageur venant du Beled el-Makhzin s'approche de la première tribu indépendante, il fait halte en un lieu approprié, douar ou « nezâla » (2) et se met en relation par écrit (au moyen d'un messager) ou par un ami commun, avec un personnage influent de ladite tribu. Habituellement ce personnage se présente alors lui-même au lieu désigné, ou bien y envoie une tierce personne sûre. On débat alors le prix de la protection dans le territoire de cette tribu ; il est généralement très modique et discret. En échange, celui qui confère l'anâïa donne au voyageur, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de ses gens, une escorte protectrice (zetata) jusqu'aux limites de sa tribu. De là le voyageur reçoit, par l'entremise de celui qui l'a accompagné, une nouvelle anaïa et une nouvelle escorte, et il continue ainsi jusqu'à ce qu'il ait atteint le but de son voyage. Les gens qui forment cette escorte sont appelés « zetat ». Leur nombre est extrêmement variable : dans beaucoup de cas il suffit d'un esclave d'un chérif puissant, ou même de son fils ou d'un de ses parents à peine adolescent pour conduire sans danger le voyageur ; dans d'autres régions au contraire toute une troupe armée est nécessaire

L'usage de l'anâïa est aussi désigné souvent sous le nom de « mezrâg ». C'est le nom arabe de la lance et l'emploi du mot pour désigner toute cette institution doit venir de ce que, primitivement, le protecteur donnait au protégé, comme signe visible, sa lance, bien connue des gens de la tribu (2).

(2) Prononcez « Inzâla » ; signifie littéralement « lieu de descente », du verbe « nazal » descendre, mettre pied à terre. Ce nom désigne dans tout le Maroc des emplacements paisibles, au bord des routes, en pays plat. Presque toujours ils sont entourés d'une haie épineuse de ziziphus-lotus, rarement d'un mur de pierres. Le voyageur peut y passer la nuit en sûreté, moyennant une faible rétribution.

(2) Aujourd'hui l'usage de la lance est complètement inconnu au Maroc, sauf chez quelques tribus de Brêber qui portent encore de

L'anâïa constitue la principale source de revenus pour des familles puissantes dont la protection est naturellement très recherchée. On ne peut pas en effet se confier aveuglément à n'importe quel membre de la tribu, car il arrive assez souvent que l'anâïa est plus ou moins respectée. Parfois même les voyageurs sont pillés pendant la marche par les gens de l'escorte eux-mêmes ou par des voleurs qui agissent de connivence avec eux; c'est la forme la plus habituelle sous laquelle se produit la violation de la sauvegarde. Tout voyageur doit donc choisir son protecteur avec le plus grand soin. Des familles puissantes et influentes ne commettront jamais de pareilles trahisons, non pas en raison de leur sentiment de l'honneur, mais par crainte de perdre la renommée et, par suite, les revenus qu'elles tirent de leur anâïa.

Il faut remarquer qu'on ne pourrait jamais garantir la sûreté de l'escorte à un Européen, dès l'instant qu'il serait reconnu pour tel.

Cette anâïa ne se présente pas seulement comme un moyen d'assurer la sécurité des voyageurs; elle affecte en outre les formes les plus diverses. Toute « protection » de quelque espèce que ce soit, porte ce nom. Ainsi un homme poursuivi en raison d'une vendetta ou pour une autre hostilité héréditaire peut se placer temporairement sous l'anâïa d'un membre de son propre parti ou même du parti adverse et même d'une femme, par exemple s'il quitte pour toujours le territoire de sa tribu, ou s'il veut obtenir une entrevue avec son adversaire (1).

---

courts épieux parmi leurs armes. Deux moukhazenia seulement (cavaliers investis) qui précèdent toujours à cheval le sultan dans les fêtes, portent de longues lances de bois poli à pointes dorées. Ces hommes sont appelés Mezerguïa (sing. Mezergui).

(1) Cf. Hanoteau et Letourneux *l. c.* vol. III, p. 77 : L'anâïa est la sauvegarde accordée à celui qui se trouve sous le coup d'une poursuite, d'une vengeance, d'un danger présent ou imminent. Le

La protection accordée par un personnage puissant à un faible, non seulement temporairement, mais pour toute la vie, porte le nom de « sacrifice » debiha (1). Le terme officiel qu'on emploie lorsqu'on demande la protection pour toute son existence à un membre de la tribu, est : « lui sacrifier », « debeh alih ». Cette expression vient de l'ancien usage, encore employé aujourd'hui dans des circonstances toutes spéciales, d'abattre un mouton sur le seuil du personnage dont on sollicite la protection (2). Celui qui demande la debiha s'engage à payer à son protecteur une modique redevance annuelle; il y a seulement quelques personnages particulièrement riches et puissants qui tiennent à honneur de ne rien demander en échange de leur protection. Le contrat est rédigé par un taleb et signé par les contractants. Il est rare qu'un patron trahisse son client ou le livre. Celui qui le fait est l'objet de la réprobation générale. Dans chaque tribu ou dans chaque localité où l'on veut séjourner quelque temps, on doit contracter une debiha. Cette institution est indispensable pour la sécurité de ceux qui font un commerce important dans le beled es-Siba. Dans les tribus nomades, on prend comme protecteurs les chefs des familles les plus influentes; dans les ksour, il est d'usage de s'adresser aux cheikhs. La debiha est héréditaire; les fils du patron comme

Kabyle soumis à la rekba, l'étranger qui craint des représailles, le voyageur qui redoute une attaque, sont couverts par l'anâïa aussi loin que s'étend le pouvoir ou l'influence de celui qui la donne.

(1) Cet usage qui vient d'une époque fort ancienne et qui existe presque partout dans le beled es-Siba, était appelé « djira » selon Foucauld, p. 139, par les anciens Arabes. Foucauld cite : Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, pendant l'époque de Mahomet et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane.

(2) La même coutume est souvent employée lorsqu'un particulier ou une tribu veut obtenir le pardon (amân) d'une personne puissante. Cf. ma communication à ce sujet, à la p. 683 du volume de la *Revue géographique*, de l'année 1886.

ceux du client restent liés aux engagements de leurs pères. Deux choses seulement peuvent rendre sans valeur cette vassalité volontaire : la cessation du paiement du tribut auquel le client s'est engagé, ou la trahison du patron.

Il existe aussi, de même qu'entre particuliers, une debiha entre tribus entières. Lorsqu'une personne isolée veut se mettre sous la protection d'une tribu, elle a deux moyens pour cela : c'est de demander soit la debiha d'un membre, soit celle de la tribu entière. Comme tous les contribules sont solidaires les uns des autres, l'effet de ces deux mesures est le même. Habituellement, les individus, les petites familles, les ksour isolés, etc. se placent sous la protection d'une personne ; au contraire, les grandes fractions ou les districts contractent une debiha avec des tribus entières. Ainsi, par exemple, les Ida-ou-Bellal, tribu arabe dont je parlerai encore plus loin, sont sous la protection des « Brêber » proprement dits, et peuvent, par suite, voyager ou séjourner dans le pays de ces derniers sans crainte d'être dépouillés. De même que les particuliers, les tribus peuvent aussi avoir simultanément la protection de plusieurs autres tribus. Le meurtre d'un protégé est toujours vengé par son patron d'une façon sanglante, et cela donne naissance à des luttes interminables, car naturellement les membres du parti adverse, à leur tour, cherchent aussi une satisfaction.

En cas de malheur, la protection d'un particulier est plus effective pour le client que celle de toute une tribu, car dans un groupe aussi nombreux qu'une tribu, il règne toujours des opinions diverses et le particulier n'est nullement intéressé, d'habitude, au bien ou au mal du client. Lorsque les devoirs réciproques ne sont pas tenus ou le sont incomplètement entre deux tribus liées par un traité de protection, cette alliance est considérée comme rompue et une guerre en est habituellement la conséquence. La tribu la plus faible cherche alors une autre debiha.

Chez les Kabyles d'Algérie également, l'usage de l'anâia est très employé. Dans le remarquable ouvrage de Hanoteau et Letourneux, on trouve des renseignements détaillés sur la manière dont l'anâia était maintenue et dont était punie sa rupture. Tout ce qui se rapporte à cette question est dans ce pays l'objet de formes et de lois déterminées. Depuis la conquête de l'Algérie par les Français, ces usages ont été naturellement bien restreints, ou tout à fait supprimés officiellement, en tout ce qu'ils avaient de contraire aux lois françaises.

Quelques rares tribus marocaines, comme les Guerouân, les Aït Ouafella, etc., ne font pas usage de l'anâia pour l'escorte des voyageurs. Les premiers se font payer, dans chaque douar où passe le voyageur, une rétribution qui est réclamée par des hommes armés qui barrent la route. Les Aït Ouafella prélèvent un péage d'un franc sur chaque bête de somme et chaque Juif qui entrent dans leur pays (1). Tout voyageur qui a acquitté ces droits est à l'abri du pillage.

Ces péages forcés paraissent semblables à ceux dont Rohlfs nous parle (2). Il raconte qu'à l'époque de son voyage, les Beni Mguill avaient occupé les passages de l'Atlas dans leur district et prélevaient non seulement 8 francs par animal de somme, mais encore d'autres taxes complètement arbitraires. C'est pourquoi on utilisait très peu la route de caravane de Fez au Tafilelt, les voyageurs préféraient de beaucoup faire un détour pour franchir l'Atlas au sud de Marrakech (Dar el-Glaoui).

Les Juifs, chez les Brêber, sont toujours très opprimés et méprisés. Diverses tribus comme les Aït Youssi, Aït Cherrochen, Aït Ouafella, Aït Yahia, Aït Meghrad, Aït Hadidou, etc., ne souffrent pas de Juifs domiciliés sur

(1) Les Aït Ouafella, fraction des Aït Izdigg, sont séparés de ces derniers au point de vue politique et obéissent au Sultan.

(2) Rohlfs, *Reise durch Marokko, Uebersteigung des grossen Atlas*, etc. Brême, 1868, p. 40.

leurs territoires; d'autres, comme les Aït Serî et Ychkern, vont si loin qu'il est même interdit à un Juif de pénétrer dans leur pays. Qu'un homme de cette race y passe sous un déguisement, et qu'il soit reconnu comme Juif, il sera sur le champ mis à mort. L'aversion de ces tribus contre les Juifs est si fortement enracinée, qu'elles ne dépouillent même pas leurs cadavres, mais les laissent étendus sur place. Personne même ne touche aux marchandises des morts.

Ce mépris se manifeste encore quelquefois d'une façon sans contredit bien plus agréable pour les intéressés : certaines tribus considèrent qu'un Juif ne vaut pas une balle ou un coup de poignard. On y tue aussi peu les Juifs que les femmes ; cependant, on maltraite les uns et les autres. D'autres encore, par exemple les Brêber proprement dits (Aït Atta et Aït Yafelman avec leurs nombreuses fractions) et les Aït Sedrât regardent, selon Foucauld, comme une espèce de sport ou une bonne plaisanterie de ne pas tenir les engagements de l'anâïa à l'égard des Juifs. On les pille et on les tue en route, tandis que cette conduite employée à l'égard d'un musulman serait tenue pour peu noble et peu glorieuse. C'est pourquoi, lorsqu'un Juif ne peut pas éviter de demander la protection de ces tribus, il doit prendre les précautions les plus minutieuses. Il est nécessaire d'établir par écrit, en présence d'une personne de qualité, un contrat particulier par lequel la majorité de la kabîla intéressée garantit la sécurité du Juif. C'est ainsi que dut en user Foucauld pour aller à Todra : dans le cas où il ne serait pas arrivé à destination, les Aït Sedrât s'étaient engagés à verser à la communauté israélite de Tiilit une indemnité de 5,000 francs.

D'autres tribus, par contre, sont un peu plus tolérantes. Elles abandonnent aux Juifs un quartier (mellah) (1)

(1) Ce mot se rencontre souvent, dans les parties berbères du Maroc, sous la forme berbérisée « tamellaht ».

dans une localité de leur territoire et profitent du commerce qu'ils y font. Telles sont les tribus des Aït Atta-Oumalou, Aït Atab, Imeghran, etc. Chez les Brêber, les Juifs sont aussi méprisés que dans tout le reste du Maroc. C'est donc à tort que Graberg de Hemsoe (1) dit : « Cependant les Amazirghen autorisent un grand nombre de Juifs à séjourner dans leurs montagnes, leurs villes et leurs villages, et les laissent jouir des avantages de la société qui leur sont interdits dans d'autres parties de l'Afrique. On explique surtout cette tolérance par la croyance des Bereber et de beaucoup de Maures, que leurs ancêtres, avant l'invasion des Arabes au VIIe siècle de l'ère chrétienne, vivaient dans la foi juive. Cette opinion est d'ailleurs confirmée par beaucoup d'historiens arabes et espagnols du moyen-âge, notamment Aboulfeda et Abou Mohammed Saléh ben Abd-el-Halim, de Grenade, qui écrivait, en 1326, son *Ketab-el-Kartas* ou Histoire des rois du Moghrib et des dynasties arabes ; d'après cet ouvrage, les descendants de Sanhadja et de Kothama, émigrant d'Asie après que David eut tué Goliath, doivent encore avoir professé le judaïsme lorsqu'ils accompagnaient l'illustre Tarek à la conquête de l'Andalousie et de Gibraltar. Voici ce que dit à ce sujet Abou Mohammed : « Parmi les Berbères du Moghrib-ul-Aksa, les uns confessaient la foi chrétienne, d'autres la religion juive, d'autres encore la magie, c'est-à-dire la doctrine de Zoroastre ».

D'autres publicistes, bien convaincus par ces déclarations de Graberg, comme Davidson, M. E. Renou (2) et d'autres, parlent aussi d'une situation avantageuse des Juifs chez les Berbères. L'étude approfondie du Maroc

(1) *L. c.*, p. 50.

(2) Renou, *l. c.*, p. 396 : On trouve dans l'Atlas un grand nombre de villages entièrement juifs ; ils paraissent vivre en assez bonne intelligence avec les habitants, et être soumis à beaucoup moins d'humiliations que chez les Arabes.

dans les temps modernes a montré que cette conception était de tous points inexacte.

La situation misérable des Juifs est d'autant plus triste que dans tout le Beled es-Sîba, où ils sont surtout tolérés, ils se trouvent vis-à-vis des maîtres du pays, Berbères ou Arabes, dans un état de dépendance voisin de l'esclavage. Cette institution, à laquelle l'usage a donné des formes bien déterminées, est d'une nature si particulière qu'elle mérite bien d'être étudiée de plus près.

Chaque Juif appartient en propre, de corps et de biens, avec toute sa famille, à un maître, son « Sîd ». Si la famille de ce dernier est installée depuis longtemps dans le pays, le Juif lui échoit comme une partie de sa fortune, par voie d'héritage, selon la loi musulmane et selon un antique usage des Imazighen. En conséquence le Sîd protége son Juif comme chacun défend son bien contre l'étranger. Naturellement, un Musulman avisé cherchera, dans son propre intérêt, à ménager son serf et à ne pas en exiger de trop fortes contributions, afin de le laisser arriver à une prospérité aussi durable que possible. Cependant il y a aussi des propriétaires de Juifs qui épuisent ceux-ci de la façon la plus brutale et exigent d'eux des sommes énormes qu'ils ne sont, le plus souvent, pas en état de payer. Dans ce cas le tyran prend la femme et les enfants de sa victime, et les emprisonne jusqu'à ce que la somme soit acquittée ou jusqu'à ce qu'il soit dégoûté de la femme. Il arrive qu'un Sîd enferme chez lui pendant plusieurs mois la femme de son Juif. De cette façon il exerce une série ininterrompue d'exactions ; enfin le Juif lui-même est un jour traîné sur le marché et vendu à l'enchère ; toutefois cela ne peut pas se faire partout, mais seulement en quelques points du Sahara. Ou bien encore le Sîd lui prend tout ce qu'il possède, détruit sa maison et l'en chasse tout nu avec les siens. On rencontre des villages dont un quart est tout en ruines ; si l'on demande pourquoi,

on apprend que quelque temps auparavant tous les propriétaires de Juifs, après entente, se sont conduits de cette cruelle façon. Bref, rien au monde ne protège un Israélite du Beled es-Sîba contre son Sîd.

La dépendance du Juif est tellement accentuée, qu'il peut bien accomplir les voyages nécessaires à ses affaires, mais qu'il doit laisser les membres de sa famille comme otages au lieu où il demeure. S'il veut marier sa sœur au dehors, il faut d'abord qu'il la rachète en quelque sorte au Sîd contre une somme d'argent. Un Juif obtient rarement la liberté, et seulement lorsqu'il a été assez sage pour placer sa fortune hors de la portée de son Sîd, en un point du Beled el-Makhzin. Alors son maître lui permet de se racheter pour une somme énorme.

Souvent aussi le Juif réussit à fuir son domicile avec les siens et à se mettre à l'abri dans le Beled el-Makhzin ou dans une autre Kabîla ; mais c'est là une tentative très risquée, dont il paie l'insuccès de sa vie. Naturellement ni lui, ni ses parents, ne peuvent plus jamais s'aventurer dans le pays qu'ils ont quitté. Il est arrivé que des enfants ou des petits-enfants de Juifs qui s'étaient ainsi échappés, ont été saisis et réintégrés dans l'ancienne situation de servage.

Dans les tribus dont l'organisation est complètement démocratique (par exemple chez les Aït Atta), chaque Israélite a son Sîd ; chez ces tribus gouvernées par un cheikh absolu, tous les Juifs sont la propriété du chef de la tribu. Dans les localités que gouverne un cheikh aux pouvoirs limités, tout Juif doit payer à celui-ci un tribut annuel et ne peut s'éloigner sans s'être racheté à lui. Mais il n'en est pas moins la propriété d'un Sîd particulier qui a sur lui les droits habituels (1).

Pour l'honneur de l'humanité, il faut cependant déclarer qu'en général les Juifs sont traités par leurs Sîds

(1) Cf. Foucauld, p. 398, s. q.

d'une façon assez humaine et qu'on ne voit pas souvent faire un usage grossier de la puissance absolue.

C'est dans la vallée de l'Oued el-Abîd que les Israélites mènent l'existence la plus misérable. Foucauld y a trouvé des Juives qui étaient emprisonnées depuis trois mois chez leur maître parce que leur mari ne pouvait pas payer une somme déterminée. L'usage a fixé à 30 francs, dans cette contrée, l'amende pour un Musulman qui tue un Juif; s'il paie cette somme au Sîd du mort, il n'est pas inquiété par la suite. Les Israélites ne font aucun commerce dans ces conditions; dès qu'ils possèdent quelque chose, on le leur prend. Faute d'argent, il n'y a pas de bijoutiers parmi eux, et ils sont obligés de s'adonner à la deuxième des grandes professions des Juifs marocains, la cordonnerie. A force d'être traités comme des animaux, ils sont arrivés à une sorte de bestialité. Presque journellement des rixes sanglantes et des meurtres se produisent parmi eux.

Dans tout le Beled el-Makhzin un servage analogue existe, mais dans des conditions moins répugnantes.

Les Brêber ne reconnaissent pas le Coran comme loi civile (tandis que c'est leur loi religieuse), comme le font les Arabes. Ils ont pour chaque tribu ou même pour chaque localité un code particulier qu'on appelle « isserf » (1), dont les prescriptions, presque toujours d'accord avec les anciennes traditions, sont fixées par la « djemma » ou conseil des anciens. Le nom berbère de la djemma est « enfâliz ». Il signifie « assemblée » d'une façon générale; de même le mot « djemma » est généralement employé au Maroc pour désigner la « mosquée », lieu principal de réunion des croyants.

Ce conseil des anciens se compose parfois de plus de cent personnes. Un cheikh le préside. Les Berbères emploient à la place du mot arabe « chikh » l'expression « armghar » (2) dont l'usage est surtout fréquent chez

(1) Cf. Erckmann, p. 115.

(2) Plur : Imgharen.

les Chleuh. La traduction littérale de « armghar » est simplement « homme » ; mais on lui donne toujours le sens de « vieillard « et d'« honorable », qu'exprime également le mot arabe « cheikh ».

L'autorité et l'influence de ces chioukh (1) et du conseil communal varient beaucoup avec les tribus, ainsi que la durée des fonctions de cheikh. Dans beaucoup de tribus il y a des chioukh qui ne sont choisis que pour une année (chioukh el-am) ; ailleurs l'emploi de cheikh est héréditaire et viager. En général l'autorité des chefs de tribus chez les Brêber n'est pas grande. Les chioukh ont une situation difficile parmi ces natures indomptables, sauvages et guerrières, et il leur faut beaucoup d'adresse, de bravoure et de supériorité physique pour se mettre en relief parmi leurs propres gens. La tradition s'est même établie chez quelques tribus de limiter les pouvoirs du cheikh par certaines dispositions constitutionnelles.

Ces recueils de lois, que l'on nomme en Algérie « kanoun » (du grec κανών) ne sont employés que chez un petit nombre de tribus de Brêber, les Aït Atab, Aït Bou-Zîd et autres; chez le plus grand nombre, les décisions journalières de la djemma ou du cheikh font loi. Je ne sais pas si, dans les régions du Maroc où de telles lois existent, elles sont écrites, ou simplement perpétuées par la tradition. Hanoteau et Letourneux publient un grand nombre de ces lois locales en usage dans la Kabylie ; elles présentent par articles toutes les dispositions légales qui intéressent la vie de la communauté. A côté des dispositions les plus diverses de droit pénal pour des crimes ou des fautes considérables, on trouve aussi des articles ayant pour but de préserver l'ordre public contre les fautes sans aucune importance.

Les paragraphes suivants peuvent donner un exemple de la variété d'un tel kanoun; je les ai extraits du

(1) Plur. de cheikh.

recueil des lois du village d'Agouni-n-Tesselent (tribu d'Akbîl, Kabylie), qui comprend au total 249 paragraphes (1).

Le § 13 fixe le nombre des plats de couscous qui doivent être distribués par le village aux étrangers à l'occasion d'un enterrement : sept si le mort est un homme majeur, trois si c'est une femme, etc.

§ 14. — Celui qui refuse de donner l'hospitalité aux gens qui sont venus à un enterrement, paie 1 réal d'amende (le réal vaut 2 francs 1/2) ; en outre il est néanmoins forcé de se soumettre à son obligation.

§ 24. — Si la djemma a résolu de combattre un autre village, celui qui refuse son concours paie 50 réaux d'amende.

§ 51. — Les biens d'un orphelin ne peuvent être vendus qu'avec l'assentiment des notables et en leur présence. Celui qui agit contrairement à cette règle paie une amende de 10 réaux et la vente est annulée.

§ 58. — Celui qui prête de l'argent à un taux usuraire paie 10 réaux d'amende et n'a droit qu'à la restitution du capital prêté.

§ 79. — Celui qui fait assassiner un habitant du village paie 100 réaux d'amende. On tue ses bestiaux, on détruit sa maison et il est banni de la localité pour trois ans (2).

§ 86. — Celui qui tue un voleur surpris (en flagrant délit) ne paie pas d'amende.

§ 104. — Lorsque les enfants du village se battent avec ceux d'un autre village, ils paient 1/8 de réal d'amende si les derniers sont également punis ; dans le cas contraire ils ne sont pas punis non plus.

§ 127. — Si un individu qui ne possède absolument rien est condamné à une amende et ne peut la payer,

---

(1) Voir Hanoteau et Letourneux, *l. c.*, vol. III, p. 362.

(2) La prescription de ce kanoun d'anéantir les biens d'un meurtrier, est spéciale à cette tribu. En général la fortune de ce criminel échoit à la djemma.

il reste toujours débiteur de la djemma. Il doit payer, au moyen de ce qu'il gagne par son travail, jusqu'à ce que la dette soit éteinte.

§ 130. — Lorsqu'une femme se lave nue dans la source supérieure, elle paie 60 centimes d'amende.

§ 151. — Celui qui urine près de la mosquée paie 1/8 de réal.

§ 163. — Celui qui traite un autre de « juif » paie 1/4 de réal.

§ 172. — Celui qui injurie quelqu'un en l'appelant « débauché » paie 1/8 de réal.

§ 182. — Le vol en temps de guerre est puni de 250 francs d'amende pour la djemma et 125 francs d'indemnité pour le propriétaire.

§ 215. — Celui qui dérobe de la paille paie 20 réaux d'amende et 10 réaux d'indemnité.

§ 238. — La femme qui jette des balayures dans la rue paie 1/8 de réal d'amende.

§ 249. — Si l'anâïa d'un habitant du village a été violée et s'il en est résulté un meurtre ou un vol de bestiaux, tout le village prend parti et déclare la guerre à la tribu coupable. Celui qui refuse sa participation paie 50 réaux.

Comme on le voit, presque tous les crimes ou les fautes, même le meurtre, sont punis d'amendes ou d'indemnités en argent. Ce code pénal ne s'applique d'ailleurs, pas plus chez les Berbères algériens que chez ceux du Maroc, aux crimes qui concernent les indigènes domiciliés en dehors de la tribu, mais seulement ceux qui habitent la tribu, ses hôtes ou ceux qui se trouvent sous sa debiha.

Ces prescriptions établies par l'usage semblent être beaucoup plus draconiennes au Maroc que chez les Kabyles d'Algérie. Selon Erckmann (p. 115) on brûle avec un fer rouge les yeux du voleur pris sur le fait, ou bien on lui coupe une main ou un pied. Les meurtriers sont forcés de quitter pour toujours le pays. Si la vente

de leurs biens ne suffit pas pour payer le prix du sang (dia) fixé par la djemma, on saisit la fortune de leurs parents.

Le penchant à la rapine et à la filouterie, chez les Bréber, touche à l'incroyable. Des acrobates ambulants du Sous, nommés Ouled es-Sidi Hammed-ou-Moussa, m'ont raconté à moi-même qu'il n'était pas rare du tout que, voyageant dans le pays des Brêber et régalant le public de leurs talents, ils reçussent comme présent d'un homme riche et considéré, un mouton, avec prière de l'égorger pour demander à Dieu de faire de ses fils (ceux du donateur) des brigands et des voleurs habiles. Selon Beaumier, l'usage existe chez une des tribus qui demeurent le plus loin dans l'ouest (vraisemblablement les Zemour-Chilh) de faire des exercices pratiques de vol à l'usage des plus jeunes membres de la Kabîla. Les jeunes gens ne sont pas considérés comme parfaits, selon la coutume de Sparte, avant d'avoir fait leur chef-d'œuvre, c'est-à-dire d'avoir dérobé dans une tribu étrangère des bestiaux ou au moins un mouton ou un cheval, sans avoir été vus. Celui qui se fait prendre est déshonoré.

Les quelques voyageurs européens et même les mahométans ou les juifs du Beled el-Makhzin qui ont visité le pays des Brêber, ne savent pas assez mettre en garde, d'un commun accord, contre les conditions terribles dans lesquelles s'y exerce le droit du plus fort.

Cet état de guerre perpétuel, dans lequel vivent les Bréber, a affiné leurs sens, comme chez tous les peuples sauvages. En marchant ils observent toujours les traces de pas sur le sol ; ils fouillent chaque ravin, chaque pli de terrain. Si l'un d'eux remarque des hommes au loin, il fait un signe à ses compagnons ; ils se concertent rapidement et, selon les circonstances, on marche à l'attaque, on prend une position défensive ou bien on bat en retraite. Dès qu'une expédition est résolue, ceux qui y prennent part se réunissent, à un signal de deux

coups de fusil tirés par celui de qui dépend l'entreprise : cet usage est d'un emploi général chez les Berbères.

Si quelqu'un a pris la fuite pendant le combat, on le coiffe d'une casquette noire de juif (1) et on le promène ainsi dans le village. Jusqu'à ce qu'il ait lavé l'ignominie par une action de bravoure éclatante, il est comblé d'injures et de railleries. Dans quelques tribus, le poltron est couvert par les femmes de teinture de henné, ce qui symbolise qu'on le considère comme une femme (2). Habituellement on le force aussi à manger après tous les autres dans le plat commun, en lui disant : « Celui qui n'était pas le premier au combat ne doit pas être non plus le premier au plat » En fait, il y a peu d'hommes chez les Bréber qui n'aient pas une ou plusieurs blessures à montrer.

Il va de soi que les Bréber, étant toujours prêts à combattre, ne se séparent jamais de leurs armes. Leur habileté à s'en servir est considérable. Au cours d'un entretien, en apparence pacifique, avec une personne qu'ils veulent tuer, ils savent faire partir leur fusil avec le doigt de pied ou tirer le poignard hors du fourreau sans être remarqués (3). Leur arme principale est un long fusil à pierre, à crosse large, comme celui des Rouâfa dont la forme se retrouve dans toute la région, excepté chez les Chleuh. Les Aït Bou-Zîd seuls se servent, comme ces derniers, d'un fusil à crosse étroite très ornée ; cette tribu a également, en général, le sabre. Chez quelques tribus de la région de la Moulouya, sur la frontière algérienne, les fusils à deux coups, à percussion, d'origine française, ne sont pas rares. — Ajoutons ici que les armes à feu de cette espèce sont également importées en grande quantité, par les Français, dans la région du Sénégal. De là elles se sont répandues par le

(1) Châchia del-ihoud.

(2) Cf. la communication de l'auteur dans la même revue, 1886, p. 677.

(3) Cf Erckmann, *l. c.*, p. 119.

Sahara occidental jusqu'au Tekena et au Noun. Le Berbère porte rarement des pistolets ; ils ne lui paraissent pas propres au combat de loin, et pour le combat rapproché, son poignard lui suffit. Les armes sont entretenues avec le plus grand soin et souvent elles sont ornées de courroies de cuir, de garnitures d'argent, etc.

Les Bréber préparent eux-mêmes leur poudre à gros grains, avec le salpêtre qu'ils récoltent dans le pays, le charbon de bois d'olivier et le soufre importé par des négociants. La valeur de cet article important augmente dans tout le pays dès que le bruit se répand d'une grave maladie du sultan, ou d'autres circonstances pouvant faire présager un changement de gouvernement, avec ses inévitables complications de guerres.

Pour conserver leurs munitions, les tribus qui habitent dans l'est portent, comme j'ai eu l'occasion de le voir dans le camp du sultan à Safi, en 1886, lors d'une levée en masse des Aït Cherrochen, des sacs à balles et des gibecières très joliment travaillés, en cuir ou en pelages d'animaux, souvent pourvus de longues franges de cuir pendantes, équipement qui fait involontairement songer aux Indiens de l'Amérique du nord. Foucauld (p. 24) représente une gibecière de cette espèce, *krâb*.

Dans les oasis du Sahara, spécialement au Tafilelt, à Ferkla, etc.. on emploie des gibecières brodées en cuir, d'un travail très artistique, à plusieurs poches, qui portent le nom de *krâb filali*, c'est-à-dire venant du Tafilelt ; on y conserve également le tabac. J'en ai rapporté une qui se trouve maintenant dans la collection du Musée royal d'ethnologie de Berlin.

Les poires à poudre sont également travaillées avec beaucoup de goût, soit rondes, en bois sculpté, soit — chez quelques tribus du nord — d'une forme qui se présente à la façon d'une ruche, comme un petit ressaut sur un disque de bois, et que l'on trouve aussi dans le djebel, entre Tetouan et Fas, à Andjera, etc. Ces poires

à poudre sont souvent couvertes des têtes en cuivre de clous qui y sont enfoncés.

Quelques tribus de Brêber, dans le sud-ouest, par exemple les Aït Ali-ou-Brahîm, portent encore parmi leurs armes, mais très rarement, de courts épieux qu'on ne trouve plus dans le reste du Maroc, comme nous l'avons déjà dit. La grande lance des Bédouins de l'Orient n'a pas été en usage dans le Maghrib, même dans les temps anciens.

En outre, tous les Brêber portent des sabres ou des poignards de diverses formes. La plupart de ces armes blanches sont longues ; on y trouve peu de poignards courts, comme des couteaux. La seboula, telle qu'on la porte dans les tribus du nord-ouest, a une poignée de bois et un fourreau également en bois garni d'une mince plaque de cuivre. On emploie dans le Draa un poignard assez court, légèrement courbe, nommé « abâd ». La poignée est en corne, le fourreau de bois garni de cuir rouge.

Les poignards, comme les poches à munitions, ne varient, en général pas beaucoup dans la forme ; cependant les tribus de l'ouest font usage d'autres modèles que les tribus demeurant dans l'est du pays. On trouve chez les Guerouân, une gibecière faite de la peau d'un Herpestes Ichneumon L..

Les gens du Tadla portent, à la place des autres armes blanches, une longue bayonnette suspendue à un épais cordon de laine bariolé ou tout rouge, allant de l'épaule droite à la hanche gauche. On porte de cette façon, dans tout le Maroc, les sabres, poignards et poires à poudre. Je n'y ai jamais remarqué d'armes blanches passées dans la ceinture, comme c'est la règle chez les Arnautes et chez beaucoup de Mahométans de l'Asie Mineure. Chez les Rouâfa seulement, j'ai vu quelquefois des pistolets fourrés dans le châle enroulé autour du corps. Foucauld dit (p. 45) que les Zaïan ont de grands bâtons semblables à des sabres.

Je pense que ces sabres de bois sont identiques à une arme analogue que j'ai observée dans tout le Gharb et qu'on y appelle « met el-ot », c'est-à-dire « bois de mort » dont les Espagnols font « matalouta ». Avec cette arme les indigènes se font souvent de graves blessures dans les batailles.

L'habillement et le port des cheveux chez les Brêber varient beaucoup selon les contrées. Dans le nord, près de Fez, et à l'est de cette ville on emploie le *khaïdous*, burnous de laine noire. Les Zemour et Zaïan, dans l'ouest, se signalent, d'après Foucauld, par leur habillement primitif. Les gens riches mêmes n'y portent ni chemises ni pantalons, mais simplement une chemise de dessus, à manches courtes, *faradjîa* ou *farasîa*, et le burnous par dessus. Les pauvres ne portent que le burnous; pour marcher, ils le plient, le placent sur leurs épaules, et vont nus. Les riches portent sur la tête un turban de coton blanc ou un mouchoir rouge et blanc ; les pauvres vont nu-tête.

L'habillement des femmes est également aussi simple que possible. Il consiste en une pièce de laine ou de cotonnade coupée à angles droits, dont les deux bords sont reliés par une couture verticale. Elles le portent de trois façons selon qu'elles sortent, qu'elles travaillent hors de la tente ou dans la tente même. Dans le premier cas, le vêtement est maintenu sur chaque épaule par des agrafes d'argent (chellal) ou par de simples nœuds. Si elles travaillent librement, elles le troussent et laissent les bras et les épaules nues jusqu'aux seins. Dans l'intérieur de la tente, elles laissent tomber la partie supérieure, de sorte que le corps reste nu jusqu'à la ceinture. Dans les trois cas, un ruban de laine sert de ceinture et maintient au-dessus des hanches la courte étoffe qui tombe à peine jusqu'aux genoux.

Cette sorte de vêtement se trouve exclusivement chez les deux tribus susdites. Déjà dans la région de Tadla, voisine de ces tribus, comme d'ailleurs dans presque

tout le reste du Maroc, les femmes portent un vêtement plus long tombant jusqu'aux chevilles et toujours fixé sur les épaules, même pendant le travail, par des épingles ou des nœuds. La forme du vêtement est la même, rectangulaire, tandis que le tissu et l'étoffe varient beaucoup. Les femmes Brêber ne se voilent jamais ; chez quelques tribus seulement il est d'usage de porter un petit mouchoir en guise de voile sur la tête ou sur la gorge.

Dans l'oasis d'Ertib, les femmes revêtent, d'après Rohlfs, un haïk bleu foncé, de cotonnade grossière, importé d'Angleterre principalement, par Mogador. Elles tressent leurs cheveux avec beaucoup de chaînes d'argent et de cuivre et portent aux bras, ainsi qu'autour des chevilles, de lourds anneaux de ces métaux. Les jeunes hommes célibataires des Aït Atta, tribu qui forme partie intégrante de la population de cette oasis, portent dans l'oreille droite un lourd anneau d'argent qui la fait descendre souvent jusqu'à l'épaule. Les jeunes gens des Aït Isdigg portent un anneau d'argent à l'oreille gauche ; là, le vêtement consiste surtout en un burnous de laine blanche, brodé de soie bariolée.

Le tatouage (ticherât) est usité pour les femmes de presque toutes les tribus Brèber ; les femmes des Beni Mellal, des Aït Atta-Oumalou et de quelques autres tribus du Tadla se signalent par un usage immodéré du henné.

Les bagues sont très aimées des deux sexes ; pour les femmes principalement, toute sorte de parure qu'elles peuvent posséder est la bienvenue : colliers (tazelakht), bracelets (imkiasen), boucles d'oreilles (letrak), etc.

A Rabat, je vis des ouvriers du port, de la tribu des Guerouân, vêtus d'une kachâba (chemise courte sans manches) de laine blanche tissée de raies longitudinales rouges, et de courts pantalons de toile. Un vêtement qui ressemble beaucoup par la forme à cette kachâba, mais qui est plus long, en cotonnade bleue (khent) est

porté un peu par les Brèber du sud de l'Atlas, mais beaucoup par les Cheulh des oasis occidenlales.

Les Aït Yahia et Aït Sedrât de Mesguîta (1) portent le burnous, soit tout brun, soit gris en poil de chèvre ; dans le dernier cas, il est orné de fines rayures blanches ou noires. La tête reste nue ou est entourée d'un petit mouchoir en forme de turban.

Dans la région de Dades (2) les hommes portent de longs burnous en étoffe de laine noire ou bleu foncé. A Todra, ils sont vêtus surtout de haïks ou de burnous de laine blanche. Plus à l'est encore, dans la vallée de la Moulouya, la coutume algérienne se fait déjà sentir de porter enroulée autour du front une corde en poil de chameau qui maintient le haïk blanc sur la tête, de façon à protéger la nuque.

Chez beaucoup de Brêber on voit, comme chez les Arabes des plaines occidentales, une simple corde de laine brune enroulée autour du crâne complètement rasé. Il est de règle partout de se raser la tête ; dans diverses tribus les jeunes gens portent cependant une tresse sur un côté de l'occiput.

Les Zemour et Zaïan ont coutume de laisser subsister une longue boucle au-dessus de l'oreille, les Zaïan seulement sur une oreille, les Zemour sur les deux. Cette boucle, qui correspond aux « nouâder » (3) des Juifs marocains ou au « Peies » des Polonais, est pour les

(1) Mesguîta a une nombreuse population mélangée, de Brêber (Aït Sedrât), Chleuh, Haratîn et Arabes (Cheurfa), de sorte que l'habillement, l'armement, etc., y présentent beaucoup de transitions. Dans le prochain chapitre je donnerai des détails plus étendus sur les oasis à population mélangée.

(2) Une transcription de ce mot très conforme à la prononciation arabe, et cependant incorrecte « Datz » se trouve dans les notices établies par Venture en 1788 et rééditées par Renou (p. 179) sur les régions comprises entre l'Oued Draa et l'Océan Atlantique.

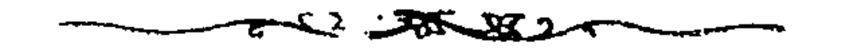
(3) Les « nouâder » sont d'épaisses tresses de cheveux que les Juifs marocains laissent pendre sur chaque oreille le long des joues et qui vont jusqu'au menton ou sur l'épaule.

petits-maîtres l'objet des soins les plus minutieux. On la peigne, on l'huile, on l'étale largement. L'usage de porter une tresse persiste aussi chez quelques tribus des Chaouya touchant à ces Brêber ; beaucoup de moukhazenîa (cavaliers soldés, gendarmes, etc.) se plaisent aussi à porter cette coiffure C'est sans doute à cette coutume que se rapporte ce passage du livre XVII de Strabon cité par Rohlfs (*Beitraege*, etc., p. 92) : « Ils frisent soigneusement leur chevelure et leur barbe, et lorsqu'ils se promènent ensemble on les voit rarement s'approcher les uns des autres, de crainte de déranger la frisure ».

Les Brêber actuels coupent leur barbe courte et, de même que les Arabes, n'en rasent que certaines parties. La croissance de leur barbe est généralement plus forte que chez les Arabes. Les autres parties du corps couvertes de poils sont rasées selon la coutume générale des Mahométans. Les femmes ne rasent pas leurs poils, mais les enlèvent par l'application d'une pâte dont l'élément essentiel est la chaux vive.

La couleur des cheveux des Brêber est noire ou brun foncé ; on ne rencontre parmi eux que de très rares individus blonds Seule, la population de la Kasba d'Agouraï, dans le pays des Beni Mtir, est presque toute blonde. Les Berbères et les Arabes des environs considèrent ce fait comme tout-à-fait exceptionnel et l'expliquent en disant que les gens d'Agourâi sont des descendants de renégats européens.

(*A suivre*) Capitaine H. SIMON.



CAMPAGNE DE J. CÉSAR EN AFRIQUE

(47-46 avant J.-C.)

(*Suite.* — Voir les n°s 243 à 245)

Elle se continue par une série de hauteurs, Hamadet-el-Guebla, Hamadet-er-Ressas, Rhar-ed-Deba, dont l'ensemble porte le nom d'El-Hargousiha. Au sud de Rhar-ed-Deba, se distingue le marabout de Sidi-Jeha, sur une éminence qui domine le village de Damouss, situé au pied des pentes. Ces hauteurs, dont l'altitude est de 70 à 80 mètres environ, suivent une direction générale sud-sud-ouest, et leurs berges, du côté de la plaine, seraient assez abordables si elles n'étaient coupées par une série de ravins profonds qui se ramifient en tous sens et offrent ainsi un terrain éminemment favorable aux embuscades et aux surprises.

La description topographique de ces mêmes lieux, donnée en quelques mots par l'auteur du *de Bello Africano*, est encore aujourd'hui d'une exactitude parfaite. La phrase : — *Hic campus mirabili planitie patet millia passum XV; quem jugum ingens, a mari ortum, neque ita prœaltum, velut theatri efficit speciem (B. A*. 37), — dépeint parfaitement la double courbe en forme de fer à cheval dominée par les deux chaînes de collines en amphithéâtre qui bordent la plaine.

Entre les villages de Mesdour, à l'ouest, et de Damouss, à l'est, on remarque, sur la rive droite de l'oued el-Melah,

un tertre légèrement arrondi d'environ 1,000 à 1,200 m. de longueur. Ce n'est qu'un amas de débris de constructions antiques, de moellons, de pierres de taille, de briques et de fragments de poterie. Il est désigné, sur les cartes les plus récentes, sous le nom d'Henchir-el-Makrceba. Ca sont là, évidemment, les restes d'une ancienne ville que l'on croit avoir été celle d'Uzita. Bien qu'aucun monument épigraphique, découvert sur place, ne soit encore venu nous fixer définitivement sur ce point, je crois que l'identification de ces ruines avec la ville d'Uzita peut être considérée comme certaine.

Deux inscriptions découvertes dans la région mentionnent le nom de cette localité. Toutes deux signalent un contrat de patronage et de clientèle intervenu entre les habitants de la cité africaine de Gurza et deux personnages sous la protection desquels ces habitants se seraient placés dans les dernières années du siècle qui a précédé l'ère chrétienne. Elles nous démontrent que les trois bourgades africaines de Cynasyn, Æthogurza et Uzita formaient, à cette époque, une confédération administrée par une même municipalité et portant le nom collectif de *pagus Gurzensis*. Or, il est bien établi, par les itinéraires, que la cité de Gurza se trouvait à l'endroit occupé aujourd'hui par la petite ville de Kalaa Kebira, située à sept milles (10 kilom. 500) au nord-ouest de Sousse. Cette première donnée nous indique suffisamment que c'est dans les parages de cette dernière ville qu'il faut rechercher les ruines d'Uzita. L'étude militaire des opérations qui nous occupent rend à peu près certaine son identification avec l'Henchir-el-Makrceba.

C'est du côté d'Uzita que Scipion se décida à aller chercher l'eau qui lui manquait. Il installa dans la place une forte garnison de Numides, puis établit le reste de ses troupes dans un camp à l'ouest de la ville, entre Mennzel-Harb et Mesdour, vraisemblablement dans l'in-

tervalle, aujourd'hui couvert d'oliviers et de jardins, qui s'étend entre les deux marabouts de Sidi-bou-Hellal et Sidi-el-Maïl. Les hauteurs situées immédiatement en face portaient sur leur sommet des tours et des corps de garde anciennement bâtis — *singulæ turres speculæque singulæ perveteres* (*B. A.*, 37). — Il fit occuper celui de ces postes qui se trouvait en face de son camp par un détachement de Numides.

Informé de ce mouvement, César en profita pour sortir de l'expectative dans laquelle les évènements l'avaient forcé à se maintenir jusqu'alors. Il aurait pu, en sortant de ses lignes, suivre directement Scipion, marcher sur Uzita par la plaine et chercher l'occasion de lui livrer bataille. Mais il craignit, sans doute, de se trouver encore une fois aux prises, en pays découvert, avec la cavalerie de Labienus, trois ou quatre fois supérieure à la sienne, et ne voulut pas courir le risque d'être, encore une fois, enveloppé comme il l'avait été le 8 novembre.

S'inspirant de la nature et de la topographie des lieux, il préféra déguiser sa marche pour tenter de s'emparer d'abord du Hamadet-ech-Chouf, puis, en cheminant de mamelon en mamelon, d'arriver à s'installer sur celui qui était le plus rapproché d'Uzita, de façon à se trouver face à l'ennemi et sur une position dominante.

Le 29 novembre, à la tombée de la nuit, il donna l'ordre aux éclaireurs de se tenir prêts à marcher et fit prendre les armes à toute l'armée. Pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi, il se mit en marche à la troisième veille (*minuit*) avec toutes les légions. A l'abri de ses retranchements, il gagna Ruspina, descendit la pente douce qui mène de la ville au port et, longeant le littoral, masqué par le bourrelet élevé qui rattache le plateau de Monastir aux collines qui commencent près de Krnis, il put, après deux heures d'une marche rapide et silencieuse, aborder, par le revers, le mamelon d'Hamadet-ech-Chouf et s'emparer successivement de toutes les hauteurs dominant la plaine. En une demi-heure, tous

les sommets étaient occupés et les soldats y construisaient aussitôt des *castella* et des tours en bois, destinés à leur servir de point d'appui. Sa gauche s'arrêta à une faible distance du poste que Scipion avait fait occuper en face d'Uzita.

Au point du jour, César fit une reconnaissance rapide de la position et, comme les pentes qui menaient à la plaine lui paraissaient abordables à la cavalerie ennemie, il fit creuser à mi-côte un retranchement qui s'étendait depuis l'extrémité nord de la chaîne jusqu'au point où il avait établi la gauche de sa ligne de bataille. A l'abri de ce premier retranchement, il commença à dresser son camp.

C'est à ce moment que Scipion et Labienus s'aperçurent de sa présence et virent ses légions occupées à leurs travaux de terrassement. Scipion fit aussitôt sortir sa cavalerie, la forma en bataille et la porta à environ mille pas (1,500 m.) en avant. En même temps, l'infanterie se formait en seconde ligne à moins de quatre cents pas (600 m.) de son camp. César fit mine de ne pas s'en apercevoir et ne prit aucune disposition. Mais l'ennemi s'étant mis en marche et étant arrivé à quinze cents pas (2 kilom. environ) de sa ligne d'avant-postes, il fit cesser le travail et prit sa formation de combat. Craignant, dans le cas où cette démonstration serait suivie d'un engagement, d'être inquiété par le poste ennemi installé sur sa gauche, vers le marabout de Sidi-Jeha, il ordonna à un escadron d'Espagnols, soutenu par un détachement d'infanterie légère, de se porter de ce côté et d'enlever la position par une brusque attaque. Ce fut l'affaire d'un instant. Sans attendre le choc, les Numides lâchèrent pied et s'enfuirent vers la plaine.

Labienus se porta à leur secours avec toute son aile droite où se trouvaient précisément les Gaulois et les Germains, ses meilleurs cavaliers, le centre et l'aile gauche restant en position. César, voyant cette cavalerie séparée de son corps de bataille et profitant de l'abri que

lui offrait une vaste construction rurale, flanquée de quatre tours, qui se trouvait au pied des hauteurs, détache à son tour la cavalerie de son aile gauche qui, défilant ainsi à couvert, déborde et prend à revers les escadrons de Labienus.

Ce détail vient me confirmer dans l'opinion que la ville d'Uzita se trouvait bien au point que j'ai indiqué, après le colonel Stoffel et Ch. Tissot. En effet, à 1,000 mètres à l'ouest du pied des collines et à 1,350 mètres à l'est-nord-est de l'extrémité nord-est des ruines, à peu près à mi-distance entre les deux bourgades de Mnara et de Damouss, on distingue encore très bien aujourd'hui les restes d'une grande villa romaine formant un rectangle de 250 mètres sur 200. C'est évidemment la *villa permagna* dont parle Hirtius et à l'abri de laquelle la cavalerie de César put exécuter sa contre-attaque.

L'aile droite de Labienus fut donc surprise, et celui-ci ne s'en aperçut que par le massacre de son arrière-garde. Les Gaulois et les Germains essayèrent bien de résister pendant que les Numides fuyaient à toute vitesse vers le camp de Scipion. Mais ils furent enveloppés de toutes parts et périrent tous en combattant vaillamment. Les légions qui étaient restées immobiles dans la plaine, frappées de terreur, firent demi-tour et rentrèrent en désordre dans leur camp.

Une fois maître de la plaine, César fit sonner la retraite et rappela toute sa cavalerie. « Pendant qu'on relevait, après le combat, les blessés et les morts, il put contempler à loisir les cadavres gigantesques des Gaulois et des Germains de Labienus, dont les uns l'avaient suivi quand il avait quitté la Gaule, tandis que d'autres avaient été entraînés dans son parti par des présents et des promesses, ou bien, faits prisonniers après la défaite de Curion, avaient voulu, en reconnaissance de la vie qu'on leur avait laissée, se signaler par leur fidélité à leur nouveau général. Leurs corps, remarquables par leur taille

et la beauté de leurs formes, gisaient, criblés de blessures, sur le champ de bataille. » (*B. A.*, 40).

César connaissait trop bien l'esprit du soldat et l'influence du moral à la guerre pour ne pas chercher à profiter, sans retard, de son succès. Dès le lendemain, 1er décembre, il tira toutes ses cohortes des postes qu'elles occupaient et rangea ses légions dans la plaine. Scipion, dont la cavalerie avait été si maltraitée la veille, ne répondit pas tout d'abord à cette provocation. Ce que voyant, César s'approcha lentement de la place d'Uzita. Quand il n'en fut plus qu'à un mille (1,500 m.), Scipion, craignant de la voir enlever par un coup de main, se décida à sortir de son camp. Il forma ses troupes sur quatre lignes, selon sa coutume — *ex instituto suo* —. La première se composait de cavalerie dans les intervalles de laquelle il avait disposé les éléphants armés de tours. César crut qu'il allait enfin livrer cette bataille décisive qu'il appelait de tous ses vœux. Mais l'armée ennemie s'arrêta en arrière d'Uzita, qui couvrait son centre et que ses deux ailes débordaient de chaque coté. Ainsi couverte par la ville et protégée par le lit marécageux de l'Oued-el-Melah, elle resta immobile jusqu'au coucher du soleil.

En risquant une attaque dans des conditions aussi défavorables, César aurait perdu tout l'avantage de sa position. Il renonça donc, pour ce jour-là, non seulement à tenter d'enlever la ville, mais encore à s'établir près de ses remparts, et regagna ses lignes.

Le lendemain et les jours suivants, il fit creuser de nouveaux retranchements en avant des premiers, dans le but de s'avancer vers Uzita en cheminant progressivement.

Les tranchées étaient assez avancées quand, dans la nuit du 4 au 5 décembre, un violent orage vint bouleverser tous les travaux et retarder la marche des opérations.

Vers la deuxième veille, peu après le coucher des Pléïades, (10 h. 30' du soir), le vent du sud-ouest, l'*Africus furibundus, ac ruens ab occidente hiberno* (Sénèque, *Nat. quæst.*, V, 16) se mit à souffler en violentes rafales :

> *Una Eurus Notusque ruunt crebesque procellis*
> *Africus*.......................................
>
> (Virg., *Æneid.* I, v. 85).

Une pluie torrentielle, mêlée d'énormes grêlons, commença à tomber. Les soldats de César en souffrirent cruellement. On se rappelle qu'au moment de leur embarquement à Lilybée, il leur avait défendu d'emporter autre chose que leurs armes et que toute espèce de bagage avait été interdite. Ils n'étaient donc pas pourvus des tentes de peaux dont ils se servaient d'habitude dans les camps. La plupart n'avaient d'autre abri que des morceaux d'étoffe, des lambeaux de vêtements ou des gourbis en roseaux et en branchages entrelacés. « Accablés de grêle et de pluie, appesantis par l'eau, tous les feux éteints, toutes leurs provisions gâtées ou détruites, ils couraient çà et là par le camp, au milieu des ténèbres, se couvrant la tête de leurs boucliers. Cette même nuit, le fer des javelots de la 5e légion parut tout en feu. » (*B. A.* 47).

Les terrassements nouvellement exécutés souffrirent beaucoup. Les parapets s'effondrèrent, les fossés se comblèrent et il fallut plusieurs jours pour réparer les dégâts.

Le combat du 30 novembre avait eu, par contre-coup, un autre résultat que la destruction d'une partie de la cavalerie de Labienus. En l'apprenant, Considius qui investissait C. Messius dans Achilla, craignant d'être coupé de sa ligne de retraite, leva le siège en toute hâte après avoir détruit toutes ses provisions de vin, d'huile et de vivres de toute sorte. Il se retira rapidement vers la Numidie, d'où il regagna Hadrumetum après avoir envoyé à Scipion huit de ses cohortes.

Considius aurait pu suivre une route moins excentrique et regagner Hadrumetum par une voie plus directe, celle d'Achilla à Thysdrus *(El Djem)*, Sarsura *(Henchir es Zaouadi, au sud de Bou-Merdès)*, Avidus Vicus *(près Zramedine)* et Hadrumetum. Mais l'effet produit par le récent succès de César avait été tel que, craignant d'être pris en flanc par sa cavalerie victorieuse, il crut prudent de prendre une route plus à l'ouest, en s'enfonçant dans le royaume de Juba — *itinere per regnum Jubæ facto (B. A*. 43).

Une autre conséquence de cette même affaire fut de déterminer Juba à répondre aux appels pressants que Scipion ne cessait de lui adresser. Laissant à son lieutenant Sabura le soin de contenir Sittius et les Mauritaniens de Bocchus, il s'était mis en marche vers l'est avec trois légions, 800 hommes de cavalerie régulière et trente nouveaux éléphants.

Le 20 décembre, César vit, de son camp, l'armée de Juba descendre des hauteurs opposées et s'établir à peu de distance de celle de Scipion, probablement à l'ouest de l'emplacement actuel de Mennzel-Harb. Le bruit de son arrivée prochaine avait, tout d'abord, jeté quelque trouble dans l'esprit des soldats de César. Mais, quand ils virent de près ces troupes que l'on s'était imaginées innombrables, marchant dans un désordre qui était loin d'en imposer autant que la superbe ordonnance des légions romaines en station ou en marche, le mépris succédant à la crainte, toute frayeur s'évanouit.

Suétone raconte — *(Jul. Cæs.* 66) — que César avait pour habitude, lorsque ses soldats se montraient effrayés par la renommée des forces ennemies, de les rassurer, non pas en les niant ou en les diminuant, mais, au contraire, en les exagérant. Informé de la terreur qu'ils éprouvaient à l'annonce de cette arrivée de Juba, il les réunit dans le prétoire et leur dit : « Sachez que sous très peu de jours nous verrons arriver le roi

avec 10 légions, 30,000 chevaux, 100,000 hommes de troupes légères et 300 éléphants. Rapportez-vous en donc à moi qui suis mieux instruit; et qu'on cesse toute conjecture à cet égard, sinon je ferai mettre tous les bavards dans les plus vieux de mes navires et je les abandonnerai au caprice des vents. »

L'arrivée de ce secours n'en avait pas moins rendu toute confiance à Scipion et à ses troupes, dont elle avait relevé le moral. Dès le lendemain, 21 décembre, impatient de faire montre de ses forces qu'il croyait maintenant invincibles, il fit sortir toutes les troupes, avec celles du roi, et les rangea en bataille le plus pompeusement possible — *quam speciosissime potuit* (*B. A.* 48) — précédées de soixante éléphants. Il s'avança dans la plaine un peu plus que de coutume, comme pour narguer l'ennemi, puis se retira.

César continuait à rapprocher lentement ses lignes des remparts d'Uzita. Il avait fait occuper et fortifier, de proche en proche, les hauteurs qui dominaient la plaine et avait poussé ses tranchées jusqu'en face de la ville. A cet endroit, au pied du Rhar-ed-Deba, le terrain présentait un emplacement limité par deux ravins, l'oued Abboud et l'oued Youssef, qui paraissait des plus favorable à l'établissement d'un camp dont les deux flancs seraient ainsi protégés naturellement. Il résolut de s'y établir.

A gauche de cet emplacement se trouve le mamelon sur lequel se dresse aujourd'hui la Kouba de Sidi-Jeha. C'est le plus élevé de toute la chaîne et il domine d'une cinquantaine de mètres le point où César voulait placer son nouveau camp. Son importance n'avait pas échappé à Scipion, qui l'avait fait occuper par un parti de Numides, dont la présence devait être un sujet d'inquiétudes continuelles pour la gauche de l'ennemi. César résolut donc, avant tout, de l'en chasser et de s'y installer à son tour.

Pour y arriver, il fallait traverser l'oued Youssef, qui coule dans un ravin assez large, profond, aux berges escarpées et remplies de crevasses « en forme de cavernes — *crebris locis speluncæ in modum subrutis.* » (*B. A.* 50). — L'aspect actuel de ce ravin répond exactement à la description que nous en donne Hirtius. Après l'avoir traversé, on s'engageait dans un bois épais de vieux oliviers dont les rejetons couvrent toujours le même emplacement. C'était, et c'est encore aujourd'hui, un endroit on ne peut plus propice à une embuscade.

Dès qu'il eut vent de l'intention qu'avait César d'enlever le poste de Sidi-Jeha, Labienus embusqua, dans le ravin et dans le bois d'oliviers, de l'infanterie légère et un fort parti de cavalerie. Il disposa en arrière des hauteurs, vers l'origine du ravin, un certain nombre d'escadrons avec ordre de ne se montrer que lorsque l'ennemi aurait donné dans l'embuscade, où la difficulté du terrain permettrait de l'arrêter facilement, et de tomber alors sur le flanc gauche de l'attaque.

C'est le 24 décembre que César entreprit cette opération. Sa petite colonne, éclairée par des cavaliers, s'avançait sans défiance à travers le ravin, lorsque les soldats de Labienus, soit parce qu'ils n'avaient pas compris les ordres qu'on leur avait donnés, soit parce qu'ils eurent peur de se voir cernés et acculés dans l'impasse que formait la partie supérieure du ravin, sortirent, l'un après l'autre, des anfractuosités où ils étaient postés et s'enfuirent vers les hauteurs. Les cavaliers de César se lancèrent à leur poursuite, en sabrèrent un certain nombre, firent des prisonniers et, du même élan, tombèrent sur le poste des Numides dont ils s'emparèrent. Labienus lui-même ne dut son salut qu'à une fuite rapide.

Délivré de toute inquiétude de ce côté, César établit son camp principal au point que j'ai précédemment indiqué. Sa face antérieure n'était pas à plus de quatorze pas (2,000 m. environ) des remparts d'Uzita. Maître des

hauteurs depuis le marabout de Sidi-Messaoud jusqu'à celui de Sidi-Jeha, fortement établi à proximité de la place, il prit ses dispositions pour en commencer immédiatement le siège.

Il fit creuser d'abord deux tranchées à peu près parallèles qui, partant des deux angles antérieurs du camp, se dirigeaient, à travers la plaine, sur les extrémités du front qui lui faisait face. Il pouvait ainsi opérer contre la ville, protégé sur ses deux flancs, et sans avoir à craindre d'être enveloppé par la cavalerie de Scipion.

Il avait le plus grand intérêt à se rapprocher de la ville. Sur les hauteurs où il se tenait depuis vingt-six jours, il n'y avait pas d'eau et il fallait aller la chercher au loin, probablement au nord de Sidi-Messaoud où l'on remarque encore aujourd'hui un grand nombre de puits antiques. Dans la plaine, au contraire, on devait en trouver facilement en creusant le terrain bas que traverse l'oued El-Melah.

Il espérait, en outre, que des relations ne tarderaient pas à s'établir entre ses soldats et les défenseurs de la ville et que les désertions, rendues plus faciles, deviendraient plus nombreuses dans les rangs de l'adversaire.

Scipion ne fit aucun effort sérieux pour contrarier les travaux d'approche de César, soit parce qu'il comptait sur l'impossibilité d'enlever Uzita de vive force, soit parce qu'il ne voulait pas risquer une bataille sérieuse. Il se contentait d'envoyer sa cavalerie numide et son infanterie légère escarmoucher avec les grand'gardes qui protégeaient les travailleurs. Le soir, les troupes des deux partis regagnaient leurs camps, celles de César toujours dans le plus grand ordre et protégées par la cavalerie.

Le 29 décembre, au moment où les légionnaires de César quittaient le travail, Scipion, Labienus et Juba, avec tous leurs escadrons, vinrent fondre sur eux à

l'improviste. Les cavaliers de César, surpris par la brusquerie de cette attaque, ne purent tenir et plièrent sous le choc. Il fit aussitôt faire demi-tour à son infanterie et la porta rapidement au secours de la cavalerie qui commençait à se débander. Elle se reforma rapidement sous la protection des légions, poussa une charge vigoureuse sur les Numides qui, s'étant dispersés dans l'ardeur de la poursuite, n'eurent pas le temps de se rallier et furent mis en déroute. « Sans la nuit qui survint — dit Hirtius (*B. A*. 52) — et s'il ne s'était pas élevé un vent violent qui aveugla les soldats de poussière, Juba et Labienus tombaient au pouvoir de César, et toute leur cavalerie, avec l'infanterie légère, aurait été détruite. «

Ainsi que l'avait espéré César, les désertions devinrent de plus en plus fréquentes parmi les pompéiens. Les insuccès répétés de Scipion y contribuaient pour une grande part. Elles furent surtout nombreuses parmi les soldats des 4e et 6e légions, ainsi que parmi ceux des cavaliers de Curion à qui Juba avait fait grâce de la vie et qui étaient passés dans les escadrons de Labienus.

VIII

Pendant que ces événements se déroulaient autour d'Uzita, un nouveau convoi avait amené de Sicile les 9e et 10e légions. En arrivant en vue de Ruspina, les commandants des navires aperçurent les galères de César qui croisaient à quelque distance, devant Thapsus, près du cap Dimasse, et les prirent pour une escadre ennemie. Craignant une surprise, ils s'empressèrent de reprendre le large et ce ne fut qu'au bout de quelques jours que ces deux légions, épuisées de faim, de soif et de fatigue, finirent par rejoindre l'armée.

Dès leur débarquement, César apprit que Caius Avienus, tribun militaire de la 10e légion, avait, au départ de Libybée et au mépris de ses ordres, rempli tout un vaisseau de ses gens, de ses équipages et de provisions de toutes sortes, sans y embarquer un seul soldat. Il avait, d'ailleurs, gardé rancune à cette 10e légion de sa conduite en Italie, l'automne précédent. A ce moment, les légions ramenées de Grèce par Marc-Antoine, après la victoire de Pharsale, avaient refusé de s'embarquer pour la Sicile d'où elles devaient passer en Afrique, sous prétexte que César ne leur avait pas encore distribué les gratifications qu'il leur avait promises après la défaite de Pompée; Marc-Antoine, Marcus Gallus, Sylla, Messala, Salluste qu'il leur avait successivement envoyés pour les apaiser et les ramener à l'obéissance avaient tous échoué. Le mécontentement n'avait fait que croître et les légions menaçantes, s'exaltant chaque jour davantage, s'étaient mises en marche sur Rome où César se trouvait alors, pour lui arracher, par la force, l'exécution de ses promesses. Il s'était donc décidé à leur donner rendez-vous au Champ de Mars, où il leur permit de s'assembler, sans casques ni cuirasses, les hommes armés de l'épée seulement.

Il s'était passé là une scène d'une grandeur indescriptible. Tout-à-coup, César parut à la tribune, seul en présence de cette multitude en révolte. Une pareille audace en imposa aux plus violents. Il prit la parole ; dominant leurs murmures, il les accabla de reproches, leur fit honte de leur trahison, et, ce qui leur fut le plus sensible, les traita de « citoyens », au lieu de leur donner le titre de « soldats » comme il avait l'habitude de le faire. Avant de quitter la tribune, il prononça le licenciement de la 10e légion, celle qu'il avait, jusque-là, la plus comblée de ses bienfaits. Puis il se retira, sans vouloir écouter l'explosion de leur repentir.

« Telle fut cette scène étonnante où toute une armée révoltée plia sous le seul ascendant de César, scène

sans pareille dans l'histoire par sa grandeur, par les conséquences qu'elle devait entraîner, et par le génie de l'homme qui y joua le principal rôle. Elle pourra être égalée, elle ne sera jamais surpassée. » (Col. Stoffel, *Hist. de J. Cés.*, *Guer. civ. l.* XIII, *p. 103).*

Or, dans les rangs de la 10e légion qui venait de le rejoindre, se trouvaient encore le tribun des soldats Aulus-Fonteius et les trois centurions T. Salienus, M. Tiro et C. Clusinas qui passaient pour avoir été les principaux fauteurs de la rébellion. Le lendemain de l'arrivée des 9e et 10e légions, le 1er janvier 46, César monta à son tribunal, entouré de ses licteurs, après avoir rassemblé dans le *prætorium* tous les tribuns et les centurions des légions, au nombre de six cents environ.

« J'aurais voulu, dit-il, que certains hommes eussent mis fin à leurs désordres et à leur audace, au lieu d'abuser de ma longanimité, de ma patience et de ma modération. Mais puisqu'ils ne gardent ni frein, ni mesure, je veux en faire un exemple selon les lois de la discipline militaire, afin que d'autres se gardent d'imiter leur conduite. C. Avienus, tu as soulevé en Italie les soldats du peuple romain contre la République ; tu as rançonné des villes municipales ; tu n'as su être utile ni à l'État ni à moi ; tu as embarqué tes gens et tes équipages sur mes navires au lieu d'y mettre des soldats qui manquent aujourd'hui à la République. C'est pourquoi je te chasse honteusement de mon armée et t'ordonne de quitter l'Afrique aujourd'hui même. Toi, A. Fonteius, tribun des soldats, je te bannis de l'armée comme séditieux et mauvais citoyen. Quant à vous, T. Salienus, M. Tiro et C. Clusinas, qui avez obtenu des grades dans mon armée, non pour votre valeur, mais par mes bienfaits, vous n'avez montré ni courage à la guerre, ni vertus utiles dans la paix. Vous vous êtes appliqués à soulever vos soldats contre votre général au lieu de remplir vos devoirs avec honneur et modestie. Je vous

juge indignes de commander plus longtemps mes soldats; je vous renvoie et vous ordonne de sortir au plus tôt de l'Afrique.» (*B. A.*, 54).

Il les livra aussitôt à des centurions et les fit embarquer séparément chacun sur un navire, avec un seul esclave pour domestique.

A ce moment, César se trouvait à la tête de dix légions, dont cinq de vétérans, ce qui lui permit de pousser ses travaux d'approche avec la dernière vigueur. Deux jours après, le 3 janvier, les tranchées parallèles étaient achevées. On les arrêta à portée de trait des remparts et on les rejoignit par une ligne parallèle au front de la place. Dans l'espace ainsi retranché, César installa cinq légions et mit en batterie contre la ville un grand nombre de balistes et de scorpions avec lesquels il entama un tir incessant contre les remparts.

Comme il l'avait prévu, les soldats des deux partis ne tardèrent pas à entrer en pourparlers. Dans les guerres civiles, comme le fait remarquer Guischard, dans son analyse de cette campagne d'Afrique, il n'y a jamais qu'un petit nombre de Grands qui soient attachés par principe à l'un ou à l'autre parti. Le reste ne consulte que ses intérêts ou se laisse aveuglément entraîner par ceux qui commandent. Un chef de parti qui peut donner des avantages réels et présents, gagne beaucoup en procurant à ceux du parti contraire l'occasion et la facilité de choisir.

Les Gétules qui servaient dans la cavalerie de Juba et parmi lesquels se trouvaient quelques chefs influents dont les pères avaient combattu sous les ordres de Marius, l'oncle de César, qui leur avait donné des terres et que la victoire de Sylla avait fait passer sous le joug d'Hiempsal II, le père de Juba, ne purent résister au désir de rejoindre le neveu de leur ancien général. Une nuit, César les vit arriver à son camp avec un millier de chevaux.

Cette défection en masse, succédant à tant de désertions individuelles, affecta profondément Scipion. Il sentit la nécessité de couper court, à tout prix, à cette situation.

Le 7 janvier, il fit donc sortir de leurs camps ses troupes et celles de Juba et les rangea en bataille sur un pli de terrain qui longeait la rive gauche de l'Oued-el-Melah, mais que l'état des cultures ne permet guère de reconnaître aujourd'hui.

S'empressant de l'imiter, César déploya ses légions et prit ses dispositions pour recevoir l'attaque.

Bien que, dans l'antiquité, on attachât une importance capitale aux formations des troupes sur le champ de bataille et que la plupart des auteurs aient l'habitude d'attribuer le succès à l'habileté des dispositifs adoptés, il est rare de trouver chez eux une description aussi précise et aussi détaillée que celle qu'Hirtius nous donne des ordres de bataille adoptés par Scipion et César dans cette journée du 7 janvier. On serait presque en droit de s'en étonner puisque, ce jour là, aucun engagement décisif ne devait avoir lieu.

L'armée de Scipion appuyait sa gauche à Uzita et son front était couvert par le lit vaseux de la rivière. Il s'était donc posté au sud de son camp, le dos tourné à l'emplacement actuel du village de Mesdour, menaçant ouvertement le flanc gauche des ouvrages de César. Ses troupes étaient formées sur deux lignes ; la première composée de ses propres légions et de celles de Juba ; la seconde, de l'infanterie numide régulière servant de réserve. Afin de donner à cette seconde ligne le même front qu'à la première, il en avait étendu le centre qui n'avait plus de profondeur, afin de renforcer davantage les deux ailes, si bien, dit le texte latin — « que, de loin, le centre ne semblait former qu'une seule ligne, toute composée de légionnaires ; au lieu qu'il paraissait y en avoir deux sur les ailes. » — Les éléphants avaient été

distribués sur la droite et sur la gauche, à égale distance les uns des autres ; en avant d'eux étaient rangées l'infanterie légère et la cavalerie auxiliaire des Numides. L'aile gauche se trouvait couverte par la ville d'Uzita, toute la cavalerie régulière avait été massée à l'aile droite. Un épais essaim de frondeurs et d'archers, entremêlés à de la cavalerie irrégulière — *tirailleurs et fourrageurs* — avait été jeté en avant de cette même aile. Ces dispositions indiquent clairement que le plan de Scipion était, au moment où l'action s'engagerait, de faire exécuter par la masse de cavalerie rassemblée à l'aile droite, un mouvement oblique par lequel il envelopperait la gauche de César, pendant que l'infanterie légère accablerait ses légions d'une grêle de traits, de pierres et de balles.

De son côté, César avait pris les dispositions suivantes. A sa droite, les 30e et 29e légions ; au centre les 28e, 26e, 14e et 13e ; à l'aile gauche les 5e et 9e. Tous les traducteurs et commentateurs ne sont pas d'accord sur l'ordre dans lequel furent exactement disposées ces huit légions. Il est probables que les diverses copies du *de Bello Africano* qui sont parvenues jusqu'à nous contiennent, à ce sujet, de nombreuses divergences. Les uns placent la 10e légion à l'extrême gauche de la ligne, d'autres ne la mentionnent même pas. Je crois que c'est à l'avis de ces derniers qu'il convient de se ranger. Il est peu probable, en effet, que César qui lui avait manifesté, d'une façon si sévère, son mécontentement au moment où elle venait de le rejoindre, lui ait réservé, six jours aprês, le poste le plus périlleux, c'est-à-dire le poste d'honneur. Je suppose plus volontiers qu'il l'avait laissée à la garde des retranchements.

Quoiqu'il en soit, il disposa son infanterie sur trois lignes, la troisième s'étendant de la gauche au centre seulement. La droite, appuyée aux ouvrages en face d'Uzita, n'avait, en effet, pas besoin d'être aussi solidement renforcée que sa gauche, sur laquelle paraissait

devoir se porter tout l'effort de l'adversaire. Toute la cavalerie, environ 3.000 chevaux, flanquait l'aile gauche et, comme il comptait peu sur elle, — *quod ei parum confidebat* (*B. A.*, 60) — il la fit soutenir par des cohortes de légionnaires et l'entremêla d'infanterie légère, à l'exemple des Numides. Les frondeurs et les archers furent distribués sur divers points, en avant des intervalles et surtout aux ailes.

Ses lignes ainsi formées, César monte à cheval, harangue ses soldats, donne le mot de ralliement et attend l'attaque. Il ne pouvait lui-même entamer l'action. En se portant en avant, il risquait de voir son aile droite prise en flanc par la garnison d'Uzita et, pour marcher à l'ennemi, il était obligé de franchir la rivière dont les abords formaient, à cette saison, un marécage assez étendu, pendant la traversée duquel ses lignes risquaient de se rompre et de perdre la cohésion indispensable au succès.

Les deux armées restèrent ainsi en présence à trois cents pas (450 m.) environ l'une de l'autre, jusqu'à la dixième heure du jour (entre 2 et 3 heures du soir). A ce moment, César donna l'ordre à ses légions de rentrer dans leur camp. Ce mouvement était à peine commencé que la cavalerie numide et gétule, placée en arrière des éléphants de l'aile droite de Scipion, déboîtant vers la droite, vint menacer le flanc gauche de César pendant que la cavalerie régulière de Labienus tenait les légions du centre en échec. Sans en avoir reçu l'ordre, la cavalerie de César, entraînant avec elle l'infanterie légère, voulut exécuter une contre-attaque. Mais, obligée de s'aventurer sur la partie marécageuse de la plaine, elle se disloqua et fut facilement repoussée. Elle perdit un cavalier, eut plusieurs chevaux blessés et vingt-six fantassins légers furent tués. Satisfait de ce facile succès, Scipion rappela sa cavalerie et fit, à son tour, rentrer ses troupes dans leurs camps.

Le lendemain, les cavaliers de César trouvèrent l'occa-

sion de prendre leur revanche. Quelques escadrons qui avaient été envoyés à Leptis pour en ramener un convoi de vivres, rencontrèrent des maraudeurs numides et gétules, les chargèrent et en tuèrent ou en firent prisonniers une centaine.

Les deux armées employèrent les jours suivants à des travaux de fortification. César fit élever dans la plaine un retranchement parallèle à la rivière pour contenir la cavalerie ennemie qui ne cessait de venir escarmoucher aux alentours de son camp. De son côté, Scipion faisait creuser des tranchées entre Uzita et ses camps pour protéger ses communications entre ces divers points.

La flotte de Varus était toujours à l'ancre dans le port d'Utica, et l'on pourrait s'étonner à bon droit de voir que les convois amenant des renforts et des approvisionnements à César, circulaient entre la Sicile et l'Afrique sans être inquiétés. Rien n'eût été plus facile à Scipion que d'affamer César et d'empêcher ses renforts de le rejoindre. Il lui aurait suffi de se rendre maître du canal de Malte et d'intercepter ainsi toute communication entre la Sicile et les ports de Leptis et de Ruspina. Sa flotte était, dès l'origine, très supérieure à celle du dictateur, mais les marins de l'époque n'aimaient pas, comme nous l'avons déjà vu, tenir la mer pendant la mauvaise saison, et le canal de Malte était particulièrement agité aux environs de l'équinoxe.

Cependant, vers le milieu de la première quinzaine de janvier, Varus ayant appris que les 7e et 8e légions venaient de quitter Lilybée, équipa cinquante-cinq galères avec des rameurs et des soldats gétules et vint croiser dans les parages d'Hadrumetum pour surprendre le convoi au passage. César avait envoyé deux escadres, l'une de vingt-sept galères, sous le commandement de L. Cispius, vers Thapsus: l'autre de treize galères, aux ordres de Q. Aquila, vers Hadrumetum, pour protéger l'arrivée des navires qu'il attendait. Cispius

arriva, sans encombre, à destination ; mais Aquila contrarié par les vents, ne put doubler le cap de Ruspina (pointe de Sidi-Mansour) et dut se réfugier sur la côte. Le reste de la flotte était en rade de Leptis. Chaque jour, les matelots descendaient à terre, se répandaient sur le rivage ou allaient dans la ville pour acheter des provisions. Varus, instruit par des espions que ces navires restaient ainsi sans défenseurs, prit la mer le 7 janvier, vers la deuxième veille (8 heures du soir), arriva à l'improviste devant Leptis avec ses cinquante-cinq galères, brûla les vaisseaux de charge et s'empara de deux galères à cinq rangs de rames dont les équipages étaient à terre.

César était occupé à visiter les travaux dans la plaine quand des courriers vinrent lui apporter la nouvelle de ce désastre. Sans perdre une minute, il monte à cheval, franchit à toute vitesse les six mille pas (9 kil.) qui le séparent du port de Leptis, s'embarque sur un bâtiment léger, rallie l'escadre d'Aquila et se met à la poursuite de Varus qui, surpris d'une telle promptitude, s'enfuit à toutes rames vers Hadrumetum. Après une poursuite de quatre milles (6 kilo.), César le rejoint, se jette à l'abordage et lui reprend une de ses galères à cinq rangs de rameurs, avec toute sa chiourme et cent trente soldats préposés à sa garde. Une trirème ennemie qui avait voulu résister est enlevée avec ses rameurs et tout son équipage. Varus réussit enfin à doubler le cap de Ruspina et regagne le port d'Hadrumetum. Contrarié par le vent, César fut obligé de passer la nuit à l'ancre, et ce ne fut que dans la matinée du lendemain, 9 janvier, qu'il parut devant la placé. Après avoir incendié les vaisseaux de charge rassemblés dans le port de commerce et attendu quelque temps, dans l'espoir que Varus sortirait du port militaire pour tenter un combat naval, il regagna Leptis et, de là, son camp.

Sur la trirème qu'il avait enlevée à l'ennemi, se trouvaient P. Vestrius, chevalier romain, et P. Ligarius, qu'il

avait, une fois déjà, fait prisonniers en Espagne, lors de la capitulation d'Afranius au Sègre (2 juillet 49). P. Vestrius, ayant exposé, pour sa défense, qu'après avoir été fait prisonnier par la flotte de Nasidius, pendant le siège de Massilia (Marseille), il avait été sauvé par Varus, au moment où on le conduisait au supplice et que, depuis, il n'avait jamais trouvé l'occasion de rejoindre César, obtint son pardon. Quant à P. Ligarius, dont le frère, Quintus, servait aussi dans les rangs des pompéiens, qui, après avoir été grâcié une première fois, avait rejoint Pompée en Grèce et avait combattu à Pharsale, d'où il était venu rejoindre Varus en Afrique, il le fit exécuter à cause de son parjure et de sa perfidie. Cela ne l'empêcha pas, une fois la guerre terminée, de rappeler, à la demande de Cicéron, Q. Ligarius qui devait figurer plus tard au nombre de ses meurtriers.

Les indigènes africains avaient alors, comme de nos jours, l'habitude de conserver le grain dans des silos soigneusement cachés, pour le mettre, en cas de guerre, à l'abri des coups de main de l'ennemi. Ces silos, connus aussi sous les noms de *tekhbyât* تخبيات et de *matmoura* مطمورة, affectent la forme de grandes jarres à large panse. Varron (*De Re rust.*, I, 57) prétend que le blé s'y conserve pendant cinquante ans et le millet pendant un siècle. Ch. Tissot croit que leur nom de silo vient du mot grec σειρός ou σιρός par lequel on désignait, en Cappadoce et en Thrace, des réservoirs du même genre (t. II, p. 743).

César, informé qu'il y avait un grand nombre de ces souterrains, abondamment garnis, dans la région fertile située à dix milles (15 kil.) à l'Est de son camp, là où se trouve, aujourd'hui, la petite ville arabe de Moknine, y envoya une nuit deux légions avec toute sa cavalerie. Parties à la troisième veille (minuit), elles revinrent le lendemain, chargées de blé. Labienus en eut vent; espérant que César y enverrait de nouveau, il projeta de profiter de l'occasion pour prendre sa revanche des

échecs qu'il avait subis précédemment. Faisant un long détour par le Sud, il fit cacher deux légions dans les terrains ondulés qui se trouvent au Nord-Est de Moknine, entre cette bourgade et le village de Kasser-Hellal. Lui-même venait s'embusquer tous les jours dans les environs, avec de la cavalerie et de l'infanterie légère. César, averti par des transfuges, laissa s'écouler quelques jours, de façon que l'ennemi, fatigué de répéter continuellement en vain la même opération, commençât à se relâcher dans sa surveillance.

Un matin, le 12 janvier, il sortit de son camp par la porte de derrière — *porta decumana* — avec huit légions, dont cinq de vétérans, précédées par une partie de sa cavalerie. Celle-ci vint donner à l'improviste dans les détachements en embuscade, tua environ cinq cents fantassins légers et mit le reste en déroute. Labienus accourut à la rescousse avec tous ses escadrons et fit plier la cavalerie de César, très inférieure en nombre. Mais, tout à coup, apparurent les huit légions rangées en bataille. Labienus, surpris, n'osa pousser davantage, rallia ses cavaliers et battit en retraite. Le lendemain, Juba faisait mettre en croix tous les Numides qui, ayant fait partie de cette expédition, avaient quitté leurs postes et s'étaient enfuis jusqu'au camp, sans même regarder derrière eux.

IX

Depuis six semaines que César avait quitté son camp de Ruspina pour suivre Scipion devant Uzita, il ne s'était, en somme, rien passé de décisif. Le siège de cette place menaçait de se prolonger indéfiniment et, depuis qu'il avait reçu ses derniers renforts, le pays sur lequel on vivait commençant à s'épuiser, le ravitaillement devenait de plus en plus difficile. Ne voyant pas la possibilité d'engager là une action décisive, il se décida

à décamper pour chercher, plus près de la mer, une contrée fertile et moins ravagée où il pourrait s'installer à proximité de sa flotte, dont la plus grande partie était toujours à l'ancre devant Leptis. Il choisit comme objectif la place d'Agar, qui devait, vraisemblablement, se trouver sur les hauteurs qui courent parallèlement à la mer, entre Monastir et Teboulba.

On n'est pas fixé sur l'emplacement de cette ville d'Agar. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'elle devait être sérieusement fortifiée, car Hirtius nous apprend que les Gétules l'avaient assiégée, maintes fois, sans succès.

La Table de Peutinger nous donne bien l'indication d'une ville, du nom d'Aggar, dont les ruines doivent se trouver à Sidi-Ibrahim-el-Soher, entre El-Djem *(Thysdrus)* et Giama *(Zama regia?)*, c'est-à-dire au cœur même de la province, dans une contrée où César ne pouvait songer à se rendre, tant à cause de l'éloignement, que de l'impossibilité où il se serait trouvé de conserver ses relations avec sa base d'opérations.

Le colonel Stoffel (*Hist. de J. Cés.* Expl. et rem. p. 280) estime qu'Agar devait se trouver aux environs de Leptis et, pour les raisons que je viens de donner, je me range à son avis. Les ruines assez considérables que l'on rencontre, à peu près à mi-chemin de Bou-Hadjar à Kasser-Hellal, à 2,500 mètres au sud-ouest de Leptis, lui semblent devoir être celles de cette ville. On y a découvert de grands bains ornés de mosaïques, des vestiges de murailles de grand appareil, deux forteresses, dont une à chaque extrémité de l'enceinte, et de nombreux puits antiques.

Ch. Tissot la place beaucoup plus au sud, à Beni-Hassane, gros bourg arabe bâti sur l'emplacement et avec les débris d'une ancienne ville. On le trouve à 13 kilomètres au sud-sud-est de Mesdour, à 15 kilomètres au sud-sud-ouest de Lemta, à 5,500 mètres de

Zramedine et à 25 kilomètres au sud-ouest des ruines de Thapsus.

Il donne pour raison de cette identification que César, en se dirigeant de son camp devant Uzita sur Agar, dut placer ses bagages sur son flanc gauche pour les mettre à l'abri des entreprises de l'ennemi, et il en conclut qu'il marcha vers le sud, laissant ainsi l'ennemi à sa droite. Mais, qu'il se soit dirigé vers le sud ou bien vers l'est, si nous adoptons l'opinion du colonel Stoffel, c'est toujours son flanc droit qui se trouvait exposé aux attaques de Scipion et c'est toujours à sa gauche qu'il se trouvait contraint de placer son convoi.

Je ne puis qu'émettre le vœu que des fouilles ultérieures permettent de découvrir quelque inscription qui nous révèlera, un jour, l'emplacement d'Agar, et nous dira si les conjectures du colonel Stoffel, auxquelles je me rallie, sont bien fondées. Basées sur le texte latin, ainsi que les considérations d'ordre militaire que j'en ai déduites, elles me paraissent des plus vraisemblables.

Après avoir mis des garnisons à Ruspina, à Leptis et à Achilla, envoyé Cispius, avec une escadre, bloquer Hadrumetum, et prescrit à Aquila de croiser, avec d'autres navires, devant Thapsus, César prit ses dispositions pour s'éloigner d'Uzita. Le 14 janvier, à la quatrième veille (4 heures du matin), il mit le feu à tout ce qu'il y avait de combustible dans ses lignes et se porta sur Agar, ses légions déployées, les bagages à l'aile gauche. Arrivé près d'Agar, il réunit ses troupes dans un seul camp situé dans la plaine, au sud de la ville.

Scipion n'apprit le départ de César que par l'incendie de son camp. Il le fit suivre par ses éclaireurs qui l'informèrent de son arrivée dans les environs d'Agar. Il s'empressa donc de décamper à son tour, le suivit par les hauteurs avec toute son armée — *cum universis copiis per jugum Cæsarem subsequi cœpit* (*B. A.* 67),

prit position à six milles (9 kil.) de lui et forma trois camps séparés, près de la ville de Tegea.

L'emplacement de cette localité nous est tout aussi inconnu que celui d'Agar. Ch. Tissot la place à un endroit situé à 6,250 mètres à l'ouest de Mennzel-Kamel et à 1,500 mètres au sud d'El-Bourdjine, où se remarque, dit-il, un gisement de ruines pouvant représenter l'emplacement de la ville antique. Je ne puis d'aucune façon me ranger à cette opinion. En admettant même que la ville d'Agar se soit trouvée dans les environs de Beni-Hassane, au nord de laquelle se remarquent des ruines de peu d'importance, il est vrai, la distance entre les deux camps eût été de 23 kilomètres au moins, au lieu de 9 indiqués par Hirtius. Dans la même hypothèse, comment expliquer que Scipion se soit ainsi éloigné de son adversaire, en lui tournant le dos, et qu'il se soit retiré à l'ouest, vers l'intérieur de la province, lui laissant la libre possession des riches territoires de l'est et du sud où il pouvait se ravitailler facilement et trouver toute facilité pour étendre, tout à son aise, sa base d'opérations? Comment, enfin, expliquer ce mouvement rétrogade, alors que Scipion, n'ayant encore subi aucun échec sérieux, ne se trouvait nullement forcé de s'éloigner de son adversaire pour se refaire et de se retirer sur sa ligne de communication avec Utica que rien ne venait menacer ? Le texte latin dit formellement qu'il suivit César dans son mouvement, par les hauteurs, et qu'il s'établit à six mille pas de lui. Que César se soit dirigé vers l'est ou vers le sud, c'est de ce côté que Scipion dut également se porter, et non vers l'ouest où il ne pouvait se rendre sans s'éloigner de lui, au lieu de le suivre — *subsequi*, — comme le dit Hirtius.

Le colonel Stoffel place Tegea aux environs de Beni-Hassane, ce petit centre arabe situé à 11 kilomètres au sud-ouest de Moknine où Ch. Tissot croit, précisément, devoir placer Agar. On trouve, comme je l'ai dit, quelques

ruines à 3 kilomètres au nord de Beni-Hassane, au lieu désigné sous le nom de Fesquiet-Rebbi et qui se trouve exactement à 9 kilomètres (6000 pas) au sud-sud-ouest de l'endroit où le colonel a placé l'oppidum d'Agar. La logique se trouve ici d'accord avec la topographie et, en adoptant l'opinion du colonel Stoffel, les opérations qui vont suivre s'expliquent tout naturellement.

Les hauteurs par lesquelles Scipion suivit César pour se rendre à Tegea sont celles qui s'étendent depuis le village de Krnis, au nord, jusqu'à 6 ou 7 kilomètres au sud de Zramedine et de Beni-Hassane. Elles séparent les grandes plaines fertiles en céréales, qui s'étendent à l'est jusqu'à la Sebkra-m'ta-Moknine, de celles, plus vastes encore et non moins fertiles, qui entourent, à l'ouest et au sud, la Sebkra-Sidi-el-Hani.

A partir de Zramedine et de Sidi-Hassane, le terrain est profondément raviné par une quantité de petits torrents qui le découpent bizarrement dans tous les sens. Les ruines de Fesquiet-Rebbi occupent un petit plateau dominé lui-même, au sud, par d'autres sommets assez étroits, séparés par des ondulations aux pentes assez douces, ce qui explique la nécessité dans laquelle se trouva Scipion de répartir ses troupes dans trois camps différents. De cette position, il pouvait surveiller aisément tout le terrain presque plat qui séparait ses camps de celui de César et sur lequel celui-ci ne manquerait pas de se répandre pour aller aux vivres et aux fourrages.

Aussitôt qu'il eut fortifié son camp, César alla, en effet, battre les environs avec une partie de ses troupes. Il fit une ample provision d'orge, d'huile, de vin, de figues, mais ne put trouver qu'une faible quantité de blé. Tout cela ne suffisait pas à conjurer la famine toujours menaçante. Les convois attendus de Sicile n'arrivaient pas, et les villes alliées n'avaient pas encore fourni les vivres qu'elles promettaient. Aussi, ayant

appris que Scipion venait d'envoyer deux légions chercher du blé à Zeta, résolut-il d'y aller à son tour.

Les ruines de Zeta n'ont encore pas été retrouvées. On ne connait le nom de cette ville que par le récit de la *Guerre d'Afrique*. D'après le texte latin, elle se trouvait à dix milles (15 kil.) des camps de Scipion et à dix-huit milles (27 kil.) de celui de César. Le colonel Stoffel la place à l'endroit où s'élève aujourd'hui la petite bourgade d'El-Bourdjine, qui se trouve bien à 27 kilomètres de l'emplacement où nous avons cru devoir placer Agar, mais qui est éloignée d'nne vingtaine de kilomètres de Beni-Hassane. On y a bien trouvé quelques tronçons de colonnes de marbre, des pans de murs, des débris de poterie antique, mais aucune inscription n'est venue, jusqu'à ce jour, nous révéler l'ethnique de la ville enfouie sous les constructions et les jardins de la localité moderne.

Ch. Tissot place Zeta à Knaïs, village situé à 7 kilomètres à l'ouest d'El-Bourdjine ; malheureusement les distances indiquées par Hirtius comme séparant la ville antique des camps de Scipion et de celui de César ne correspondent, même pas approximativement, à celles qui séparent Knaïs d'El-Bourdjine (7 kil.) ou de Beni-Hassane (30 kil.), et son opinion me paraît devoir être écartée de prime abord. Quant à celle du savant colonel Stoffel, elle ne doit être acceptée, je le reconnais, que sous certaines réserves, si séduisante qu'elle puisse paraître. Tout ce que nous pouvons admettre, avec quelque assurance, c'est que la ville de Zeta se trouvait à l'ouest des positions récemment occupées par les deux adversaires.

Pour atteindre Zeta, César se trouvait donc obligé d'exécuter, en vue des camps ennemis, une marche de dix-huit milles (27 kil.). Or, cet ennemi avait à sa disposition une cavalerie nombreuse qui battait incessam-

ment l'estrade entre les deux positions et surveillait tous ses mouvements. Aussi, l'opération qu'il allait tenter me paraît-elle quelque peu audacieuse. Hirtius nous dit bien que, pour éviter que son camp ne fût surpris pendant son absence, il eut soin de le déplacer pour l'établir dans une position plus sûre au Nord d'Agar et qu'il y laissa une garde.

Le 17 janvier, à la quatrième veille (4 heures du matin) il se mit en marche avec le gros de ses troupes, dépassa les camps de Scipion et tomba à l'improviste sur la ville de Zeta, où il ne trouva qu'un poste commandé par deux chevaliers romains, C. Mutius Reginus, ami intime de Scipion, et P. Atrius, membre de ce Conseil des Trois Cents que Caton avait formé à Utica. La place ne devait pas être fortifiée, car il paraît y être entré sans difficulté. Ayant appris que les deux légions qu'il comptait y surprendre étaient allées plus loin, pour ramasser du blé, il allait se mettre à leur poursuite quand on lui signala l'apparition des autres légions de Scipion qui accouraient à la rescousse. Ce que voyant, il se contenta de laisser une garnison dans la ville, sous les ordres d'Oppius, son lieutenant, et se mit en devoir de regagner son camp.

Cette garnison qu'il laissait à Zeta se trouvait bien exposée puisqu'elle allait se trouver privée, après sa retraite, de toute communication avec lui. Il est probable qu'il jugeait que l'occupation de cette ville lui serait d'une grande utilité, dans l'avenir, et que c'est ce qui le détermina à l'occuper, malgré sa position excentrique.

Il emmenait prisonniers les officiers et les soldats ennemis qu'il avait trouvés dans Zeta, ainsi que vingt-deux chameaux appartenant à Juba et de nombreux approvisionnements.

C'est la première fois que la présence du chameau en Afrique se trouve officiellement constatée par un texte

quelconque. Il est certain que cet animal y était inconnu dans l'antiquité. On ne le voit pas représenté dans les dessins rupestres d'Aïn-Sefra ou de Tiout; ni Hérodote, ni Salluste, ni aucun des auteurs anciens qui ont décrit les mœurs des Libyens, ne mentionnent la présence de cet animal dans le Nord de l'Afrique. Les Romains n'en avaient jamais vu qu'en Asie; pour la première fois, dit Plutarque, à la bataille de Magnésie (187 av. J.-C.) où ils étaient montés par des Arabes armés de flèches et, d'après Salluste, à celle du Rhyndacus, contre Mithridate, cent treize ans plus tard.

Le plus ancien monument africain qui représente le chameau, ou, plus exactement, le dromadaire, est une monnaie de la Cyrénaïque qui porte, au revers, le nom de Λολλιου et que Müller attribue à L. Lollius, lieutenant de Pompée, qui aurait réduit la Cyrénaïque en province romaine pendant la *Guerre des pirates* (66-67 av. J.-C.). On en pourrait conclure qu'à cette époque, le chameau existait déjà dans cette province où il aurait été introduit par les Ptolémées. Il est donc possible que Juba ait pu s'en procurer quelques-uns, amenés dans son pays par des caravanes venues d'Égypte par le désert de Barka. Ce n'est guère que vers la fin du IV[e] siècle de notre ère que l'on voit le chameau employé couramment comme bête de charge et de combat, dans le Nord de l'Afrique.

En se portant au secours des deux légions qu'il avait détachées à Zeta, Scipion avait laissé, derrière lui, Labienus et Afranius avec toute la cavalerie et l'infanterie légère, avec mission de s'embusquer dans les terrains accidentés voisins de ses camps et de tomber sur le flanc de César quand il passerait, avec sa colonne, à portée de Tegea. Celle-ci venait de dépasser ce point, quand la cavalerie ennemie apparut sur les hauteurs qui dominaient son flanc droit et chargea l'arrière-garde. César lui opposa d'abord sa propre cavalerie, fit serrer

son convoi et ordonna aux légions de faire face à l'ennemi qui fit demi-tour devant elles. S'en croyant débarrassé, il reprit sa marche. Mais, quand il eut atteint l'endroit où la route franchit le col entre les hauteurs voisines de Tegea et celles qui font face à Uzita, il fut assailli, sur les deux flancs, par les Numides qui occupaient les crêtes de chaque côté.

Battant en retraite dès que les légionnaires commençaient à les charger, cavaliers et fantassins légers faisaient demi-tour, se reformaient à quelque distance et revenaient à l'attaque, harcelant l'arrière-garde et les flancs de la colonne et les couvrant de traits et de projectiles. Obligée de s'arrêter à tout instant, l'armée n'avançait qu'avec une extrême lenteur. A un moment donné, les attaques se renouvelèrent avec tant d'insistance qu'elle mit plus d'une heure à franchir l'espace de cent pas (150 m.), — *non totum centum passus in horam esset progressus* (*B. A.*, *70*).— On était alors à la dixième heures (environ 3 heures après-midi) ; il y avait plus de dix heures que l'on marchait sans avoir eu le temps de prendre la moindre nourriture ; les chevaux, qui n'avaient pu boire ni manger pendant ce long espace de temps, étaient épuisés, et César comprenait que tous les efforts de l'ennemi n'avaient d'autre but que de l'obliger à passer la nuit en cet endroit où l'eau manquait absolument. Beaucoup de chevaux étaient blessés et l'on ne pouvait plus demander le moindre effort à cette cavalerie, harrassée de fatigues et de privations. Il la retira donc de l'arrière-garde, où il laissa tour-à-tour chaque légion pour soutenir la retraite. C'est ce que nous appellerions aujourd'hui : battre en retraite par échelons successifs. La marche s'en trouva certainement ralentie, mais elle put s'effectuer plus sûrement et en meilleur ordre.

Tout en marchant et en combattant à la fois, il finit par atteindre son camp vers la première heure de la nuit (4 heures 30' du soir environ). Il n'avait pas perdu un seul homme et n'avait que dix blessés, mais sa cava-

lerie était à bout de forces. Labienus, au contraire, comptait trois cents tués et un grand nombre de blessés. Ses troupes étaient épuisées de fatigue quand elles rentrèrent dans leurs camps, en avant desquels on avait déployé les éléphants soutenus par des cohortes d'infanterie, pour défier toute attaque de César, dans le cas où celui-ci aurait tenté de les menacer.

Cette retraite difficile inspira à César l'idée de modifier la tactique employée jusque-là par ses troupes et de les dresser à une nouvelle manière de combattre, « comme un maître d'escrime qui forme des gladiateurs novices, — *ut lanista tirones gladiatores condocefacere.* » (*B. A.*, 71).

Sa cavalerie ne pouvait, en effet, résister longtemps à cette cavalerie numide, entremêlée de fantassins adroits et agiles qui blessaient les chevaux à coups de traits, l'empêchaient de pousser ses charges aussi à fond qu'il aurait convenu, puis disparaissaient si rapidement que les légionnaires pesamment armés ne pouvaient jamais les joindre pour en venir au combat corps à corps où leur supériorité était certaine. En Gaule, en Thessalie, ses troupes avaient combattu sur un terrain plat, ayant devant elles un ennemi brave certainement, mais elles ignoraient cette guerre de ruses et d'embuscades qui les déroutait complètement. Il désigna donc, dans chaque légion, un certain nombre d'hommes choisis parmi les plus lestes, qui marcheraient sans le moindre bagage, et les exerça à combattre entremêlés à la cavalerie. Pour habituer les hommes et les chevaux à la vue des éléphants dont la taille, l'aspect et la force les effrayaient, il avait fait venir, d'Italie, un certain nombre de ces animaux. Il enseigna à ses soldats à les combattre et à les frapper aux endroits vulnérables.

Pour les dresser plus promptement à ce nouveau genre d'exercice, il faisait sortir, chaque jour, ses légions, sous prétexte d'aller chercher des vivres, et les escar-

mouches qui en résultaient complétaient et confirmaient l'instruction théorique qu'il leur avait donnée. Aussi les soldats ne tardèrent-ils pas à gagner en confiance et en adresse.

Ayant ainsi préparé ses troupes, il n'eut plus qu'un désir, celui d'attirer Scipion hors de ses camps et de chercher l'occasion de lui livrer enfin une bataille décisive.

Le 19 janvier, il rangea ses légions dans la plaine et offrit la bataille en rase campagne. Mais Scipion s'était bien rendu compte des progrès réalisés par son adversaire et il n'était nullement disposé à risquer le sort de la campagne dans une bataille rangée. Il semblait résolu plutôt à suivre les conseils que lui donnait Caton, ceux qu'il avait donnés à Pompée et dont l'observation avait produit de si bons résultats devant Dyrrachium : « ne pas livrer bataille à un ennemi plein de vigueur et d'expérience et attendre le bienfait du temps qui émousse toute la vigueur de la tyrannie. » Il espérait donc avoir plus sûrement raison de César en l'affamant et vaincre son armée par les privations et la disette. Le soir, César fut donc obligé de rentrer dans son camp, sans avoir pu se mesurer avec l'ennemi.

Il y reçut les députés de Vacca, ville voisine de Zeta — *quod finitum fuit Zetæ*. (*B. A.*, 74.) — Le colonel Stoffel place Vacca à Knaïs, bourgade arabe à 7 kilomètres à l'ouest d'El Bourdjine. Si cette dernière localité correspond bien à Zeta, rien ne s'oppose, en effet, à ce que les ruines qu'on remarque à Knaïs soient celles de Vacca. On y trouve les restes d'un théâtre, ceux d'un vaste temple, et les habitants se servent encore de l'eau donnée par deux puits antiques.

Ch. Tissot qui, comme je l'ai dit plus haut, place Zeta à Knaïs, croit retrouver les ruines de Vacca à Henchir Zeïat, à 7 kilomètres au sud-ouest de Knaïs, mais aucune inscription ne vient confirmer cette synonymie.

D'ailleurs, ni l'itinéraire d'Antonin, ni la Table de Peutinger ne mentionnent ces villes anciennes de Tegea, de Zeta et de Vacca, et on ne peut faire à leur sujet que des suppositions, jusqu'au jour où de nouvelles découvertes épigraphiques viendront nous fixer sur leurs emplacements véritables.

Les habitants de Vacca venaient se mettre à la disposition de César et lui demander une garnison. L'inaction de Scipion avait certainement eu pour résultat de lui aliéner plus d'une ville et de déterminer celles dont les habitants étaient encore indécis à se rallier au parti de César. Malheureusement, au moment où ces gens étaient en train de conférer avec le dictateur, des émissaires vinrent apporter la nouvelle que Juba s'était emparé de leur ville et l'avait rasée de fond en comble, après en avoir massacré tous les habitants.

Le douzième jour des calendes d'avril, 21 janvier 46, César résolut de passer, le lendemain, une revue de ses troupes. Elles offraient un ensemble magnifique. Sur les douze légions qu'il put mettre en ligne, six étaient composées de vétérans qui avaient combattu sous ses ordres en Gaule, en Espagne, en Italie et en Grèce et comptaient au moins huit campagnes de guerre. Elles présentaient un ensemble de 40,000 légionnaires, avec 3,000 chevaux, auxquels venaient s'ajouter un certain nombre de troupes auxiliaires.

Il s'avança ensuite dans la plaine, en ordre de bataille. Après une marche de cinq milles (7 kil. 500), il s'arrêta à deux milles (3 kil.) des camps de Tegea, espérant que Scipion et Juba, confiants dans la supériorité numérique de leur armée, accepteraient le combat. Mais il attendit vainement jusqu'au soir et dut, encore une fois, retirer ses troupes.

Cette démonstration inutile le détermina à chercher d'autres moyens de faire naître l'occasion d'en venir aux mains et de hâter la solution. Il conçut le projet de

menacer les places d'où l'ennemi tirait ses approvisionnements, de le forcer ainsi à s'éloigner de ses lignes et à lui fournir une occasion favorable de se mesurer avec lui dans une bataille rangée.

Le 23 janvier, il abandonna son camp d'Agar et se dirigea, avec toute son armée, sur Sarsura, où Scipion avait établi un dépôt de blé considérable dont il avait confié la garde à une forte garnison numide.

Sarsura ne peut être que le *Sassura vicus* de la Table de Peutinger. Cette dernière orthographe doit être la vraie, puisque Ptolémée désigne cette même localité sous le nom de Σασσοῦρα. *Sassura vicus* se trouvait sur la route directe de Thysdrus (El-Djem) à Hadrumetum, à douze milles (18 kil.) de la première de ces deux villes et à trente-quatre milles (51 kil.) de la dernière en passant par *Avidus vicus*, à neuf milles (13 kil. 500) au nord de Sassura. Le village de Zramedine s'élève sur les ruines d'*Avidus vicus* avec les débris desquelles il a été construit en partie.

C'est bien de ce côté qu'il convient de chercher la Sarsura du *de Bello Africano*, car le chapitre 76 nous apprend que le lendemain de la prise de cette place, César fit une reconnaissance de celle de Thysdrus, sur l'emplacement de laquelle nous ne saurions avoir le moindre doute.

Le village arabe de Bou-Merdès se trouve exactement à 18 kilomètres au nord d'El-Djem, à 13,500 de Zramedine et à 51 de Sousse. C'est donc aux environs de ce village que doivent se retrouver les ruines de Sarsura. Elles sont exactement à 2,400 mètres au sud-est de Bou-Merdès et couvrent un rectangle de 750 mètres sur 500, à l'endroit désigné, sur la carte d'état-major au 50 millième, sous le nom de Hamadet et Tine. On y a découvert des mosaïques, des tronçons de colonne, des traces d'épaisses murailles et des citernes phéniciennes, alimentées jadis par un canal qui se prolonge encore à une assez

grande distance dans la direction du nord, vers Zramedine. Au sud, en allant vers El-Djem, on rencontre un tronçon, assez bien conservé, de la voie qui reliait ces deux points dans l'antiquité.

La carte de l'état-major place les ruines de Sarsura à 4 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Bou-Merdès, au lieu dit Henchir-el-Ksour. C'est là une erreur évidente, car il y a, d'El-Djem à ce point, une distance de 23 kilomètres, au lieu de 18 indiqués par la Table, et qu'il se trouve en dehors de la route directe qui menait de Thysdrus à Hadrumetum. La même erreur avait été commise par Shaw, qui, ayant entendu désigner ce lieu sous le nom de Ksour-es-Sef, par les indigènes, l'a écrit Soursef qu'il a considéré, à tort, comme une corruption de Sarsura.

La marche de César d'Agar à Sarsura était encore une opération assez périlleuse. Il lui fallait passer devant les camps de Tegea et Scipion pouvait sérieusement l'inquiéter en tombant sur son flanc droit. Il est probable que, d'Agar, il se dirigea sur Sidi-Neja et Bou-Merdès, laissant à sa droite le massif montagneux situé au sud de Beni-Hassane et de Zramedine. Labienus, avec sa cavalerie et l'infanterie légère, suivi de près par les légions de Scipion, tomba sur son arrière-garde, sans doute dans les environs de Sidi-Neja. Après avoir enlevé quelques voitures de vivandiers, il se porta vivement à l'attaque des légions dont il espérait avoir facilement raison après la marche qu'elles venaient de fournir. Mais César détacha contre lui sa cavalerie, appuyée par les fantassins qu'il venait de dresser à ce genre de combat, et le mit en fuite, après lui avoir infligé des pertes sensibles. Ainsi tenu en respect, Labienus se contenta de le suivre à distance en longeant les hauteurs qui se prolongent jusqu'à quelques kilomètres au nord de Bou-Merdès.

Scipion pressa la marche de ses légions, mais César

avait assez d'avance et il put enlever la ville de vive force, sous les yeux mêmes de l'ennemi, impuissant à la secourir. La garnison numide, commandée par P. Cornelius, fut massacrée tout entière. Le blé trouvé dans la place fut immédiatement distribué aux troupes.

Le lendemain, 24 janvier, César marcha sur Thysdrus, qui, comme nous venons de le voir, se trouvait à douze milles (18 kil.) plus au sud.

Cette ville est exactement connue. Ses ruines ont fourni les matériaux avec lesquels a été construite la bourgade actuelle d'El-Djem, qui recouvre, ainsi que ses jardins, une partie de la cité antique. Située au centre d'une région éminemment fertile, reliée par six grandes voies aux différentes parties de la province, elle acquit plus tard, après la paix, un développement et une importance considérables.

Ptolémée la cite dans sa géographie, sous le nom de Θύσδρος ; Pline la met au nombre des villes libres d'Afrique sous celui d'*oppidum Tusdritanum*; l'Itinéraire d'Antonin porte *Tusdrus* et la Table de Peutinger, *Thisdrus*; l'auteur du *de Bello Africano* l'appelle *Tisdra*. Une inscription, découverte sur place et conservée au musée de Saint-Louis de Carthage, nous donne la véritable forme de son nom : *Thysdritana colonia*.

Les seuls monuments antiques que l'on y remarque sont situés en dehors du centre arabe. Ce sont, avec son magnifique amphithéâtre, tant de fois décrit, un second amphithéâtre de moindres dimensions, de grandes citernes, un cirque et les vestiges d'une citadelle. A part les citernes qui semblent être de construction phénicienne, malgré les travaux de réfection de l'époque byzantine que l'on peut y remarquer, tous les autres monuments que je viens de citer sont évidemment postérieurs à l'époque qui nous occupe.

A ce moment, en effet, la ville était loin d'avoir la richesse qu'elle dut acquérir plus tard. Hirtius nous

apprend qu'après sa soumission, César ne lui infligea qu'une faible amende de blé, en rapport avec son peu d'importance — *Tisdritanos, propter humiliatem civitatis, certo numero frumenti multat* (*B. A*. 97).

L'importance de sa position avait cependant frappé les premiers occupants, qui l'avaient dotée de puissantes défenses. V. Daux, dans ses *Recherches sur les Emporia phéniciens*, prétend y avoir reconnu les traces de la triple enceinte dont étaient pourvues les cités africaines fortifiées par les Phéniciens. César, après en avoir fait la reconnaissance, n'osa pas l'attaquer — *oppidi natura perspecta, atque inopia ab oppugnatione ejus deterritus* (*B. A*. 97).

Sa garnison était commandée par ce même Considius qui occupait Hadrumetum au commencement de la guerre et qui avait infructueusement assiégé Achilla. Il avait avec lui un certain nombre de cohortes et une compagnie de gladiateurs qu'il entretenait à ses frais.

César, jugeant donc inutile de l'attaquer, alla camper à quatre milles (6 kil.) de là, dans un endroit où il y avait de l'eau en abondance, très probablement à Oglet-el-Krag, à 6 kilomètres à l'ouest d'El-Djem, où l'on trouve encore de nombreux puits d'eau douce et où il n'avait pas à redouter une surprise de l'ennemi.

Le lendemain, il retourna à Agar et réoccupa son camp. Scipion, qui s'était contenté de l'observer du sommet des hauteurs au nord de Bou-Merdès, sans oser s'aventurer dans la plaine, réintégra également ses camps de Tegea.

Cette petite expédition avait donc duré quatre jours, du 23 au 26 janvier inclus. Le texte latin n'est peut-être pas très clair sur ce point : — *atque inde quarto die egressus, redit rursus ad ea castra, quæ ad Agar habuerat* (*B. A*. 76). — Les divers traducteurs des *Commentaires* ont conclu, de cette phrase, que César resta campé pen-

dant quatre jours aux environs de Thysdrus, et ne retourna par conséquent à Agar que le 29 janvier.

Est il possible, cependant, d'admettre que César soit resté ainsi sans raison, pendant quatre jours, aux environs de Thysdrus, alors qu'il avait tout intérêt à ne pas se tenir trop longtemps éloigné de la mer et de sa base d'opérations, dont Scipion pouvait facilement le couper? Pour moi, les deux termes *egressus* et *redit rursus* se rapportent : le premier à la sortie des troupes du camp d'Agar, le second à leur rentrée dans ce même camp, et l'espace de quatre jours indique le temps qui s'est écoulé entre cette sortie et cette rentrée.

César venait donc de rentrer dans son ancien camp quand on lui apprit que les habitants d'une ville qu'Hirtius appelle *Thabena* et qui était située sur le territoire numide, au bord de la mer et près de la frontière de la province, s'étaient révoltés. Ils avaient égorgé la garnison et demandaient aide et protection. César s'empressa de leur envoyer le tribun Marcius Crispus, avec une cohorte, des archers et un certain nombre de machines.

Que peut bien être cette ville de Thabena dont le nom ne se trouve nulle part ailleurs que dans le *de Bello Africano?* Parmi les manuscrits que nous en connaissons, trois portent *Thebenam*, et deux autres *Thenam*, au lieu de *Thabenam* que reproduisent toutes les éditions modernes des mémoires de J. César (Ch. Tissot, vol. II, p. 806).

Saint Augustin (*Epist.* LXXIII, 1) parle bien d'une localité du nom de *Thiabena*, située entre Hippone (Bône) et Thagaste (Souk-Ahras). Marcus, le traducteur de Mannert, l'identifie avec la Thabena d'Hirtius. Or, il est inadmissible qu'une ville située dans le voisinage d'Hippone, ait pu, si loin du théâtre de la guerre, cent lieues environ, égorger sa garnison et espérer des secours de

César. Malgré la similitude des noms, cette hypothèse ne peut qu'être repoussée.

D'autre part, nous savons que la Numidie enveloppait de tous côtés la province romaine d'Afrique. Au nord comme au sud, la frontière commune aux deux pays aboutissait à la mer. C'est donc vers le sud, avec lequel César pouvait communiquer, soit par mer, soit par le littoral, qu'il faut chercher l'*extrema Jubæ regni regio maritima* dont parle Hirtius et où se trouvait située la ville en question. Là précisément se trouvent les ruines de la ville importante de *Thenæ* (Henchir Tiné), à 12 kilomètres au sud-ouest de Sfaks, et qui devint plus tard, sous Antonin, ou peut-être sous Hadrien, la *colonia Ælia Augusta Mercurialis Thænitanorum*.

Ptolémée l'appelle Θέαιναι; Strabon, Θαῖνα ou Θένα; les géographes latins, *Thenæ* ou *Tenæ*.

La logique nous amène donc à croire que les copistes qui ont écrit *Thabenam* ont commis une erreur et que ceux qui ont reproduit la forme *Thenam*, que l'on me paraît avoir eu tort de rejeter, devaient avoir raison. Strabon, qui ne consacre que quelques lignes à cette campagne de César, dit formellement d'ailleurs, qu'il s'empara, sans coup férir de l'île de Cercina et de la petite ville maritime de Thenæ. — Εἷλε δ'ἐξ ἐφόδου Καῖσαρ τὴν (Κέρκινναν) νῆσον καὶ Θέναν, πολίχνην ἐπιθαλασσιδίαν (XVII, III, 12).

A mes yeux, l'erreur est manifeste et l'on rétablirait l'exacte vérité en substituant, dans toutes les éditions des Commentaires de César, *Thenam* à *Thabenam*.

On peut conclure en outre que Thenæ, que quelques auteurs considèrent comme ayant fait partie de l'ancienne province romaine, faisait au contraire, au moment de la *Guerre civile*, partie du royaume de Juba.

X

Au moment même où César détachait Marcus Crispus pour aller occuper Thenæ, il lui arriva un nouveau renfort de 4.000 légionnaires, 400 cavaliers et 1.000 archers ou frondeurs qui, par suite de maladies ou parce qu'ils se trouvaient en congé, n'avaient pu le suivre au début de la campagne.

Comme, en définitive, il n'arrivait toujours pas à son but et que, malgré les occasions qu'il lui en avait offertes, Scipion ne paraissait nullement disposé à accepter la bataille, l'arrivée de ces derniers renforts le décida à aller mettre le siège devant l'importante place maritime de Thapsus, où les Pompéiens avaient une forte garnison, commandée par un certain Virgilius (1).

Mais, auparavant, il voulut tenter une dernière fois d'attirer Scipion en rase campagne et de l'amener à accepter une rencontre dans laquelle il essayerait de terminer la guerre d'un seul coup. Le 31 janvier, il sortit donc de son camp, rangea ses troupes en bataille et s'avança l'espace de huit milles (12 kil.). Il s'arrêta dans la vaste dépression qui s'étend entre Djemmal et la Sebkra-m'ta-Moknine, à peu de distance des camps ennemis. Scipion, à son tour, déploya ses légions à mille pas (1.500 m.) de ses retranchements et resta dans l'expectative.

La ville de Tegea, qui se trouvait à quelque distance en avant des camps qu'elle couvrait en partie, était occupée par un poste avancé de 400 cavaliers. Dès que

(1) C. Vergilius qui commandait à Thapsus, au nom de Pompée, appartenait à la famille du poète Virgile. Si l'on s'en rapporte à deux épitaphes tombales découvertes à Carthage par le R. P. Delattre en 1896, cette famille était représentée en Afrique à l'époque même de Virgile.

les légions de César furent en vue, ils se déployèrent à droite et à gauche de la place.

Les deux armées s'observaient ainsi depuis un certain temps quand César, espérant enfin engager la bataille, fit charger cette troupe par la cavalerie d'une de ses ailes, soutenue par toute l'infanterie légère, les archers et les frondeurs. Aussitôt Pacidius, qui s'était porté sur Tegea pour recevoir l'attaque, déploya une partie de la cavalerie, sur un front aussi étendu que possible, dans le but évident d'envelopper celle de César qu'il aborda avec la plus grande vigueur. Celui-ci s'empressa de détacher de la légion la plus voisine les 300 fantassins sans bagages qu'il avait dressés à combattre dans les intervalles de la cavalerie et les envoya à son secours.

De son côté, Labienus envoyait successivement de nouveaux escadrons soutenir ceux qui étaient engagés, et le combat commençait à prendre une certaine importance.

Les escadrons de César, pressés par ceux bien plus nombreux de Scipion que soutenait toute l'infanterie légère des Numides, furent contraints de plier. Il lança alors son autre aile qui n'avait pas encore pris part à l'action. Une charge générale détermina la retraite de l'ennemi qui, poursuivi l'espace de trois milles (4 k^{es} 500) éprouva des pertes sérieuses en tués et en blessés.

Après avoir ramené les cavaliers de Labienus jusqu'au pied des pentes sur lesquelles Scipion avait déployé ses légions toujours immobiles, la cavalerie de César se reforma et vint reprendre sa place dans la ligne de bataille.

Contre toute attente, Scipion, résolu à ne pas s'engager davantage, ne fit rien pour soutenir sa cavalerie. Après avoir attendu jusqu'à la dixième heure (3 heures du soir), César fit demi tour et se retira dans son camp, n'ayant subi aucune perte. L'ennemi, au contraire, dit Hirtius, avait perdu un grand nombre d'officiers et de

soldats des plus braves ; Pacidius avait été blessé grièvement à la tête d'un coup de javelot qui avait traversé son casque.

Voyant que, décidément, il ne pouvait, par aucun moyen, attirer les légions de Scipion dans la plaine et se mesurer avec elles, empêché, par le manque d'eau, de rapprocher son camp de ceux de l'ennemi, il mit à exécution le projet qu'il avait précédemment conçu d'aller assiéger Thapsus.

Cette place forte était située sur le bord de la mer, à douze milles (18 k[es]) au sud-est de Leptis, près du ras Dimasse où ses ruines sont encore parfaitement visibles. C'était un des plus anciens et des plus importants comptoirs établis par les Phéniciens sur cette partie de la côte. La Table de Peutinger la désigne sous le nom de *Tapsum*; le Périple de Scylax et le Stadiasme, sous celui de Θάψος. Pline la cite au nombre des villes libres de la Byzacène, et sa destruction remonte à l'époque de l'invasion arabe.

A l'endroit où elle s'élevait, la côte forme un angle à peu près droit dont elle occupait le sommet. Au sud-ouest, et à peu de distance de ses ruines, se trouve l'extrémité nord-est de la rive de la Sebkra m'ta Mokuine *(stagnum Salinarum)* près de laquelle est construit le village arabe de Bekalta. Le bord septentrional de cette sebkra n'est éloigné du rivage de la mer que de 3,000 à 3,500 mètres. Sa rive orientale, qui est sensiblement parallèle à la plage au sud du ras Dimasse, n'en est pas beaucoup plus éloignée. Quand on vient de l'intérieur, on ne peut donc arriver à Thapsus qu'en suivant l'un de ces deux sortes d'isthmes étroits, bordés d'un côté par la mer, de l'autre par le lac. Dion Cassius, qui avait été proconsul d'Afrique, et qui avait certainement visité le théâtre des opérations de César, avant de les rapporter dans son Histoire romaine, nous donne des environs de Thapsus une description parfaitement conforme à leur

état actuel, ce qui nous prouve que, pendant la longue suite de siècles qui s'est écoulée depuis la campagne de César jusqu'à nos jours, cette partie du continent africain n'a subi aucune modification.

Il ne signale cependant pas l'existence, à l'ouest du cap, d'une longue île sablonneuse et plate, celle d'El-Djezira qui, avec une autre petite île située un peu plus à l'ouest, forme le groupe désigné sur certaines cartes sous le nom de *Sorelle*, les deux sœurs.

Depuis la destruction de Thapsus, aucun centre arabe ou européen ne s'est élevé sur son emplacement. Nivelées par les labours successifs des indigènes, ses ruines n'offrent plus, à la surface du sol, que peu de vestiges de ses anciens monuments. Mais son sous-sol renferme certainement des documents du plus haut intérêt. Des fouilles méthodiques donneraient, à coup sûr, une abondante récolte de renseignements épigraphiques des plus précieux.

Au point culminant, on reconnaît cependant encore les débris d'une citadelle ou acropole qui dominait au loin la ville, la mer et les campagnes voisines. On retrouve quelques traces d'une double enceinte; mais le *vallum* extérieur qui devait compléter le système de défense, a totalement disparu. Au sud-ouest de la ville, Ch Tissot a mesuré une portion de l'enceinte intérieure encore debout sur une longueur d'une dizaine de mètres. Elle avait 6 mètres d'épaisseur sur certains points; sur d'autres, elle n'en avait que quatre.

L'enceinte extérieure offre encore une portion bien conservée de 170 mètres de développement. Elle se compose d'un parapet damé, enfermé entre deux murs, offrant une plongée vers le dehors. En arrière, court une banquette limitée, du côté de la place, par un petit mur à hauteur de ceinture.

Sous les fondations de ces deux enceintes, on retrouve des rangées de citernes semblables à celles dont on a

constaté également l'existence sous les remparts de Carthage et d'Utique.

Le port militaire, situé au sud de la ville, est aujourd'hui complètement ensablé. Une puissante jetée, encore debout sur une longueur de 150 mètres, large de plus de 10 mètres et qui dépasse le niveau de la mer de 1^{m} 50 environ, la protégeait contre les vents du nord-est. Quant au port marchand, il devait se trouver dans le chenal qui sépare le nord de la ville de la longue île d'El-Djezira. Étroit à l'Est, il va en s'élargissant vers le nord-ouest; mais on ne retrouve plus que quelques vestiges du môle qui en protégeait l'entrée.

A l'ouest et au sud des ruines, il existe un grand nombre de puits antiques et de citernes en partie effondrées. Un aqueduc, dont les restes sont encore visibles, y amenait l'eau nécessaire à la consommation des habitants. Tout autour de la ville, et principalement à l'ouest et au sud, le long du littoral, une série de monticules formés par les débris amoncelés des villas et des fermes, indique l'emplacement des faubourgs qui se prolongeaient au loin.

Nous avons vu que Scipion avait confié la défense de Thapsus à une forte garnison sous les ordres de Virgilius. Les habitants s'étaient toujours montrés fidèles à son parti, et il ne pouvait la laisser tomber aux mains de son adversaire sans avoir tout fait pour la sauver. Il sentait bien que sa chute ne manquerait pas d'entraîner la défection de toutes les autres places de la Byzacène qui ne s'étaient pas encore prononcées contre lui.

César leva son camp d'Agar la veille des nones d'avril, vers la troisième veille (dans la nuit du 3 au 4 février, vers minuit). D'après Hirtius (*B. A.*, 79), il parcourut environ seize milles (24 kilom.) dans l'obscurité. Cette distance ne doit pas être exacte. Il n'y a qu'un peu plus de 15 kilomètres entre l'endroit où nous avons placé Agar et Thapsus. Le colonel Stoffel en conclut qu'il y a

une erreur dans le texte et qu'au lieu de « XVI *millia* », il convient de lire « X *millia* ».

Quoiqu'il en soit, la rapidité de sa marche lui permit de s'emparer, sans coup férir, des abords de la place et de forcer la garnison à s'enfermer derrière les remparts. Il distribua ses troupes dans plusieurs camps, suivant une ligne en forme de croissant, dont les extrémités s'appuyaient à la mer, au nord et à l'est, puis il commença aussitôt les travaux d'investissement.

Scipion ne pouvait songer à venir au secours de la place que par la langue de terre qui se trouve entre la rive orientale de la Sebkra et la mer. La présence des garnisons de Leptis et de Ruspina aurait rendu trop périlleuse une opération de ce genre tentée par la rive septentrionale du lac. C'est pour cela que César établit au sud de la ville, en arrière de ses lignes, un *castellum* dans lequel il plaça une forte garnison — *trino præsidio relicto* (*B. A*, 80).

Le 4 février au matin, Scipion, mis au courant du mouvement de César, quitta ses camps de Tegea et se dirigea vers Thapsus, par la rive méridionale de la Sebkra. Il s'arrêta probablement à l'ouest d'Hiboun, où il y avait de l'eau en abondance, et envoya reconnaître les travaux des assiégeants. Les voyant fortement retranchés de ce côté, il rebroussa chemin le lendemain matin et, longeant la rive occidentale du lac, vint s'établir dans deux camps, l'un pour ses propres troupes, l'autre pour celles de Juba, à l'ouest de la ville, à 1,500 pas (2,000 mètres) des lignes de César, à l'est, par conséquent, de Bekalta, sa gauche appuyée à la mer. Une partie des troupes se mit à fortifier les camps avec la plus grande activité, sous la protection du reste de l'armée, rangée en bataille, les éléphants sur les deux ailes.

Le 6 février au matin, César, après avoir fait une reconnaissance des dispositions de l'ennemi, fit interrompre ses propres travaux; puis, laissant deux légions,

sous les ordres du proconsul Asprenas, à la garde des retranchements, marcha de sa personne, avec le reste de ses troupes, sans bagages, vers le point qu'occupaient les Pompéiens. Laissant une partie de la flotte croiser devant Thapsus, il prescrivit aux commandants des autres navires de se porter en arrière de la gauche des positions ennemies, aussi près que possible du rivage, et, dès que le signal en serait donné, de faire pousser de grands cris par les équipages, afin que l'ennemi, surpris et troublé, fût obligé de prendre la fuite.

Les légions que Scipion avait déployées en avant de ses camps occupaient un front de deux milles (3 kilom.). Les éléphants couvraient les deux ailes, soutenus par l'infanterie légère et les auxiliaires numides. Le gros de la cavalerie, entremêlé de fantassins, flanquait l'aile droite.

César disposa ses troupes sur trois lignes, les 10e et 2e légions à l'aile droite, les 8e et 9e à l'aile gauche, cinq autres légions au centre. Il mit en quatrième ligne les dix cohortes de la 5e légion, cinq à l'aile droite, cinq à l'aile gauche, débordant obliquement la ligne de bataille, avec mission spéciale de combattre les éléphants. En avant des ailes, il éparpilla ses frondeurs et ses archers, puis disposa son infanterie légère dans les intervalles de la cavalerie.

Ces dispositions prises et avant de donner le signal de l'attaque, il parcourut à pied le front des cohortes, rappelant aux vétérans leurs anciens exploits et leur adressant les encouragements les plus flatteurs. Quant aux jeunes soldats qui n'avaient pas encore combattu, il les exhorta à imiter le courage des vétérans et à obtenir, par la victoire, la même renommée et les mêmes honneurs.

Tout en inspectant ainsi son armée, il crut remarquer chez l'ennemi un trouble et une agitation qui lui parurent les symptômes d'une vive terreur. Les soldats éperdus couraient çà et là, sortaient des retranchements

encore inachevés, y rentraient pour en sortir de nouveau en tumulte, ramenés sans doute par les officiers. Ses lieutenants, les vétérans, ne tardèrent pas à faire la même remarque. Tous le pressèrent de donner aussitôt le signal de l'attaque, lui disant que les dieux immortels lui donnaient ainsi le présage de la victoire — *ne dubitaret signum dare : victoriam sibi propriam a diis immortalibus portendi (B. A.,* 82).

Cependant, en présence de cette armée supérieure en nombre, déployée à proximité de retranchements déjà redoutables, il restait indécis. La vue de ces soixante-quatre éléphants armés de tours, de cette cavalerie innombrable qui l'avait déjà mis à deux doigts de sa perte, de cette multitude de fantassins légers dont il avait éprouvé, à différentes reprises, le courage, l'opiniâtreté et l'adresse, lui causait de graves inquiétudes. Peut-être aussi l'ordre de bataille qu'il avait adopté ne lui inspirait-il pas suffisamment de confiance, et ne lui semblait-il pas convenablement approprié à la circonstance.

Il résistait encore au désir de ses vétérans, quand, tout à coup, à l'aile droite, retentit la sonnerie de la charge. Un trompette de la 10e légion, sans doute forcé par les soldats, venait de donner, sans ordre, le signal de l'attaque. De proche en proche, de la droite à la gauche, la sonnerie se répète. Les soldats poussent leur cri de guerre et toute la ligne s'élance à la fois, malgré les efforts des centurions, qui cherchent à la contenir. Impuissant à arrêter cet élan formidable, César monte à cheval, fait répandre dans les rangs le mot de ralliement : *felicitas*, qu'il vient de choisir, et se précipite en avant des légions.

L'aile droite, partie la première, a déjà abordé l'ennemi. Les archers et les frondeurs, soutenus par les cinq cohortes de la 5e légion, attaquent les éléphants placés devant eux et les accablent de traits et de pierres. Effrayés par le sifflement des frondes et des projectiles,

ces animaux font volte-face, tombent sur l'infanterie légère qui devait les soutenir, la rompent, l'écrasent sous leurs pieds et gagnent les portes du camp encore inachevées. La cavalerie numide de la même aile, prise de panique, tourne le dos et disparaît au loin à toute vitesse. L'infanterie légère de César, les cohortes de la 5e légion, pénètrent dans le camp, cernent les éléphants et les tuent presque tous.

Hirtius raconte le trait suivant que je crois devoir également rapporter : Un vétéran d'une des cohortes de la 5e légion placées à l'aile gauche, aperçut un éléphant blessé et furieux qui, s'étant jeté sur un valet de l'armée, le tenait terrassé sous ses genoux, l'écrasant de tout son poids en poussant des mugissements formidables et en agitant sa trompe avec rage. Il se porta aussitôt contre l'animal pour l'achever d'un coup de javelot. Le voyant venir, l'éléphant se redressa, l'enveloppa de sa trompe et l'enleva de terre tout armé. Le vieux soldat conservant son sang froid, se mit à frapper de son épée la trompe qui l'enlaçait, jusqu'à ce que l'animal, vaincu par la douleur, lâchât prise et s'enfuit en poussant des cris horribles.

Cependant, les légions en étaient venues aux mains sur toute la ligne. Si, du côté de César, l'attaque fut poussée avec la dernière impétuosité, du côté de Scipion la résistance fut aussi acharnée et aussi vigoureuse que possible. La mêlée dura plusieurs heures. Enfin, les Pompéiens finirent par lâcher pied et s'enfuirent en désordre, poursuivis par les légionnaires de César qui les empêchèrent de se reformer. Ils gagnèrent d'abord leur camp inachevé, espérant encore s'y défendre. Malheureusement, aucun chef ne s'y trouvait pour organiser la résistance ; ce que voyant, les soldats jetèrent leurs armes et coururent vers le camp de Juba. Mais César s'en était déjà emparé. Ayant alors perdu tout espoir, ils s'arrêtèrent sur une hauteur, sans doute au nord de Bekalta, et se rendirent à discrétion. Mais les

vainqueurs, aveuglés de colère et de rage, entendaient en finir une bonne fois avec leurs adversaires.

En vain ceux-ci implorèrent-ils la clémence de César, en vain César lui-même supplia-t-il ses soldats de les épargner, ils les massacrèrent tous sous ses yeux, jusqu'au dernier.

Enivrés par la vue du sang et l'ardeur du carnage, ils tuèrent et blessèrent plusieurs citoyens illustres qui se trouvaient dans leur propre armée, mais qu'ils soupçonnaient d'être favorables au parti de Pompée. De ce nombre furent Tullius Rufus, ancien questeur, qu'un soldat tua d'un coup de javelot, et Pompéius Rufus qui, déjà blessé au bras, n'échappa à la mort qu'en se jetant aux pieds de César. A cette vue, plusieurs sénateurs et chevaliers romains quittèrent, en toute hâte, le champ de bataille pour ne pas être les victimes des soldats en délire, enhardis par leur victoire et à qui tant d'exploits semblaient assurer l'impunité.

« On ne s'expliquerait point cette effroyable scène — dit le colonel Stoffel (*Guer. civ.*, l. III, p. 146) — si on ne considérait pas, d'abord, la cruauté particulière à la race romaine, que plusieurs siècles de civilisation n'avaient pas sensiblement affaiblie, ensuite les haines qu'engendrent les guerres civiles fréquentes et prolongées, haines bien autrement profondes que celles de peuple à peuple. Or, il y avait quatre ans que les soldats de César faisaient la guerre à des citoyens du parti contraire, qu'ils versaient leur sang, enduraient la misère et les fatigues ; quatre ans qu'ils reprochaient à César d'user d'une clémence qui les condamnait à rencontrer, après chacune de leurs victoires, les mêmes ennemis irréconciliables : aussi en étaient-ils venus à vouloir hâter, par des exterminations en masse, le jour où finirait pour eux une existence de dangers sans cesse renaissants. Transportés de fureur et de rage, ils se jetèrent sur les milliers de fuyards désarmés qui consentaient à se rendre. Rien ne put les retenir : ni l'intercession de

plusieurs hauts personnages qui se trouvaient au milieu d'eux, ni les ordres de César, ni même ses prières. Les soldats ennemis furent massacrés sur place jusqu'au dernier. »

Pendant la bataille, la garnison de Thapsus avait fait une sortie du côté de la mer, soit pour tenter de s'échapper, soit pour secourir Scipion. Les soldats étaient entrés dans l'eau jusqu'à la ceinture, essayant de gagner le rivage au delà des lignes de l'ennemi. Mais les valets de l'armée et les esclaves restés au camp les avaient assaillis à coups de traits et de pierres et les avaient forcés à rentrer dans la place.

Le soir, quand César rentra dans son camp, il n'avait perdu que cinquante soldats et quelques blessés. L'ennemi laissait sur le terrain plus de dix mille cadavres.

Nous avons vu, à la bataille du Bagrada (59), Curion refuser de prendre la fuite et préférer la mort au déshonneur de survivre à sa défaite. Les chefs des Pompéiens se gardèrent bien d'imiter cet exemple héroïque. Scipion. Juba, Labienus, Afranius et Petreius, voyant leurs troupes ébranlées par l'attaque de l'ennemi, s'étaient empressés de prendre la fuite. Scipion avait abandonné le champ de bataille un des premiers et s'était sauvé par mer avec Afranius. Craignant, par dessus tout, de tomber vivants aux mains du vainqueur, ils avaient préféré déserter le combat. C'est surtout grâce à leur lâcheté que cette victoire de Thapsus devint décisive et mit fin à la guerre.

César avait espéré que son succès déterminerait Virgilius à se rendre. Il lui fit savoir qu'il n'avait rien à craindre et l'assura de sa clémence. Ne recevant pas de réponse, il déploya devant la place ses légions, appuyées par une soixantaine d'éléphants armés et équipés, dont la plupart avaient été pris sur le champ de bataille.

Cette démonstration étant restée sans effet, il rentra dans son camp.

Le lendemain, 7 février, après les sacrifices, il assembla ses soldats sous les yeux des assiégés, les loua de leur valeur, fit des largesses aux vétérans, et, du haut de son tribunal, distribua des récompenses aux plus braves. Afin d'honorer la 5e légion qui s'était offerte, avant la bataille, pour combattre les éléphants et dont les soldats avaient fait des prodiges de valeur, il l'autorisa à porter sur ses enseignes l'image d'un de ces animaux. Elle y figurait encore à l'époque d'Appien, qui écrivait au IIe siècle de notre ère (*Hist. des guer. civ.* l. II, ch. XIV, 96).

XI

Privée de ses chefs, l'armée de Scipion se trouvait dans un tel désarroi qu'elle était hors d'état de reprendre la lutte. Ses aigles, ses enseignes, ses bagages étaient restés aux mains du vainqueur. La victoire de Thapsus, une des plus décisives que César ait jamais remportées dans toute sa carrière, terminait la *Guerre d'Afrique* d'une façon définitive.

Afin d'en assurer tous les résultats qu'il serait possible d'en tirer, il résolut de marcher sans retard sur Utica, pour empêcher les fuyards de s'y reformer, faire des prisonniers et soumettre toutes les villes qui ne lui avaient pas encore ouvert leurs portes.

Il envoya Domitius, avec deux légions, pour s'emparer de Thysdrus qu'il n'avait pu enlever quelques jours auparavant et où Considius tenait toujours garnison. Laissant Rebilus devant Thapsus, avec trois légions, il partit pour Utica avec le reste de ses troupes, précédé de sa cavalerie sous les ordres de Marcus Messala.

Les Pompéiens fuyaient par toutes les routes ; mais

le plus grand nombre remontait vers le nord en suivant le littoral, pillant et saccageant tout sur son passage. Lorsqu'ils arrivèrent devant l'*oppidum* de Parada, où le bruit de leur défaite les avait précédés, les citoyens en fermèrent les portes et refusèrent de les recevoir dans leurs murs. Ils n'en pénétrèrent pas moins de vive force dans la ville, dressèrent sur la place publique un immense bûcher, y mirent le feu et y précipitèrent les habitants vivants, liés et garrottés, sans distinction de sexe ni d'âge, et continuèrent leur route.

Nous avons pu identifier d'une façon que je considère comme certaine, la plupart des villes citées précédemment. Mais aucune donnée ne nous a permis, jusqu'à présent, de déterminer l'emplacement de Parada.

Strabon, qui énumère (XVII, 1188) toutes les villes qui furent détruites pendant cette campagne, ne parle pas de Parada, mais cite la petite ville de Phara (Φάρα) comme ayant été incendiée par les cavaliers de Scipion. Il est probable que la localité qu'il désigne sous ce nom est la même que celle qu'Hirtius appelle Parada. Elle devait donc être située au sud et à peu de distance d'Utica, car le texte latin nous apprend qu'après l'avoir brûlée, ces mêmes cavaliers arrivèrent presqu'immédiatement — *protinus* — devant cette dernière ville.

Ce fut dans la soirée du 8 février qu'un courrier apporta à Utica la nouvelle de la victoire de César. Elle se répandit rapidement et jeta le trouble dans tous les esprits. Caton eut toutes les peines du monde à rassurer la population. N'ayant qu'une confiance médiocre dans l'attachement des Uticéens au parti de Pompée, il avait, dès le début de la guerre, forcé tous ceux qui n'avaient pas pris les armes à sortir des remparts et les avait consignés dans un camp faiblement retranché, près de cette porte *Bellica* en avant de laquelle était installé Varus lors de l'expédition de Curion. Il les y

faisait garder par un détachement. Quant aux trois cents citoyens romains qui formaient le conseil, il les avait laissés dans la ville où il les faisait surveiller discrètement.

Le 9 février, au point du jour, il réunit ces derniers dans le temple de Jupiter, avec leurs enfants. Il est probable que ce temple est celui-là même dont on distingue encore les restes dans l'acropole d'Utica.

Quand il se présenta devant eux, il tenait à la main, dit Plutarque, un livre qu'il lisait en marchant. C'était un état des armes, des machines de guerre, des arcs, des provisions et des troupes qui se trouvaient dans la ville ; en un mot, ce que nous appellerions aujourd'hui : la situation de la place. Il voulait à ce moment faire preuve d'une sérénité qui devait être loin, cependant, de régner au fond de son cœur. Il commença par louer le zèle et la fidélité que les Trois-Cents avaient montrés en servant si utilement l'État, de leurs biens, de leurs personnes et de leurs conseils. Il les exhorta à ne pas perdre toute espérance et, surtout, à rester unis. « Si vous voulez vous soumettre, — leur dit-il, — vous en serez moins bien traités... Voulez-vous faire tête au malheur et braver les plus grands périls pour défendre votre liberté, je louerai, j'admirerai même cet effort de vertu, et je m'offre à combattre à votre tête, jusqu'à ce que vous ayez éprouvé la dernière fortune de votre patrie. Cette patrie n'est ni Utica, ni Hadrumetum, c'est Rome que vous avez souvent vue se relever, par sa propre grandeur, de chutes bien plus funestes. Il vous reste plusieurs moyens de pourvoir encore à votre sûreté ; et le plus grand, sans doute, est de continuer la guerre contre un homme que la nécessité des affaires entraîne à la fois de plusieurs côtés. L'Espagne, révoltée contre lui, a embrassé le parti du jeune Pompée. Rome elle-même n'a pas encore subi un joug auquel elle n'est pas accoutumée ; elle s'indigne et se cabre contre la servitude, prête à se soulever au moindre changement... » (Plut. *Cat. d'Ut.*, 67).

Cette attitude, ce discours, rendirent un peu de calme aux financiers et aux marchands qui composaient l'assemblée. Ils résolurent, tout d'abord, de résister à César et l'un d'eux proposa d'affranchir les esclaves et de leur donner des armes. Au nom du vieux principe en vertu duquel la République ne devait confier d'armes qu'à ceux qui ne pourraient jamais s'en servir contre elle, Caton, que hantait, sans doute, le souvenir des *Guerres serviles* du siècle précèdent, s'y opposa tout d'abord. Il finit cependant par consentir à recevoir dans les rangs de l'armée ceux qui seraient jugés dignes de porter les armes, si leurs maîtres y consentaient. Puis il se retira pour laisser au Conseil le temps de délibérer et de prendre des résolutions.

A ce même moment se présentèrent des messagers que Scipion et Juba, arrivés secrètement dans le voisinage, lui envoyaient pour s'informer du parti qu'il comptait prendre dans ces graves circonstances. Scipion attendait sa réponse sur un navire à l'ancre derrière un cap voisin. Le roi de Numidie, caché dans les montagnes des environs, avec Petreius et quelques cavaliers seulement, offrait à Caton d'aller le rejoindre avec une armée de secours, s'il se décidait à défendre la place et à continuer la guerre.

Pendant ce temps, les Trois-Cents délibéraient encore. Mais, une fois Caton parti, l'ardeur qu'il leur avait communiquée ne tarda pas à s'éteindre. — « Il est, dit Plutarque (*Cat. d'Ut.*, 69), des corps qui perdent la chaleur aussi facilement qu'ils la reçoivent, et qui se refroidissent dès qu'on les éloigne du feu ». — Que leur importait, après tout, l'avenir de Rome, cette patrie qu'ils avaient abandonnée, la plupart sans esprit de retour ? Pourquoi se dévouer pour Caton qui, à l'exemple de Pompée, avait fui devant César et lui avait abandonné l'Italie ? Ne valait-il pas mieux chercher à se concilier la clémence du vainqueur en lui livrant les sénateurs réfugiés à Utica et s'en remettre à sa discrétion ?

Informé de ce revirement, Caton renvoya leurs courriers à Scipion et à Juba, en les invitant à ne pas chercher à le rejoindre.

Dans cette même journée du 9 février, Afranius et Faustus Sylla arrivèrent devant la ville, avec cette cavalerie numide qui avait, la première, abandonné le champ de bataille de Thapsus dès le début de l'action. Caton voulait la recevoir dans la place, tant pour défendre la ville qui était fortifiée d'une façon formidable et pourvue de vivres pour plusieurs années, que pour protéger les sénateurs menacés. Mais les Numides qui se méfiaient de l'esprit de la population composée surtout de Phéniciens, voulurent imposer leurs conditions. Ils déclarèrent qu'ils n'entreraient dans la ville que si les habitants avaient été, au préalable, tous passés au fil de l'épée. Ils essayèrent ensuite d'enlever le camp de la porte *Bellica* où était rassemblée la population sans armes. Mais celle-ci les repoussa à coups de pierres et de bâtons. Ils se jetèrent alors dans la ville, y massacrèrent tous ceux qu'ils trouvèrent sur leur passage et commencèrent le pillage des habitations. Caton eut toutes les peines du monde à arrêter le carnage. Pour se débarrasser de cette soldatesque en délire, il distribua cent sesterces (près de 500 fr.) à chaque cavalier; Faustus Sylla leur en donna autant sur ses propres deniers et réussit enfin à les emmener avec lui pour tâcher de gagner la Numidie.

Caton tenta encore quelques efforts pour déterminer les habitants et les fuyards qui ne cessaient d'affluer, à s'organiser pour la défense. Voyant tous ses discours et ses prières rester inutiles, il mit des navires à la disposition des sénateurs et des Trois-Cents pour leur permettre de s'enfuir, et veilla lui-même à l'embarquement de tous ceux qui voulurent en profiter. Les uns se rendirent en Espagne, où allait se dérouler le dernier acte de cette sanglante tragédie; les autres s'enfuirent vers d'autres parties du monde où ils espé-

raient échapper définitivement aux poursuites du vainqueur.

Ayant ainsi mis ordre à tout et recommandé ses propres enfants à L. César, qui était alors son questeur; après avoir soupé en nombreuse compagnie et conversé longuement, avec la plus grande tranquillité d'esprit, sur des sujets philosophiques, il se retira dans sa chambre à coucher et se donna la mort en se perçant de son épée. Il avait alors quarante-huit ans.

Les habitants d'Utica lui firent d'honorables funérailles, en souvenir de sa droiture, de son abnégation et de son inébranlable probité qui tranchait d'une manière si éclatante sur la conduite des autres chefs de son parti. On l'enterra sur le rivage et, plus tard, les Uticéens élevèrent sur son tombeau une statue qui le représentait une épée à la main.

Le suicide de Caton a été diversement apprécié : — « Les rhéteurs anciens et modernes, imbus des écrits de Plutarque, le librettiste, et de Suétone, le pamphlétaire, ont voulu voir dans le suicide de Caton une protestation de la République contre la monarchie, erreur d'autant plus singulière que César n'eut jamais l'intention de se faire roi. La vérité est que Caton se tua par orgueil et par désespoir, sous l'influence de cette désolante morale du paganisme romain, véritable morale du néant, qui montrait la mort comme le plus grand bien et le remède à tous les maux. Ses contemporains n'ont pas manqué d'approuver sa conduite, en disant qu'il se donna la mort pour ne pas se soumettre à César. » (Col. Stoffel, liv. VIII, p. 153.)

Napoléon Ier se montre plus sévère encore pour le farouche tribun : « La conduite de Caton, dit-il, a été approuvée par ses contemporains et admirée par l'histoire ; mais à qui sa mort fut-elle utile ? à César ; à qui fit-elle plaisir ? à César ; et à qui fut-elle funeste ? à Rome, à son parti. Mais, disait-on, il préféra se donner

la mort que de fléchir devant César. Mais qui l'obligeait à fléchir? Pourquoi ne suivit-il pas la cavalerie ou ceux qui s'embarquèrent dans le port d'Utique et rallièrent le parti en Espagne? De quelle influence n'eussent point été son nom, ses conseils et sa présence au milieu des dix légions qui, l'année suivante, balancèrent les destinées sur le champ de bataille de Munda! Après cette défaite même qui l'eût empêché de suivre le jeune Pompée, qui survécut à César et maintint avec gloire encore longtemps les aigles de la République? Cassius et Brutus, neveu et élève de Caton, se tuèrent sur le champ de bataille de Philippes. Cassius se tua lorsque Brutus était vainqueur; par ce malentendu, par ces actions désespérées, inspirées par un faux courage et de fausses idées de grandeur, ils donnèrent la victoire au triumvirat. Marius, abandonné par la fortune, fut plus grand qu'elle : exclu du milieu des mers, il se cacha dans les marais de Minturnes; sa constance fut récompensée : il rentra dans Rome et fut une septième fois consul. Vieux, cassé et arrivé au plus haut point de prospérité, il se donna la mort pour échapper aux vicissitudes du sort, mais lorsque son parti était triomphant. Si le livre du destin avait été présenté à Caton, et qu'il y eût vu que dans quatre ans, César, percé de vingt-trois coups de poignard, tomberait dans le sénat au pied de la statue de Pompée; que Cicéron y occuperait encore la tribune aux harangues et y ferait retentir ses Philippiques contre Antoine, Caton se fût-il percé le sein? ... Non, il se tua par dépit, par désespoir. Sa mort fut la faiblesse d'une grande âme, l'erreur d'un stoïcien, une tache dans sa vie. » *(Précis des guerres de J. César*, chap. XIV, VI).

Montesquieu, dans ses réflexions sur les *Commentaires* de César, exprime le même avis que Napoléon. V. Duruy, dans son *Histoire des Romains* (chap. LVII, p. 372), défend au contraire, la mémoire de Caton et loue son attachement à la République: « Il croyait

donner sa vie pour le droit et il faut honorer, alors même qu'il s'égare, le sentiment du devoir qui fait aller jusqu'à la mort... Il reste le premier de ces héros de la vie civile qui ont protesté par de belles fins stoïques contre les inclémences du sort ou la dégradation des âmes ».

A mon avis, malgré toute la fermeté de son âme que l'on ne saurait nier, Caton fit preuve en se tuant, au moment où il pouvait encore se refuser à croire au triomphe définitif de César, de la même étroitesse d'esprit qu'il avait montrée au commencement de cette guerre, en refusant, sous un prétexte ridicule, le commandement que lui offraient les principaux chefs de son parti. Il en avait donné un autre exemple en refusant, toujours par un vain respect de la légalité, d'accepter l'offre des Trois-Cents réunis à Utica, après la victoire de Thapsus, de donner des armes à leurs esclaves pour en faire le noyau d'une nouvelle armée. Il ne sut pas sacrifier ses préférences et ses propres sentiments à l'intérêt du parti dont il était le représentant le plus haut et le plus respecté.

A suivre.

Colonel MOINIER.



BULLETIN

ERRATUM. — Plus haut, p. 117, il faut rétablir la note suivante, dont l'omission résulte d'une erreur dans la mise en pages :

« La traduction de ces traditions relatives à des généalogies plus ou moins authentiques de familles ou de tribus principalement marocaines a été faite sur un manuscrit appartenant aux Pères Blancs, à Maison-Carrée, et copié à Ghardaïa il y a très peu d'années sur un original provenant de Gourara. Cette copie est médiocrement correcte et maints noms propres, soit d'hommes soit de lieux, ont sans doute à être rectifiés. Il faut ajouter que le traducteur, en mission au Soudan, n'a pu revoir les épreuves (N. de la R.) ».

J'ai reçu dernièrement l'estampage d'une inscription qui se trouve dans la maison de M. Marcel Colin, colon à Chanzy (Oran) et trouvée dans sa propriété.

Je l'ai lue de la façon suivante :

IMP. CAET. M.
IVLIVSPHILIP
PVS INVICTVS
PIVSFELIX XXC (?)
PM.TRIB P P P
POSVIT CVRAN
TE L CATELLIO
LIVIANO PROCO
SV(le)ATF CT MP
XII
MTM MP XVIII

Il s'agit évidemment d'une borne milliaire qui devait se trouver sur la voie romaine de Carthage à la Tingitane par l'intérieur. Elle doit dater de l'an 244 de notre ère, c'est-à-dire de la première année du règne de Philippe père, puisqu'elle ne fait pas mention de son consulat. Cet empereur ne prit, en effet, le consulat que la seconde année de son règne, en 245.

Peut-être rappelle-t-elle quelque réparation de la voie exécutée à cette époque.

Le Tome III du *Bulletin des Antiquités Africaines* de la province d'Oran (page 4), signale une borne milliaire de la même époque, découverte dans la propriété Lecourgeon à Hadjar Roum (Altava), près de Lamoricière. Toutes deux nous apprennent qu'en cette année 244, la 1re du règne de Philippe, la Maurétanie Césarienne avait pour gouverneur L. Catellius Livianus, fils peut-être de ce L. Catillius Leverus qui avait été consul à Rome en 235, dernière année du règne de Sévère Alexandre.

A. Moinier.

M. Abribat a publié dans la *Revue Algérienne et Tunisienne de Législation et de Jurisprudence* (numéros d'octobre-novembre et décembre 1901, février et juin 1902), une étude sur les *Contrats de quasi-aliénation et de location perpétuelle auxquels l'institution du hobous a donné naissance.* — Après avoir signalé l'un des principaux caractères du hobous, l'inaliénabilité, et avoir donné la raison d'être de celle-ci, — après avoir rappelé les règles qui gouvernent l'administration de ce hobous, — l'auteur montre comment, à raison des abus qui s'étaient introduits dans cette administration ou de l'improductivité de certains hobous, l'inaliénabilité qui était apparue, tout d'abord, comme la sauvegarde des intérêts des bénéficiaires définitifs, sembla de nature, à une certaine époque, à compromettre ces mêmes intérêts, — si bien que l'on fut amené, contrairement à tous les principes, à admettre la validité de certaines ventes, de certains échanges, de certains contrats de quasi-aliénation ou de location perpétuelle, — et cela d'une façon tellement large, qu'il arriva un moment où l'aliénabilité parut la règle, et l'inaliénabilité l'exception.

Et il en fut ainsi dans tous les pays musulmans. Toutefois, si, partout, les mêmes nécessités pratiques déterminèrent les mêmes dérogations aux principes, les usages, les traditions, de même que les besoins économiques propres à chaque peuple, ont influé sur le

caractère et l'étendue de ces dérogations; en sorte que si, dans tous les pays musulmans, les jurisconsultes et les juges ont dû tolérer, puis sanctionner des contrats de quasi-aliénation relatifs aux biens hobous, et si, à ce point de vue spécial, les institutions des divers peuples musulmans présentent la plus grande analogie, il n'y a pas entre elles identité parfaite.

M. Abribat a limité ses recherches aux contrats de quasi-aliénation et de location perpétuelle pratiqués en Tunisie. Déjà, M. Clavel avait entrepris, dans son *Traité du wakf ou hobous*, de nous éclairer sur ce point. Mais les renseignements fournis par lui ne concernaient que l'enzel et le kirdar; encore manquaient-ils souvent de précision.

Il importait, donc, de reprendre l'étude de cette matière, tant pour compléter que pour préciser les notions déjà acquises; et tel est le but que s'est donné M. Abribat. Il l'a, d'ailleurs, pleinement atteint. L'*Essai* publié par lui rendra de grands services aux magistrats chargés de statuer sur les difficultés auxquelles donnent naissance les contrats spéciaux usités, aujourd'hui encore, en Tunisie; en même temps qu'il sera très profitable à ceux qu'intéresse l'histoire des institutions musulmanes, et que préoccupe, notamment, le fonctionnement du hobous en Algérie, avant l'établissement de la France en ce pays.

M. M.

Revue Tunisienne. — Le nom de l'évêque (?) Corippe est bien connu dans l'histoire de l'Afrique byzantine, et l'on a souvent recours à sa *Johannide*, où celui qu'on a quelquefois appelé « le dernier poète latin » chante les exploits de Jean Troglita, général de Justinien. Une traduction française due à M. J. Alix a paru par fragments successifs (nos 20-33).

M. L. Bertholon a poursuivi ses recherches de géographie mystique sur « L'emplacement du Triton mythique et la Tunisie au temps d'Hérode » (n° 21), ainsi que dans son « Essai sur la répartition des premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du nord moins la Tunisie actuelle d'après l'onomastique » (nos 16-23).

Dans le même ordre d'hypothèses plus ou moins aventurées, M. G. Medina a écrit « Sur un peuplement syro-héthéen dans le nord de l'Afrique avant la colonisation phénicienne (n° 24), ainsi que sur « L'âge du bronze en Libye et dans le bassin occidental de la Méditerranée » (n° 25).

Dans des notes sur les tribus de la Régence, un auteur, dont l'anonymat semble trahir une position administrative, résume en traits brefs le caractère et l'historique des divers groupements indigènes qui peuplent la Tunisie. Bien qu'il soit muet sur les sources auxquelles il a puisé ses renseignements, il y a tout lieu de croire que, en dehors des faits d'observation ou des événements relativement modernes, il s'appuie sur les traditions recueillies auprès des intéressés (n[os] 33 et s.).

Un travail analogue sur les tribus de la Tripolitaine, leur importance, leur historique, etc., est l'œuvre de M. Deambroggio dit Kaddour (n[os] 34 et s.). Ce dernier a également commencé la publication de notes préliminaires à une traduction d'un *Kanoun orfia* ou règlement des parts de prise dans les incessantes razzias auxquelles se livraient, jusqu'en 1889, les tribus frontières de la Tunisie et de la Tripolitaine (n° 36).

M. Bossoutrot a publié le texte et la traduction d'un petit vocabulaire berbère-arabe (n° 28), ainsi que la traduction de notes arabes concernant l'histoire de Djerba pendant les années 952 à 1062 de l'hégire (n° 37).

M. Pellat a traduit l'un des derniers chapitres de la chronique marocaine *El-Istikça*, dont il a été déjà question ici ; c'est le récit, présenté sous un jour singulier, des événements dont la bataille d'Isly fut le couronnement (n° 18). La traduction du *Tarîkh el-mechra'* sur l'histoire de la Tunisie de 1705 à 1765, due à MM. Serres et Mohammed Lasram, a continué de paraître et s'est terminée dans le n° 27.

Une brève note de M. Combet décrit la méthode de la coupellation employée pour l' « Essai des objets d'argent à Tunis » (n° 21).

La littérature arabe est représentée par des traductions diverses de : la Lâmiyat el-'Adjem de Toghraï par M. Machuel (N° 22), de la Lâmiyat el-Wardi par M. Cattan (N° 2) ; des poésies de Medjnoun ou Kays ben el-Molawwah (non d'après le *Kitâb el-aghâni*, mais d'après deux recueils imprimés, l'un sans lieu ni date, l'autre en 1301, au Kaire), du même (N[os] 30 et suiv.) ; d'un fragment d'Abd el-Kader « Le séjour des villes est-il préférable à la vie nomade », par M. Abribat (N° 26).

Le commandant P. Wachi a étudié des questions d'ordres divers : La question des forêts en Afrique (N° 23).— La grande Kabylie en 1880 (N° 26). — Notes pour servir à l'histoire du sud de la province d'Alger, sur l'historique et la description de Djelfa, Laghouat et Tadjemout (N°s 27 et 28). — En territoire militaire, sur le rôle des bureaux arabes en Algérie (N°s 30). — L'insurrection de Bou-Amama, 1881-1882 (N°s 31 et suiv.).

L'organisation et le fonctionnement du protectorat en Tunisie sont exposés et critiqués par M. A. Destrées dans plusieurs articles : La Tunisie type de l'administration intérieure des protectorats français (N° 24) ; Exposé de l'administration intérieure de la Tunisie (N° 25) ; Les contrôles civils (N° 26) ; L'administration des chefs indigènes (n°s 27 et 28) ; Recrutement et rôle des agents français (N° 29).

M. G. Médina a commencé d'étudier « Le christianisme dans le nord de l'Afrique avant l'Islam » (N°s 29 et 30).

La psychologie de la femme arabe a fourni au Dr Lemanski la matière de deux articles, l'un sur « La pudeur », l'autre sur « La vie à la maison » (N°s 21 et 25), tandis qu'un appel nouveau en faveur de son relèvement social, émanant d'un notable musulman, conseiller à la Cour d'appel du Kaire, est traduit de l'anglais (N° 26).

Les pratiques de la circoncision chez les indigènes tant musulmans qu'israélites de Tunis sont décrites par le Dr Loir (N°s 23 et 25). Ce dernier nous donne ailleurs le résultat de ses observations personnelles, desquelles il ressort que la prétendue immunité des Aïssaouas n'est autre chose que leur habileté acquise dans le maniement des serpents (N°s 26).

Signalons en terminant que la *Revue Tunisienne* annonce qu'elle paraîtra tous les deux mois à partir de 1903.

Le jeu « yadas »

On connaît le jeu que pratiquent chez nous les enfants, et même les grandes personnes, au moins quand elles sont de sexe différent,

et qui est connu sous le nom de Philippine : quand on casse soit une amande soit une noisette à amande double, chacun des deux pariants en mange une, ce qui entraîne la conclusion d'un pacte aux termes duquel, lors de la première rencontre, chacun doit saluer son partenaire de la formule *bonjour Philippe* (avec la variante *Philippin*) ou *Philippine*, selon le sexe, sous peine pour le perdant d'être tenu à offrir un cadeau plus ou moins important au joueur servi par une meilleure mémoire ou une attention plus soutenue.

Telle est bien, si je ne me trompe, la manière ordinaire de faire. Cependant le dictionnaire de Littré, tout comme celui de Larousse, explique les choses autrement, et peu intelligiblement : « Bonjour Philippine, se dit en forme de jeu pour réclamer de quelqu'un de connaissance un petit cadeau ». Comme je ne donne ici qu'une simple note, je me bornerai, en ce qui concerne l'étymologie du mot « Philippine » à rapporter que ce savant y voit une corruption du mot allemand *Vielliebchen*, qui signifie « bien aimé », et qui, devenu Philippchen, a donné naissance au mot français. Cette étymologie est aussi admise, avec un semblant de réserve, un « dit-on », par le dictionnaire Darmesteter et Hatzfeld, dont d'ailleurs la définition est encore insuffisamment précise : « jeu où deux personnes conviennent que celle des deux qui, après un délai fixé, dira la première à l'autre *bonjour Philippine* recevra un cadeau ».

Le même jeu a cours chez les indigènes algériens, où il est connu sous le nom de *yadas* écrit يادس ou ياداس, mais ce mot ne figure pas dans le dictionnaire de Beaussier, non plus, semble-t-il, que dans aucun des autres dictionnaires ou vocabulaires modernes auxquels Dozy a, entre autres sources, recouru pour la rédaction de son « Supplément aux dictionnaires arabes ». La conclusion du pacte est affirmée le plus souvent par la rupture, à laquelle procèdent d'un commun accord les pariants, des deux os en forme de V constituant la clavicule du poulet ; quand, ultérieurement, l'un ou l'autre de ceux entre les doigts de qui une portion est ainsi restée, présente quelque objet à son partenaire, celui-ci doit répondre en le recevant la formule *fi bâli* في بالى « j'y pense », faute de quoi le premier reprend *yadas*, ce qui fait gagner à celui-ci la valeur convenue, le plus souvent un repas. La forme du pacte peut d'ailleurs aussi être la même que chez nous, l'absorption en commun des deux moitiés تُوأم de l'amande double (ce que nous

appelons familièrement une philippine), ou encore de deux quartiers d'orange بُرج dont l'un insuffisamment développé et resté à l'état d'avorton, constitue « le nourrisson » la ربيبة de celui qui s'est développé normalement.

Le mot *yadas* n'est pas arabe et indique suffisamment par lui-même une origine étrangère; en Syrie il est prononcé correctement *yadast*, et l'on y reconnaît facilement la forme persane correspondant au français « on se rappelle ». Ce jeu en effet paraît être persan d'origine, mais je n'ai pu retrouver la forme exacte sous laquelle il est pratiqué dans l'Iran ; Chardin ne le mentionne pas. On en trouve des définitions imprécises dans les dictionnaires. Ainsi on lit dans le dictionnaire turc-français de Bianchi : « يادست je m'en souviens. Espèce de pari ou de défi de mémoire entre deux amis. Deux personnes conviennent que celle des deux qui recevra de l'autre une chose quelconque sans dire *ïadest* payera un repas ou donnera un objet convenu ». On lit ce que voici (que je traduis en français) dans le *Persian-english dictionary* de Steingass postérieur à Bianchi : « يادست on se rappelle; espèce de jeu où l'on emploie certains mots qui doivent être proférés par celui qui reçoit un objet d'une autre personne, faute de quoi il perd ». Dans le dictionnaire persan-latin de Vullers, cette expression n'a pas été relevée.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

V. WAILLE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SIXIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1902 —

Pages.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

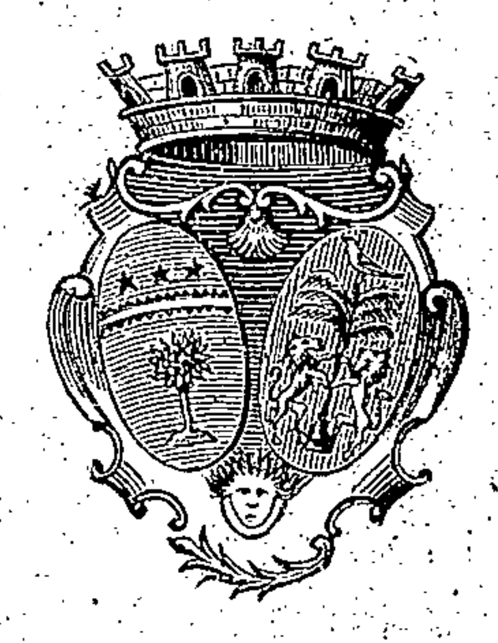
ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE

NUMÉROS **246-247.** — 3e et 4e TRIMESTRES 1902

SOMMAIRE :

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1902

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés, qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-six volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

AVIS

S'adresser *(franco)* à M. V. WAILLE, 30, rue Dupuch, Alger, Président de la Société, pour toute communication relative à la rédaction ou à l'administration.

Le montant de la cotisation des Membres résidents et correspondants est fixé à la somme de douze francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier de la Société. Les personnes qui reçoivent la *Revue africaine* à un autre titre que celui de membre, sont astreintes à un versement fixé comme il suit :

France et Algérie, 12 francs par an, frais de poste non compris, et 2 francs en sus à l'étranger.

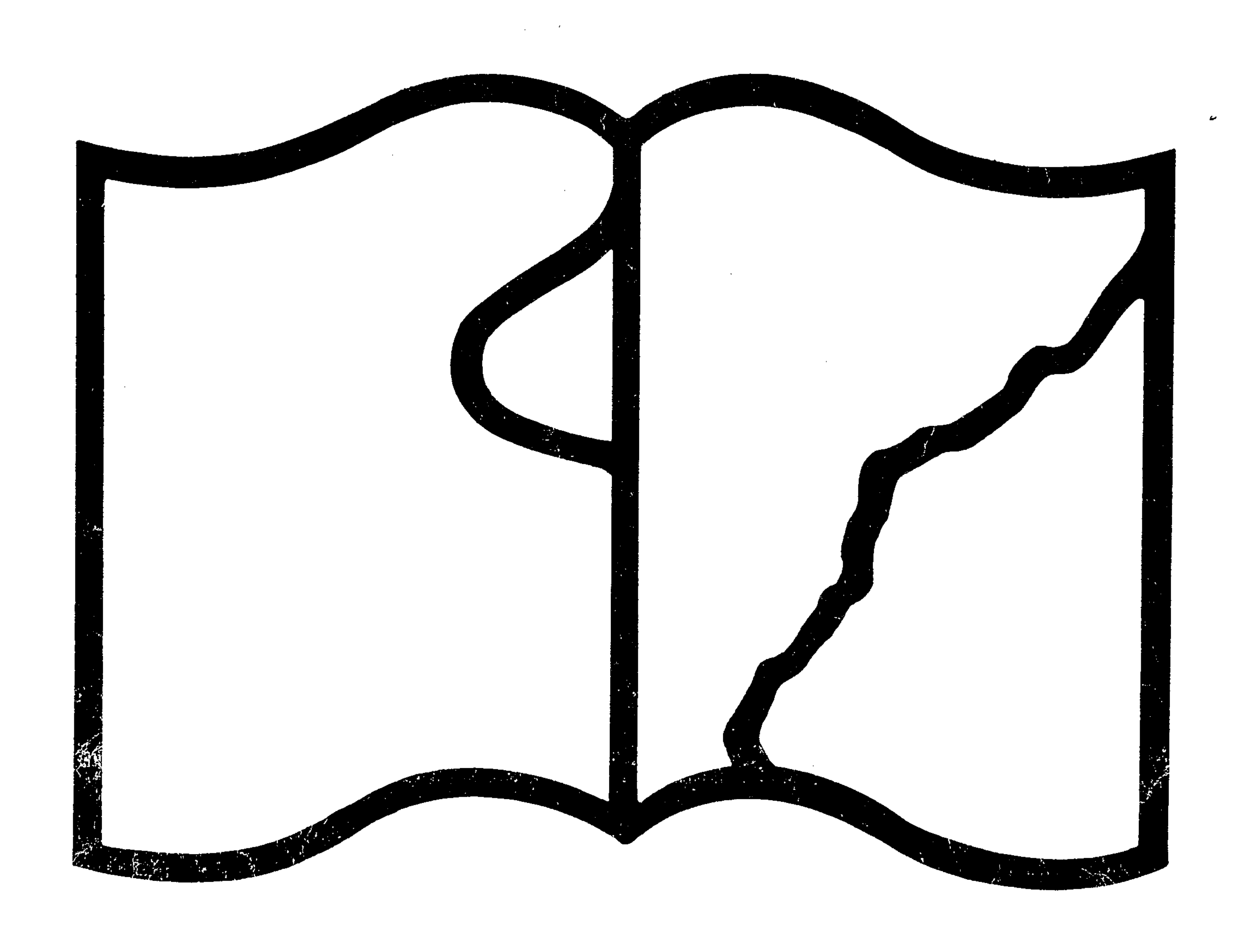
Le montant de ce versement doit être remis à M. ETTORI, Trésorier de la Société historique Algérienne (au palais du Gouvernement, à Alger).

ART. 23. — Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation de l'année courante, sera considéré comme démissionnaire, après avis préalable.

Les membres de la Société et les abonnés qui changeraient de résidence ou de domicile, sont instamment priés d'en donner avis au Président ou au Trésorier, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Revue*.

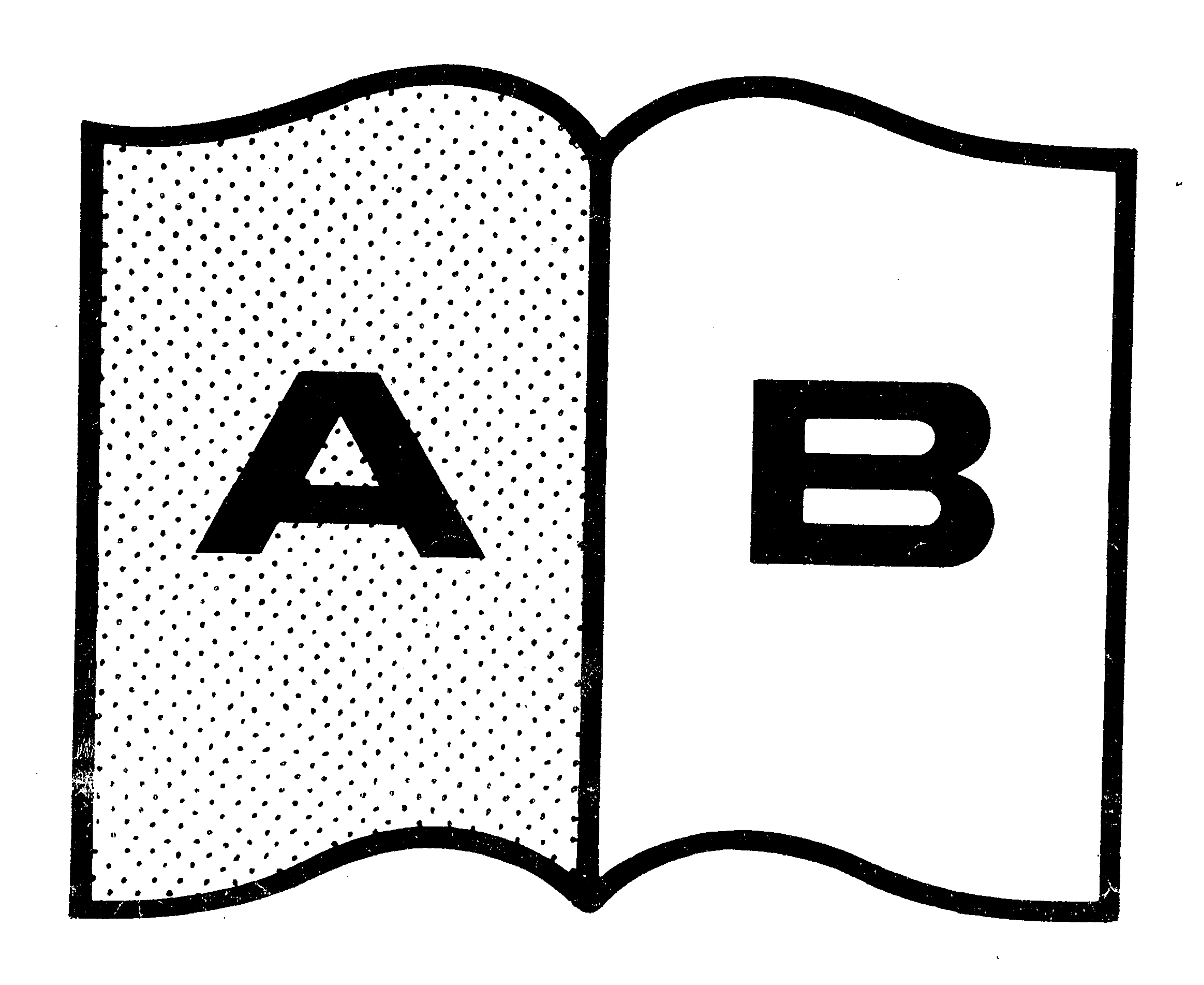
Les numéros simples de la *Revue*, pris isolément chez le libraire-éditeur, se paient 3 fr. 50 c.

Alger. — Typ. A. Jourdan.



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11



Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14